



HAL
open science

Les adolescentes et la cyberhaine en France : une lecture intercatégorielle des exposées et des victimes

Omara Sansegundo Moreno

► To cite this version:

Omara Sansegundo Moreno. Les adolescentes et la cyberhaine en France : une lecture intercatégorielle des exposées et des victimes. Sociologie. Université Côte d'Azur; Université de Genève, 2024. Français. NNT : 2024COAZ2016 . tel-04645737

HAL Id: tel-04645737

<https://theses.hal.science/tel-04645737>

Submitted on 12 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

LES ADOLESCENTES ET LA CYBERHAINE EN FRANCE : une lecture intercatégorielle des exposées et des victimes

Omara SANSEGUNDO MORENO

Unité de Recherches Migrations et Sociétés (URMIS)

Présentée en vue de l'obtention
du grade de Docteur en Sociologie de
l'Université Côte d'Azur
et ès Sciences de la société, mention étude
genre de l'Université de Genève

Dirigée par : Catherine Blaya / Delphine Gardey

Soutenue le : 23 mai 2024

Devant le jury, composé de :

Mme Catherine Blaya, Professeure de
Universités, Université Côte d'Azur

Mme Delphine Gardey, Professeure
ordinaire, Université de Genève

Mme Marylène Lieber, Professeure
ordinaire, Université de Genève

Mme Sigolène Couchot-Schiex,
Professeure des Universités, Universit
Cergy-Paris

M. Benjamin Moignard, Professeur des
Universités, Université Cergy-Paris

M. Jean-Luc Primon, Maître de
Conférences, Université Côte d'Azur

M. Eric Dugas, Professeur des Univers
Université de Bordeaux

Les adolescentes et la cyberhaine en France :

une lecture intercatégorielle des exposées et des victimes

Jury :

Rapporteur·euses

Mr Eric Dugas, Professeur des Universités, Université de Bordeaux

Mr Benjamin Moignard, Professeur des Universités, INSPE de Versailles, Université de Cergy-Pontoise

Examineur·rices

Mme Marylène Lieber, Professeure ordinaire, Université de Genève

Mme Sigolène Couchot-Schiex, Professeure des Universités, Université de Cergy-Pontoise (présidente du jury)

Mr Jean-Luc Primon, Maître de Conférences, Département de Sociologie, Université Côte d'Azur

Les adolescentes et la cyberhaine en France : une lecture intercatégorielle des exposées et des victimes

Résumé

Les études sur l'utilisation du numérique par les jeunes et les risques associés aux mauvaises expériences en ligne sont nombreuses et reposent sur diverses approches théoriques et méthodologiques. Elles offrent une variété de résultats, parfois contradictoires, quant aux différences entre les expériences vécues par les filles et les garçons. Nous avons choisi de privilégier une approche intersectionnelle pour appréhender la cyberhaine et, plus particulièrement, les expériences d'exposition et de victimation chez les adolescentes, considérant que l'appartenance à divers groupes minoritaires engendre des réalités complexes nécessitant une analyse approfondie. Cette étude quantitative repose sur un échantillon de 570 jeunes âgées de 13 à 17 ans, provenant du volet français de l'enquête EU Kids Online de 2018. Elle vise à approfondir, par une démarche hypothético-déductive, les expériences multiples et hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine issues de divers groupes minoritaires, tout en comparant ces expériences avec celles des garçons. Pour ce faire, nous avons réalisé des analyses statistiques du type intercatégoriel en croisant la variable binaire sexe avec différents critères tels que l'âge, le statut socioéconomique, l'ascendance et la vulnérabilité.

Ce choix méthodologique nous a permis de mettre en lumière les spécificités liées aux expériences des filles exposées et victimes de cyberhaine appartenant à divers groupes minoritaires, offrant ainsi de nouvelles perspectives comparatives par rapport aux expériences des garçons. En explorant l'usage social du numérique, notre étude a révélé des relations statistiquement significatives entre le fait de s'impliquer dans la cyberhaine et le fait de changer d'identité en ligne. De plus, elle a souligné que certaines pratiques communes et valorisées chez les adolescent·es, comme les contacts et les interactions avec des inconnu·es, reflètent des inégalités sociales en créant des risques de victimation, notamment pour les filles, mais aussi pour les garçons, appartenant à des groupes minoritaires.

Mots-clés : cyberhaine, intersectionnalité, adolescence, usage du numérique, socialisation en ligne

Teenage girls and cyber hate in France: An intercategorical approach of those exposed and victimised

Abstract

There is a large body of research on young people's use of digital technologies and the risks associated with bad experiences online, adopting various theoretical and methodological approaches. They result in a spectrum of findings that are sometimes contradictory regarding the differences between girls' and boys' experiences. We have therefore chosen to adopt an intersectional approach to comprehend cyber hate and, more specifically, teenage girls' experiences of exposure and victimisation, recognising that belonging to different minority groups creates complex realities that require in-depth analysis. This quantitative study is based on a sample of 570 young people, aged 13 to 17, from the French section of the 2018 EU Kids Online survey. Using a hypothetico-deductive approach, it aims to explore the multiple and heterogeneous experiences of girls exposed to and victims of cyberbullying belonging to different minority groups, while comparing these experiences with those of boys. To this end, we conducted cross-category statistical analyses, juxtaposing the gender binary variable against various criteria such as age, socio-economic status, ethnicity and vulnerability.

This methodological approach allowed us to highlight the specificities in the experiences of girls exposed to and victims of cyber hate from diverse minority groups, offering new perspectives for comparison with those of boys. By exploring the social use of digital technology, our study revealed significant connections between engaging in cyber hate and behaviours related to changing one's online identity. It also highlighted that common and valued practices among teenagers, such as contacting and interacting with strangers, reflect social inequalities by creating risks of victimisation, particularly for girls, but also among boys, from minority groups.

Keywords : cyberhate, intersectionality, adolescence, digital usage, online socialisation

REMERCIEMENTS

Au terme de cinq longues années consacrées à mes études doctorales, il est temps de clore ce chapitre si significatif de mon parcours de formation. Ce cheminement n'aurait pas été possible sans la contribution précieuse d'un nombre considérable de personnes, et c'est avec une profonde émotion que je tiens à exprimer ma gratitude envers chacune d'entre elles.

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma reconnaissance la plus sincère à Mme Lieber, Mme Couchot-Schiex, M. Moignard et M. Primon pour avoir accepté de faire partie du jury de ma soutenance de thèse et pour avoir consacré de leur temps à la lecture du présent manuscrit.

Ce parcours académique n'aurait pas été envisageable sans la confiance accordée par ma Directrice Catherine Blaya. Depuis le début, Catherine a été bien plus qu'une directrice ; elle a été une référence professionnelle essentielle et un soutien personnel sur lequel j'ai pu compter tout au long de ces cinq années de formation. Sa disponibilité constante et ses précieux conseils ont été des moteurs clés de mon avancement. Je lui suis profondément reconnaissante pour avoir cru en mon potentiel dès le début, et ce malgré mes limites en langue française. Sa passion pour le sujet de la cyberhaine m'a inspirée, et j'espère continuer à explorer et approfondir ce domaine durant de nombreuses années.

De même, je suis très reconnaissante envers Delphine Gardey pour avoir accepté de co-diriger ce travail de thèse. Son soutien et ses conseils professionnels dans le domaine du genre ont grandement contribué à la progression du présent travail.

Je souhaite également remercier sincèrement Mme Balleys, Mme Odier-Guedj et M. Primon pour leur participation aux séances de Comité de suivi individuel de thèse. Leurs commentaires précieux et leurs recommandations ont été d'une aide inestimable. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude toute particulière envers Mme Odier-Guedj, ma responsable au sein de la HEP Vaud, dont les conseils et le soutien ont été extrêmement importants pour moi au cours des dernières années.

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers Catherine Audrin pour son précieux soutien dans l'analyse des données quantitatives. Sa générosité exceptionnelle ainsi que son expertise avérée et ses conseils éclairés ont grandement contribué à l'achèvement de ce travail.

Mes remerciements s'étendent également à l'ensemble des membres de l'UER PS de la HEP Vaud, qui ont été directement ou indirectement impliqués dans mon parcours doctoral, toujours dans une atmosphère de travail chaleureuse et accueillante. Je tiens à souligner l'exceptionnelle convivialité au sein de l'équipe Elodi, avec qui j'ai eu le privilège de partager mon bureau : je remercie chaleureusement Rachel, Catherine, Anne-Françoise, Anne-Laure et Natalina. Natalina, en particulier, ma « constante », une amie que le destin a mise sur mon chemin. Je ne pourrai jamais trouver les mots suffisants pour la remercier de tout ce qu'elle m'a apporté. Merci également à « mon extension du bureau », Myrto, pour avoir rendu mes journées plus agréables et conviviales, et pour ton soutien sans failles. Mes souvenirs avec vous resteront gravés à jamais dans ma mémoire.

Mes remerciements vont également aux doctorant·es de l'Association des assistantes et des assistants, pour leurs conseils, leur réconfort et leur écoute bienveillante. Je souhaite également mettre en avant l'importante contribution de ma collègue, Iman, dont la générosité et la présence marquante ont rythmé les premières années de mon parcours doctoral.

Enfin, je souhaite remercier mon compagnon de vie, Diego, pour avoir partagé avec moi cette étape importante, pour son dévouement à relire ma thèse et pour sa compréhension lors des moments les plus compliqués. Merci infiniment. Et un immense merci à toi, ma petite Daïna, pour m'avoir apporté de la lumière et l'énergie nécessaire pour relativiser dans les périodes de doute. Je vous aime de tout mon cœur.

AVANT-PROPOS

La rédaction de ce travail de thèse privilégie une écriture épiciène. Nous renonçons à l'usage du masculin dit générique et adoptons une écriture inclusive en intégrant le point médian « · » afin d'assurer une représentation égalitaire des filles (et femmes) et des garçons (et hommes). Pour la forme plurielle, la version abrégée « ·es » est préférée à la version longue « ·e·s », pour faciliter la lecture. Cependant, toute référence littéraire sous forme directe citée dans ce travail respecte l'écriture adoptée par les auteurs et chercheuses.

Document sous licence Creative Commons [CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/)



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	17
PARTIE I : ÉTAT DE LA LITTÉRATURE.....	23
CHAPITRE I. LES PROPOS HAINEUX AU SEIN DU NUMÉRIQUE : PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES DIFFÉRENCES INTERGROUPEES	23
1. LE CYBERESPACE ET LA PROPAGATION DE HAINE	23
1.1. Les caractéristiques du numérique propices à la propagation de la haine et les défis liés à leur détection et suppression.....	24
1.2. Mesures législatives de régulation de la haine en ligne : interrogations quant à leur efficacité.....	26
2. L’ALTÉRITÉ AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ	28
2.1. Panorama sociopolitique : l’ostracisme social dans les discours populistes et d’extrême droite	31
2.2. Le sexisme de « l’autre racisé » : violence institutionnelle et genre.....	35
2.3. La montée en force de l’extrême droite.....	37
3. CYBERHAINE : LES ENJEUX DE SA DÉFINITION.....	39
CHAPITRE II. EXPÉRIENCES D’IMPLICATION DANS LA CYBERHAINE : EXPOSITION ET VICTIMATION.....	48
1. EXPOSITION À LA HAINE EN LIGNE	48
1.1. La spécificité des jeux en ligne.....	50
1.2. La propagation de la haine par des groupes organisés	52
2. LES VICTIMES DE CYBERHAINE	53
3. L’INTERSECTIONNALITÉ DE LA HAINE EN LIGNE.....	56
3.1. Les conséquences sociales de la cyberhaine.....	59
3.2. Bénéfices de la prise en compte de l’aspect intersectionnel des discours haineux..	60
CHAPITRE III. LA PLACE DU NUMÉRIQUE CHEZ LA POPULATION ADOLESCENTE : SOCIALISATION, PRATIQUES À RISQUE ET INÉGALITÉS D’USAGE	62
1. L’UTILISATION DU NUMÉRIQUE PAR LES ADOLESCENT·ES.....	62
2. L’ALTÉRITÉ EN LIGNE ET LES INÉGALITÉS D’USAGE SOCIAL DU NUMÉRIQUE.....	65
3. GENRE ET TIC : CONCEPTION ET MODES D’APPROPRIATION SEXUÉS.....	66

3.1. Dynamiques relationnelles genrées en ligne.....	68
4. LES COMPORTEMENTS EN LIGNE : RISQUES ET OPPORTUNITÉS	70
4.1. Le partage du « privé » en ligne	71
4.2. Les interactions avec des inconnu·es en ligne.....	72
PARTIE II : ÉLABORATION DE LA RECHERCHE	75
CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE	75
1. FORMULATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE	75
2. QUESTION DE RECHERCHE, HYPOTHÈSES ET OBJECTIFS.....	84
CHAPITRE II. CADRE THÉORIQUE	87
1. ANCRAGE ÉPISTÉMOLOGIQUE : L'INTERSECTIONNALITÉ COMME PARADIGME ANCRÉ DANS LE RÉALISME CRITIQUE.....	87
1.1. L'approche intercatégorielle.....	89
1.2. Le réalisme critique	92
2. CYBERHAINE : UNE FORME SPÉCIFIQUE DE VIOLENCE DANS LE CADRE DU NUMÉRIQUE ...	95
3. LA SOCIOLOGIE DES RELATIONS INTERETHNIQUES.....	98
3.1. La catégorisation sociale et les représentations intergroupes	99
4. LA SOCIOLOGIE CRITIQUE DES USAGES	101
4.1. Génération numérique et fractures numériques : clarification conceptuelle sous l'angle des inégalités sociales	102
5. APPROCHE THÉORIQUE DE LA NOTION DE RISQUE	104
5.1. La prise de risques sous l'angle de la théorie du choix rationnel	105
5.2. Modèle théorique EU Kids Online du risque d'expériences négatives en ligne ...	108
CHAPITRE III. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	110
1. APPROCHE QUANTITATIVE INTERCATÉGORIELLE	110
2. LA SOURCE DES DONNÉES QUANTITATIVES	111
2.1. Outil de mesure.....	111
2.2. Fiabilité et validité	112
2.3. Le questionnaire comme outil méthodologique initial et son adaptation à notre sujet d'étude	112
3. DESCRIPTION DES VARIABLES	119
3.1. Variables indépendantes	119

3.2. Variables dépendantes	121
4. DESCRIPTION DU SOUS-ÉCHANTILLON	124
5. ANALYSES STATISTIQUES.....	126
5.1. L’analyse descriptive intercatégorielle des profils multiples et hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine.....	126
5.2. Analyse de variance univariée pour contrôler l’activité de jeux en ligne.....	127
5.3. Analyse de corrélations bivariées pour mesurer les effets des catégories sociodémographiques sur le changement d’identité en ligne et son association avec les expériences d’exposition et de victimation par cyberhaine	127
5.4. Analyse des effets des catégories sociodémographiques sur le degré de risque de la prise de contacts et des interactions avec des inconnu·es en termes de victimation par cyberhaine	127
6. DÉMARCHE DÉONTOLOGIQUE	128
PARTIE III : ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS..	131
1. DESCRIPTION DES PROFILS HÉTÉROGÈNES DES FILLES EXPOSÉES ET VICTIMES DE CYBERHAINE	132
1.1. L’exposition à la cyberhaine.....	132
1.2. La victimation par cyberhaine	137
1.3. Analyse de l’effet du sexe sur les expériences de victimation par cyberhaine après contrôle de l’activité des jeux en ligne.....	148
2. LES EXPÉRIENCES D’EXPOSITION ET DE VICTIMATION PAR CYBERHAINE ET SON EFFET SUR LE CHANGEMENT D’IDENTITÉ EN LIGNE	149
2.1. Les catégories sociodémographiques comme facteurs explicatifs du changement d’identité en ligne.....	149
2.2. Effet des catégories sociodémographiques sur l’association entre l’exposition à la cyberhaine et le changement d’identité en ligne	154
2.3. Effet des catégories sociodémographiques sur l’association entre la victimation et le changement d’identité en ligne	158
3. CONTACTS ET INTERACTIONS AVEC DES INCONNU·ES EN LIGNE.....	161
3.1.Effets des catégories sociodémographiques sur le fait d’accepter les demandes d’amitié d’inconnu·es et de leur envoyer des informations, photos et vidéos personnelles	162

PARTIE IV : DISCUSSION	183
1. EXPOSITION ET VICTIMATION PAR CYBERHAINE SOUS L'ANGLE INTERSECTIONNEL : PROFILS HÉTÉROGÈNES	183
1.1. Profils des filles exposées	184
1.2. Profils des victimes	185
1.2.1. Effets des jeux en ligne sur les expériences de victimation	190
2. USAGE SOCIAL DU NUMÉRIQUE ET CYBERHAINE	191
2.1. Le changement d'identité chez les jeunes exposé·es et victimes de cyberhaine ...	191
2.2. Contacts et interactions des adolescent·es avec des inconnu·es en ligne : des indicateurs d'inégalités numériques	195
3. FORCES ET LIMITES DE L'ÉTUDE.....	198
CONCLUSION	203
BIBLIOGRAPHIE	212
ANNEXES	240
ANNEXE A – QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE EU KIDS ONLINE (2018)	241
ANNEXE B – AUTORISATION ÉTHIQUE DE LA CUREG – 2021-11-134.....	290
ANNEXE C – ARRÊTÉ DU CONSEIL D'ÉTAT – FP/2698-2022.....	291
ANNEXE D – CLASSIFICATION INSEE DES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES.....	296
ANNEXE E – ANALYSES STATISTIQUES COMPLÉMENTAIRES.....	298
1. Analyses complémentaires sur les dispositifs d'accès au ligne selon la CSP des parents des enquêté·es	298
2. Analyses complémentaires sur la pratique de jouer à des jeux en ligne	299

RÉPERTOIRE

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Typologie de la haine dans les médias sociaux (Banaji & Bhat, 2022).....	45
Tableau 2 : Items utilisés pour créer la variable « ascendance ».....	115
Tableau 3 : Items utilisés pour la création de la variable « vulnérabilité ».....	116
Tableau 4 : Identification et description du codage des variables utilisées.....	123
Tableau 5 : Statistiques descriptives des caractéristiques de l'échantillon de recherche (N = 570).....	125
Tableau 6 : Pourcentage d'exposition à la cyberhaine.....	132
Tableau 7 : Résultats par fréquence d'exposition à la cyberhaine.....	133
Tableau 8 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur l'exposition à la cyberhaine.....	134
Tableau 9 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour l'effet du sexe sur l'association entre l'ascendance et l'exposition à la cyberhaine.....	135
Tableau 10 : Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et l'âge.....	136
Tableau 11 : Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et la CSP.....	136
Tableau 12 : Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et la vulnérabilité.....	137
Tableau 13 : Résultats descriptifs des expériences de victimation par cyberhaine.....	137
Tableau 14 : Résultats descriptifs de la fréquence de la victimation par cyberhaine.....	138
Tableau 15 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur la victimation par cyberhaine.....	139
Tableau 16 : Résultats de l'analyse de régression logistique pour la victimation par cyberhaine en fonction des catégories identitaires sexe, âge, CSP, ascendance et vulnérabilité.....	141
Tableau 17 : Fréquences des motifs de victimation pour les filles victimes de cyberhaine.....	146
Tableau 18 : Résultats descriptifs des analyses de contingence entre le fait de recevoir des messages ou des commentaires haineux et le sentiment de maltraitance.....	147
Tableau 19 : Résultats des analyses covariées pour contrôler l'effet des jeux en ligne sur la relation entre victimation par cyberhaine et sexe.....	148
Tableau 20 : Résultats par fréquence pour le changement d'identité en ligne.....	149

Tableau 21 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur le changement d'identité en ligne.....	151
Tableau 22 : Facteurs explicatifs du modèle de régression logistique hiérarchique pour le changement d'identité en ligne selon les catégories du sexe, d'âge, de CSP, d'ascendance et de vulnérabilité.....	153
Tableau 23 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et d'odds ratio pour l'effet de l'exposition à la cyberhaine sur le changement d'identité en ligne.....	155
Tableau 24 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, Phi et de l'odds ratio de l'effet des expériences d'exposition à la cyberhaine sur le changement d'identité en ligne selon les catégories sociodémographiques.....	157
Tableau 25 : Résultats de l'effet de la victimation par cyberhaine sur le changement d'identité en ligne.....	158
Tableau 26 : Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur la relation entre victimation par cyberhaine et changement d'identité en ligne.....	160
Tableau 27 : Fréquences et résultats du khi-deux pour les comportements à risque en fonction des catégories sociodémographiques.....	166
Tableau 28 : Résultats des mesures d'association et du degré de dépendances entre les catégories sociodémographiques et les comportements à risque.....	167
Tableau 29 : Résultats de l'association entre les comportements à risque et les expériences de victimation par cyberhaine.....	168
Tableau 30 : Résultats de l'effet des catégories sociodémographiques sur la relation entre le fait d'accepter des demandes d'amitié en ligne d'inconnues et la victimation par cyberhaine.....	171
Tableau 31 : Résultats de l'effet des catégories sociodémographiques sur la relation entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation par cyberhaine.....	174
Tableau 32 : Résultats de l'effet de l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnues sur la victimation par cyberhaine selon les catégories sociodémographiques définies.....	177
Tableau 33 : Fréquence d'utilisation du téléphone, de l'ordinateur, de la tablette et du jeu connecté selon la CSP des parents.....	298
Tableau 34 : Résultats descriptifs de la pratique de jouer à des jeux en ligne selon le sexe.....	299
Tableau 35 : Fréquences et résultats du test du khi-deux pour l'effet du sexe sur le croisement entre la victimation par cyberhaine et la pratique de jouer à des jeux en ligne.....	299

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L'extrême droite en Europe : part des sièges occupés par le principal parti d'extrême droite s'appuyant sur un nationalisme et un conservatisme social au parlement national.....	38
Figure 2 : Hiérarchie raciale et patriarcale à trois niveaux.....	88
Figure 3 : Modèle causal de l'argument central de van Dijk (2005).....	103
Figure 4 : Modèle théorique EU Kids Online des risques et des opportunités en ligne pour les enfants.....	109
Figure 5 : Résultats descriptifs des profils des filles victimes de cyberhaine sur la base du croisement à trois strates « sexe, ascendance et vulnérabilité ».....	142
Figure 6 : Totaux en pourcentage des motifs de victimation et répartition par sexe.....	144
Figure 7 : Cumul des motifs de victimation déclarés pour les filles.....	144
Figure 8 : Fréquences au sujet des demandes d'amitié en ligne (N= 532), de l'envoi d'informations personnelles (N=532) et de photos/vidéos (N=531).....	162
Figure 9 : Totaux en pourcentage des adolescent·es qui ajoutent des personnes inconnues dans leur liste d'amis·es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=137).....	179
Figure 10 : Totaux en pourcentage des adolescent·es qui envoient des informations personnelles à des inconnu·es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=60).....	180
Figure 11 : Totaux en pourcentage des adolescent·es qui ont envoyé des informations personnelles à des inconnu·es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=54).....	181

INTRODUCTION

L'avènement du Web 2.0 a marqué le début d'une ère de connectivité mondiale inédite, offrant des espaces virtuels divers où les individus peuvent interagir, partager des idées et accéder à une quantité considérable d'informations. Cependant, cette expansion des possibilités de communication s'accompagne également d'une réalité plus sombre : la propagation de la haine via Internet ou d'autres dispositifs électroniques, phénomène largement documenté dans la littérature scientifique (Blaya, 2019 ; Daniels, 2009 ; 2013 ; Foxman & Wolf, 2013), et communément désignée sous le nom de cyberhaine. La cyberhaine se caractérise par des expressions d'humiliation, de vexation, de dérision voire de déshumanisation envers des individus ou des communautés faisant partie des minorités ethniques ou de religions spécifiques, engendrant des sentiments de rejet ou de haine envers ces cibles ; cette pratique peut revêtir un caractère public ou privé, délibérée ou involontaire (Blaya, 2019).

Au cours des dernières années, la cyberhaine a émergé comme une préoccupation sociale majeure à l'échelle mondiale, marquée par une croissance exponentielle des discours de haine et d'incitation à la haine (Demaske, 2023), ciblant des personnes ou groupes de personnes en raison de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse, qui diffèrent du groupe social dominant (Blaya, 2019). À tel point qu'une résolution a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2021, instituant officiellement le 18 juin comme la première Journée internationale de lutte contre les discours de haine en 2022. Cette réalité revêt une importance capitale pour le corps scientifique et les institutions qui s'intéressent aux problématiques liées aux jeunes, le monde numérique ayant une influence considérable sur leurs processus de socialisation (Balleys, 2017a ; Fluckiger, 2010 ; Granjon & Denouël, 2011 ; Petiau, 2011 ; Smahel et al., 2020).

Les investigations menées dans plusieurs pays, y compris la France, confirment l'essor préoccupant de la cyberhaine chez les jeunes (Blaya, 2019). Il est établi que l'utilisation quotidienne de dispositifs numériques prédit une exposition accrue aux discours haineux et augmente le risque de subir des actes de victimation (Hawdon et al., 2017 ; Savimäki et al., 2020 ; Scherr & Amrous, 2017 ; Ybarra et al., 2011). Parmi les pratiques numériques les plus couramment adoptées figurent l'utilisation des réseaux sociaux et les jeux en ligne (Hidayat et al., 2022 ; Smahel et al., 2020). Ces derniers constituent des espaces où les contenus haineux sont fréquents (Daniels, 2013 ; Nakamura, 2014), entraînant ainsi un risque élevé d'exposition et de victimation (Hidayat et al., 2022).

Les différences entre les expériences vécues par les filles et les garçons en matière de violence en ligne suscitent la controverse, les résultats des études menées dans ce domaine étant variables (Blaya, 2016). Tandis qu'un nombre majoritaire de pays européens confirment que les filles déclarent avoir vécu davantage de mauvaises expériences en ligne (Smahel et al., 2020), certaines études portant spécifiquement sur la cyberviolence soulignent de même que ce sont principalement les filles les victimes (Blaya, 2018), mais d'autres rapportent cette tendance chez les garçons (Jensen et al., 2022 ; Macilotti, 2019). Lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement à la cyberhaine, les constats indiquent une victimation plus élevée chez les garçons (Blaya, 2019). En matière d'exposition aux contenus haineux, l'étude de Smahel et al. (2020) met en évidence les résultats controversés obtenus dans les différents pays européens participants. Dans le contexte français en particulier, les garçons semblent être davantage exposés à la cyberhaine. Ces divergences proviennent principalement de disparités conceptuelles et méthodologiques observées dans les travaux sur le sujet.

La présente étude porte sur la cyberhaine, qui, contrairement à d'autres formes de violence en ligne, présente la particularité de cibler non seulement un individu isolé, mais également des communautés à part entière (Bedrosova et al., 2022 ; Hawdon et al., 2017). De plus, elle se caractérise par des violences qui ne sont pas nécessairement récurrentes, ni durables dans le temps (Blaya, 2019).

En prenant en compte les caractéristiques d'appartenance ethnique, « raciales » ou liées à une religion telles qu'identifiées dans la définition de Blaya (2019) comme étant à l'origine des propos haineux en ligne, notre étude adopte une approche intersectionnelle. Celle-ci considère que ces critères peuvent se combiner dans des propos haineux visant les minorités, créant ainsi des situations de violence en ligne d'une complexité accrue. Les partisans de l'approche intersectionnelle soulignent le manque de consensus concernant les différences de victimation en ligne entre les filles et les garçons, et l'attribuent aux approches antérieures considérées comme réductrices, qui limitaient l'interprétation des expériences des femmes à une seule catégorie d'identité (Banaji & Bhat, 2022 ; Chadha et al., 2020 ; Hawdon et al., 2017 ; Navarro, 2016 ; Rajani, 2022). L'utilité de l'approche intersectionnelle dans l'analyse de la cyberhaine est ainsi mise en avant, en soulignant l'importance de ne pas restreindre la compréhension de l'objet d'étude en se focalisant uniquement sur un motif spécifique (Gatewood et al., 2019 ; Scherr & Amrous, 2017).

Dans le contexte de la socialisation en ligne, certaines études démontrent que l'appartenance identitaire joue un rôle crucial dans la façon dont les individus interagissent avec autrui (boyd¹, 2016 ; Daniels, 2013 ; Wimmer & Lewis, 2010). Les personnes appartenant à des minorités risquent souvent de faire face à des commentaires contrariants en ligne lorsqu'elles mettent en avant des aspects de leur identité qui diffèrent de ceux du groupe majoritaire (Daniel, 2013 ; Galland, 2006). Cette réalité conduit certain·es jeunes à choisir l'anonymat pour éviter d'être jugé·es (Bailey et al., 2013), de faire l'objet d'insultes (Balleys, 2017b), voire de subir de la cyberviolence (Couchot-Schiex & Richard, 2021). Cette tendance est particulièrement marquée chez les femmes et les filles, qui redoutent que leurs contributions en ligne soient traitées différemment en raison de préjugés masculins (Balleys 2017a ; Bermingham et al., 2009 ; Jouët, 2003). Cependant, dans le contexte de la culture adolescente, façonnée par une valorisation de la visibilité en ligne (Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Danias-Uraga & Lannegrard, 2020), le fait de ne pas pouvoir profiter pleinement des opportunités offertes par les médias sociaux pourrait refléter une fracture numérique (Granjon, 2004 ; 2009). Cette fracture se traduit par des rapports sociaux de pouvoir pour les individus appartenant à des groupes minoritaires, créant ainsi des inégalités dans l'utilisation sociale du numérique. Cette stratégie de dissimulation de l'identité en ligne entrave la capacité des jeunes à exploiter pleinement leur présence numérique, un élément crucial pour la construction de leur réputation au sein de la population adolescente (Balleys, 2017a ; Boullier, 2019b ; Coutant & Stenger, 2010 ; Petiau, 2011).

Par ailleurs, le cyberespace représente un environnement privilégié pour les adolescent·es afin de communiquer et tisser des liens avec leurs pairs (Balleys, 2017a, 2019 ; Casilli, 2010 ; Fluckiger, 2010 ; Granjon & Denouël, 2011 ; Petiau, 2011 ; Smahel et al., 2020), y compris avec des personnes inconnues (Blaya, 2013 ; 2015 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009 ; Mittmann et al., 2022 ; Peter et al., 2006). Cet espace leur permet d'exercer un meilleur contrôle sur leurs discours, un aspect souvent difficilement réalisable dans les conversations en face-à-face. De plus, le fait d'être derrière un écran semble faciliter des échanges plus fluides et sincères, surtout lorsqu'il s'agit d'aborder des sujets personnels. La propension des adolescent·es à partager leur vie privée avec des inconnu·es en ligne s'avère être une pratique courante, valorisée pour les opportunités qu'elle offre pour élargir leurs réseaux sociaux (Cardon, 2019 ; Holmes, 2009 ; Peter et al., 2006), en matière de divertissement et de curiosité

¹ Dans le cadre de notre travail, nous respectons la préférence de la chercheuse danah boyd d'écrire son nom en minuscules. Par conséquent, nous l'indiquerons de cette manière pour chaque référence faite à son égard.

(Peter et al., 2006), voire pour renforcer l'estime de soi chez les jeunes en situation d'exclusion sociale (Gross, 2009). Toutefois, cette pratique constitue un facteur de risque de victimation en ligne (Blaya, 2013 ; 2015 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009). Comme souligné par Stonard (2020), les jeunes qui partagent leur vie privée avec des inconnu·es en ligne risquent de vivre de mauvaises expériences. En effet, les inconnu·es pourraient être des agresseurs/prédateurs et sont susceptibles d'utiliser les informations partagées à des fins abusives. Face à ce risque, il est crucial de considérer l'ensemble des facteurs identitaires des internautes, car toutes les pratiques ne génèrent pas le même niveau de risque et n'engendrent pas forcément des expériences négatives (Mezzena et al., 2019 ; Smahel et al., 2020). De même, il est nécessaire de mieux connaître les facteurs de risque en ligne et de mettre en lumière l'hétérogénéité des profils des personnes confrontées à de mauvaises expériences en ligne (Lee et al., 2022).

Notre étude vise à enrichir les connaissances sur la cyberhaine au sein de la population adolescente française en nous basant sur les données quantitatives issues d'une étude menée par Catherine Blaya dans le cadre de la recherche internationale EU Kids Online (2018). L'objectif principal de cette analyse secondaire est d'explorer plus en profondeur les différences d'exposition et de victimation entre les filles et les garçons. Les premières observations de l'étude initiale confirment que (1) le sexe n'est pas significativement lié à l'exposition à des contenus haineux en ligne, et que (2) les filles déclarent généralement subir davantage de traitements inappropriés en ligne, tandis que les garçons semblent être plus touchés par des propos haineux à connotation raciste, xénophobe et religieuse. Pour ce faire, nous adoptons une approche intersectionnelle intercatégorielle (McCall, 2005) afin d'étudier les profils variés et complexes des adolescentes exposées et victimes de cyberhaine âgées de 13 à 17 ans et résidant en France, puis les comparons à ceux des garçons. Notre question centrale de recherche est la suivante : comment les caractéristiques liées à l'appartenance à un ou plusieurs groupes minoritaires expliquent-elles les expériences des filles exposées et victimes de cyberhaine âgées de 13 à 17 ans et habitant en France ?

Notre recherche vise à mieux comprendre la complexité des expériences des jeunes impliqués dans des situations de cyberhaine, en soulignant les avantages d'adopter une approche intersectionnelle de type quantitatif intercatégoriel. De plus, nous souhaitons mieux appréhender les profils variés des filles exposées et victimes de cyberhaine qui se trouvent au croisement de plusieurs groupes minoritaires.

Ce travail s'articule en trois parties, suivant le schéma classique des projets de recherche.

La première partie de notre étude comprend l'état de la littérature, organisée en trois chapitres. Le premier chapitre expose littérature scientifique sur la propagation de la haine en ligne. Il examine les caractéristiques générales du cyberespace qui facilitent la diffusion des discours haineux, tout en mettant en lumière les défis associés à leur détection et à leur élimination. Sur le plan sociopolitique, il explore les processus d'altérité présents au sein de la société. Une emphase particulière est accordée à l'ostracisme social lié aux discours politiques, avec une attention particulière portée aux mécanismes d'instrumentalisation du genre. De plus, une vue d'ensemble du contexte politique, notamment la montée de l'extrême droite, est présentée. Ce premier chapitre se conclut en abordant les enjeux liés au concept de cyberhaine, offrant un aperçu général des différentes définitions proposées par la communauté scientifique, leurs caractéristiques partagées et divergentes.

Le deuxième chapitre approfondit les expériences d'exposition et de victimation liées à la cyberhaine. Initialement, nous traitons l'exposition au discours haineux en ligne, mettant particulièrement en lumière les risques associés aux pratiques des jeux vidéo. Ensuite nous abordons le rôle joué par les groupes haineux organisés et les stratégies prédominantes employées pour le recrutement du public le plus jeune. Ensuite, nous examinons les expériences de victimation en présentant les résultats d'études approfondissant les particularités des expériences des victimes situées à l'intersection de divers groupes minoritaires. Ce chapitre se conclut en soulignant les avantages de l'approche intersectionnelle pour traiter les discours de haine en ligne, tant d'un point de vue scientifique que législatif.

Le troisième et dernier chapitre de notre revue de littérature se concentre sur l'utilisation sociale du numérique par la jeune population. Une attention particulière est accordée à l'examen des inégalités potentielles dans l'usage social des jeunes appartenant à des groupes minoritaires par rapport au groupe majoritaire. Ce chapitre se conclut en abordant spécifiquement les comportements impliquant le contact ou l'interaction avec des personnes inconnues en ligne, et comment ces comportements peuvent représenter un risque d'expériences négatives pour certain·es et non pour d'autres.

La deuxième partie de notre étude se concentre sur la conception de notre recherche et comporte trois chapitres. Le premier vise à problématiser notre sujet d'étude en le situant dans la continuité des recherches antérieures. Ce chapitre aboutit à la formulation de notre question de recherche, suivie de nos objectifs et hypothèses. Le deuxième chapitre décrit les fondements épistémologiques et théoriques retenus, et expose les concepts théoriques sélectionnés. Le troisième chapitre présente notre cadre méthodologique, détaillant l'approche adoptée et les

ajustements effectués pour aligner notre étude avec l’approche intersectionnelle. Nous décrivons ici les caractéristiques de notre sous-échantillon, composé de 570 jeunes utilisateur·rices du numérique âgé·es de 13 à 17 ans résidant en France, ainsi que les variables d’étude sélectionnées. Nous concluons par une description des analyses statistiques et des tests de mesure utilisés, puis abordons finalement les aspects éthiques de l’étude.

La troisième partie de cette étude se concentre sur la présentation et l’interprétation des résultats statistiques. Nous cherchons à étudier en profondeur la diversité des expériences des filles exposées et victimes de cyberhaine, en mettant en lumière les différences par rapport aux garçons. Pour ce faire, nous avons mené des analyses du type intercatégoriel en croisant le sexe avec différentes catégories sociodémographiques² telles que l’âge, le statut socioprofessionnel des parents (ci-après CSP), l’ascendance (française ou migratoire) et la vulnérabilité. Afin d’éclaircir les différences entre les expériences de victimation des filles et celles des garçons, nous présentons les résultats récoltés, après avoir contrôlé l’effet de la pratique des jeux vidéo. La dernière partie de notre analyse se concentre sur l’utilisation sociale du numérique, divisée en deux sections. La première vise à analyser les profils des jeunes plus enclin·es à changer d’identité en ligne, tout en analysant comment les expériences d’exposition et de victimation influencent ce comportement. La seconde vise à approfondir le degré de risque d’être victime de cyberhaine après avoir adopté des comportements en ligne impliquant le contact et l’interaction avec des personnes inconnues, en fonction de l’appartenance des jeunes au groupe majoritaire ou minoritaire.

Ces trois parties sont suivies d’une discussion comparant nos résultats avec ceux de la littérature scientifique. Nous y mettrons en lumière les forces et les limites de notre recherche. Enfin, ce travail se termine par une conclusion générale, ainsi que des propositions pour de futures perspectives de recherche.

² Nous proposons ici une définition élargie, dans laquelle les catégories sociodémographiques traditionnelles telles que le sexe, l’âge et la CSP sont complétées par les catégories d’ascendance et de vulnérabilité.

PARTIE I : ÉTAT DE LA LITTÉRATURE

CHAPITRE I. LES PROPOS HAINEUX AU SEIN DU NUMÉRIQUE : PROCESSUS DE CONSTRUCTION DES DIFFÉRENCES INTERGROUPE

1. Le cyberspace et la propagation de haine

L'univers du Web 2.0 offre un éventail des possibilités en matière de création de contenus. Le cyberspace permet à chaque internaute de diffuser ce qu'il ou elle souhaite avec une aisance déconcertante, les exposant à une diversité d'idées qu'ils/elles n'auraient jamais connue dans le passé. Cette facilité de diffusion entraîne une propagation massive de toutes sortes d'informations en ligne, y compris de discours haineux.

Au cours de la dernière décennie, la littérature scientifique et divers organismes internationaux ont documenté avec assiduité la croissance des discours de rejet, de discrimination, voire de haine visant des individus ou des groupes issus de minorités. Face à cette réalité, le cyberspace se profile comme un environnement central pour la conception et la diffusion de ces discours (Blaya, 2019 ; Daniels, 2008 ; Foxman & Wolf, 2013). Cette constatation souligne à quel point nous nous sommes éloignés de l'idéal selon lequel le cyberspace permettrait de créer une société égalitaire.

Parmi les discours haineux diffusés en ligne, ceux fondés sur des critères d'appartenance ethnique et religieuse connaissent l'une des croissances les plus significatives (Blaya, 2019).

Dans le cadre où le cyberspace est souvent considéré comme une extension de la réalité hors ligne, où les croyances et les opinions citoyennes trouvent écho sur les plateformes numériques (Catanese et al., 2011), il est important de reconnaître que les médias sociaux peuvent également contribuer à renforcer le racisme et la xénophobie (Sørensen, 2006 ; Wodak, 2000a ; 2000b). Dans leur ouvrage, Amossy et Pierrot (2021) soulignent que cette tendance dépréciative envers les groupes minoritaires découle notamment d'une exposition répétée à des représentations produites et diffusées par les médias sociaux. Un exemple illustrant ce phénomène est observé dans le rejet de la communauté asiatique et la montée du racisme anti-asiatique associés à la pandémie de COVID-19, alimentée par les médias sociaux qui ont évoqué le marché Huanan de Wuhan comme étant l'origine présumée du virus. Les réseaux sociaux ont alors été inondés d'images et de vidéos montrant des scènes sensationnalistes, souvent sans lien avec le marché Huanan, contribuant ainsi à la diffusion de discours racistes et haineux envers la communauté asiatique. Les réseaux sociaux ont également servi de

plateforme pour partager des expériences de discrimination et de racisme anti-asiatique, comme en témoigne l'utilisation répandue du *hashtag* #JeNeSuisPasUnVirus (et ses variantes dans d'autres langues : #iamnotavirus, #nosoyunvirus, #ichbinkeinvirus). Ces publications dénoncent à la fois les discours haineux et racistes anti-asiatiques présents en ligne ainsi que ceux exprimés dans la vie hors ligne tels que des insultes et des regards hostiles dans les rues, les magasins et les transports en commun, des dommages matériels dans des restaurants et épiceries asiatiques, voire des agressions physiques. La relation entre les contextes « en ligne » et « hors ligne » sera abordée plus en détail dans la section suivante.

1.1. Les caractéristiques du numérique propices à la propagation de la haine et les défis liés à leur détection et suppression

Les caractéristiques du numérique qui favorisent la prolifération des discours haineux, ainsi que les défis inhérents à leur identification et à leur suppression revêtent des enjeux cruciaux. Divers facteurs font du cyberspace un terrain privilégié pour ces manifestations, tels que la désinhibition, qui engendre une propension à la dissémination de haine dans les échanges numériques (Gray, 2012 ; Jakubowicz, 2012 ; Steinfeldt et al., 2010 ; Suler, 2004).

D'un point de vue psychologique, Suler (2004) conceptualise cette désinhibition comme le résultat de l'absence de responsabilité et de conséquences sociales, découlant de cinq facteurs interconnectés. Premièrement, « l'anonymat dissociatif » permet aux individus de séparer leurs actions en ligne de leur vie hors ligne, réduisant ainsi la vulnérabilité de leur identité en ligne et les autorisant à s'exprimer et à agir sans se sentir directement responsables de leurs actes. Deuxièmement, « l'invisibilité physique » confère aux individus la liberté d'agir différemment, favorisant ainsi l'expression d'opinions et d'actions qui ne seraient pas nécessairement exprimées dans la vie hors ligne. Troisièmement, « l'asynchronisme » des communications en ligne permet aux individus d'interagir sans contrainte de temps réel, les libérant ainsi de la nécessité de faire face immédiatement aux réactions des autres. Quatrièmement, « l'imagination dissociative » implique une minimisation du statut et de l'autorité, le monde virtuel étant perçu comme un espace imaginaire dépourvu des règles de la vie réelle. Enfin, le cinquième facteur est « la minimisation du statut et de l'autorité » dus à l'absence de figure d'autorité physique chargée de traiter les éventuelles plaintes.

Concernant la propagation des discours de pouvoir, de domination et d'inégalité par les médias grand public, l'analyse critique du discours menée par Fârte (2019) met en évidence un manque

d'objectivité et d'équilibre des points de vue diffusés, en dépit de la diversité des visions collectives sur la réalité sociale. Cette problématique s'amplifie dans le contexte du cyberspace, où cette diffusion partielle peut favoriser la formation de communautés fermées de pensée. En effet, un phénomène algorithmique, décrit par l'activiste Pariser (2011) comme « bulle filtre³ », se manifeste, isolant l'internaute dans un schéma de pensée unique. Cette bulle conduit à percevoir certaines attitudes comme étant « normales » et acceptables, renforçant ainsi les convictions de l'utilisateur·rice plutôt que de stimuler son esprit critique (Blaya, 2019 ; Stroud, 2008). Pariser (2011) souligne que face à ce phénomène de bulle filtre, la personne serait moins exposée à des points de vue contradictoires, car les algorithmes sélectionneraient pour elle les contenus les plus pertinents, ou les plus en adéquation avec son mode de pensée.

Parmi les facteurs contribuant à la prolifération des discours haineux en ligne, le récent numéro de la revue *Réseaux* publié en 2023 aborde ce sujet à travers plusieurs articles. Ces contributions mettent en lumière qu'un des éléments favorisant cette propagation réside dans le fait que les espaces virtuels sont régis par leurs propres normes sociales, qui peuvent significativement diverger des conventions régissant les espaces de débat hors ligne (Longhi & Vernet, 2023). L'étude de Gauducheau et Marcoccia (2023) sur l'exposition des jeunes à la violence verbale, aux impolites et aux discours de haine en ligne corrobore cette constatation. Adoptant une approche à la fois discursive et psycho-sociale, les auteurs ont examiné la perception des jeunes confronté·es à ce type d'expressions au sein d'un forum de discussion en ligne. Les résultats révèlent une normalisation de comportements souvent considérés comme violents dans les conventions sociales parmi les internautes exposé·es à ces manifestations.

Plus spécifiquement focalisée sur les expressions de racisme en ligne, la revue narrative de Daniels (2013) souligne le déplacement des anciennes formes de racisme vers le cyberspace, coexistant avec l'émergence de manifestations plus contemporaines. La chercheuse met en avant l'apparition de stratagèmes tels que la création de « sites web déguisés, tentant de dissimuler la propagande raciste » (p. 705). En effet, la question de la race, ainsi que le racisme qui en découle, est une réalité observable à l'échelle internationale. Bien que rarement abordée de manière explicite, elle se trouve souvent dissimulée derrière des discours populistes d'altérité mobilisant l'identité culturelle et nationale (Lazaridis et al., 2016). Dans cette perspective, Rabaud (2021) souligne que, bien que le terme « race » n'ait pas d'existence en tant que tel

³ Pariser, E. (2011). *The Filter Bubble: What the Internet Is Hiding from You*. London: Penguin Press.

dans le langage courant, il demeure une réalité pour les individus et groupes issus de minorités ethniques ou de religions spécifiques. La chercheuse insiste sur le fait que l'idée de race persiste de manière implicite, utilisant des synonymes plus socialement acceptables qui renvoient aux minorités visibles⁴. Ainsi, des identités individuelles ou collectives sont décrites comme si elles étaient des réalités naturelles, permanentes et objectives.

1.2. Mesures législatives de régulation de la haine en ligne : interrogations quant à leur efficacité

Face à la prolifération de discours haineux en ligne, la CERD⁵ du 21 décembre 1965 (état au 21 avril 2022), stipule dans son article 4 les engagements des États parties :

Les États parties condamnent toute propagande et toute organisation qui s'inspirent d'idées ou de théories fondées sur la supériorité d'une race ou d'un groupe de personnes d'une certaine couleur ou d'une certaine origine ethnique, ou qui prétendent justifier ou encourager toute forme de haine et de discrimination raciales ; ils s'engagent à adopter immédiatement des mesures positives destinées à éliminer toute incitation à une telle discrimination, ou tout acte de discrimination. (p. 4)

Windisch et al. (2022) constatent cependant que, malgré l'essor, au cours des dernières années, de mesures législatives prises dans de nombreux pays pour contrer l'afflux de contenus haineux en ligne, la détection et la suppression de ces contenus demeurent un défi ardu. Dans le but d'apporter un éclairage sur les critères permettant d'évaluer l'efficacité des interventions visant à réduire la création et la consommation de discours de haine en ligne, les auteur·rices ont entrepris une méta-analyse portant spécifiquement sur ce sujet. Les conclusions révèlent que les preuves disponibles ne sont pas adéquates pour déterminer l'efficacité des mesures prises pour contrer les discours de haine en ligne, tant dans leur production que dans leur diffusion.

La Commission européenne, pour sa part, a instauré un code de conduite (2016) exigeant des plateformes de médias sociaux la mise en place d'un système automatique de détection des contenus haineux signalés, devant être analysés et retirés dans un délai de 24 heures. Cette

⁴ La chercheuse cite les Roms, les personnes issues de la diversité, les Arabes, la population africaine, les jeunes issues de l'immigration, les Antillais, les musulmans, les maghrébins, les asiatiques, les juifs et les gens du voyage.

⁵ Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

directive a été transposée en France avec la loi Avia du 24 juin 2020, destinée à lutter contre les discours de haine en ligne. Cependant, la plupart des dispositions de cette loi ont été censurés par le Conseil constitutionnel pour violation du principe de libre communication des pensées et des opinions, énoncé dans l'article 11, un droit relevant de la liberté d'expression. La question de la légitimation des opinions des citoyen·nes demeure au cœur des débats concernant les discours de haine en ligne. L'ouvrage de Hare et Weinstein (2009) offre une analyse approfondie des tensions entre les expressions racistes (et autres formes d'extrémisme) et les réponses législatives adoptées par les nations démocratiques libérales. Les auteurs soulignent la difficulté de concilier la liberté d'expression avec le respect des droits de l'homme comme l'un des principaux défis dans la lutte contre les discours de haine. À ce sujet, Demaske (2023) avance l'idée que la liberté d'expression ne peut être justifiée lorsqu'elle favorise les représentations sociales stéréotypées des minorités et accentue l'altérité. Dans cette perspective, la CEDH⁶ du 4 novembre 1950 (état au 16 septembre 2022), dans son article 10.2, stipule que la liberté d'expression implique :

Des obligations, des devoirs et des responsabilités [et] peut être soumise à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui. (p. 5)

Par ailleurs, la stratégie consistant à bloquer les sites diffusant des contenus haineux en ligne, ainsi que toute autre forme de contenu criminel, est remise en question par Badouard (2010). Dans son analyse documentaire sur la régulation des contenus indésirables en ligne, le chercheur souligne que les sites signalés peuvent migrer vers d'autres plateformes, modifier leur nom ou leur extension pour contourner le filtrage et rester facilement accessibles aux internautes. Un exemple de cette problématique est observé avec le groupuscule identitaire « Argos – Jeunesse alternative », une reconstitution de l'ancien groupe Génération identitaire. Ce mouvement politique des jeunes françaises d'extrême droite a été supprimé après avoir été considéré comme une plateforme incitant à la haine, principalement contre les immigré·es. À la date du 6 janvier 2024, leur compte Instagram comptait 9067 abonnés, se définissant

⁶ Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

comme « un groupe communautaire qui rassemble la jeunesse alternative française et européenne ». Dans ce contexte, Badouard (2010) suggère qu'une mesure potentielle serait de réduire leur visibilité publique lorsque les sites en question sont recherchés dans les moteurs de recherche.

De leur côté, dans leur ouvrage, Foxman et Wolf (2013) émettent des recommandations à l'intention des internautes confrontés à des contenus haineux en ligne, les encourageant à s'engager dans un contre-discours. L'objectif premier de ce contre-discours n'est pas nécessairement d'initier un débat en ligne, mais plutôt de favoriser un climat de tolérance et d'ouverture. De plus, il est recommandé de s'impliquer dans un contre-discours non seulement en ligne, mais également dans le cadre hors ligne.

En lien avec cette stratégie de contre-discours, Windisch et al. (2022), dans leur analyse systématique, ont identifié la méthode de redirection (*Redirect Method*) comme l'une des stratégies les plus efficaces pour réduire la disponibilité des contenus haineux sur le web. Cette méthode utilise les technologies Google AdWord pour repérer des individus à la recherche de contenus extrémistes violents sur Google et les expose à une publicité renvoyant à des vidéos contre-récitatives dans leurs résultats de recherche (Helmus & Klein, 2018, p. 7).

Demaske (2023) avance, quant à elle, que l'inefficacité des législations face à la recrudescence des discours de haine en ligne s'explique, en grande partie, par la formulation souvent générale des lois, qui ne prend pas toujours en considération les spécificités de chaque contexte. La chercheuse suggère ainsi que chaque communauté élabore individuellement son propre cadre réglementaire, prenant en compte les besoins, les motivations et les ressources disponibles pour évaluer et traiter les problématiques découlant du discours de haine, tout en maintenant un engagement envers la liberté d'expression et le respect des droits de l'homme.

2. L'altérité au cœur de la société

Le Web 2.0, initialement porteur d'espoir quant à une transformation sociale positive (Rheingold, 1993 ; Turkle, 1995) s'éloigne actuellement de cette perspective optimiste. La réalité contemporaine est marquée par une intensification des comportements de rejet, de discrimination, voire de haine envers divers groupes minoritaires à l'échelle mondiale.

Dans le contexte social actuel, où les rapports de pouvoir et de domination prévalent, l'examen des discours de haine envers les groupes minoritaires revêt une importance particulière, qui nécessite de prendre en compte les processus de construction des différences intergroupes,

autrement dit, les processus d'altérité. D'un point de vue sociologique, l'altérité révèle une structure bicatégorielle qui établit une hiérarchie sociale entre l'endogroupe et l'exogroupe (Meddaugh & Kay, 2009). Cette configuration, comme le souligne Delphy (2010), remplit un double rôle en tant que véhicule et justification du traitement inégal de l'autre. La chercheuse décrit cette frontière entre « nous » et « les autres » comme un processus de division hiérarchique créé du point de vue du « soi légitime ». D'après la chercheuse, « les autres » constituent une catégorie imposée par le groupe légitime, reléguant les individus à une position d'inégalité, dépourvus de pouvoir de décision. Dans ce processus d'altérité, Gimenez et Voirol (2017) observent un composant d'homogénéisation du groupe légitime, cherchant à réduire l'identité plurielle des individus à son référent territorial et racial. Les auteurs signalent également une stratégie de représentation et de valorisation négative des « autres », accompagnée d'une autodéfinition positive par opposition. Cette mise en avant des caractéristiques négatives des « autres » a également été soulignée par van Dijk lors d'une interview menée par Londoño Zapata (2013). Le linguiste précisait ainsi :

Le discours sur « les Autres » est idéologique, fortement stéréotypé, et met l'accent sur les caractéristiques présupposées « des Autres », tout en minimisant nos caractéristiques négatives... . Cela se fait par l'utilisation d'un lexique négatif [voire] avec des histoires concrètes d'expériences personnelles, qui deviennent des arguments. (p. 115)

Du point de vue de la psychologie sociale, Bourgeois (2013) met en exergue que les stéréotypes raciaux émis par le groupe dominant envers « les autres » révèlent un processus d'apprentissage qui débute par la perception des différences phénotypiques, associées ultérieurement à des valeurs sociales et culturelles. Cette perception conduit à une catégorisation où les individus se voient attribuer un ensemble de caractéristiques et de comportements considérés comme partagés par les membres du groupe auquel ils appartiennent (Girandola et al., 2019). Dans cette optique, Amossy et Pierrot (2021) consacrent un chapitre de leur ouvrage à explorer, d'un point de vue sociolinguistique, les stéréotypes et les préjugés présents dans les relations intergroupes. Elles mettent en évidence que les individus ne développent pas nécessairement une attitude négative envers un groupe en fonction de ce qu'ils/elles voient ou remarquent à leur sujet. Au contraire, c'est principalement le préjugé initial qui cherche des justifications en mobilisant tous les stéréotypes intégrés.

Lorsque nous avons discuté précédemment de la normalisation du discours de haine dans certains espaces discursifs en ligne, il est essentiel de souligner que cette normalisation peut être renforcée par une exposition prolongée à de tels discours. C'est l'un des constats avancés par Bilewicz et Soral (2020) dans leur revue narrative axée sur les processus psychologiques sous-jacents à la détérioration des relations intergroupes. Les auteurs suggèrent que l'exposition aux discours haineux en ligne crée un sentiment de justification de la disqualification des groupes minoritaires, et que cette normalisation peut graduellement atténuer la sensibilité individuelle à l'aspect dégradant de ces discours. De plus, d'autres études empiriques ont mis en évidence que l'exposition aux discours de haine en ligne peut influencer les attitudes et les comportements des individus envers les groupes cibles, contribuant ainsi à l'accroissement des préjugés et à la stigmatisation de ces groupes (Hsueh et al., 2015 ; Soral et al., 2018).

Dans cette optique, l'ECRI (2021) a émis un appel pressant aux gouvernements des États membres afin non seulement qu'ils prennent en considération la nature systémique du racisme, mais également qu'ils adoptent une approche globale et transversale visant à contrer les structures sociales fortement enracinées qui le soutiennent. Au cœur de ces arguments, il est crucial de reconnaître que ces hiérarchies sociales ne font que renforcer les préjugés individuels à l'encontre des groupes minoritaires au sein de la société, engendrant ainsi des divisions accrues entre les individus, suscitant des discours virulents et mettant en péril l'ensemble de la cohésion sociale.

Les discours haineux ne sont pas des phénomènes isolés, mais en relation permanente avec le contexte qui les entoure (Castaño-Pulgarín et al., 2021 ; Cohen-Emerique, 2015 ; Wodak, 2000a). Si le cyberspace reflète souvent les préjugés et les stéréotypes à l'encontre des groupes minoritaires, une dynamique inverse se manifeste également. En effet, la diffusion de haine en ligne contribue à une recrudescence de la criminalité hors ligne.

La revue systématique réalisée par Castaño-Pulgarín et al. (2021) sur les discours haineux en ligne révèle comment les médias sociaux, souvent considérés comme des catalyseurs de ces discours, peuvent également déclencher des manifestations de haine dans la vie hors ligne. Les chercheur·ses soulignent que cette propagation de la haine en ligne amplifie la prolifération de stéréotypes et engendre des conséquences plus graves telles que « les crimes haineux, les agressions hors ligne, la discrimination, les attitudes racistes, les impacts sur la démocratie, [voire] l'exacerbation de la violence sexiste, entre autres » (p. 5), affectant négativement la cohabitation sociale.

De même, le rapport de l'ECRI (2021) souligne les réalités préoccupantes concernant les violences antisémites et antimusulmanes persistantes en Europe, largement alimentées par la propagation de discours haineux en ligne. Il met en lumière l'émergence de nouveaux attentats terroristes ciblant « des personnes de confessions religieuses différentes, et perpétrés par des individus ou groupes extrémistes » (p. 17). En ce qui concerne la communauté juive, l'ECRI souligne la continuité des violences antisémites, témoignant de la persistance des problèmes rencontrés au fil des années.

Ainsi, pour mieux comprendre la montée générale du racisme, de la xénophobie, voire de l'antisémitisme, les lignes qui suivent visent à esquisser le paysage social et politique de la dernière décennie, dans le contexte de la France, mais aussi à l'échelle européenne, en mettant l'accent sur les stratégies discursives utilisées pour alimenter le rejet, la discrimination voire la haine envers les personnes et groupes minoritaires. Le but ici n'est pas de mener une étude approfondie, mais plutôt de proposer un aperçu général du panorama sociopolitique.

2.1. Panorama sociopolitique : l'ostracisme social dans les discours populistes et d'extrême droite

La complexité du panorama social est souvent utilisée à des fins stratégiques par les instances politiques. Dans une perspective sociologique, de Rudder (2019) propose l'expression de « rapports sociaux inter-ethniques » pour éclairer les mécanismes de violence institutionnelle à l'origine des inégalités sociales. Ces dernières, ancrées dans la structure sociale, se voient légitimées par un système de croyances qui justifie la différenciation et la hiérarchisation entre le groupe social dominant et les groupes minoritaires. Bourdieu (1993) introduit le concept de « domination symbolique » pour décrire la façon dont ces inégalités sociales sont naturellement perçues et justifiées à travers des discours essentialistes liés aux différences culturelles. Parallèlement, Sidanuis et Pratto (1993) proposent l'expression « idéologie justificative de la domination », offrant ainsi une analyse psychosociale de cet ensemble complexe « d'attitudes, valeurs, croyances, stéréotypes et idéologies qui fournissent une justification intellectuelle et morale à la distribution de la valeur sociale au sein d'un système social » (p. 177).

L'expression « idéologie justificative de la domination » avancée par Sidanuis et Pratto (1993) dans le domaine de la psychologie sociale, fait référence à cet ensemble complexe « d'attitudes, valeurs, croyances, stéréotypes et idéologies qui fournissent une justification intellectuelle et morale à la distribution de la valeur sociale au sein d'un système social » (p. 177).

Parmi les partisans des idéologies populistes et d'extrême droite, une variété d'arguments est mobilisée pour dépeindre et justifier l'ostracisme envers les personnes ou groupes ayant une identité culturelle et nationale différente de celle du groupe majoritaire. Ces arguments, souvent enracinés dans les problématiques sociales, semblent résonner à travers toutes les strates de la société (Fârte, 2019).

Dans son analyse documentaire, Diène (2009) argumente que la situation actuelle d'altérité présente dans nos sociétés découle d'une crise identitaire. La chercheuse soutient que l'Occident traverse une phase de conflits, où les fondements traditionnels des identités nationales sont sérieusement remis en question. Les notions historiquement ancrées de race, religion et culture subissent « une remise en question face aux dynamiques multiculturelles en cours » (p. 97). Dans cette optique, Inglehart et Norris (2016), intéressés par la question du populisme et les mouvements politiques tels que le Brexit et l'élection de Donald Trump, mettent en lumière les retombées de la transformation progressiste observée dans les sociétés occidentales sur les individus attachés à la préservation des valeurs traditionnelles. Ces valeurs sont prédominantes dans l'ordre social patriarcal, essentiellement représenté par des hommes blancs et hétérosexuels. Ainsi, à mesure que les changements sociaux et culturels s'amplifient, les conservateur·rices ressentent non seulement une forme d'invasion sociale, culturelle et territoriale, mais aussi une insécurité croissante face à la menace de perte identitaire (Mudde, 2004). Par les biais d'arguments complotistes, les extrémistes de droite invoquent la théorie du « Grand remplacement » (Camus, 2015) où l'identité collective devient souvent l'argument central pour susciter la cohésion et l'homogénéité nationale, perçues comme menacées (Benveniste et al., 2016 ; Benveniste & Pingaud, 2016 ; Froio, 2017 ; Mudde, 2015 ; Simon, 2017 ; Tahata, 2016). Bouzar et Caupenne (2020) caractérisent cette théorie comme étant fondée sur « la peur du métissage et de l'effondrement démographique » (p. 63). Elles suggèrent que l'immigration est assimilable à une substitution ethnique orchestrée par les élites européennes, menaçant la population française et européenne « blanche ». Selon les auteurs, les militant·es d'extrême droite se considèrent souvent comme les premiers défenseur·es face à divers personnes et groupes :

Celles et ceux soit qui représentent une menace directe par leur présence (l'étranger, l'immigré, le réfugié, le musulman, etc.), soit qui cherchent à détruire les identités nationales (le juif apatride, le « mondialiste »), soit qui transgressent volontairement ou

non « l'ordre naturel » (l'impie, l'homosexuel), soit qui le combattent politiquement au nom de l'égalité (la féministe, le gauchiste, le « droit-de-l'homme »). (p. 108)

Ce sentiment de crise identitaire lié à l'augmentation de la population immigrée peut se concrétiser par des arguments complotistes⁷ tels que « les autochtones “blancs” vont disparaître sous l'afflux de nouveaux arrivants » (Benveniste & Pingaud, 2016, p. 73). À ce sujet, les résultats de l'analyse critique du discours menée par Krasner (2016) autour du court métrage audiovisuel⁸ intitulé « Ni Lampedusa, ni Bruxelles, être Européen ! » en sont un exemple. Publié en ligne en 2015 par l'Institut Iliade pour la longue mémoire européenne, ce discours illustre de manière explicite la rhétorique d'ostracisme et de haine envers les individus ou groupes dont l'identité culturelle et nationale diffère de la société d'accueil. À cet égard, les propos tenus comprennent des expressions telles que : « L'Europe, ce n'est pas Lampedusa, c'est notre civilisation », « ce n'est pas le monde africain, ce n'est pas non plus une terre d'Islam », « c'est une identité : la civilisation européenne et chrétienne » ou encore « L'Europe, ce n'est pas un espace mondialisé et sans frontière ».

Il est également important de noter que de tels sentiments ne sont pas exclusifs à la population adulte, se retrouvant également chez les plus jeunes. Cette observation ressort de l'étude IPSOS (2021), qui montre que le sentiment de crise identitaire est présent chez les nouvelles générations, et que ce ressenti est corrélé avec les idéaux politiques : plus on se rapproche de la droite sur l'échiquier politique, plus le sentiment d'inquiétude face à la perte d'identité nationale est important.

En ce qui concerne les stratégies discursives employées pour persuader et attirer l'attention des citoyen·nes, l'étude de Charaudeau (2011) analyse la construction des discours politiques populistes et met en lumière leurs caractéristiques principales. Parmi celles-ci, le chercheur identifie ce qu'il appelle des « stratégies discursives de proximité » qui privilégient l'émotionnel au détriment d'arguments rationnels ou logiques. Le leader populiste développe ainsi un discours de confiance et de proximité avec le peuple. Dans son étude, le chercheur mentionne également la stratégie consistant à présenter un scénario social dramatique : en

⁷ « Le grand remplacement », une théorie complotiste d'extrême droite qui doit son nom à l'écrivain Renaud Camus, et qui dénonce le « processus de substitution de la population française et européenne par une population non européenne, originaire en premier lieu d'Afrique subsaharienne et du Maghreb. Le remplacement des peuples européens par l'immigration ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_replacement. En outre, des arguments conspiratoires autour d'un complot juif mondial sont également identifiés dans les arguments produits à l'encontre de la communauté juive (Froio, 2017).

⁸ 26,2 k de vue sur le site Vimeo de l'Institut Iliade et 8,8 k sur sa page Facebook en date du 15 février 2023.

positionnant le citoyen autochtone comme première victime, la figure de « l'autre » se désigne comme responsable des problématiques sociales, orientant et justifiant ainsi la violence à leur égard.

Pour sa part, Gimenez et Voirol (2017) utilisent l'expression « personnalisation des malaises sociaux » pour décrire la tendance simpliste des sympathisant·es d'extrême droite à attribuer les problématiques sociales à des individus plutôt qu'à des causes sociales et politiques. Selon les auteurs, cette approche conduit à la croyance que « la disparition des agents problématiques se conjuguera avec la disparition des maux dont ils sont la cause » (p. 24).

La mondialisation et le multiculturalisme demeurent des sujets mobilisés pour établir une relation de cause à effet avec des problématiques sociales (Biard, 2019), la crise migratoire étant au cœur de ces débats (Fârte, 2019 ; Froio, 2017, Wodak, 2000a). Ici, les migrants non européens, les réfugiés et les individus de confession musulmane sont souvent mis en avant pour identifier la cause des problèmes (Froio, 2017). Il arrive par ailleurs que les discours liés à l'immigration soient utilisés de manière opportuniste, lorsque les politicien·nes présentent la figure de l'immigré comme victime de la mondialisation et du capitalisme. Cette constatation a été révélée dans l'étude de Benveniste et Pingaud (2016) portant sur les discours produits par des militant·es français·es du parti politique Rassemblement national à l'encontre des immigré·es. Les auteurs constatent également que le sujet de l'immigration n'est plus traité ici comme la cause centrale des problèmes de la France, mais comme la conséquence d'un problème plus vaste, à savoir le capitalisme et, de manière plus générale, l'Union européenne.

La crise économique est une autre question mobilisée pour blâmer la population immigrante en tant que responsable du déclin du bien-être économique. Comme l'explique de Rudder (2019), les discours haineux dirigés contre les immigré·es prennent souvent une connotation défensive fondée sur le prétexte qu'ils/elles « nous prennent tout » (p. 272). Dans le contexte de la crise financière et dans une logique de concurrence et de rivalité (Froio, 2017), les partisans d'idéologies populistes (ultra)nationalistes et d'opposition à l'immigration se plaignent des avantages sociaux et économiques accordés aux immigré·es au détriment des autochtones. Et pourtant, comme souligné par Ruth Wodak dans une interview publiée par Colorado (2010), les contributions sociales des migrant·es sont rarement, voire jamais, évoquées.

Plus concrètement en France, Teinturier et al. (2022) présentent les résultats de l'étude IPSOS (2022) et mettent en lumière qu'un pourcentage important de la population française est

convaincu que le nombre d'immigrant·es est trop élevé, la majorité de ces personnes soutenant des idéologies d'extrême droite.

En associant criminalité et population étrangère, la figure de « l'autre » est également stigmatisée comme une menace pour la sécurité, les hommes étrangers ou supposés tels se voient attribuer des comportements violents et agressifs (Carles, 2010). La littérature scientifique montre qu'à l'échelle internationale, la communauté musulmane est l'une des cibles récurrentes des discours populistes, perçue comme la source de problèmes sociaux tels que la criminalité et l'insécurité (Benveniste & Pingaud, 2016 ; Froio, 2017). Ces préjugés s'étendent également à la population plus jeune (Guénif-Souilamas & Macé, 2004), où la violence et l'agressivité sont considérées comme des caractéristiques intrinsèques à la figure du « jeune garçon arabe ».

En analysant les discours de haine dirigés contre les groupes minoritaires sur les sites web des organisations d'extrême droite en France, Froio (2017) explore les arguments utilisés pour dépeindre les minorités. Les résultats révèlent une récurrence des références à l'islam et/ou aux musulman·es, ainsi qu'une remise en question de l'identité culturelle française comme stratégies utilisées pour justifier son rejet. Parmi les arguments avancés figurent l'impossibilité de concilier la laïcité française avec les pratiques religieuses de l'islam, la menace de la loi *charia* sur les droits des femmes et des personnes LGBTQIA+⁹, ou encore les questions liées aux habitudes alimentaires perçues comme non respectueuses des droits des animaux. Le sentiment d'insécurité est alimenté, selon Benveniste et Pingaud (2016), par des discours faisant allusion à des transformations visibles dans l'espace public, telles que « la propagation de mosquées, d'associations islamiques, de magasins halal » (p. 72).

2.2. Le sexisme de « l'autre racisé » : violence institutionnelle et genre

Les processus d'altérité qui existent entre le groupe majoritaire « nous » et les groupes minoritaires « les autres » accentuent actuellement les débats relatifs aux différences culturelles dans le cadre de l'égalité de genre. La question du genre, mobilisée pour mettre en avant les valeurs conservatrices d'autres cultures en matière de droits des femmes, devient également un sujet central dans les discours populistes. Les discours populistes s'appuient sur une « instrumentalisation du genre » (Bouamama, 2004 ; Delphy, 2006 ; Guénif-Souilamas & Macé, 2004 ; Hamel, 2005 ; Roux, et al., 2007), favorisant le modèle occidental en matière de droits des femmes au détriment du modèle oriental par le biais d'arguments attribuant « le

⁹ Personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, « trans », *queer*, intersexes, asexuelles et autres.

sexisme à l'autre racisé» (Lépinard, et al., 2021). Les inégalités et les violences sexistes auxquelles les femmes sont confrontées sont ainsi attribuées à l'existence de « l'autre immigré » dans la société d'accueil (Froio, 2017).

La communauté musulmane est particulièrement visée par de multiples attaques, certaines clairement islamophobes¹⁰, les femmes de confession musulmane (ou perçues comme telles) étant les principales cibles de discours haineux à l'encontre des immigré·es (Fischer & Dahinden, 2016 ; Lépinard, et al., 2021). Certains discours politiques les décrivent comme victimes de leur culture autoritaire et patriarcale (Abu-Lughod, 2002 ; Bilge, 2010 ; Meer et al., 2010 ; Razack, 2004 ; Roggeband & Verloo, 2007, cités dans Fischer & Dahinden, 2016).

Les débats sur le voile, par exemple, se concentrent sur l'image d'oppression des femmes par leur religion, avec des arguments radicaux où le voile est identifié comme un symbole menaçant les valeurs démocratiques et la laïcité (Delphy, 2006).

Dans une perspective similaire, Roux et al. (2007), à travers une enquête exploratoire menée en Suisse romande, examinent la mise en altérité des groupes minoritaires en utilisant des arguments de discrimination raciale et de sexisme. Les auteurs évoquent l'expression d'« ethnicisation du sexisme » pour mettre en exergue les processus d'altérité qui se manifestent lorsque des arguments en faveur de l'égalité de genre sont utilisés pour critiquer d'autres cultures non occidentales, ce qui dissimule le sexisme également présent en Occident.

À ce sujet, la recherche conduite par Benveniste et Pingaud (2016) analyse le discours de certains membres du parti politique français Rassemblement national¹¹. Bien que le discours sexiste ait parfois tendance à être évité, les chercheuses signalent des éléments révélateurs dans les propos des personnes interrogées. Parmi ces éléments, on note la promotion de la possibilité de rester au foyer pour les femmes, présentée comme une protection contre le marché du travail compétitif ; ou encore la considération selon laquelle les mariages homosexuels engendreraient un « marché de la maternité », dénonçant le fait que les enfants deviendraient des « produits de consommation ».

¹⁰ L'islamophobie est définie par Bleich (2011) comme les « attitudes ou émotions négatives sans discernement à l'égard de l'islam ou des musulmans ... (ou dont les ancêtres l'ont suivie ou sont supposés la suivre). Cette approche reconnaît la nature multidimensionnelle de l'islamophobie et le fait que l'islam et les musulmans sont souvent inextricablement liés dans les perceptions individuelles et publiques » (p.1585-1586).

¹¹ Nommé « Front national » au moment de l'étude.

Dans cette perspective, l'étude de Carles (2010) constate l'existence de constructions sociales de genre associant « la femme étrangère ou supposée telle à une femme soumise, victime de sa culture, ou menaçante [lorsqu'] elle semble la revendiquer » (p. 181).

D'ailleurs, la littérature scientifique révèle que les propos sexistes ne proviennent pas uniquement de discours machistes émanant d'hommes, mais que les femmes peuvent également adopter des discours de rejet à l'encontre des femmes issues de minorités ethniques ou culturelles, réelles ou supposées (Blaya, 2019 ; Lépinard et al., 2021). À cet égard, l'ouvrage de Lépinard et al. (2021) aborde la notion de « blanchité féministe », soulignant la présence de jugements à connotation raciste sous-jacents aux discours paternalistes revendiquant une supériorité morale des féministes blanches à l'égard des femmes voilées :

Les femmes musulmanes sont perçues comme « de mauvais sujets féministes », ou, à tout le moins, comme des sujets féministes « à éduquer »... . Cette altérisation s'effectue sur une base morale, au nom du féminisme, d'autant plus facilement que sa dimension raciale et raciste est occultée par la dimension religieuse. (p. 137)

2.3. La montée en force de l'extrême droite

L'instrumentalisation du paysage social par les forces politiques européennes se traduit par une nette augmentation du soutien électoral en faveur de partis adhérant aux idéologies d'extrême droite, qui bénéficient par conséquent d'un plus grand pouvoir décisionnaire et ont plus d'influence (Biard, 2019 ; Giblin, 2012). Selon Fârte (2019), ce qui ressort de cette période marquée par une forte présence de l'extrême droite, c'est la diversité sociale de l'origine des votes, que l'on observe dans toutes les strates de la société.

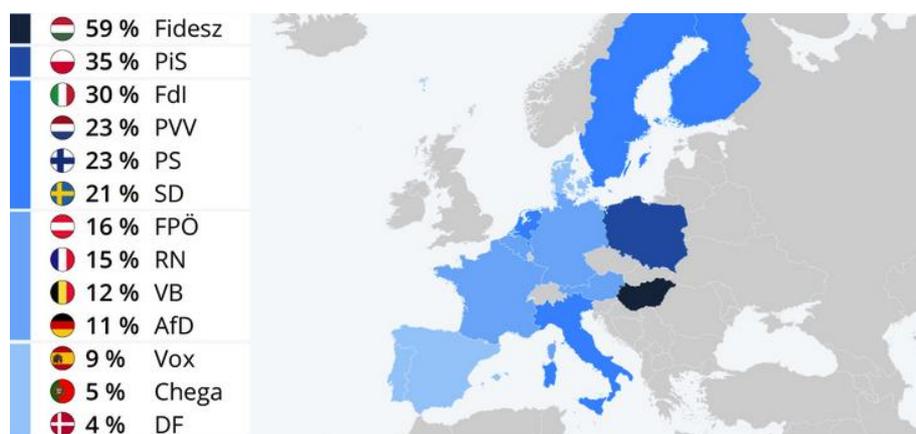
À l'échelle européenne, la montée en puissance des partis d'extrême droite se retrouve aussi dans les résultats des dernières élections (2019-2024)¹². Parmi les huit groupes politiques actuels composant le Parlement européen, l'extrême droite gagne en importance. Par exemple, Identité et démocratie (ID, ancien groupe « Europe des nations et des libertés »), présidé par l'italien Marco Zanni, occupe une place de plus en plus prépondérante au Parlement, avec des idéologies populistes qui défendent l'ultranationalisme, le conservatisme, l'euroscpticisme, l'identitarisme, voire l'opposition à l'immigration, entre autres. Sur un total de 751 sièges au Parlement, le parti ID a accru son nombre de député·es (Motsch, 2019), passant de 36 sièges

¹² <https://www.europarl.europa.eu/election-results-2019/fr/resultats-des-elections/2019-2024/>

lors des élections de 2014-2019 à 73 pour la période de 2019-2024. Ce parti est représenté dans dix États membres de l'Union européenne, avec une surreprésentation notable dans trois pays principaux : l'Italie (24), la France (18) et l'Allemagne (10)¹³. Cependant, le groupe ID n'est pas le seul représentant des idéologies d'extrême droite, qui trouve également des sympathisant·es au sein du groupe parlementaire Conservateurs et réformistes européens (CRE). Ce groupe, coprésidé par l'italien Raffaele Fitto et le polonais Ryszard Legutko, est constitué de trois partis européens : le Mouvement politique chrétien européen (MPCE), l'Alliance libre européenne (ALE) et le Parti de Conservateur et réformiste européen (ECR¹⁴). Composé de 62 député·es, le groupe CRE représente des partis nationalistes qui soutiennent des politiques conservatrices, s'opposent à l'immigration et, dans certains cas, adoptent ouvertement des positions racistes et xénophobes.

Figure 1

L'extrême droite en Europe : part des sièges occupés par le principal parti d'extrême droite s'appuyant sur un nationalisme et un conservatisme social au parlement national



Note : Carte tirée du site Statista, en date du 23 novembre 2023, ayant comme source les parlements respectifs, YouTrend et les recherches Statista. Disponible sur le site¹⁵

La montée en puissance des idéologies d'extrême droite a été favorisée par l'utilisation croissante des plateformes numériques en tant qu'instruments d'agitation sociale et de diffusion d'actions et de discours politiques (Caiani, et al., 2012).

¹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_europ%C3%A9ennes_de_2019#

¹⁴ L'acronyme est utilisé dans sa version anglaise *European Conservatives and Reformists Party*.

¹⁵ <https://fr.statista.com/infographie/17834/resultats-partis-extreme-droite-en-europe-part-des-sieges-au-parlement/>

En France, Benveniste et Pingaud (2016) se penchent également sur ces stratégies d'utilisation des réseaux sociaux par les partis politiques d'extrême droite. Leur étude ethnographique met en lumière la manière dont des partis comme le Rassemblement national exploitent le numérique pour diffuser un discours politique axé sur l'altérité, mettant en avant l'identité nationale française en opposition à l'immigration, notamment à l'égard de la communauté musulmane.

Parmi la jeunesse française, le groupe identitaire « Argos – Jeunesse alternative », issu d'une réorganisation du groupe précédent « Génération identitaire », représente une coalition politique de jeunes français·es d'extrême droite orientée principalement sur les questions identitaires. Ce discours reflète un style populiste-nationaliste visant à réveiller l'identité nationaliste et à mobiliser la jeunesse, une stratégie utilisée dans les discours de l'extrême droite mise en évidence par Fârté (2019). Leur manifeste, consultable sur leur plateforme en ligne¹⁶, s'adresse spécifiquement à la jeunesse française, blanche et hétérosexuelle, qui se dit « discriminée ». Il se fonde sur des réflexions telles que : « le privilège blanc, la supposée transphobie, l'écriture inclusive, les réunions non mixtes à l'université ou le « mansplaining » ; « Ce bourrage de crâne, on l'a tous vécu. Et si tu as le malheur de protester, tu passes pour un anormal, un marginal – tu subis les accusations et l'ostracisme ». L'appel à l'action du manifeste repose sur la nécessité pour la majorité de briser le silence et de se mobiliser, de se rassembler pour contrer ce qu'ils perçoivent comme une « offensive antifrançais, antieuropéenne et antiblanche » de la part de leurs « ennemis ». Face à cette situation, ils estiment que l'engagement politique et communautaire constitue le seul recours. De plus, l'un de leurs principes fondamentaux se résume par la devise « un pour tous et tous pour un », incitant les jeunes socialement marginalisé·es à rejoindre leur groupe, leur offrant ainsi l'opportunité d'appartenir à une communauté où ils/elles ne se sentiraient pas exclu·es.

3. Cyberhaine : les enjeux de sa définition

En dépit des mesures législatives existantes visant à contrer la prolifération de la haine en ligne, sa persistance semble en partie attribuable à l'absence de définition universellement acceptable de la notion de « cyberhaine » (Demaske, 2023 ; Longh & Vernet, 2023 ; MacAvaney et al., 2019 ; Windisch et al., 2022). Cette lacune conceptuelle a pour conséquence que de nombreuses études recourent fréquemment à des termes voisins tels que le cyberharcèlement (*cyberbullying*), pour décrire les actes de violence et d'agression en ligne (Fulantelli et al.,

¹⁶ <https://argosfrance.org/notre-mouvement/manifeste/>

2022). Cependant, des nuances existent empêchant de les considérer comme des synonymes (Blaya, 2019), et ce chevauchement entre cyberhaine et cyberharcèlement entrave leur étude dans le cadre de recherches empiriques (Fulantelli et al., 2022 ; Peter & Petermann, 2018 ; Tokunaga, 2010).

À ce sujet, Fulantelli et al. (2022) explorent la question de la cyberhaine et du cyberharcèlement en adoptant une approche multidisciplinaire des sciences sociales, notamment la sociologie de la jeunesse, la communication médiatique et la psychologie sociale. À travers leur revue systématique, ces auteur·rices visent à examiner les facteurs communs et divergents des concepts de cyberharcèlement (ou cyberintimidation) et de cyberhaine, du point de vue des prédicteurs et des conséquences, telles qu'observées dans les études empiriques publiées jusqu'en 2021 et portant sur la population adolescente. Les chercheur·ses ont tout d'abord constaté que le thème de la cyberhaine est moins étudié que celui du cyberharcèlement : sur les 24 articles sélectionnés, 19 articles font référence au cyberharcèlement, et seulement 5 à la cyberhaine.

Parmi les prédicteurs communs à la cyberhaine et au cyberharcèlement chez les adolescent·es, Fulantelli et al. (2022) ont identifié cinq éléments clés :

- (1) l'importance de la relation parent-enfant pour réduire le risque de cyberagression ;
- (2) les concepts liés à la sexualité comme prédicteurs de deux phénomènes ;
- (3) le rôle protecteur des familles contre le cyberharcèlement et les attaques de cyberhaine, à condition que les parents offrent une médiation instructive, la médiation parentale restrictive produisant l'effet inverse ;
- (4) le rôle des relations amicales de bonne qualité comme moyen de dissuasion contre le cyberharcèlement et les attaques de cyberhaine ;
- (5) l'impact du cyberharcèlement et de la cyberhaine sur les émotions des adolescent·es ainsi que les conséquences sur leur bien-être, qui se manifestent principalement sous forme de symptômes dépressifs, somatiques, de stress post-traumatique et de détresse psychologique. (p. 18)

Les chercheur·ses ont également identifié cinq prédicteurs différents entre la cyberhaine et le cyberharcèlement :

- (1) les problèmes d'adaptation et les idées suicidaires, que l'on retrouve dans les études sur le cyberharcèlement mais pas dans celles sur la cyberhaine ;
- (2) les caractéristiques individuelles et personnelles, souvent liées à l'appartenance physique (obésité, surpoids,

handicap), comme prédicteurs pour le cyberharcèlement uniquement ; (3) le sexe comme prédicteur de victimisation par cyberharcèlement, alors qu'il ne semble pas être un prédicteur d'exposition et de victimation par cyberhaine ; (4) l'absence de frontière bien définie entre le cyberharcèlement et la cyberhaine en ce qui concerne la race/l'ethnicité, le contexte culturel, la langue parlée à la maison (considérée ici comme indicateur de l'ethnicité) ; (5) l'impact de l'estime de soi, de l'empathie et des niveaux élevés d'agression relationnelle sur le cyberharcèlement, même si cette question n'a pas été suffisamment analysée dans la littérature sur la cyberhaine. (p. 18)

Pour expliquer la faible présence du thème du suicide dans la littérature dédiée à la cyberhaine, Fulantelli et al. (2022) suggèrent que cette forme d'agression, ciblant un groupe entier, pourrait être moins propice à susciter des intentions suicidaires chez les individus cibles. Cette notion souligne que les discours haineux en ligne s'adressent à un groupe dans son ensemble, sans nécessairement cibler une personne particulière, une conclusion à laquelle sont également parvenus Windish et al. (2022) dans le cadre de leur revue systématique axée sur les discours haineux en ligne et la cyberhaine. Toutefois, cette interprétation est contestée dans la littérature, certain·es chercheur·ses considérant la cyberhaine comme une forme d'agression à la fois dirigée contre une collectivité et une personne spécifique (Bakalis, 2018 ; Bedrosova et al., 2022 ; Blaya, 2019 ; Hawdon et al., 2017).

En ce qui concerne l'impact des expériences de cyberhaine sur l'estime de soi des victimes, Blaya (2019) souligne que ces dernières éprouvent des émotions telles que la tristesse, la honte, la peur ou encore l'envie de s'isoler socialement, étant donné que ces agressions touchent directement à l'identité de la personne. En outre, la chercheuse révèle que les conséquences émotionnelles ne se limitent pas aux victimes directes, mais s'étendent également aux jeunes exposé·es aux contenus haineux en ligne, même s'ils/elles ne sont pas directement visé·es par ces discours. Par ailleurs, dans la conclusion de leur revue systématique, Fulantelli et al. (2022) soulignent que les articles initialement sélectionnés n'offraient qu'une vision partielle de la cyberhaine et du cyberharcèlement en termes de facteurs prédictifs et de conséquences. Pour pallier ce manque, ils ont jugé nécessaire d'enrichir les descriptions proposées en s'appuyant sur des sources complémentaires. Il convient de noter que la proposition de définition de la cyberhaine formulée par Blaya (2019) n'a pas été retenue, bien qu'elle aurait pu apporter des informations complémentaires sur les particularités de la cyberhaine par rapport à celles du cyberharcèlement. La chercheuse définit la cyberhaine comme suit :

Tout propos haineux, discriminant ou dégradant, visant à humilier, insulter, ridiculiser voire déshumaniser une personne ou un groupe de personnes, à susciter des sentiments de haine ou de rejet à l'encontre de ces personnes, sur des bases d'appartenance ethnique, « raciales », ou d'appartenance à une religion, ainsi que toute tentative d'inciter à la haine sur les mêmes critères, au moyen d'Internet ou de tout autre moyen électronique de communication (...) ces messages pouvant être publics ou privés, intentionnels ou non. (p. 42)

Blaya (2019) souligne que bien que le terme « cyberharcèlement » est employé couramment dans la littérature scientifique pour se référer à tout type de violence en ligne, celui-ci ne peut pas être utilisé pour définir la cyberhaine, qui peut quant à elle avoir un caractère ponctuel. Face à cette interprétation, d'autres études relèvent que lorsque les messages et discours haineux ont lieu dans le cyberspace, le critère de continuité dans le temps soulève des débats quant à la possibilité de réorienter ces actes d'agressions ponctuelles dans le domaine du harcèlement, faisant valoir la permanence des contenus une fois publiés en ligne. Pour Langos (2012), les actes commis en ligne redéfinissent la notion de répétition. Selon la chercheuse, un acte ponctuel peut être interprété comme récurrent lors de chaque nouvelle interaction avec les contenus publiés en ligne, ceux-ci restant accessibles et susceptibles d'être consultés de manière réitérée. Pour leur part, Alipan et al. (2015) expliquent que le téléchargement d'une photo sur Internet, en vue d'être partagée avec d'autres personnes, pourrait être interprété comme une répétition de l'action initiale.

Pour répondre à cet aspect, Blaya (2019) met l'accent sur les différences en matière de conséquences psychologiques, les agressions répétées et qui s'inscrivent dans le temps ayant plus d'impact sur l'état émotionnel de la victime :

Les victimes à répétition ont des perceptions plus négatives du climat de leur établissement scolaire et de la qualité de leurs interactions avec autrui que les victimes ponctuelles et elles ont significativement plus de risques de rencontrer des problèmes psychologiques et de devenir elles-mêmes agresseuses. (p. 26)

La possibilité que la cyberhaine puisse être comprise comme un acte à la fois intentionnel et non intentionnel est une autre caractéristique qui différencie la cyberhaine et le cyberharcèlement. Après leur revue systématique sur le *cyberbullying*, Peter et Petermann (2018) ont conclu que la répétition des agressions en ligne est étroitement liée à l'intention de

nuire. Ils soulignent que cette répétition des actes reflète généralement une intention malveillante de la part de l'agresseur·e. Cependant, cette idée ne fait pas l'unanimité parmi les chercheur·euses qui s'intéressent aux agressions répétitives en ligne. Citons par exemple Barlińska et al. (2013), qui considèrent que le cyberharcèlement peut également se produire de manière non intentionnelle lorsqu'il est commis en tant que phénomène de groupe dans lequel certain·es jeunes spectateur·rices sont involontairement impliqués dans l'intimidation.

Selon Peter et Petermann (2018), l'impact des actes de cyberhaine diffère de celui du cyberharcèlement, notamment en ce qui concerne leur impact individuel mais aussi communautaire. Les auteurs considèrent que l'un des traits caractéristiques du cyberharcèlement est le fait qu'ils visent une victime spécifique. Cependant, cette définition n'est pas une norme établie, car d'autres études (Alipan et al., 2015 ; Chaudhary & Kumar, 2015) utilisent le terme *cyberbullying* pour parler de comportements qui peuvent viser tant une personne qu'un groupe. Dans cette perspective, la recherche de Bedrosova et al. (2022) se sert de la distinction entre cyberintimidation, qui concerne des caractéristiques individuelles, et cyberhaine, liée elle à l'identité collective. Cette distinction souligne que bien que ces deux termes aient des points communs, ils méritent d'être étudiés séparément, en raison notamment des expériences de discriminations distinctes qu'ils entraînent :

La discrimination due à des caractéristiques individuelles est liée à la cyberintimidation, mais ne prédit pas la cyberhaine [alors que] la discrimination due aux caractéristiques d'appartenance à un groupe prédit la cyberhaine, et dans une moindre mesure la cyberintimidation. (p. 9)

Les auteurs tiennent également à préciser que les individus appartenant à une communauté minoritaire peuvent se révéler des victimes indirectes lorsqu'elles sont confrontées à des propos haineux diffusés en ligne ciblant leur groupe d'appartenance, car bien que ces propos ne leur soient pas directement destinés, c'est leur identité collective qui est ciblée.

La cible des discours haineux constitue un autre aspect variable identifié dans les différentes définitions de la cyberhaine. Certaines de ces définitions se limitent à des groupes spécifiques, comme celles de Blaya (2019), qui met en avant l'appartenance ethnique, « raciale », ou religieuse, tandis que d'autres définitions, comme celle proposée par Bakalis (2018), se réfèrent

aux « caractéristiques protégées » incluant une liste plus large : « la race, la religion, le genre/sexe, l'orientation sexuelle, le handicap et l'identité transgenre » (p. 2).

Pour sa part, Banaji et Baht (2022) adoptent une approche plus inclusive en incorporant une liste plus large de ce qu'ils qualifient d'« identité collective » : « la classe sociale, la caste, la race, la religion, l'ethnie, le genre, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la neurodiversité, l'âge, la langue, la taille et l'orientation politique » (p. 20). De plus, cette définition reconnaît la dimension intersectionnelle des identités, mettant en lumière la complexité des expériences des victimes situées à l'intersection de divers groupes minoritaires. En effet, la prise en compte de l'imbrication du genre avec d'autres rapports sociaux de pouvoir s'avère importante pour mieux comprendre les expériences d'implication dans la cyberhaine des personnes ou groupes de personnes concernés. Une revue détaillée de la littérature sera présentée dans le chapitre suivant à ce sujet.

Dans leur étude, Banaji et Bhat (2022) ont développé une typologie exhaustive visant à classifier les différentes manifestations de contenus haineux diffusés en ligne. Cette typologie, présentée en détail dans le tableau 1 ci-dessous, propose une structure analytique permettant de saisir la complexité et la diversité des discours de haine sur les plateformes numériques. Elle résulte d'une recherche collective impliquant l'analyse textuelle de plus de 3 000 publications répertoriées sur les réseaux sociaux. Cette étude s'appuie également sur des données provenant de 100 entretiens individuels, 20 groupes de discussion et 15 entretiens avec des expert·es du domaine, représentant divers pays tels que le Brésil, l'Inde, le Myanmar et le Royaume-Uni.

Tableau 1

Typologie de la haine dans les médias sociaux (Banaji & Bhat, 2022)

Types de contenus haineux	Description
Contenu raciste	Y compris, mais sans s'y limiter, le dénigrement anti-Noirs, anti-asiatiques, anti-indigènes, antisémites, islamophobes, anti-Dalits et castéistes, la désinformation, les fausses informations, les stéréotypes, les insultes (souvent déguisées en plaisanteries ou en question), le dénigrement direct et personnalisé (parfois déguisé en engagement intellectuel ou en fausses louanges), les menaces et les images fixes ou animées de meurtres et de lynchages (p. 21).
Contenu sexiste et misogynne	Contenu souvent destiné à un sous-ensemble de femmes sur la base d'une identité sexuelle, de caste, raciale ou religieuse, y compris, mais s'y limiter, la désinformation sexiste, la désinformation, les blagues, les blagues sur le viol, les blagues sur la violence sexuelle, les menaces, la pornographie, l'objectivation, le dénigrement des femmes, la culpabilisation des victimes, le dénigrement personnalisé, le dénigrement du corps, le dénigrement indirect du groupe (parfois déguisé en « mansplaining » ou en défi « intellectuel » apparent), les édits religieux patriarcaux, les images privées rendues publiques, les images transformées et les contrefaçons profondes (p. 21).
Contenu xénophobe et anti-immigration	Y compris, mais s'y limiter, des commentaires dénigrants, voire génocidaires, sur les guerres, les pertes subies pendant les guerres, la supériorité de certaines nations, races et ethnies sur d'autres, des insultes, des blagues, des images fixes et animées transformées contenant de la désinformation, l'incitation à la violence contre les réfugiés et les demandeurs d'asile, le blâme des victimes et des images de personnes mourantes ou décédées (p. 21).

Contenu homophobe, transphobe et biphobe	Y compris, mais sans s’y limiter, des commentaires dénigrants ou génocidaires sur tous les membres de ces groupes, des stéréotypes dénigrants, des insultes, des informations erronées et de la désinformation, des images transformées, affichant ce que l’on suppose être des positions sexuelles dégradantes, la honte du corps, la honte du sexe, la transmisogynie, les allégations d’être des prédateurs, les fausses associations avec la pédophilie, ainsi que les menaces directes et indirectes de violence, de viol et de mort (p. 21).
Contenu classiste	Y compris, mais sans s’y limiter, les commentaires dénigrants, les étiquettes classistes, les insultes, les associations de caractéristiques religieuses, ethniques, raciales ou de caste avec des milieux particuliers, le snobisme ouvert ou déguisé et le dénigrement des goûts de la classe ouvrière.
L’anti-graisse et la honte du corps¹⁷	Se produisent souvent à l’intersection d’un autre aspect de l’identité tel que le genre, la race ou l’orientation sexuelle (p. 21).
L’âgisme	Contenu qui vise parfois les personnes âgées, mais principalement les « adolescents » et les « jeunes », y compris le dénigrement intellectuel, les insultes, les stéréotypes dévalorisants, la généralisation à partir d’incidents de désordre public, et les abus directs et personnalisés.
L’ablisme	Il s’agit d’insultes désobligeantes sur des troubles mentaux particuliers, désinformation sur les maladies de longue durée, les troubles physiques, les handicaps et les difficultés d’apprentissage, suspicion à l’égard des affirmations sur la neurodiversité et le handicap, images transformées ciblant des groupes particuliers (parfois à l’intersection d’un autre aspect de l’identité), menaces, insultes, dénigrement et commentaires génocidaires (p. 22).

Note. La typologie proposée par les auteurs couvre davantage de types de contenus haineux, mais nous avons décidé de ne présenter que ceux en rapport avec notre sujet d’étude. Pour plus d’informations, vous pouvez consulter leur ouvrage « Social Media and Hate » accessible en ligne : <https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/52789/1/9781000553475.pdf>

¹⁷ Expression anglaise pour désigner ce qui, dans le contexte francophone, est dénommé grossophobie.

Dans le chapitre suivant, nous exposons les résultats prééminents des études identifiées dans la littérature scientifique traitant la question de l'exposition et la victimation par cyberhaine, en mettant particulièrement l'accent sur la jeune population. Ce segment de la revue analysera en détail les résultats rapportés par les auteurs et chercheuses, mettant en évidence la nature intersectionnelle des haines en ligne.

CHAPITRE II. EXPÉRIENCES D'IMPLICATION DANS LA CYBERHAINE : EXPOSITION ET VICTIMATION

1. Exposition à la haine en ligne

Depuis plus d'une décennie, l'exposition aux contenus haineux en ligne chez les jeunes est considérée comme un risque en augmentation, les questions de race, d'ethnie et de religion étant celles qui ressortent les plus souvent (Blaya, 2019).

L'exposition à la haine en ligne englobe toute confrontation, qu'elle soit intentionnelle ou fortuite, avec les formes d'expression en ligne véhiculant ou incitant au rejet, à la discrimination, à la haine voire à la violence à l'égard d'individus ou de groupes appartenant à des minorités sociales, que ce soit sur le web ou à travers d'autres dispositifs technologiques de communication (Blaya, 2019). Parmi les critères d'appartenance, réels ou supposés, visés par les contenus et discours haineux en ligne, on retrouve notamment « la race, la couleur, la langue, la religion, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, l'âge, le handicap, le sexe, l'identité de genre et l'orientation sexuelle » (Conseil de l'Europe, 2022, p.7). Ces expressions de haine peuvent être générées par les utilisateur·rices elles/eux-mêmes ou diffusées par des groupes organisés, voire relayées par différents médias, notamment dans le cadre de campagnes politiques spécifiques (Smahel et al., 2020).

Hawdon et al. (2017), à partir d'un échantillon international Finlande, Allemagne, Royaume-Uni et Etats-Unis, ont cherché à identifier des profils prédictifs d'exposition à la cyberhaine chez la population adolescente et jeune adulte âgée de 15 à 30 ans. Les auteurs ont révélé qu'au moins trois individus sur dix ont été confronté·es à des messages et commentaires haineux en ligne, avec un taux d'exposition plus élevé observé dans la population américaine (53 %) et plus faible en Allemagne (31 %). Ces disparités d'exposition entre les pays pourraient être attribuées à des différences de tolérance et de régulation de la liberté d'expression (Blaya, 2019). En effet, alors qu'en Allemagne, les discours haineux en ligne sont soumis à une régulation stricte, aux États-Unis, par le biais de l'Amendement 1 de la Constitution, le principe de liberté d'expression est largement toléré, même à l'égard de propos racistes.

Pour sa part, le rapport de Smahel et al. (2020) repose sur les résultats de recherches empiriques menées dans 19 pays européens¹⁸ en 2017, centrées sur les jeunes internautes âgé·es de 9 à 17

¹⁸ Belgique, Croatie, République tchèque, Estonie, Finlande, Allemagne, France, Italie, Lituanie, Malte, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Serbe, Slovaquie, Espagne et Suisse.

ans. Parmi les divers contenus préjudiciables auxquels les jeunes sont exposé·es, les auteur·rices se penchent particulièrement sur six catégories : les comportements d'auto-mutilation, les incitations au suicide, les pressions pour atteindre une minceur excessive, les discours de haine visant des groupes ou des individus, les contenus associés à la consommation de drogues, ainsi que les images sanglantes ou violentes. Parmi ces différentes formes de contenus indésirables auxquels les jeunes sont susceptibles d'être confrontés en ligne, les résultats mettent en évidence une prédominance d'exposition à des contenus à caractère haineux, avec un taux moyen d'exposition de 17%. Le pourcentage de jeunes ayant été confronté·es à des messages haineux « au moins une fois par mois ou plus souvent » varie d'un pays à l'autre, oscillant entre 4 % en Allemagne et 48 % au Portugal. En France, la moyenne d'exposition s'établit à 23 %, affectant particulièrement les jeunes de 14 à 16 ans.

Cette constatation a été récemment corroborée par l'enquête menée par De Gasperis et al. (2023¹⁹). Axée sur la population adolescente âgée de 13 à 18 ans résidant en Espagne, cette étude a mis en lumière que les messages discriminatoires les plus fréquemment rencontrés par les adolescent·es en ligne sont ceux à connotation raciste et xénophobe, les principaux groupes ciblés étant les personnes afrodescendantes, d'origine marocaine et les Roms. Cette étude a également souligné une exposition élevée à des discours haineux visant les immigrants, les personnes en situation de handicap, ainsi qu'à des contenus misogynes et sexistes, mettant en exergue l'importance du format vidéo dans la propagation de ces contenus haineux.

Parmi les facteurs prédictifs de l'exposition à la cyberhaine, on trouve la fréquence de connexion en ligne. Une étude menée par Ybarra et al. (2011) entre 2006 et 2008 portant sur des jeunes américain·es âgé·es de 10 à 15 ans a confirmé cette corrélation. Des résultats similaires sont observés au sein de la population adolescente française, selon les constatations de Blaya (2019). Elles indiquent que les jeunes les plus exposé·es ne se limitent pas à celles et ceux qui utilisent le numérique de manière quotidienne à un rythme mesuré, mais englobent également les jeunes très actif·ves. Ces dernier·es se caractérisent par l'usage de plus de trois activités différentes en ligne, l'utilisation de messageries instantanées, une présence sur plusieurs réseaux sociaux, ainsi qu'une participation dans des forums de discussion (Blaya, 2019).

¹⁹ Cette enquête a été développée par l'organisation non gouvernementale Accem, dans le cadre du projet SINRACXEN (Programme de sensibilisation au racisme, à la xénophobie et à d'autres formes d'intolérance).

En ce qui concerne les différences de sexe, dans la plupart des pays européens les résultats ne révèlent pratiquement aucune différence d'exposition à la cyberhaine entre les filles et les garçons (Smahel et al., 2020). Seule la Pologne montre des disparités significatives, révélant un niveau d'exposition plus élevé chez les filles, où plus de la moitié d'entre elles ont déclaré avoir vu des contenus haineux en ligne au moins une fois par mois ou plus fréquemment (53%), un risque d'exposition de 10% plus élevé que chez les garçons (43%).

La corrélation entre le sexe et l'exposition à la cyberhaine a été constatée de manière nuancée dans l'échantillon américain de l'étude de Hawdon et al. (2017). Ces auteurs ont révélé qu'au sein de cet échantillon, les hommes ont environ 6 % de probabilité d'être plus exposés que les femmes. Bien que la propension d'exposition soit également plus élevée pour les hommes dans les échantillons des autres pays intégrés dans l'étude, cette association n'est pas statistiquement significative, ce qui est conforme aux résultats de la revue systématique de Fulantelli et al. (2022) où les auteur·es soulignent que le sexe ne semble pas être un prédicteur d'exposition à la cyberhaine.

Cette propension accrue à l'exposition à la cyberhaine chez les hommes a également été soulignée au sein de la jeunesse française (Blaya, 2019), où les garçons de moins de 18 ans ont déclaré avoir vu plus souvent des messages et commentaires haineux en ligne que les filles. Il convient de noter que ces jeunes hommes sont plus enclins à chercher « des sites potentiellement dangereux ou susceptibles de les affecter négativement » (p. 76). La corrélation significative entre la visite de sites dangereux et l'exposition à la cyberhaine a également été constaté dans l'étude de Hawdon et al. (2017).

Outre la fréquentation assidue de sites à risque, Bedrosova et al. (2022) ont identifié deux autres comportements en ligne corrélés à l'exposition à la cyberhaine chez les adolescent·es : les visites de plateformes en ligne dédiées à la diffusion de discours haineux, et l'adhésion à des communautés virtuelles qui propagent la haine envers les minorités.

1.1. La spécificité des jeux en ligne

Parmi les différents espaces numériques propices à l'exposition à la cyberhaine, la littérature scientifique identifie les jeux en ligne comme des environnements riches en contenus haineux et favorisant la diffusion de stéréotypes racistes (Daniels & Lalone, 2012 ; Gray, 2012 ; Hidayat et al., 2022 ; Leonard, 2003 ; Nakamura, 2008 ; 2014 ; Smahel et al., 2020).

En parcourant la littérature plus en profondeur, nous avons constaté que les jeux en ligne représentent des environnements qui mettent en évidence la légitimité des rapports sociaux de

pouvoir. À ce sujet, l'examen narratif de Leonard (2003) souligne la place centrale de la race dans la narration et la présence de stéréotypes liés à la race dans le développement des personnages de jeux vidéo. Selon le chercheur, ces stéréotypes racistes semblent être considérés comme acceptables, justifiés par le caractère fantastique et virtuel de ces représentations. Voici quelques exemples de représentations stéréotypées identifiées par le chercheur :

Des trafiquants de drogue cubains dans *Vice City*, des rappeurs noirs musclés et violents dans *Def Jam Vendetta*, et des terroristes arabes dans presque tous les jeux de guerre... un gigantesque boxeur portant une coupe afro, qui est plus doué pour dire des bêtises que pour se battre... des Asiatiques spécialistes des arts martiaux parlant mal l'anglais.
(p. 2-3)

Cette tolérance envers les discours racialisés et racistes au sein des jeux vidéo a également été soulignée par la revue narrative de Nakamura (2014). Dans une perspective sociologique critique, la chercheuse met en lumière le fait que les jeux vidéo possèdent leurs propres normes, qui autorisent l'usage de discours racialisés et racistes. Cependant, ces discours demeureraient confinés à ce « cercle magique » sans être transposables dans la vie hors ligne. Dans son chapitre, Nakamura (2014) fait référence à l'étude d'Everett et Watkins (2008), dans laquelle les auteurs ont analysé les discussions en ligne des joueur·euses du jeu vidéo « Grand Theft Auto » et ont constaté que plusieurs d'entre elleux appartenant au groupe social majoritaire hésitent à critiquer le racisme, le sexisme ou l'homophobie présents dans leurs jeux préférés, donnant des réponses « allant du racisme flagrant à la tolérance raciale ou à l'inclusion » (p. 84).

Pour leur part, les sociologues américaines Daniels et Lalone (2012) se sont penchés spécifiquement sur les manifestations de racisme perpétrées par des suprémacistes blancs dans les jeux vidéo. Les auteurs soulignent que la culture blanche dominante manifeste un « daltonisme » face au racisme dans les jeux vidéo, considérant ce sujet comme non pertinent. De surcroît, les suprémacistes blancs estiment que les accusations de racisme dans les jeux vidéo émanent exclusivement de personnes dépourvues d'humour ou jugées excessivement sérieuses.

Blaya (2019) identifie la dissimulation de propos racistes ou xénophobes sous « le masque de l'humour » comme une pratique particulièrement pernicieuse. Elle souligne que cette banalisation demeure toujours « malveillante et destructrice » (p. 9), cachant également des actes d'agression et de violence symbolique.

1.2. La propagation de la haine par des groupes organisés

La littérature scientifique met en évidence les possibilités qu'offrent les médias sociaux en tant que canaux de diffusion de propos haineux.

À l'aide de la technique de l'échantillonnage raisonné, Gersteferd et al. (2003) ont analysé les discours haineux de nombreux sites web extrémistes gérés par des groupes organisés ou par des individus sans affiliation apparente. Parmi les stratégies de diffusion de contenus haineux, la plupart des sites référençaient d'autres sites extrémistes, y compris des sites internationaux, augmentant ainsi leur portée médiatique. Trois des dix sites web analysés faisaient référence à des ouvrages suprémacistes classiques et près de la moitié utilisaient des contenus multimédias pour promouvoir les idéologies de la suprématie blanche, notamment via l'accès à des jeux vidéo ou le téléchargement de musiques, vidéos, et autres contenus audio tels que des sermons et des discours très stéréotypés. Certains sites comportaient même « une sorte de "page pour enfants", généralement destinée aux plus jeunes et contenant des messages d'autres enfants, des jeux, de la musique et des leçons "d'histoire", ou même des sites contenant des programmes d'enseignement à domicile » (p. 35).

L'utilisation de contenus multimédias a également été analysée par Schafer et al. (2014) dans leur étude du discours des utilisateur·rices actif·ves des sites web « Stormfront.org » et « Creator.org », qui représentent des idéologies suprématistes blanches. Ces sites offrent un espace virtuel public pour attirer et recruter des partisans. Certains sujets de discussion donnaient accès à des liens directs vers des informations trafiquées pour corroborer leurs discours. Certains sites web renvoyaient vers des films sur la plateforme Youtube « montrant des Afro-Américains se comportant d'une manière qualifiée de déviante ou parlant d'un prétendu "génocide blanc" » (p. 191).

La jeunesse représente une cible pertinente pour la propagande raciste et l'incitation à la haine (Blaya, 2019 ; Tynes et al., 2004). Selon Blaya (2019), le processus de radicalisation et de manipulation idéologique des jeunes émerge de la croisée d'une démarche individuelle chez des jeunes vulnérables et d'une opposition aux structures politiques et aux inégalités sociales de leur société. La chercheuse avance que les recruteur·es exploitent principalement la fragilité psychologique des jeunes en raison du « manque de reconnaissance, aux difficultés familiales, au besoin de donner un sens à leur vie, à la recherche de statut [et] à leur opposition à la société dans laquelle ils vivent » (p. 66). Parmi les stratégies de recrutement employées, la référence à la musique occupe une place significative, avec un recrutement pouvant s'étendre ensuite lors

de rassemblements sous forme de concerts. Cependant, la musique n'est pas la seule stratégie employée pour attirer les jeunes. Blaya (2019) souligne que l'endoctrinement peut également se produire via des mouvements politiques, où les jeunes sont redirigé·es vers des sites riches en contenus haineux par le biais de liens. Elle mentionne également que les jeunes peuvent être exposé·es à ces contenus par l'intermédiaire de liens envoyés par leur cercle d'ami·es, ou simplement de manière fortuite en naviguant sur le web.

La littérature scientifique axée sur la diffusion de la haine en ligne révèle l'existence de plusieurs sites fréquemment visités et bien connus par les internautes francophones. L'étude de Froio (2017) identifie 77 sites et 235 liens qui jouissent d'une visibilité en ligne, promouvant des visions nativistes et ethnocentristes, marquées par une combinaison de nationalisme et de xénophobie, et qui étaient régulièrement consultés en 2016. Parmi ces sites à forte fréquentation, on retrouve « Égalité et Réconciliation²⁰ », « Riposte Laïque²¹ », « Étudiants de Toulouse Catholique²² », et le site « Front National » (actuel Rassemblement National²³).

Se penchant plus spécifiquement sur la population adolescente, l'étude de Pruneau (2014) menée sur les réseaux de groupes d'extrême droite sur Facebook révèle que « Jeunesses Nationalistes », « Groupe Union Défense » et « Génération Identitaire²⁴ » sont les groupuscules les plus répandus parmi les jeunes français·es. En outre, le site web « Fdesouche²⁵ » et la plateforme « Génération nation²⁶ » (affiliée au parti politique français Rassemblement national) ont été identifiés par Blaya (2019) comme les sites d'idéologie d'extrême droite les plus connus chez la population adolescente en France.

2. Les victimes de cyberhaine

L'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication offre des avantages et des opportunités considérables, mais peut également avoir un impact négatif sur les utilisateur·rices, qui risquent d'être impliqué·es en tant que victimes de messages et commentaires haineux.

²⁰ <https://www.egaliteetreconciliation.fr/>

²¹ <https://ripostelaique.com/>

²² <https://www.etudiants-toulouse.catholiques.fr/>

²³ <https://rassemblementnational.fr/>

²⁴ De ces trois groupes identifiés, un seul est actuellement actif : Union Défense, autodissout en 2017 puis réactivé en 2022. Quant aux deux autres, le groupuscule Jeunesse Nationaliste a été dissout en 2014 et celui de Génération Identitaire en 2021.

²⁵ <https://www.fdesouche.com/>

²⁶ Actuellement le site n'est plus actif. Le groupe Génération nation a été rebaptisé Rassemblement national de la jeunesse et dispose d'une page sur Facebook.

La revue systématique récemment menée par Fulantelli et al. (2022) met en lumière un manque de consensus dans les conclusions des études empiriques traitant des expériences de victimation en ligne au sein de la jeune population. En ce qui concerne l'influence de l'âge, les auteur·rices notent, à la suite de leurs analyses, que cette variable semble expliquer la prévalence des expériences de cybervictimation, bien que les résultats ne soient pas unanimes. Certaines études indiquent une augmentation de la fréquence de la victimation avec l'âge, tandis que d'autres signalent un pic de victimation à l'âge de 14 ans, suivi d'une diminution significative aux âges plus avancés. De plus, certaines recherches suggèrent que l'âge, lorsqu'il est associé au sexe, peut également constituer un prédicteur de cybervictimation, les filles plus âgées étant potentiellement plus exposées en ligne que les garçons plus âgés. Cependant, cette différence ne semble pas être observée entre les filles et les garçons plus jeunes.

Le rôle de l'origine ethnique en tant que prédicteur de cybervictimation ne fait pas non plus consensus. Certaines études identifient un niveau de cybervictimation plus élevé chez les jeunes afro-américains par rapport à leurs homologues « blancs », tandis que d'autres n'observent pas de différences significatives en termes de race ou d'origine ethnique.

Plus spécifiquement, dans le cadre européen, le rapport d'études de Smahel et al. (2020) révèle que plus de deux jeunes sur dix déclarent avoir été importuné·es en ligne. En ce qui concerne la réception de messages blessants ou méchants en ligne (sans différencier la nature du contenu reçu), comme mentionné précédemment dans le premier chapitre, bien que dans la plupart des pays ne confirment pas de différences entre filles et garçons, les résultats de certains pays tels que la Pologne, la France et la Suisse révèlent des taux de victimation plus importants chez les filles. Il convient de noter qu'aucun pays n'a constaté un niveau de cybervictimation plus élevé chez les garçons. Cependant, il est important de tenir compte des spécificités de chaque type d'agression. Concernant spécifiquement les messages et les commentaires à caractère raciste, xénophobe ou antisémite, les résultats pour la France²⁷ montrent une inversion du profil des victimes, les garçons déclarant avoir reçu plus de messages et commentaires haineux à ce sujet que les filles.

Pour sa part, Fulantelli et al. (2022) constatent que le sexe constitue un facteur prédictif du cyberharcèlement, mais il ne semble toutefois pas jouer un rôle prédictif dans la victimation par

²⁷ Dans le cadre de l'enquête menée par le réseau multinational EU Kids Online, il convient de noter que le rapport se limite à intégrer les données relatives aux expériences de victimation par cyberhaine spécifiquement pour la France. Par conséquent, aucune comparaison de ces données avec celles des autres pays participants n'est présentée.

cyberhaine. Aucune des études recensées dans le cadre de leur revue systématique n'a rapporté une association significative à cet égard. Un seul article a abordé le sujet, en notant que les contenus haineux auxquels les jeunes étaient principalement exposés ciblaient essentiellement des aspects tels que l'ethnicité, la nationalité et l'appartenance religieuse. Les auteur·rices soulignent le caractère « surprenant » de ce constat, étant donné que « le sexe est l'une des catégories ciblées par les auteurs de haine » (p. 17).

Dans cette perspective, Navarro (2016) qui a également relevé un manque de consensus lors de sa revue systématique sur le genre et le cyberharcèlement, met en avant l'idée que cette situation pourrait s'expliquer par l'analyse isolée de la catégorie sexe/genre, sans tenir compte de son interaction avec d'autres composantes identitaires.

À ce sujet, Scherr et Amrous (2017) démontrent comment les résultats concernant les différences de victimation selon le sexe peuvent varier en fonction de la manière dont les informations sont traitées. Dans le cadre de l'enquête sur les expériences de victimation hors ligne menée auprès de ménages en France métropolitaine, les auteurs fournissent une interprétation possible des différences observées dans les déclarations de victimation par sexe. Dans un premier temps, les auteurs constatent que, bien que les femmes se déclarent victimes de commentaires haineux en général, leurs déclarations quant aux commentaires insultants d'ordre raciste, antisémite ou xénophobe sont moins nombreuses que celles des hommes. En approfondissant cette observation, les auteurs ont remarqué que, parmi les commentaires reçus par les femmes, le thème du sexisme revenait de manière récurrente. Il semble donc que les femmes interrogées ont inclus des commentaires ayant des connotations à la fois racistes et sexistes dans la catégorie du sexisme, la composante raciste demeurant ainsi invisible. Dans un deuxième temps, afin d'analyser la distribution des données sans prendre en compte la dimension sexiste, les auteurs ont recodé les données en retirant la catégorie « sexisme ». Les résultats obtenus ont démontré que le pourcentage d'insultes racistes, antisémites et xénophobes chez les femmes se rapprochait cette fois considérablement de celui des hommes.

Dans la section suivante, nous proposons un tour d'horizon des études empiriques qui considèrent la nature multiple de la violence en ligne, autrement dit, l'intersectionnalité, et nous mettons en évidence les avantages que cette démarche offre non seulement à la communauté scientifique, mais également pour mettre en lumière les expériences de victimation des femmes et filles situées à l'intersection de divers groupes minoritaires.

3. L'intersectionnalité de la haine en ligne

Afin d'accorder une plus grande visibilité aux expériences de victimation des femmes et des filles situées à l'intersection des divers groupes minoritaires, la question de l'intersectionnalité émerge progressivement pour approfondir les expériences multiples et hétérogènes des victimes. Cette tendance se manifeste à travers l'essor de publications scientifiques sur le sujet au cours des dernières années.

Parmi les études empiriques consultées, certaines se focalisent davantage sur les discours haineux en ligne (Burnap & Williams, 2016 ; Fischer & Dahinden, 2016 ; Gatewood et al., 2019 ; Lähdesmäki & Saresma, 2014a ; Leonard, 2003 ; Scherr & Amrous, 2017), tandis que d'autres se concentrent sur les expériences spécifiques des victimes dans des contextes en ligne (Baril, 2018 ; Collin et al., 2022 ; Costello et al., 2016 ; Dunn, 2020 ; Felmlee et al., 2018 ; Gray, 2012 ; Jensen et al., 2022 ; Lawson, 2018 ; Rajani, 2022 ; Revillard, 2019 ; Sundén & Paasonen, 2018), et d'autres encore explorent les expériences de victimation hors ligne (Lépinard & Lieber, 2020 ; Mukkamala & Suyemoto, 2018 ; Williams & Tregidga, 2014). En outre, certaines études intègrent à la fois la victimation en ligne et hors ligne (Awan & Zempi, 2016 ; Banaji & Bhat, 2022), préconisant ainsi la nécessité de considérer le continuum entre ces deux contextes.

D'un point de vue intersectionnel, la recherche de Dunn (2020) destinée à examiner les expériences des femmes et des personnes LGBTQ+ face à la violence sexuelle et sexiste en ligne est pertinente, basée sur des échantillons représentatifs de 18 pays²⁸, dont la majorité sont des pays à revenu moyen ou faible. La chercheuse a constaté que « l'intersection des facteurs identitaires peut augmenter la probabilité qu'une femme soit la cible d'un discours de haine en ligne » (p. 16). Plus particulièrement, Dunn (2020) met en lumière trois résultats généraux quant aux profils cibles de cybervictimation :

Premièrement, les femmes, les transgenres et les personnes non conformes au genre présentant des facteurs d'inégalité croisés, telles que les femmes de couleur, les femmes LGBTQ+ et/ou les personnes handicapées, peuvent être confrontées à des niveaux plus élevés de harcèlement et d'abus en ligne que les femmes blanches, hétérosexuelles, cisgenres et/ou sans handicap. Deuxièmement, les femmes qui vivent des relations

²⁸ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne Arabie Saoudite, Argentine, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Équateur, Émirats arabes, États-Unis, France, Inde, Jordanie, Kenya et Tunisie.

intimes violentes sont susceptibles d'être victimes de violences en ligne de la part de leurs partenaires intimes. Troisièmement, les femmes occupant des postes à responsabilité, telles que les politiciennes, les défenseuses des droits de l'homme et les journalistes subissent des niveaux d'abus en ligne nettement plus élevés, en particulier si elles s'expriment sur des questions d'égalité ou sur des sujets traditionnellement dominés par les hommes. (p. 16)

L'étude de Rajani (2022) vient corroborer les constatations de Dunn (2020) sur ce dernier profil examiné. La chercheuse a conduit une étude qualitative d'approche intersectionnelle, impliquant neuf femmes issues de minorités²⁹ au Canada, toutes engagées dans l'activisme anti-violence en ligne. L'objectif était de comprendre leurs expériences de cybervictimation consécutives à leurs publications en ligne. La chercheuse a mis en lumière que les contenus de lutte et de revendication publiés en ligne par les femmes activistes servent aux agresseur·euses pour lancer des attaques anonymes, non pas en rapport avec le contenu publié, mais plutôt en lien avec leur identité ethnique et leur orientation sexuelle. Concernant ces attaques anonymes, des particularités ont été constatées dans les expériences des femmes en situation de handicap. La chercheuse expose le témoignage d'une femme en situation de handicap physique et visuel, mettant en relief que la crainte des menaces en ligne est accentuée par sa condition, en raison des contraintes physiques limitant sa capacité à quitter immédiatement son lieu de résidence.

L'imbrication de l'âge avec d'autres catégories identitaires a également été abordée par les sociologues Bessin, Hamel et Marry lors d'une table ronde publiée par Achin et al. (2009). Dans leurs interventions, les chercheur·euses insistent sur la nécessité de considérer la catégorie « âge » en articulation avec le sexe et la race, soulignant que le racisme et le sexisme ne prennent pas la même forme selon le genre. Marry partage ses observations issues de ses rencontres avec des jeunes et note que les discours des filles ne reflètent pas les mêmes expériences de racisme que ceux des garçons. En relatant les témoignages d'adolescent·es issu·es de minorités, la sociologue met en évidence une disparité : si « les garçons sont sujets à un harcèlement policier quasi quotidien, les filles sont plutôt assignées au statut d'objet sexuel » (2009, p. 97).

²⁹ Les femmes enquêtées « se sont identifiées comme des femmes noires, sud-asiatiques, musulmanes, arabes, à moitié chinoises ou indigènes. Certaines d'entre elles se sont également déclarées homosexuelles, et l'une d'entre elles s'est identifiée comme étant handicapée physiquement et visuellement » (p. 227).

Gatewood et al. (2019) ont mené une étude portant sur les discours haineux présents sur le réseau Twitter en France. Dans ce cadre, les auteur·rices ont analysé différentes catégories de discours haineux publié en ligne, notamment liés à l'origine ethnique et raciale, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion et le handicap. Leurs résultats mettent en évidence l'entrecroisement entre les divers types de discours haineux en ligne, notamment les discours misogynes, anti-LGBTQIA+ et anti-Arabs et Musulmans. Plus précisément, l'étude révèle que les contenus misogynes s'inscrivent particulièrement dans le temps, avec environ 200 000 publications chaque semaine, souvent accompagnées de discours haineux dirigés vers la population arabe (56 %).

La question de l'appartenance religieuse demeure un sujet récurrent dans les études portant sur les expériences complexes des femmes et des filles confrontées à des propos haineux en ligne. Un exemple significatif de cette réalité est fourni par l'étude d'Awan et Zempi (2016), qui combine une analyse des discours haineux sur Twitter et des entretiens avec des femmes musulmanes portant le voile et ayant été victimes d'hostilité religieuse en Angleterre. Les résultats de cette étude confirment le risque pour les femmes musulmanes à subir des expériences négatives en ligne, principalement en raison des possibilités offertes par les réseaux sociaux de rendre visible leur appartenance religieuse, que ce soit à travers leur « nom, leur photo de profil, de commentaires indiquant leur affiliation à l'islam [ou encore] leurs vêtements » (p. 3). Les auteurs soulignent que la visibilité de l'appartenance religieuse est particulièrement manifeste pour les femmes de confession musulmane « qui portent le *hijab* ou le *niqab* » (p. 3). De même, Banaji et Bhat (2022) remarquent que cette visibilité de la différence joue un rôle dans le fait que les femmes et les filles de confession musulmane soient plus susceptibles d'être victime en ligne que leurs homologues masculins.

Bien que les recherches adoptant une approche intersectionnelle se concentrent principalement sur les femmes et les filles, d'autres études ont mise en évidence des discours haineux adressés également aux hommes situés à l'intersection de divers groupes minoritaires. L'étude de Lähdesmäki et Saresma (2014b) offre une analyse critique de contenus d'un article de presse sur l'homosexualité paru dans un journal finlandais en 2013, ainsi que des discussions qui ont suivi sur les blogs et les forums. Les auteur·rices identifient dans la rhétorique des discours populistes des arguments à l'encontre de l'immigration musulmane, faisant allusion à la question de l'égalité des sexes et de la sexualité. Ces discours dépeignent la culture de la population immigrante musulmane comme étant homophobe et sexiste, suggérant ainsi qu'elle représente un danger pour les valeurs d'égalité défendues dans la société occidentale.

Plus spécifiquement au sein de la population jeune, Jensen et al. (2022) ont exploré les expériences de victimation en ligne chez des élèves chiliens de 5^e et 8^e année. Leurs résultats ont révélé que l'expression d'une orientation sexuelle en dehors du canon hétéronormatif prédit une fréquence plus élevée de victimation, particulièrement marquée chez les garçons. Les auteur·rices ont également observé que les expériences de cette victimation étaient significativement associées au fait d'être de sexe masculin, d'avoir un âge plus avancé et d'appartenir à un groupe ethnique minoritaire.

Concernant l'identification de l'aspect intersectionnel des discours haineux en ligne lorsque plusieurs catégories identitaires peuvent être attaquées simultanément, Burnap et Williams (2016) se sont penchés sur la race, l'orientation sexuelle et le handicap, ces dernières analysées à partir de tweets publiés à l'occasion de trois événements sociaux : la réélection présidentielle de Barack Obama en 2012 pour la catégorie race, l'annonce publique de Jason Collins³⁰ en 2013 pour celle de l'orientation sexuelle, et la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques à Londres en août 2013 pour le handicap. Les auteurs ont développé un modèle de classification automatique qui a permis une amélioration notable de la détection et de la classification des discours haineux en ligne lorsque plusieurs catégories identitaires sont ciblées simultanément. Malgré ces avancées, la détection automatique du caractère intersectionnel des discours haineux demeure une tâche complexe. À cet égard, Gatewood et al. (2019) avancent qu'une des raisons sous-tendant cette complexité est que les modalités de signalement proposées par les plateformes numériques manquent de précision et ne prennent pas suffisamment en compte la réalité imbriquée inhérente des discours haineux. Cette lacune se révèle notamment dans le fait que les procédures de signalement des plateformes en ligne obligent généralement les victimes à choisir un seul motif de victimation, reléguant ainsi le(s) autre(s) motif(s) potentiel(s) à l'arrière-plan, les rendant invisibles.

3.1. Les conséquences sociales de la cyberhaine

D'après les conclusions de Felmlee et al. (2018), l'impact de la cyberhaine s'étend au-delà des individus directement visés, jouant un rôle significatif dans la perpétuation des stéréotypes et des préjugés déjà enracinés dans les sociétés contemporaines. Cette dynamique participe à l'accroissement des disparités sociales entre le groupe majoritaire et les minorités. Dans le cadre de leur étude portant sur les agressions en ligne visant les femmes asiatiques, noires et

³⁰ Le premier athlète actif d'une équipe sportive professionnelle américaine à se déclarer homosexuel

« latinas » (*Asians, Blacks, and Latins*) sur Twitter, les auteur·rices ont mené des recherches pendant une semaine à la fin du mois de février 2017, se concentrant sur les tweets contenant le terme « b!tch³¹ ». Felmler et al. (2018) mettent en évidence l'existence de « normes sociales qui renforcent les stéréotypes traditionnels, négatifs, liés à la race et au sexe » (p. 119). Par exemple, chez les femmes asiatiques, les messages véhiculent souvent des connotations sexuelles ou des attentes de soumission. Les « femmes noires » font l'objet de critiques liées à leur résilience, étant qualifiées de « colériques » ou de « sexuellement lascives », et sont souvent perçues comme étant « pauvres » et « ne correspondant pas aux normes de beauté idéale ». Quant aux « femmes *latinas* », les messages les décrivent comme peu intelligentes, les stigmatisent en raison de leur situation économique et/ou de leur niveau d'éducation, et les accusent de participer au trafic illégal de drogue ou de personnes vers des pays tiers. Ces résultats mettent en lumière la dimension systémique de la cyberhaine, qui aggrave la marginalisation des femmes issues de minorités au sein de la structure hiérarchique dominante.

3.2. Bénéfices de la prise en compte de l'aspect intersectionnel des discours haineux

En matière de politiques sociales, il y a plus de vingt ans, lors de la Conférence mondiale de Durban contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance en 2001, l'importance d'intégrer le genre dans les programmes de lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance a été soulignée en raison des manifestations différentes de ces phénomènes à l'égard de femmes et des filles.

Sur le plan juridique, la Commission européenne, dans son rapport axé sur la question de la discrimination intersectionnelle dans le droit de l'égalité des sexes et de la non-discrimination³² (2016), met en avant les avantages de l'approche intersectionnelle en termes de visibilité des expériences complexes de femmes issues de divers groupes minoritaires. Cette initiative a été également préconisée par la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) dans sa recommandation n° 69, invitant « le législateur et le juge à prendre en compte le cumul et l'intersectionnalité des discriminations et à en assurer la reconnaissance » (p. 381). Plus récemment, dans son rapport de 2021, la CNCDH a mis en évidence la nécessité

³¹ Les auteur·rices justifient le choix de ce mot clé en se fondant sur les résultats de leur étude précédente, où « le terme "b!tch" figurait parmi les expressions les plus fréquemment employées pour insulter les femmes lors des attaques en ligne » (Felmler et al., 2018, p. 110).

³² *Intersectional Discrimination in EU gender equality and non-discrimination law*

de prendre en compte l'aspect intersectionnel des violences envers les femmes dans les études se penchant sur les questions de racisme et de sexisme.

La littérature examinée dans la présente thèse met ainsi en évidence l'utilité mais aussi la nécessité d'intégrer la réalité multiple et hétérogène des victimes des discours haineux en ligne, tant sur le plan scientifique que dans le cadre des recommandations politiques.

Dans le chapitre suivant, nous examinerons la question de la socialisation en ligne chez les adolescent·es, en mettant particulièrement l'accent sur les comportement impliquant le contact et l'interaction avec des inconnu·es, ainsi que la manière dont ces comportements peuvent constituer un risque d'expériences négatives pour certain·es adolescent·es et non pour d'autres.

CHAPITRE III. LA PLACE DU NUMÉRIQUE CHEZ LA POPULATION ADOLESCENTE : SOCIALISATION, PRATIQUES À RISQUE ET INÉGALITÉS D'USAGE

1. L'utilisation du numérique par les adolescent·es

Les jeunes d'aujourd'hui évoluent au sein d'une société profondément influencée par l'avènement du numérique, ayant amorcé leur initiation aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dès leur plus jeune âge. Communément identifiée sous l'appellation de « génération numérique » (Prensky, 2001), la jeunesse contemporaine regroupe les individus nés à partir des années 2000, qui ont grandi avec les TIC comme une composante indissociable de leur existence. Tel que souligné par Hamel et al. (2004), cette génération se positionne comme la première à être directement confrontée aux TIC, ainsi qu'aux connaissances qu'elles génèrent. La littérature scientifique révèle que la majorité des filles et des garçons commencent à avoir une vie connectée de manière fréquente vers l'âge de 9-11 ans (Mittmann et al., 2022 ; Smahel et al., 2020). Cette connectivité devient quasi omniprésente chez les adolescent·es de 15-16 ans (Blaya, 2015 ; 2019). En effet, les jeunes se distinguent en tant que principales/principaux utilisatrices et utilisateurs du numérique, investissant non seulement plus de temps en ligne que les adultes (Peter et al., 2006), mais aussi intégrant la technologie de manière accrue dans leur quotidien. Cette tendance s'explique principalement par l'avènement du smartphone, qualifié par Balleys (2017a) de « compagnon au quotidien ».

À l'échelle internationale, le rapport mené par Smahel et al. (2020) intégrant les résultats de 19 pays européens met en lumière que plus de 80 %³³ des jeunes âgé·es de 9 à 16 ans utilisent un smartphone pour se connecter en ligne au moins une fois par jour, indépendamment du lieu et de l'heure. Parmi les activités les plus fréquemment observées, la visualisation de vidéos, l'écoute de musique, la communication avec les ami·es et la famille, la visite de sites de réseautage social, ainsi que la participation à des jeux en ligne se positionnent en haut de la liste. De plus, plus de 70 % des jeunes enquêté·es confirment détenir un profil sur au moins un réseau social. Des enquêtes récentes signalent en outre une augmentation significative de l'usage social du numérique chez les jeunes, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 (Fernandes, et al., 2020 ; Ochoa Quispe & Barragán Condori, 2022).

³³ Ce pourcentage englobe 11 des 19 pays ayant participé à l'étude, à savoir : Croatie, République tchèque, Allemagne, Estonie, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumaine et Serbie.

La littérature scientifique révèle que l'un des principes fondamentaux inhérents aux plateformes numériques repose sur l'idée de participation active (Proulx, 2017), le cyberspace est reconnu comme un espace privilégiant non seulement la diffusion d'informations, mais également les échanges et les interactions entre internautes sur une multitude de thématiques (Petiau, 2011). Au sein de la culture numérique adolescente, la participation active à la production de contenus en ligne et la rédaction de commentaires sur les contenus déjà existants sont devenues des pratiques quotidiennes, considérées d'ailleurs comme des critères essentiels à l'existence virtuelle (Boullier, 2019a). En outre, les adolescent·es sont convaincu·es que la popularité en ligne croît proportionnellement au volume de contenus publiés (Blaya, 2013). À cet égard, les gestionnaires de réseaux sociaux déploient des efforts pour encourager les jeunes à maintenir une connexion permanente, à partager activement leur vie privée en ligne, ainsi qu'à participer à divers sondages et groupes, souvent créés dans un but commercial (Blaya, 2013). Une récente étude menée par Corroy et Jehel (2023) sur l'utilisation du réseau social Snapchat par les jeunes illustre également cette tendance. Cette plateforme adopte une stratégie favorisant la publication et le partage de photos personnelles en ouvrant automatiquement l'appareil photo des utilisateurs·trices.

Le cyberspace a émergé en tant que terrain propice à de nouvelles formes de sociabilité (Boullier, 2019b), offrant la possibilité de tisser et de maintenir des liens avec autrui (Balleys, 2017b) notamment grâce aux réseaux sociaux (Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Mittmann et al., 2022 ; Petiau, 2011). La recherche qualitative de Mittmann et al. (2022) sur le rôle des outils de communication en ligne dans les relations amicales des jeunes australien·nes confirme une corrélation positive entre l'utilisation des outils de communication numériques et la qualité des amitiés. Les auteurs révèlent également que ces outils contribuent à renforcer les relations hors ligne. Ce constat est aussi mis en lumière dans la revue menée par Balleys (2017a), qui souligne le rôle essentiel du smartphone en tant que facilitateur d'amitiés et outil pour renforcer les relations sociales et la complicité entre pairs. Cependant, Filliettaz et Gregori (2011) soulignent dans leur rapport, produit sous l'égide du Service écoles-médias (SEM) de Genève et orienté vers les recommandations adressées au corps enseignant sur la manière de comprendre et d'intégrer les réseaux sociaux numériques dans l'enseignement, que le terme « ami·e » a pris une connotation différente de celle observée dans la vie hors ligne. Les auteurs mettent en lumière le fait que les personnes présentes dans la liste d'ami·es sur les réseaux sociaux ne correspondent pas nécessairement à celles pour qui on éprouve un véritable sentiment d'amitié

tel que ressenti dans la vie hors ligne, car il s'agit principalement d'une connexion entre deux profils résultants « d'un processus technologique » (p. 7).

Mais les réseaux sociaux ne sont pas les seuls espaces virtuels employés de façon courante par la population adolescente. En effet, on retrouve aussi les messageries instantanées et les jeux en ligne, qui occupent une place prépondérante (Hidayat et al., 2022 ; Mittmann et al., 2022 ; Smahel et al., 2020), utilisés comme des espaces de discussion sur des thématiques variées. À ce sujet, Mittmann et al. (2022) constatent des variations dans l'intimité des conversations en ligne. Les auteurs·trices notent que, dans la messagerie instantanée par exemple, les discussions autour d'objectifs organisationnels (tels que les rencontres hors ligne et les devoirs) prédominent, suivies par des échanges légers comme le partage de vidéos amusantes ou de petites conversations banales. À l'inverse, les réseaux sociaux sont principalement utilisés pour « l'expression de soi », la communication et le divertissement, impliquant la consultation de profils et la création de contenus. Quant aux jeux vidéo, ils apparaissent comme des espaces où les thèmes prédominants sont, là encore, de nature organisationnelle, suivis par des sujets à caractère intime.

Le recours fréquent au cyberspace comme lieu privilégié pour établir des relations sociales peut être justifié par le sentiment de sécurité procuré par le fait d'être derrière un écran. En effet, le cyberspace offre aux jeunes un environnement conversationnel où il est souvent plus aisé d'aborder des sujets personnels, étant donné la distance physique et émotionnelle qu'il procure (Balleys, 2017a ; Livingstone, 2008). Tel que souligné par Turkle (2018), l'environnement numérique modifie notre rapport aux « vraies conversations », nous conférant un contrôle sur notre discours qui serait difficilement envisageable lors d'interactions en face-à-face. Toutefois, il est crucial de noter que ces avantages liés à la socialisation en ligne ne sont pas uniformément répartis parmi tous·tes les internautes, et que des inégalités peuvent se manifester en termes d'usage social du numérique. Dans les lignes qui suivent, nous présentons les observations tirées de la littérature scientifique sur l'expression des identités en ligne, ainsi que sur la transposition des processus d'altérité dans le contexte numérique en précisant leur impact sur l'utilisation des médias sociaux par les jeunes appartenant à des groupes sociaux minoritaires.

2. L'altérité en ligne et les inégalités d'usage social du numérique

Le cyberspace joue un rôle crucial en matière de visibilité, et les adolescent·es attachent une grande importance à la mise en scène de soi. Lorsqu'ils/elles se rendent en ligne et créent un profil sur un réseau social pour établir des relations, ce profil devient leur carte de visite. Ces expressions de soi sont souvent orientées vers une dynamique décrite par la sociologue Petiau (2011) comme étant « tournée vers les autres », visant à obtenir des retours positifs de leurs pairs (Coutant & Stenger, 2010). Cependant, les retours attendus ne sont pas toujours observés.

La littérature scientifique axée sur la sociologie des usages confirme les possibilités offertes par les outils numériques pour exprimer son identité et son appartenance culturelle (Fluckiger & Lelong, 2008 ; Turkle, 1994 ; 1996 ; Voirol, 2011). À cet égard, la recherche de Galland (2006) sur la perception des jeunes issu·es des minorités quant à leur image stigmatisée atteste que la différence, lorsqu'elle est visible, a un impact déterminant sur la stigmatisation et les comportements racistes envers les minorités. Le cyberspace est identifié par le chercheur comme un lieu où les différences physiques ne sont pas les seules à être perçues, mais où l'on prend également en compte toute autre information permettant aux internautes de repérer des éléments identitaires qui ne seraient pas perceptibles au premier regard, augmentant ainsi le risque d'être la cible des propos haineux. En effet, la littérature scientifique confirme le risque pour les personnes appartenant à des groupes minoritaires de recevoir des commentaires nuisibles après avoir publié des informations révélant une identité différente de celle du groupe majoritaire (Daniels, 2013 ; Galland, 2006). À cet effet, Blaya (2017 ; 2019) constate que le fait d'être la cible de propos haineux en ligne a des conséquences importantes sur la manière dont les minorités utilisent le numérique, pouvant les conduire soit à réduire leur usage, soit à le modifier en cherchant des alternatives d'utilisation.

Par ailleurs, les caractéristiques liées à l'appartenance à un groupe minoritaire postées en ligne jouent un rôle déterminant chez les jeunes dans leur propension à établir des relations hors ligne (de Rudder, 2019 ; Queirolo Palmas, 2012) ; une réalité également perceptible en ligne (boyd, 2016 ; Daniels, 2013 ; Wimmer & Lewis, 2010). En effet, le cyberspace se révèle être un lieu privilégié pour créer des liens sociaux autour d'une identité ethnique. Cette tendance est mise en lumière par Watkins (2009) dans son ouvrage interdisciplinaire portant sur les habitudes et les comportements des jeunes en ligne. À travers son analyse documentaire approfondie, le chercheur souligne que les jeunes sont davantage enclin·es à établir des relations virtuelles avec

des personnes leur ressemblant, la race étant une catégorie de référence d'appartenance identitaire.

En outre, une recherche quantitative portant sur les relations d'amitié des collégien·nes américain·es sur Facebook, menée par Wimmer et Lewis (2010) révèle que la race, l'ethnie, la religion et la classe constituent également des catégories prédictives d'amitié en ligne. Les auteurs concluent leur étude en mettant en évidence ce qu'ils appellent le « degré élevé d'homogénéité raciale » (p. 633) observable dans les processus de construction des liens sociaux au sein des réseaux numériques. Cependant, comme souligné par la sociologue boyd (2016), ce comportement n'est pas toujours conscient et volontaire, sachant que les représentations stéréotypées conditionnent souvent les interactions en ligne.

Qu'il s'agisse d'un acte volontaire ou non, les représentations sociales stéréotypées et les préjugés qui orientent les comportements sociaux et la propension à établir des relations avec autrui (Myers & Lamarche, 1992 ; Wimmer & Lewis, 2010) ne sont pas spécifiques aux contextes hors ligne ; elles se manifestent également dans les dynamiques relationnelles en ligne (Balleys, 2014). Par conséquent, les personnes appartenant à des groupes minoritaires rencontrent les mêmes inégalités pour créer des liens sociaux en ligne que hors ligne (boyd, 2016).

3. Genre et TIC : conception et modes d'appropriation sexués

L'avènement du Web 2.0, initialement envisagé comme un vecteur de démocratie sociale (Rheingold, 1993), promettant une culture d'acceptation civique dépourvue de hiérarchisation fondée sur le genre, la race ou la classe, a fait l'objet d'une révision critique, allant au-delà des constats scientifiques de la persistance des formes de discrimination envers les groupes sociaux minoritaires. Le courant de recherche en *Gender Studies* (Cardon, 2019 ; Gardey, 2003 ; Jouët, 2003 ; 2022 ; Knittel & Raggi, 2023 ; Turkle, 1995 ; Vendramin, 2011) remet en question la neutralité des techniques, en soulignant l'influence qu'exercent les rapports sociaux de pouvoir, impactant ainsi la manière dont les femmes conçoivent, utilisent, s'approprient et maîtrisent ces outils. Des aspects tels que l'équité d'accès, les opportunités de participation et les politiques d'inclusion numérique sont remis en cause, notamment en raison d'un biais masculin persistant dans la conception et le développement des TIC.

Knittel et Raggi (2023) ont récemment contribué à ce débat à travers leur analyse critique sur le genre et les techniques. Ils contestent l'idée de considérer les techniques comme neutres, soulignant qu'elles dépassent le simple cadre « outils/machines » pour englober également « le corps et l'intellect » ; elles deviennent ainsi des « sources de pouvoir social et politique » (p.16). Cependant, cette appropriation des outils et des machines demeure inégalement répartie entre les hommes et les femmes dans la plupart des sociétés. Les auteurs mettent en évidence l'impact significatif des techniques et de leur utilisation sur notre perception du monde qui nous entoure : elles jouent un rôle central dans la création, le maintien et la transformation des normes et des stéréotypes de genre au sein des systèmes sociotechniques.

Les travaux de Gardey (2003) et de Jouet (2003), publiés dans le numéro de la revue Réseaux dédié à la thématique de la communication sexuée, ont été précurseurs dans cette analyse critique d'un point de vue historique et sociologique. Gardey (2003), dans son travail de recension de la littérature dans le champ des sciences sociales, met en évidence les inégalités entre femmes et hommes face aux techniques, à la consommation, aux usages et aux pratiques techniques. Pour sa part, Jouet (2003) s'intéresse au processus d'acculturation des femmes aux TIC dès l'enfance, qui serait le motif de ce manque d'intérêt initial des femmes pour les domaines techniques et donc un moindre investissement dans l'apprentissage des technologies. La chercheuse mentionne que la présence majoritaire masculine dans les domaines techniques a contribué significativement à l'intégration des attributs culturels masculins dans la technologie. Cela explique la faible présence de femmes, en raison de leur manque d'intérêt pour des sujets dont elles ne se sentent pas représentées. Toutefois, les femmes ont progressivement rattrapé leur retard dans l'utilisation des TIC (Jouët, 2011 ; 2022).

L'incorporation de la dimension communicationnelle des techniques, fortement associée au rôle d'échange social privilégié par les femmes (Jouët, 2003) d'une part, et la popularisation de l'utilisation des TIC pour établir des relations sociales (Debouël et Granjou, 2011) d'autre part, ont contribué à une rapide appropriation des femmes aux technologies, les faisant ainsi devenir de grandes utilisatrices (Jouët, 2022). Or, malgré ce rattrapage, l'usage des techniques s'avère toujours sexué (Jouët, 2022 ; Knittel et Raggi, 2023).

En outre, les résultats scientifiques sur les dynamiques relationnelles en ligne reflètent le risque des femmes et des filles de faire l'objet de jugement et de victimation auquel elles et les filles sont exposées lors de leur utilisation sociale du numérique, ainsi que les conséquences que cela entraîne dans leur usage. Dans le point suivant, nous abordons la littérature qui met en évidence

la place du genre dans les modes d'appropriation et d'utilisation des espaces numériques des adolescent·es en termes de socialisation en ligne et les inégalités d'usage qui en résultent.

3.1. Dynamiques relationnelles genrées en ligne

La littérature scientifique révèle la présence de dynamiques relationnelles genrées et sexuées dans le cyberespace (Balleys, 2017b ; Corroy & Jehel, 2023 ; Couchot-Schiex & Moignard, 2016 ; Couchot-Schiex & Richard, 2021), ce qui entraîne « des inégalités de répartition, de pouvoir et d'accès aux ressources » (Locoh et al., 2003, p. 316).

Déjà il y a une dizaine d'années, le Rapport du Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique³⁴, appartenant au Conseil des droits de l'homme, signalait en 2013 que le cyberespace est un lieu où se manifestent des inégalités de genre, notamment en matière de participation aux débats publics. Ces inégalités sont toujours remarquables, notamment sur les réseaux sociaux, où la participation des femmes et des filles est soumise à un risque accru de jugements (Bailey et al., 2013 ; Bard, 2019), d'insultes (Balleys, 2017b) voire de violence en ligne (Couchot-Schiex & Richard, 2021). Bard (2019) exprime ses préoccupations quant au jugement porté sur les femmes qui participent aux débats publics et aux interactions en ligne. La chercheuse étoffe sa réflexion en observant d'un point de vue intersectionnel la réalité vécue par ces femmes utilisatrices du numérique, soulignant les expériences complexes de celles situées au croisement des différentes identités minoritaires. Couchot-Schiex et Richard (2021) soulignent que cette inégalité de traitement envers les femmes et les filles peut même se traduire par du cybersexisme. S'intéressant à la population adolescente, les chercheuses constatent l'existence de « codes hétéronormatifs » qui valorisent « les filles et les garçons qui se rapprochent le plus des standards idéalisés, dans un groupe donné, en matière de féminité et de masculinité » (p. 5). Plus concrètement, au sein de la population adolescente, la littérature scientifique montre que les filles sont plus susceptibles de subir des préjudices lors de leur participation sociale dans la sphère virtuelle que les garçons (Bailey et al., 2013 ; Balleys, 2017b ; Corroy et Jehel, 2023). À cet égard, Balleys (2017b) souligne que les publications exprimant des préférences ou des caractéristiques « dites féminines » ont tendance à recevoir davantage de critiques.

³⁴ *Working Group on the Issue of Discrimination Against Women in Law and in Practice*

Concernant le partage de photos personnelles en ligne, la récente étude de Corroy et Jehel (2023) met en évidence la persistance des inégalités sociales au sein de la jeunesse française dans les jugements en fonction de l'identité de la personne qui adopte cette pratique. Les auteur·rices soulignent que les conceptions traditionnelles du genre continuent d'influencer les comportements des adolescent·es dans les environnements numériques. Leur étude révèle spécifiquement que les filles font l'objet d'un contrôle social plus strict que les garçons, risquant rapidement de voir leur réputation mise en cause si elles exposent de manière trop explicite ce qui est considéré comme relevant de la sphère intime.

En termes de conséquences, le travail de recension de la littérature réalisé par Dupré et Carayol (2020), centré sur la question de la cybermisogynie, révèle que les manifestations de haine en ligne envers les femmes ont des répercussions sur leur usage du numérique. Parmi les études citées par ces chercheuses, l'enquête internationale³⁵ menée par Amnesty International à l'aide des données d'IPSOS MORI (2017) apporte une confirmation édifiante : plus de huit femmes sur dix, ayant été victimes de violences sexistes en ligne, ont modifié leur usage en ligne. Elles restreignent ainsi les sujets sur lesquels elles s'expriment, limitent l'expression de leurs opinions sur certains thèmes, se retirent des échanges publics, ou encore s'autocensurent par crainte pour leur vie privée ou leur sécurité.

L'étude menée par Lieber (2008), bien qu'elle se concentre principalement sur les obstacles rencontrés par les femmes dans l'accès aux espaces publics hors ligne, nous permet de comprendre qu'il existe également un déséquilibre dans l'utilisation sociale du numérique, déséquilibre qu'elle qualifie de « ségrégation sexuée des espaces publics » (p.262). Lieber remarque que les femmes doivent déployer des tactiques pour éviter le risque d'être victimes, en les planifiant à l'avance tout en maintenant une certaine autonomie. Cette observation souligne les discriminations subies par les femmes et des filles aussi dans le cyberspace, car lorsqu'elles réfléchissent et mettent en œuvre des « tactiques de contournement du risque » (p.245), leur liberté d'utiliser les espaces de socialisation en ligne se trouve significativement entravée.

³⁵ Il s'agit d'une enquête réalisée par Amnesty International auprès des femmes dans huit pays : Danemark, Italie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Espagne, Suède, Royaume-Uni et États-Unis. Pour plus d'informations, consulter l'étude complète sur ce lien : <https://www.amnesty.fr/discriminations/actualites/des-femmes-du-monde-entier-font-etat-de-stress-dangoisse>

4. Les comportements en ligne : risques et opportunités

En ce qui concerne les comportements à risque inhérents à l'utilisation sociale du numérique, la recherche qualitative menée par Livingstone (2008) auprès d'adolescent·es âgé·es de 13 à 16 ans a identifié trois catégories majeures. Ces catégories englobent (1) les risques liés à la mise en scène de l'identité en ligne (« identité comme exhibition »), (2) les risques découlant des interactions avec d'autres personnes en ligne (« identité comme connexion »), et (3) les risques résultant d'un manque de connaissance sur le contrôle des informations publiées en ligne. En ce qui concerne les risques associés à la mise en scène de soi, le chercheur souligne que des dangers peuvent découler de l'exposition volontaire, parfois naïve, d'informations personnelles à un large cercle de contacts, dont certain·es ne sont pas des ami·es proches, voire sont des inconnu·es. Quant aux risques liés à l'identité en tant que connexion, Livingstone (2008) suggère qu'ils peuvent résulter de la confiance des utilisateur·rices envers les personnes avec lesquelles ils/elles entretiennent des relations intimes. À ce sujet, le chercheur évoque également la possibilité d'être ignoré·e ou exclu·e d'un groupe de pairs lors de tentatives de tisser des liens avec autrui. Enfin, le chercheur met en exergue les risques qui peuvent survenir lorsque des connaissances limitées d'Internet, « combinées à des paramètres de sites confus ou mal conçus » (p. 408), laissent les jeunes dans l'incertitude quant à leur contrôle sur la visibilité de leurs informations personnelles. Néanmoins, Livingstone et al. (2018) argumentent qu'une approche axée uniquement sur les risques en ligne est insuffisante pour appréhender pleinement la question. En étudiant de manière critique les programmes de recherche concernant l'utilisation du numériques des jeunes, les chercheuses mettent en avant l'importance d'adopter une perspective plus nuancée qui tient compte de l'association positive des risques en ligne avec les opportunités qu'offre le numérique aux jeunes.

Pour leur part, les conclusions de la récente étude menée par Couchot-Schiex et Richard (2021) révèlent la tendance des adolescent·es à gagner en popularité grâce à l'utilisation des réseaux sociaux et à la prise de risque, ce phénomène étant alimenté par trois facteurs principaux. Tout d'abord, les réseaux sociaux offrent la possibilité d'accentuer les représentations personnelles ou relationnelles favorables à « une visibilité sociale accrue, » (p.10), notamment en accumulant un nombre conséquent d'ami·es. De plus, ils fournissent des « indicateurs d'approbation tels que « le nombre de vues, des posts, de tags ou de « like » (p. 10). Enfin, les réseaux sociaux contribuent au renforcement du prestige social, en mettant en avant « la démonstration de leur maturité sexuelle [à travers des] messages, photos, [des] mises en scène en situation de séduction ou d'actes sexuels hétérosexuels ou de leurs prémisses » (p. 10).

4.1. Le partage du « privé » en ligne

Daniels (2013) introduit l'expression de « culture de la visibilité » pour décrire cette tendance culturelle prédominante de mise en scène de soi, particulièrement ancrée dans l'utilisation sociale du numérique (Danias-Uraga & Lannegrand, 2020), et fortement valorisée dans la culture adolescente (Couchot-Schiex & Richard, 2021). En effet, Livingstone (2008) constate que les adolescent·es ne cherchent principalement pas à sécuriser leur vie privée face aux inconnu·es en ligne, mais plutôt « à partager leurs expériences privées, à créer des espaces d'intimité, à être eux-mêmes dans et à travers leurs connexions avec leurs amis » (p. 406). Étant donné que le partage et l'interaction avec autrui sont des fondements clés de l'usage social du numérique, toute utilisation a tendance à rendre « l'intime » public par défaut (Gozlan, 2018). Ce dualisme numérique « public-privé » perd sa signification pour les nouvelles générations, qui ne perçoivent pas leur existence comme séparée en deux contextes distincts.

Balleys (2017a) met en évidence l'impact significatif de l'utilisation du numérique sur les dynamiques sociales des jeunes, notamment dans la manière dont ils/elles gèrent leurs relations avec leurs pairs, construisent leur identité en ligne et perçoivent les frontières entre les sphères privée et publique. Dans cette perspective, la chercheuse souligne le rôle déterminant des médias sociaux dans l'évolution des normes liées au partage de la vie privée, observant que de nos jours, ces révélations sont principalement véhiculées sous forme écrite ou visuelle plutôt qu'orale. Par ailleurs, Mittmann et al., (2020) mettent en lumière la conscience accrue des adolescent·es qui décident de partager certains aspects de leur vie privée en ligne, notamment en ce qui concerne la sécurité et la protection des données personnelles lors de leurs interactions en ligne, en particulier avec des personnes inconnues.

Boullier (2019b) tient à préciser que la publication d'informations personnelles semble devenir « un impératif de réputation sociale incontournable » (p. 112), pourvu qu'elles soient bien accueillies par les autres. Cette appréciation s'inscrit dans une logique de retour en ligne (Petiau, 2011), fondée sur la base d'une « orientation positive des échanges » (Coutant & Stenger, 2010, cité dans Balleys, 2017a, p. 17). En revanche, Balleys (2017a) met en avant le fait que les échanges en ligne sont soumis à des clauses de confidentialité qui doivent être rigoureusement respectées. Tout manquement à ces règles, tel que le fait de prendre une capture d'écran des photos d'autres personnes ou d'utiliser de manière préjudiciable des informations

personnelles reçues en privé, est mal perçu par les jeunes, qui considèrent de tels comportements comme une conduite déviante (Balleys, 2017a ; Corroy & Jehel, 2023).

En ce qui concerne le partage de la vie privée en ligne, Balleys (2017a) fait une distinction entre « les pratiques intimes entre partenaires consentants respectant un pacte de confiance [et] les pratiques de partage abusives » (p. 34). En se penchant sur la problématique du *sexting*, la chercheuse réfléchit à la manière dont un·e agresseur·euse faisant un usage non consensuel d'informations personnelles reçues expose la jeune fille victime à des insultes. Elle affirme que l'analyse devrait se porter sur les rapports sociaux de genre plutôt que sur « l'autoproduction et le partage privé de contenus sexuels » (p. 34).

4.2. Les interactions avec des inconnu·es en ligne

La littérature scientifique confirme que de nombreux adolescent·es établissent des relations avec des inconnu·es en ligne (Blaya, 2013 ; 2019 ; Mittmann et al., 2022 ; Peter et al., 2006 ; Sasson & Mesch, 2014). Ces interactions sont identifiées comme des facteurs de risques associés à des expériences négatives en ligne (Blaya, 2013 ; 2015 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009). Cependant d'autres études corroborent les nombreux avantages que le contact et l'interaction avec des inconnu·es ont pour les adolescent·es.

Dans sa revue narrative portant sur les comportements à risque en ligne, Holmes (2009) énumère plusieurs bénéfices de la communication en ligne avec des inconnu·es :

L'augmentation du capital social et du soutien social, la possibilité de se dévoiler et d'explorer des identités déviantes et des problèmes personnels, le renforcement de l'estime de soi, de l'accès à des relations autrement inaccessibles, y compris des relations intimes et amoureuses, ainsi que le développement général de nouveaux liens sociaux forts. (p. 1186)

Une étude menée par Peter et al. (2006) aux Pays-Bas avance trois motifs principaux pour lesquels les adolescent·es néerlandais·es interagissent avec des inconnu·es en ligne : le désir de divertissement, la curiosité de rencontrer de nouvelles personnes et la volonté de compenser les difficultés rencontrées dans les interactions face-à-face. D'ailleurs, l'étude expérimentale menée par Gross (2009) avec des adolescent·es américain·es a révélé quant à elle que celles et ceux qui avaient été socialement exclu·es auparavant ont pu reconstruire leur estime de soi en

utilisant la messagerie instantanée pour converser avec des inconnu·es, ce qui leur a permis de se sentir valorisé·es sur le plan relationnel.

Concernant les caractéristiques des adolescent·es qui interagissent avec des inconnu·es en ligne, les résultats de l'étude de Peter et al. (2006) révèlent que ce comportement est généralement observé chez les adolescent·es de 12-14 ans, avec une prévalence plus marquée chez les garçons que chez les filles. Les résultats sont corroborés par l'étude de Sasson et Mesch (2014) portant sur la population adolescente en Israël, suggérant que la disparité entre les garçons et les filles peut être attribuée à la fréquentation plus assidue des garçons des plateformes de discussion et des forums en ligne, qui constituent des espaces propices aux interactions avec des inconnu·es. Par ailleurs, les auteurs mettent en lumière une corrélation positive avec l'âge : « plus l'adolescent est âgé, plus le nombre d'activités à risque en ligne est élevé » (p. 35). D'autre part, Mittmann et al. (2022) révèlent que quatre adolescent·es sur dix déclarent avoir eu des interactions avec des personnes jamais rencontrées hors ligne, les jeux vidéo semblant être les principaux contextes. Les auteur·rices notent également que les adolescent·es semblent être conscient·es des risques potentiels associés à l'anonymat en ligne, mais ils/elles affichent une confiance dans leur capacité à identifier les personnes potentiellement dangereuses. Ils peuvent par exemple vérifier si quelqu'un modifie sa voix ou poser de nombreuses questions « pour que la personne se dévoile » (p.189).

Smahel et al. (2020) recommandent pour leur part de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats relatifs à ces interactions au sein de la population adolescente, en précisant que « ce qui est défini comme un risque pour certains peut être considéré comme une opportunité pour d'autres » (p. 43). Les auteurs soulignent que la nature négative ou positive des comportements en ligne est plutôt déterminée par une combinaison de facteurs personnels et sociaux. Ainsi, l'accent est mis sur les rapports sociaux de force et les inégalités dans l'utilisation sociale du numérique. Cette observation est corroborée par l'étude longitudinale de Lee et al. (2022) portant sur les différences en matière de facteurs de risques de cybervictimation chez les jeunes coréen·es en fonction du genre. Les auteurs notent que la nature risquée des comportements en ligne présente des spécificités différentes s'ils sont réalisés par les filles plutôt que par les garçons. Les auteur·es recommandent ainsi de cibler davantage les facteurs de risques en fonction du genre pour mettre en place des mesures préventives mieux adaptées aux expériences vécues par les filles.

PARTIE II : ÉLABORATION DE LA RECHERCHE

Cette partie se divise en trois chapitres. Le premier vise à problématiser notre objet d'étude, en le replaçant dans la continuité des recherches antérieures afin de mettre en lumière ce qui est connu et ce qui reste à découvrir (Fortin & Gagnon, 2010). Nous déterminons ensuite la finalité de notre étude et formulons la question de recherche ainsi que nos objectifs et hypothèses. Le deuxième chapitre commence par décrire l'ancrage épistémologique de notre recherche et expose ensuite les fondements théoriques utilisés, en précisant les concepts retenus. Le troisième et dernier chapitre est consacré à la présentation du cadre méthodologique.

CHAPITRE I. PROBLÉMATIQUE

1. Formulation du problème de recherche

Les avantages procurés par les outils numériques pour créer et diffuser des contenus haineux en ligne sont au cœur de notre réflexion sur les dangers auxquels les internautes sont susceptibles d'être confronté·es. Bien que le cyberespace offre d'innombrables opportunités et avantages aux utilisateur·rices, la littérature scientifique souligne sa place centrale dans la création et la propagation d'expressions qui diffusent et encouragent la discrimination voire la haine envers des individus ou des groupes issus de minorités sociales (Blaya, 2019 ; Daniels, 2009 ; 2012 ; Foxman & Wolf, 2013). Parmi les manifestations de haine diffusées en ligne, celles fondées sur des critères d'appartenance ethnique et religieuse connaissent une croissance particulièrement significative (Blaya, 2019). De plus, parmi les nombreux contenus préjudiciables auxquels la jeunesse est exposée en ligne, les discours et contenus haineux dirigés contre les minorités sociales occupent une place prépondérante (De Gasperis et al., 2023 ; Smahel et al., 2020). Cette réalité met en lumière l'importance de porter une attention particulière aux expériences vécues par la population adolescente.

Avant de poursuivre notre argumentation, nous tenons à préciser notre adhésion à la pensée de Balleys (2017a). Celle-ci consiste à se détacher de toute posture stéréotypée et alarmiste concernant la population adolescente, parfois considérée comme un groupe de préoccupation sociale par défaut et requérant une attention particulière en raison des potentiels dangers associés à cette phase de développement. Pourtant, si le risque de vivre de mauvaises expériences en ligne n'est pas inhérent à la période de l'adolescence, le choix de cette population d'étude se justifie par deux constats fondamentaux : d'une part, la place prépondérante du numérique dans la culture adolescente (Fluckiger, 2010 ; Mittmann et al.,

2022 ; Petiau, 2011 ; Smahel et al., 2020), notamment en matière d'usage social (Balleys, 2017a ; Granjon & Denouël, 2011) et, d'autre part, les risques d'implication de cette population dans la cyberhaine (Blaya, 2019 ; Fulantelli et al., 2022 ; Potok, 2015). En effet, les adolescent·es sont souvent exposé·es à des contenus haineux, et certain·es ont même été impliqué·es en tant que victimes ou auteur·rices (Blaya, 2019 ; Hawdon et al., 2017 ; Savimäki et al., 2018). Par ailleurs, il s'agit d'une population cible privilégiée pour les propagandes racistes et d'incitation à la haine diffusées par les groupes organisés (Blaya, 2019 ; Gersteferd et al., 2023 ; Lee & Leets, 2002 ; Tynes et al., 2004)

Bien que le sujet soit présenté plus en détail dans la partie consacrée au cadre méthodologique, nous considérons qu'il convient d'évoquer dès à présent la première étape de notre réflexion, celle-ci ayant constitué le point de départ de notre questionnement préliminaire. Ainsi, il sera plus facile de comprendre le chemin parcouru pour arriver à notre question de recherche.

Au début de mon³⁶ parcours de doctorante, la thématique de recherche était relativement fixée. Nous disposions de l'autorisation du réseau de recherche multinational EU Kids Online³⁷ nous permettant d'utiliser le corpus de données quantitatives de l'étude menée en France en 2018 sous la direction de Catherine Blaya. Intitulée « Pratiques digitales, expériences négatives et cyberhaine », cette enquête offre, entre autres, des informations sur les expériences d'implication dans la cyberhaine chez la population jeune âgée de 9 à 17 ans habitant en France. La question de l'implication dans la cyberhaine chez les jeunes me fut ainsi présentée en termes généraux. Lorsque j'ai pris connaissance des principaux résultats, j'ai constaté qu'en matière d'exposition à des contenus haineux en ligne, le pourcentage de garçons déclarant avoir vu des messages ou des commentaires haineux ciblant des minorités ethniques ou des religions spécifiques était légèrement supérieur à celui des filles (19 % et 15 % respectivement). Cependant, cette différence n'a pas été statistiquement significative. En revanche, un constat a retenu toute mon attention en termes d'expériences de victimation : bien que les filles déclarent, dans l'ensemble, avoir subi des traitements inappropriés en ligne plus souvent que les garçons, cela n'est pas le cas pour les expériences de victimation liées à la cyberhaine. Les garçons déclarent en effet être plus victimes de propos haineux à caractère raciste, xénophobe ou

³⁶ Le pronom personnel de la première personne du singulier est utilisé ici pour décrire mon expérience personnelle en tant que doctorante lorsque j'ai pris connaissance de la thématique du projet de recherche.

³⁷ Il s'agit d'un réseau de recherche multinational qui vise à améliorer les connaissances sur les possibilités, les risques et la sécurité en ligne des enfants européens. Pour plus de renseignements, veuillez accéder à leur site web par le lien suivant : <https://www.lse.ac.uk/media-and-communications/research/research-projects/eu-kids-online>

religieux. C'est donc cette différence de type de cybervictimation qui a constitué le point clé me poussant à m'interroger sur les spécificités des expériences des filles. Mon travail de réflexion débute ainsi par le questionnement préliminaire suivant : quels éléments ressortent des expériences des filles en matière d'exposition et de victimation par cyberhaine et en quoi diffèrent-ils de celles des garçons ?

Nous tenons à souligner ici que, bien que l'implication dans la cyberhaine ait, selon Blaya (2019), trois profils principaux : exposé·e, victime ou auteur·rice, et malgré notre intérêt préalable pour les trois profils susmentionnés, celui de chercheur·rice a dû être exclu de notre étude en raison des caractéristiques de l'échantillon. En effet, les résultats de l'étude EU Kids Online montrent que, parmi la population adolescente âgée de 13 à 17 ans, sur les 570 jeunes interrogé·es, seul·es 15 ont déclaré avoir envoyé des messages ou des commentaires haineux à l'encontre d'une personne ou groupe de personnes, dont seulement 5 filles. Selon l'argumentation de Ripon (2011), l'utilisation d'un échantillon de si petite taille engendre des marges d'erreur substantielles, altérant considérablement la précision des résultats. En outre, un échantillon aussi limité compromet l'exhaustivité de l'analyse statistique.

Concernant les expériences d'exposition à la cyberhaine des jeunes européen·es, le rapport collectif de Smahel et al. (2020), basé sur l'enquête internationale EU Kids Online menée en 2018, met en évidence une controverse des résultats. Le pourcentage de jeunes ayant vu des contenus en ligne incitant à la discrimination, à la haine voire à la violence envers des personnes ou des groupes appartenant à des minorités « au moins une fois par mois » ou plus souvent varie de 4% (Allemagne) à 48% (Pologne). En France, le taux d'exposition atteint 25%, puis 7% pour une fréquence d'une fois par semaine ou plus. En ce qui concerne les différences d'exposition entre filles et garçons, elles sont quasiment inexistantes dans la plupart des pays, une association significative n'ayant été relevée que dans l'échantillon polonais, où les filles présentent une propension significativement plus élevée à l'exposition aux contenus haineux en ligne (53%) que les garçons (43%). Cette différence significative d'exposition à la cyberhaine entre filles et garçons a également été constatée dans l'étude de Hawdon et al. (2017) pour l'échantillon de population américaine, bien que dans ce cas, le risque d'exposition ait été identifié comme plus élevé chez les garçons que chez les filles. Une tendance similaire a également été observée dans l'échantillon de population finlandaise, allemande et britannique, où le risque d'exposition à des contenus haineux en ligne était plus élevé chez les garçons que chez les filles, bien que cette différence n'ait pas été jugée significative dans ces cas. Cette même tendance est observée au sein de la population française (Blaya et al., 2019), où le pourcentage de garçons déclarant avoir

vu des messages ou des commentaires haineux à l'égard de minorités en ligne est légèrement plus élevé que celui des filles (19% et 15% respectivement) même si, une fois de plus, l'association n'a pas été jugée statistiquement significative.

Le constat selon lequel le sexe n'a pas toujours été révélé comme un facteur prédictif de l'exposition à la cyberhaine chez les jeunes est conforme aux conclusions tirées dans la revue systématique menée par Fulantelli et al. (2022). Cela soulève la question de ce qui rend le sexe comme facteur significatif de l'exposition aux messages et discours haineux en ligne dans certaines populations et non dans d'autres.

En ce qui concerne les déclarations des jeunes sur les mauvaises expériences en ligne (pas forcément en lien avec la cybervictimation), le taux de garçons déclarant avoir été contrariés par quelque chose en ligne varie entre 6 % (République slovaque) et 39 % (Malte). Parmi les filles, le taux de déclarations est plus élevé : les chiffres varient entre 8 % (République slovaque) et 52 % (Malte). Pour la France, le pourcentage de filles faisant état de mauvaises expériences en ligne (19 %) est en moyenne légèrement supérieur à celui des garçons (15 %). Lorsque la question de la cybervictimation se pose, la plupart des pays concernés ne révèlent pas de différences significatives selon le sexe. Ce n'est pas le cas pour la France, la Suisse et Malte, où le taux de victimation est plus élevé chez les filles. Aucun pays ne présente une situation où les garçons seraient davantage victimes. En ce qui concerne la cyberhaine, la question de la victimation n'a été abordée qu'en France, où les résultats mettent en évidence une prépondérance des déclarations de victimation chez les garçons.

En nous appuyant sur les études scientifiques axées sur l'intersectionnalité, nous soulignons que les attitudes et les comportements de rejet, de discrimination, voire de haine à l'encontre de personnes issues de minorités ethniques ou de religions spécifiques (qu'il s'agisse d'une appartenance réelle ou supposée) ne se manifestent pas nécessairement de manière isolée, mais en articulation avec d'autres catégories telles que le sexe, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'âge ou le handicap, entre autres (Banaji & Bhat, 2022 ; Hawdon et al., 2017). Le fait d'appréhender la cyberhaine sous l'angle intersectionnel nous permet de mettre en avant certaines particularités des expériences de victimation vécues par des personnes ou des groupes situés au croisement de différentes catégories identitaires.

En matière de genre, le constat selon lequel le racisme, la xénophobie ainsi que d'autres formes d'intolérance se manifestent différemment à l'égard des femmes (et des filles) n'est pas récent ; la Conférence de Durban avait déjà mentionné son importance en 2001. À l'échelle

internationale, l'appartenance à divers groupes minoritaires s'avère être un facteur qui augmente la probabilité pour les femmes d'être la cible de propos haineux en ligne (Dunn, 2020).

En effet, la littérature scientifique démontre la nature intersectionnelle des propos haineux envers les femmes (Awan & Zempi, 2016 ; Banaji & Bhat, 2022 ; Bedrosova et al., 2022 ; Beran & Li, 2007 ; Burnap & Williams, 2016 ; Felmlee et al., 2018 ; Gatewood et al., 2019 ; Jensen et al., 2022 ; Lépinard et al., 2021 ; Sundén & Paasonen, 2018).

Pour ce qui est de la population adolescente, Banaji et Bhat (2022) ont constaté que parmi les commentaires offensants qui apparaissent le plus souvent en ligne, l'imbrication du racisme et du sexisme revient de manière récurrente. D'ailleurs, le genre semble être étroitement lié à d'autres caractéristiques telles que l'origine nationale (Felmlee et al., 2018), l'appartenance religieuse (Awan & Zempi, 2016 ; Lépinard et al., 2021), l'âge (Bedrosova et al., 2022 ; Beran & Li, 2007), ou donne même lieu à des combinaisons plus complexes : expressions de haine à caractère raciste, sexiste et en lien avec le handicap qui se croisent avec des discours haineux à caractère religieux (Burnap & Williams, 2016), l'entrecroisement de discours misogynes, anti-LGBTQIA+ et anti-Arabes et Musulmans (Gatewood et al., 2019), ou encore le croisement de discours visant l'âge, l'orientation sexuelle et le statut socioéconomique (Jensen et al., 2022).

Au vu de ces différents constats, nous avons choisi de nous intéresser à l'étude des expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine des filles d'un point de vue intersectionnel. En effet, les recherches antérieures mettent en évidence les bénéfices concrets d'une telle approche, non seulement pour rendre plus visible l'imbrication des rapports sociaux de domination auxquels les minorités sont confrontées (Chadha et al., 2020), mais également pour mieux interpréter et comprendre les expériences complexes de victimation (tant en ligne que hors ligne) vécues par les femmes appartenant à divers groupes minoritaires (Rajani, 2022). D'après la revue systématique menée par Navarro (2016), le manque de consensus constaté par les études axées sur les mauvaises expériences en ligne pourrait s'expliquer par le fait que la catégorie du genre (ou du sexe) a été analysée de manière isolée, sans tenir compte du croisement avec d'autres composantes identitaires. Sur la base de ces recommandations, il est justifié d'entreprendre une analyse secondaire des données quantitatives de l'étude EU Kids Online (2018) pour la partie française, ceci afin d'obtenir des résultats plus en accord avec la réalité multiple et hétérogène des personnes concernées.

Toutefois, ce n'est probablement pas la seule raison pour laquelle, à l'échelle internationale, les résultats des expériences de cybervictimation des filles manquent de consensus. D'après Bedrosova et al. (2022), une telle disparité pourrait également résulter d'une question de type conceptuel. La cyberviolence, cyberintimidation, cybercriminalité, et le cyberharcèlement sont des concepts qui gravitent autour d'actes illicites commis dans le cyberspace, mais avec des spécificités qui les rendent différents dans leurs significations, et donc dans la manière dont ils sont étudiés. Dans le cadre de notre recherche, la notion retenue est celle de cyberhaine, qui, contrairement à d'autres formes de violence en ligne, peut atteindre non seulement des individus isolés, mais aussi une collectivité à part entière (Bedrosova et al., 2022 ; Hawdon et al., 2017). Concernant la notion d'identité collective, nous employons la définition³⁸ de cyberhaine retenue dans l'étude EU Kids Online (2018), qui traite le sujet exclusivement sous l'angle de l'origine ethnique et de l'appartenance religieuse (réelle ou supposée), ces caractéristiques étant également appréhendées de manière isolée.

Parmi les diverses utilisations possibles des technologies de l'information et de la communication, nous examinons plus particulièrement l'usage social du numérique par la population adolescente. Cette décision se justifie à la fois par le fait qu'une telle utilisation s'inscrit davantage « dans une dynamique éminemment relationnelle » (Balleys, 2019a, p. 11), mais aussi par le fait que son usage fréquent pour se socialiser en ligne s'avère être un facteur prédictif d'exposition et de victimation (Ybarra et al., 2011). En conséquence, notre étude se concentre moins sur le caractère technique de l'usage que sur le caractère social qui en ressort, autrement dit, sur la manière dont la population adolescente s'approprie des outils numériques pour se socialiser en ligne.

Le web social est un outil privilégié de communication et d'expression en ligne (Casilli, 2010 ; Petiau, 2011), qui favorise non seulement la création et la diffusion d'informations, mais aussi les interactions et les échanges entre internautes sur des thématiques de toutes sortes. D'ailleurs, les recherches récentes démontrent une augmentation considérable de l'utilisation du

³⁸ La définition de cyberhaine incluse au sommet de la Section L « Cyberhate and discrimination » du questionnaire EU Kids Online du 2018 (p. 40), et proposée par Catherine Blaya est formulée comme suit : « la cyberhaine fait référence aux contenus en ligne qui ciblent des individus, des groupes de personnes ou des communautés sur des caractéristiques identifiées ou supposées basées sur la religion, l'origine, la couleur de la peau ou la culture ».

numérique à des fins de réseautage social, notamment à la suite de la pandémie de COVID-19 (Fernandes et al., 2020 ; Ochoa Quispe & Barragán Condori, 2022).

Dans une approche sociologique axée sur l'usage social du numérique, la notion d'altérité mérite d'être mentionnée. Les dynamiques relationnelles, notamment avec les minorités, se construisent souvent sur la base d'une perception hiérarchisée, marquée par une dichotomie « eux/nous » (Myers & Lamarche, 1992). Lorsque les individus se rendent dans le cyberespace et créent un compte sur un réseau social dans le but d'établir d'interagir avec autrui, ce profil devient leur carte de présentation, ou comme Georges (2009) la nomme, leur « identité numérique ». Ainsi, le cyberespace joue donc un rôle majeur dans la construction de la visibilité sociale, et les adolescent·es attachent une grande importance à la manière dont ils/elles se présentent en ligne. Ces expressions de soi visent souvent à obtenir des retours positifs de la part de leurs pairs, comme l'observe Coutant et Stenger (2010), dans une dynamique décrite par Petiau (2011) comme « tournée vers les autres ». Cependant, des problèmes surviennent lorsque ces retours ne se produisent pas ou lorsque les réponses comportent des messages ou des commentaires nuisibles, voire haineux. À cet égard, la problématique de notre étude met l'accent sur la façon dont les jeunes issu·es de minorités se présentent en ligne pour approfondir la question de la perception de la différence et sa relation avec la prédisposition à devenir la cible de propos haineux en ligne. La littérature scientifique confirme le risque pour les personnes appartenant à des groupes minoritaires de faire l'objet de commentaires déplaisants après avoir partagé en ligne des informations révélant une identité autre que celle du groupe majoritaire (Daniels, 2013 ; Galland, 2006). Nous portons une attention particulière aux expériences des filles, car les études montrent qu'elles sont plus susceptibles de subir des préjudices lors de leur participation sociale dans la sphère virtuelle que les garçons (Bailey et al., 2013 ; Balleys, 2017b ; Couchot-Schiex & Richard, 2021). En tenant compte du caractère imbriqué des rapports sociaux de pouvoir, il est notable que la visibilité de la différence a un impact significatif sur les comportements racistes à l'encontre des minorités (Galland, 2006), une réalité davantage prononcée chez les filles, notamment en matière d'identité nationale ou d'appartenance religieuse (Fischer & Dahinden, 2016 ; Lépinard, et al., 2021 ; Roux et al., 2017).

En poursuivant notre réflexion sur les répercussions des expériences de victimation en ligne, il s'avère qu'être la cible de propos haineux en ligne entraîne des conséquences importantes en matière d'usage social du numérique (Blaya, 2017 ; 2019 ; Dupré & Carayol, 2020). Les victimes ont tendance soit à réduire leur usage, soit à le modifier en cherchant des alternatives.

Parmi les stratégies adoptées par les femmes et les filles figure le recours à un pseudonyme pour dissimuler leur identité en ligne par crainte que leurs contributions soient traitées différemment (Birmingham et al., 2009 ; Jouët, 2003 ; 2011). En effet, les outils numériques offrent une multitude de possibilités pour l'expression des identitaires (Fluckiger, 2010 ; Turkle, 1995 ; Voirol, 2011). Dans cette perspective, nous interprétons le comportement de changement d'identité en ligne comme une stratégie adoptée par les jeunes confronté·es à la cyberhaine pour maintenir leur participation dans le cyberspace sans risquer de subir des expériences préjudiciables. Néanmoins, en tenant compte de l'importance que les adolescent·es accordent à la mise en scène de soi (Balleys, 2017a ; Boullier, 2019b ; Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Coutant & Stenger, 2010 ; Petiau, 2011), nous pouvons interpréter ce changement d'identité en ligne comme un choix imposé, aggravant ainsi les inégalités dans l'accès et l'utilisation sociale du numérique.

En parcourant la littérature scientifique portant sur l'usage social du numérique par la population adolescente, nous avons été particulièrement intéressées par le rôle du web social en tant qu'environnement facilitant les interactions avec des personnes inconnues (Blaya, 2013 ; 2019 ; Mittmann et al., 2022 ; Peter et al., 2006 ; Sasson & Mesch, 2014).

Les observations de Smahel et al. (2020) orientent notre réflexion en mettant en lumière le fait qu'une pratique considérée comme risquée pour certaines personnes peut représenter une opportunité pour d'autres. En effet, bien que le contact et les interactions avec des inconnu·es en ligne soient des facteurs de risque de victimation (Blaya, 2013 ; 2015 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009), ils revêtent également une grande valeur pour les jeunes, que ce soit en termes de capital social (Balleys & Coll, 2015 ; Mezzena et al., 2019), de divertissement, de curiosité (Peter et al., 2006), voire d'estime de soi pour des jeunes en situation d'exclusion sociale (Gross, 2009).

Cette double perspective d'interactions positives et négatives avec des inconnu·es nous amène à explorer les facteurs qui expliquent l'association entre ces comportements et le risque d'être victime de cyberhaine. Ainsi, l'accent est mis sur les rapports de force et les inégalités dans l'utilisation sociale du numérique parmi les adolescent·es, en considérant que le caractère positif ou négatif des interactions avec des inconnu·es en ligne est façonné par une combinaison de facteurs personnels et sociaux.

Dans le cadre de notre étude, nous souhaitons aborder plus particulièrement deux pratiques : l'acceptation de demandes d'amitié provenant d'inconnu·es en ligne et l'envoi d'informations, photos ou vidéos personnelles à des personnes jamais rencontrées dans la vie hors ligne. Notre objectif n'était donc pas d'examiner les différences du taux de victimation parmi les personnes

qui entrent ou non en contact avec des inconnu·es, ou qui envoient des informations, photos ou vidéos personnelles, mais plutôt de vérifier, parmi les personnes qui adoptent ces comportements, la variabilité potentielle du degré de risque en tenant compte de l'appartenance de la personne concernée à la fraction sociale majoritaire ou minoritaire.

À ce stade de notre réflexion, nous souhaitons revenir sur les résultats statistiques issus de l'étude EU Kids Online (2018), ayant révélé un taux plus élevé de messages et de commentaires haineux reçus par les garçons que par les filles. Cette constatation nous amène à prendre en considération les résultats de Blaya (2019), qui confirme que les garçons sont plus victimes d'ostracisme que les filles, et plus particulièrement dans le contexte des jeux en ligne, alors que dans la vie réelle, ce sont les filles qui subissent le plus ce type de victimation. Sur la base de ces résultats, nous avons décidé d'examiner si les filles sont effectivement moins victimes que les garçons au sein d'une même activité en ligne ou si cette divergence est due à une utilisation différente du numérique. Ainsi, parmi les diverses activités que la sphère numérique offre aux adolescent·es, nous en retenons une en particulier : jouer à des jeux en ligne. Notre but n'est pas ici d'aborder le sujet d'un point de vue ludique, mais sous l'angle discursif et relationnel où se déroulent les interactions entre joueur·euses. Notre choix pour les jeux en ligne s'explique par le fait qu'il s'agit d'une des pratiques parmi les plus courantes chez la population adolescente (Hidayat et al., 2022), mais aussi par le risque qui pèse sur les personnes concernées par cette pratique d'être impliqu·es dans des contextes de cyberhaine (Hidayat et al., 2022), s'agissant d'un espace où les messages et les commentaires haineux sont les plus répandus³⁹ (Smahel et al., 2020). La littérature scientifique sur la question des jeux en ligne confirme la présence de racisme et de sexisme dans ces contextes (Daniels, 2013 ; Nakamura, 2014), à la fois manifestes et plus subtils (Daniels & LaLone, 2012). En effet, la légitimité des rapports sociaux de domination semble faire partie de la culture des jeux vidéo (Daniels & LaLone, 2012 ; Leonard, 2003 ; Nakamura, 2008 ; 2014) où les stéréotypes de race, d'ethnicité et de genre sont répandus. Pour sa part, Nakamura (2014) constate la création de pratiques sociales et de systèmes de croyances qui autorisent et permettent l'utilisation d'un discours racialisé et raciste à l'intérieur du « cercle magique » du jeu, mais qui n'est pas censé s'appliquer ou se répercuter dans « le monde réel ».

³⁹ Ce pourcentage englobe 11 des 19 pays ayant participé à l'étude EU, à savoir : Croatie, République tchèque, Allemagne, Estonie, Italie, Lituanie, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie et Serbie.

D'un point de vue intersectionnel, Gray (2012) observe que les femmes joueuses fréquentant la communauté en ligne « Xbox Live » sont souvent confrontées à diverses formes de marginalisation et de discrimination. La chercheuse met en lumière les expériences de racisme, de sexisme, voire d'hétérosexisme vécues par ces femmes, démontrant ainsi l'imbrication des rapports sociaux de pouvoir dans les environnements des jeux en ligne. Cette hégémonie sociale façonne des normes et des attentes qui excluent les femmes et les filles, les rendant moins enclines à participer activement aux jeux en ligne et aux communautés virtuelles associées. En effet, la littérature scientifique confirme cette sous-représentation et cette moindre participation des filles aux jeux en ligne (Daniels & LaLone, 2012 ; Smahel et al., 2020). Cette réticence pourrait s'expliquer par l'existence d'une « hégémonie blanche, hétérosexuelle et masculine » (Daniels & LaLone, 2012, p. 6) qui caractérise ces espaces virtuels, créant ainsi des barrières d'accès et des normes de comportement limitant la participation des femmes.

2. Question de recherche, hypothèses et objectifs

Après avoir affiné notre objet d'étude, en passant progressivement de l'abstrait au concret (Gaudreau, 2011), nous aboutissons au discours argumentatif en reformulant nos deux questions de recherche comme suit :

- (1) En quoi les caractéristiques liées à l'appartenance à un ou plusieurs groupes minoritaires sont-elles influentes dans les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine chez les filles âgées de 13 à 17 ans résidant en France ?
- (2) Comment les comportements en ligne des filles âgées de 13 à 17 ans résidant en France appartenant à divers groupes minoritaires permettent-ils d'entrevoir une inégalité d'usage social du numérique par rapport au groupe social majoritaire ?

Pour répondre à notre question de recherche, nous adoptons une méthode quantitative explicative, avec une démarche hypothético-déductive, tout en reconnaissant que les résultats obtenus ne peuvent fournir « qu'une explication partielle des relations possibles entre les phénomènes » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 17).

Notre étude part du postulat que l'implication dans la cyberhaine ne peut pas s'expliquer par un processus causal unique, car celle-ci échappe à un schéma standardisé (Hancock, 2007b) étant donné sa complexité et sa variabilité. Nous considérons plutôt qu'elle résulte d'une combinaison de facteurs susceptibles de l'influencer. Ainsi, notre but n'est pas d'établir une relation causale directe avec la cyberhaine, mais plutôt d'explorer les croisements entre

différentes catégories d'appartenance qui pourraient influencer les expériences d'exposition et de victimation des filles. En mettant en avant l'importance des interactions entre ces différentes catégories, nous visons à mieux comprendre les expériences complexes des filles exposées et victimes de cyberhaine, tout en identifiant les différences potentielles avec le sous-groupe des garçons. Pour ce faire, une approche quantitative axée sur l'analyse des interactions et des corrélations entre ces catégories s'avère pertinente. Il s'agit d'étudier comment l'appartenance à divers groupes sociaux minoritaires influence les expériences d'exposition et de victimation des filles par rapport aux garçons.

Ainsi, puisque les attitudes et les comportements de rejet, de discrimination, voire de haine à l'encontre de personnes issues de minorités ethniques ou de religions spécifiques (que ce soit une appartenance réelle ou supposée) ne se manifestent pas nécessairement de manière isolée, mais en articulation avec d'autres caractéristiques identitaires (Banaji & Bhat, 2022 ; Hawdon et al., 2017), nous formulons notre hypothèse centrale ainsi :

H₁ : Le croisement du sexe avec les catégories d'ascendance, du statut socioprofessionnel des parents, d'âge et de vulnérabilité a un impact sur les expériences de victimation par cyberhaine des adolescentes âgées de 13 à 17 ans habitant en France.

En nous intéressant aux jeux en ligne et en prenant en compte la forte présence de contenus haineux sur ces espaces numériques (Daniels, 2013 ; Nakamura, 2014), qui génèrent un risque élevé d'implication dans la cyberhaine (Hidayat et al., 2022), et sachant que cette pratique est l'une des plus sexuées chez la population adolescente, les garçons étant les plus nombreux à s'engager dans cette activité (Smahel et al., 2020), nous considérons la fréquence du temps passé à jouer à des jeux en ligne comme une variable perturbatrice de la fréquence de victimation par cyberhaine. De ce fait, nous posons l'hypothèse secondaire suivante :

H₂ : Le fait d'être une fille augmente le score de victimation par cyberhaine après contrôle du temps passé à jouer en ligne.

Concernant la socialisation en ligne, il est établi que la visibilité en ligne de l'appartenance à une identité collective autre que celle du groupe majoritaire accroît le risque de recevoir des commentaires offensants (Daniels, 2013 ; Galland, 2006). Approfondir cet aspect nous semble essentiel pour une meilleure compréhension des expériences complexes des filles exposées aux

messages et discours haineux en ligne et qui en sont également victimes. En conséquence, nous posons la deuxième hypothèse secondaire suivante :

H₃ : L'appartenance à des groupes minoritaires explique la propension des adolescent·es à adopter une identité différente de celle qui est la leur en dehors du contexte numérique.

Enfin, en mettant en avant l'idée que ce ne sont pas les pratiques numériques en elles-mêmes qui sont à risque, mais plutôt la condition de la personne qui les réalise (Smahel et al., 2020), nous formulons la troisième hypothèse secondaire suivante :

H₄ : Les catégories sociodémographiques déterminent le degré de risque de victimation par cyberhaine lorsque les comportements en ligne impliquent la prise de contact et l'interaction avec des inconnu·es.

Afin d'appréhender la cyberhaine à travers une approche intersectionnelle et offrir un éventail d'interprétations plus large quant aux expériences d'exposition et de victimation des filles âgées de 13 à 17 ans habitant en France, nous nous sommes fixé les objectifs suivants :

- (1) Analyser le croisement du sexe avec les catégories d'âge, du statut socioprofessionnel des parents, d'ascendance et de vulnérabilité, et décrire les profils multiples et hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine ;
- (2) Mesurer l'effet du sexe sur la fréquence de victimation par cyberhaine en contrôlant la fréquence du temps passé à jouer en ligne ;
- (3) Analyser les effets des catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle des parents, l'ascendance et la vulnérabilité sur le comportement de changement d'identité en ligne et son lien avec les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine ;
- (4) Examiner les effets des catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle des parents, l'ascendance et la vulnérabilité sur la variabilité du risque de victimation engendré par des comportements en ligne impliquant le contact et l'interaction avec des personnes inconnues en ligne.

CHAPITRE II. CADRE THÉORIQUE

1. Ancrage épistémologique : l'intersectionnalité comme paradigme ancré dans le réalisme critique

L'intersectionnalité trouve son origine dans le contexte américain et relève des théories de la pensée féministe noire, ayant comme prémisse principale la nécessité de penser le sexisme et le racisme au-delà des expériences de discrimination⁴⁰ des femmes blanches et des hommes noirs (Crenshaw, 1991). Elle vise à assurer une meilleure représentation des expériences multiples et hétérogènes de discrimination à l'encontre des femmes (Scott, 1986).

Crenshaw (1991) aborde la question de l'intersectionnalité sous un angle tridimensionnel. Avec la première dimension dite *structurelle*, la chercheuse fait ressortir les différences qualitatives entre les expériences des femmes blanches et femmes de couleur en matière de sexisme d'une part et, d'autre part, les différences entre hommes et femmes de couleur en matière de racisme. La deuxième dimension nommée *politique* est proposée pour mettre en évidence la marginalisation des femmes de couleur en matière de politiques féministes et antiracistes. La troisième et dernière dimension dite *représentationnelle* est évoquée par la chercheuse pour signaler la reproduction des récits sexistes et racistes auxquels les femmes de couleur sont confrontées.

En offrant une approche contemporaine des études axées sur les rapports sociaux de pouvoir et de domination (Hancock, 2007b), l'intersectionnalité apparaît dans le domaine des sciences sociales comme un paradigme émergent de la théorie critique de l'essentialisme de groupe en contestant l'importance conférée à la généralisation. Comme souligné par la philosophe féministe Carastathis (2014), le positionnement défendu par les théoricien·nes de l'intersectionnalité repose sur la mise en avant d'une « interaction d'axes multiples, décentrés et co-constitutifs » (p. 308). Il s'oppose à toute perspective réductionniste, qui limite les phénomènes d'oppression à une seule catégorie identitaire explicative en la privilégiant ontologiquement par rapport aux autres catégories existantes. La chercheuse s'appuie sur les réflexions philosophiques de Spelman (1988) pour démontrer comment le paradigme intersectionnel plaide en faveur d'une approche plus inclusive. Elle utilise le qualificatif de « correctif » pour accentuer les possibilités offertes par l'intersectionnalité pour se défaire de

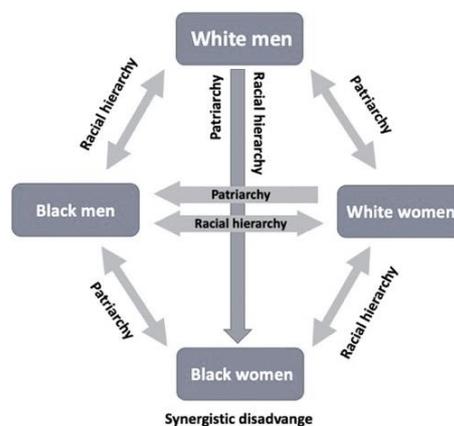
⁴⁰ Le terme discrimination est conçu ici comme le fait de « distinguer, différencier, soit tenir pour distinct ou différent et, par conséquent, traiter distinctement ou différemment » (de Rudder, 2019, p. 169).

tout « solipsisme blanc, hétéronormativité, élitisme et capacitisme du pouvoir dominant et de la théorie féministe hégémonique » (p. 309). Cette posture suppose ainsi de tenir compte des expériences de subordination multiples et hétérogènes résultantes de l'imbrication des différents rapports de pouvoir et de domination qui structurent notre société (Collins, 1990 ; Crenshaw, 1991) et auxquelles la faction sociale minoritaire est confrontée.

À la suite de la définition proposée par Crenshaw (1991), la juriste britannique Fredman (2016) recourt à l'idée de « synergie » développée par la sociologue américaine Collins (1990) et introduit l'expression « discrimination intersectionnelle » pour décrire l'interconnexion de différentes formes de domination social. Elle illustre ces relations complexes à travers un schéma graphique (figure 2), mettant en évidence les interactions entre la hiérarchie raciale et le patriarcat à différents niveaux : vertical, diagonal et stratifié.

Figure 2

Hiérarchie raciale et patriarcale à trois niveaux



Note. Figure tirée du Rapport du Réseau européen d'experts juridiques en matière d'égalité des sexes et de la non-discrimination de la Commission européenne, « Intersectional Discrimination in EU Gender equality and non-discrimination law » (Fredman, 2016, p. 34).

En ce qui concerne les fondements théoriques de l'intersectionnalité, la présente recherche s'inscrit dans la perspective de Hancock (2007a), sociologue spécialisée dans les études de genre, pour qui l'intersectionnalité est conceptualisée comme « un ensemble de théories normatives et de recherches empiriques » (pp. 250-251) basé sur six fondements clés :

1. Pour aborder les problématiques sociales et politiques complexes liées au sujet d'étude, il est essentiel de tenir compte des multiples catégories de différences impliquées.
2. Bien que les catégories de différences méritent d'être considérées dans une optique égalitaire, la relation entre celles-ci reste une question ouverte sur le plan empirique. Ainsi, conformément au critère principal de l'intersectionnalité selon lequel les intersections entre les catégories sont plus que la somme de leurs parties, la chercheuse insiste sur leur caractère dépendant, non seulement entre variables, mais aussi en fonction du contexte de référence dans lequel les catégories de différences se développent.
3. Les catégories de différences sont conceptualisées comme des productions dynamiques de facteurs individuels et institutionnels ; elles sont simultanément contestées et imposées aux niveaux individuel et institutionnel de l'analyse.
4. Chaque catégorie de différence est caractérisée par une diversité interne.
5. Intégrer l'approche intersectionnelle dans une étude implique de considérer chaque catégorie selon les différences non seulement sur le plan individuel et institutionnel, mais également dans les interactions entre niveaux.
6. L'intersectionnalité en tant que paradigme suppose de tenir compte des aspects à la fois empiriques et théoriques de la question d'étude.

1.1. L'approche intercatégorielle

Dans le cadre de notre étude, l'intersectionnalité est conçue comme un paradigme théorique particulier basé sur les catégories identitaires (Brown, 1997). Nous empruntons aux fondements épistémologiques l'idée que les catégories identitaires des individus (genre, origine ethnique, statut socioéconomique, orientation sexuelle, appartenance religieuse, âge, handicap, entre autres) « sont constamment et simultanément interconnectées » (Colombo & Rebughini, 2015, p. 3). En ce qui concerne le concept d'identité en tant que tel, nous retenons la définition proposée par Castra (2012), qu'il décrit comme « l'ensemble des caractéristiques et des attributs qui fait qu'un individu ou un groupe se perçoivent comme une entité spécifique et qu'ils sont perçus comme tels par les autres » (p. 1).

Nous adhérons plus particulièrement à l'approche intercatégorielle du paradigme intersectionnel préconisée par McCall (2005). Ainsi, nous considérons non seulement que les expériences de discrimination fondées sur le croisement des catégories identitaires varient en fonction de la manière dont elles sont interconnectées, mais également qu'aucune catégorie

identitaire unique « ne peut décrire de manière adéquate la structure complète des dimensions multiples, croisées et conflictuelles de l'inégalité » (p. 1791).

McCall (2005) propose trois types d'approches intersectionnelles, qui diffèrent selon la manière dont les catégories identitaires sont appréhendées : anticatégorielle, intracatégorielle et intercatégorielle, cette dernière étant l'approche retenue dans notre étude. Avant de justifier notre choix, nous estimons nécessaire d'exposer brièvement les caractéristiques des deux autres approches afin de permettre au lecteur de mieux comprendre notre angle d'étude.

L'approche anticatégorielle a pour prémisse principale la remise en question de tout processus de catégorisation. Les partisan·es de cette pensée rejettent la catégorisation en la considérant comme un acte qui va à l'encontre de la nature « instable et hétérogène » de la réalité sociale. McCall cite les catégories du genre et de l'orientation sexuelle pour montrer comment la construction binaire autrefois créée est aujourd'hui déconstruite pour générer un éventail plus large de possibilités identitaires. Les fondements théoriques de cette approche reposent ainsi sur une critique constante de toute catégorisation, soutenant que les groupes sociaux tels que définis et conçus aujourd'hui continueront à être remis en question et à se fracturer dans le futur.

L'approche intracatégorielle, quant à elle, émerge comme une contestation de la position radicale adoptée par les partisan·es de l'approche anticatégorielle. Cette perspective alternative est défendue par certaines féministes de couleur pour lesquelles une telle catégorisation demeure en partie nécessaire pour mieux saisir les expériences complexes des femmes situées à l'intersection de deux ou plusieurs groupes sociaux. Les partisan·es de l'approche intracatégorielle s'intéressent moins aux dimensions « à l'intérieur des catégories » qu'à celles « entre les catégories ». Pour expliquer cette spécificité, McCall (2005) donne l'exemple suivant : « une femme arabo-américaine, de classe moyenne et hétérosexuelle se situe à l'intersection de multiples catégories (origine ethnique, classe, genre et sexualité), mais ne reflète qu'une seule dimension de chacune d'entre elles » (p. 1781). Dans le but d'explorer en détail un groupe social situé à l'intersection de multiples catégories identitaires, l'approche intracatégorielle privilégie une démarche méthodologique qualitative, les études de cas étant la méthode la plus répandue. McCall (2005) conclut son explication en soulignant que bien que les études qui défendent cette perspective intersectionnelle ne rejettent pas l'utilisation des catégories, celles-ci sont considérées comme ambivalentes, arguant qu'elles ne permettent pas de refléter clairement la diversité et l'hétérogénéité identitaire du groupe social analysé. Il convient de noter ici que bien que certain·es considèrent que les fondements théoriques de l'approche intracatégorielle s'éloignent de l'essence de la théorie intersectionnelle (Hancock,

2007a ; 2007b ; Yuval-Davis, 2006), McCall insiste sur les contributions qu'elle offre aux études qui abordent le croisement des catégories identitaires dans une perspective plus large. C'est dans la dernière approche proposée par McCall (2005), *l'intercatégorielle*, que nous situons notre étude. Basé sur les réflexions de la chercheuse, ce choix s'explique par le fait que notre recherche ne se limite pas à étudier l'intersection des catégories identitaires au sein d'un groupe social unique (*unified intersectional core*), mais vise plutôt à expliquer les complexités des relations entre multiples groupes sociaux.

L'approche intercatégorielle reconnaît « l'existence de relations inégales entre groupes sociaux [définissables et mesurables] déjà constitués, si imparfaits et changeants soient-ils, et elle les place au centre de l'analyse » (McCall, 2005, p. 1785). En ajoutant l'expression « si imparfaits et changeants soient-ils », la chercheuse précise sa volonté de ne pas considérer les catégories identitaires comme étant statiques. Elle annonce également son détachement à toute posture additive susceptible d'être sous-entendue, ces idées étant fortement critiquées par les théoricien·nes de l'intersectionnalité (Hancock, 2007b ; Yuval-Davis, 2006). Bien que McCall (2005) partage l'idée que les interconnexions entre catégories identitaires « sont plus que la somme de leurs parties » (Hancock, 2007b, p. 251), elle adhère au point de vue sociologique de Glenn (2002), qui considère ces catégories comme « des points d'ancrage » et les processus de catégorisation comme « inévitables ». Cette posture est également défendue par Belkhir et Barnett (2001) qui estiment que l'addition de catégories est une étape nécessaire pour les études reposant sur une démarche quantitative. Du point de vue de la psychologue sociale, Bowleg (2008) souligne la quasi-impossibilité d'aborder la question de l'intersectionnalité dans le cadre d'études quantitatives autrement qu'en utilisant un processus additif dans lequel chaque catégorie est d'abord isolée, puis en analysant un par un les impacts sur les expériences des sujets étudiés.

En matière d'homogénéité et d'hétérogénéité, McCall (2005) poursuit sa réflexion en précisant que les contraintes auxquelles le groupe de recherche favorable à l'approche intercatégorielle est confronté ressemblent à celles rencontrées par le groupe privilégiant l'approche intracatégorielle. Dans le passage suivant, nous examinons comment la chercheuse défend l'usage de la méthode intercatégorielle pour les études reposant sur la théorie de l'intersectionnalité :

L'incorporation du genre comme catégorie analytique dans une telle analyse suppose que deux groupes seront comparés systématiquement – les hommes et les femmes. Si la catégorie de la classe est incorporée, alors le genre doit être interclassé avec la classe, qui est composée (pour simplifier) de trois catégories (ouvrière, moyenne et supérieure), créant ainsi six groupes. Si la race-ethnicité est incorporée dans l'analyse, et qu'elle ne comprend que deux groupes, le nombre de groupes passe à douze... À cet égard, les chercheurs intercatégoriels sont confrontés aux mêmes compromis entre échelle et cohérence ou différence et similitude que les chercheurs intracatégoriels (p. 1786).

L'approche intercatégorielle préconise donc d'aborder non seulement l'effet d'une catégorie sur une autre (par exemple, l'effet de l'origine ethnique sur le statut socioéconomique), mais aussi la manière dont cet effet se révèle différemment pour les femmes et les hommes, ou pour les femmes dont l'orientation sexuelle ne correspond pas aux standards hétéronormatifs, la liste pouvant être aussi longue que les catégories incluses dans l'analyse.

1.2. Le réalisme critique

Notre recherche s'inscrit dans le paradigme intercatégoriel du point de vue de McCall (2005), qui le considère comme une posture épistémologique ancrée dans le réalisme critique (Archer, 2020 ; Bhaskar, 2008). Nous défendons ainsi le postulat selon lequel le réel existerait par lui-même indépendamment de l'observation humaine, et reconnaissons également l'existence de diverses visions et explications alternatives de cette réalité (Dufour, 2013). En d'autres termes, bien que l'existence ontologique de la réalité soit acceptée, l'observation humaine ne pourrait accéder qu'à une partie de celle-ci (Archer, 2020 ; Meissonier, 2022).

En considérant la réalité comme un tout complexe auquel l'observation humaine ne donnerait qu'un accès partiel, le philosophe britannique Bhaskar (2008) désigne trois composantes propres à cette réalité, qu'il appelle « domaines ». Dans le premier domaine, nommé « le réel », les objets d'étude disposent de capacités d'action les uns sur les autres. En transposant cette idée à notre objet d'étude, et en nous appuyant sur les réflexions de Meissonier (2022) concernant les concepts fondamentaux de la pensée de Bhaskar, nous admettons qu'« un groupe social a la caractéristique de réunir plusieurs individus, mais possède la capacité d'agir, de développer ses propres rites, d'influer sur d'autres groupes sociaux » (p. 151), entre autres. Le deuxième domaine, nommé « l'actuel », concerne la question des événements. En reprenant

l'expression de Meissonier (2022), ce domaine renvoie à « l'état qu'adopte l'objet d'étude lorsque ses pouvoirs causaux sont en action » (p. 152). Pour ce qui est de notre étude, nous pourrions prendre l'exemple d'un groupe social minoritaire qui serait l'objet de propos haineux en ligne. Enfin, le troisième domaine, « l'empirique », comprend la seule partie observable de l'objet d'étude en action. Les partisans du réalisme critique soutiennent l'idée que « le réel » dépasse ce qui peut être directement perceptible empiriquement (Bhaskar, 2008), ce qui met en lumière l'importance de considérer l'effet des deux autres domaines pour une compréhension plus approfondie.

Afin de faciliter la compréhension de la doctrine du réalisme empirique défendue par Bhaskar (2008), nous citons ci-dessous l'une des précisions apportées par le chercheur :

Les structures causales et les mécanismes génératifs de la nature doivent exister et agir indépendamment des conditions qui permettent aux hommes d'y accéder, de sorte qu'ils doivent être supposés structurés et intransitifs, c'est-à-dire relativement indépendants des modèles d'événements et des actions des hommes. [En outre], les événements doivent se produire indépendamment des expériences dans lesquelles ils sont appréhendés. Les structures et les mécanismes sont donc réels et distincts des modèles d'événements qu'ils génèrent, tout comme les événements sont réels et distincts des expériences dans lesquelles ils sont appréhendés (p. 46).

Dans la perspective du réalisme critique de Bhaskar (2008), le principe de causalité ne consiste pas en un ensemble constant d'événements, mais plutôt en une tendance à produire un phénomène, que le chercheur nomme « mécanismes de causalité ». Cette conception trouve un écho dans l'approche critique de Steinmetz (1998), qui soutient que les mécanismes causaux des événements existent de manière indépendante « et agissent en dehors des conditions expérimentales fermées qui permettent aux scientifiques de les identifier de manière empirique » (p. 176). Par rapport à ces mécanismes de causalité, la sociologue britannique Archer (2020) considère que la réalité devient perceptible non par l'observation directe, mais à travers son influence causale. Pour illustrer son raisonnement, elle propose l'exemple suivant :

Si l'on assiste à un événement (un match de football), une grande partie de ce qui se passe sera inaccessible à l'angle de vision de chacun. Pourtant, si l'on rassemble ces différentes perspectives en une sorte de vision généralisée des spectateurs, cet « actualisme » ne peut pas révéler les facteurs de causalité inobservables, mais

néanmoins réels qui sont à l'œuvre (par exemple, le fait que des joueurs clés ont été soudoyés pour perdre le match)... . Les choses sont encore plus complexes. Quelque chose peut exister (le pot-de-vin), mais son pouvoir causal peut ne pas être exercé (l'équipe se soucie davantage de gagner que de craindre des représailles ultérieures) ; des pouvoirs peuvent être exercés mais non détectés (peut-être un tireur clé réussit-il à simuler une blessure), ou exercés, mais sans affecter le résultat escompté (l'autre équipe joue si mal que le pot-de-vin ne peut empêcher la victoire de la personne corrompue) (p. 140).

Après avoir exposé les principales prémisses du réalisme critique, nous souhaitons à présent clarifier la manière dont notre étude adhère à ce paradigme.

Notre recherche est fondée sur le principe du réalisme critique, selon lequel « le réel » peut se manifester de différentes manières : il peut se traduire dans son ensemble par des événements, se présenter sous des formes variables, voire ne pas se manifester du tout, sans pour autant nier son existence. Les fondements du réalisme critique, selon lesquels des structures sociales⁴¹ peuvent exister sans nécessairement se manifester au niveau des événements, nous conduit à reconnaître, en tant que réalité empirique, l'imbrication des multiples rapports sociaux de pouvoir (Crenshaw, 1991) qui produisent et justifient les inégalités sociales (de Rudder, 2019 ; Scheper-Hughes & Bourgois, 2004). Ou encore, la présence de réalités de discrimination multiples chez des personnes ou groupes situés au croisement des diverses catégories minoritaires (Burnap & Williams, 2016 ; Dunn, 2020).

En ce qui concerne notre intérêt pour approfondir les expériences des filles exposées et victimes de cyberhaine, nous partons du postulat qu'elles ne peuvent pas s'expliquer par un processus causal unique. En effet, la complexité et la variabilité de ce phénomène échappent à un schéma standardisé (Hancock, 2007b). En admettant que « le réel » puisse se manifester sous des formes diverses, notre étude s'inscrit dans une approche qui reconnaît les événements sociaux comme un ensemble complexe qui mérite d'être analysé à la lumière de leur imbrication et non pas de manière isolée (Meissonier, 2022). Lorsque la société est conçue comme un ensemble structuré par divers rapports sociaux de pouvoir, ce qui émerge de cette composition n'est autre que le caractère hétérogène et changeant des expériences de discrimination, dans notre cas, les expériences de victimation par cyberhaine. Dans cette perspective, l'approche intercatégorielle

⁴¹ La notion de structure sociale est ici appréhendée du point de vue de la sociologue Archer (1995), comme le produit des relations internes qui s'établissent entre des groupes de positions sociales différentes.

devient centrale pour appréhender la complexité de la stratification sociale et la variété des croisements des catégories identitaires (McCall, 2005) dont relèvent les personnes appartenant à des groupes minoritaires victimes de cyberhaine. Pourtant, en observant des situations de discrimination à l'encontre des minorités, nous ne pouvons avoir accès qu'à une partie ou à une forme de manifestation de cette réalité.

Le choix du réalisme critique et de l'approche quantitative intercatégorielle pour étudier les expériences de filles exposées et victimes de cyberhaine repose sur plusieurs arguments. Tout d'abord, cette approche permet de mieux appréhender la réalité sociale en tenant en compte de la multiplicité des facteurs qui interagissent dans la construction des expériences sociales. De plus, le principe de causalité du point de vue du réalisme critique offre la possibilité d'analyser les relations causales de manière plus nuancée et contextuelle, en reconnaissant que les expériences d'implication dans la cyberhaine des filles sont souvent le résultat de multiples facteurs interdépendants susceptibles de les influencer. Cependant, nous admettons que nous ne pouvons offrir qu'une explication partielle à la manière dont la combinaison de facteurs de relations causales influence ces expériences. Troisièmement, par rapport aux processus de catégorisation critiqués par certain·es théoricien·es de l'intersectionnalité, le réalisme critique offre une alternative en mettant l'accent sur la fluidité et la dynamique des catégories sociales. A ce sujet, concernant la catégorie « femme » (ou fille pour notre étude), nous prenons en compte son hétérogénéité (Juteau, 2010 ; Spelman, 1988 ; Tahon, 2004 ; Young, 2008), reconnaissant ainsi l'existence de diverses visions et d'interprétations de la réalité. Il s'agit de rendre visible la diversité des expériences de personnes situées à l'intersection de différentes catégories minoritaires. Enfin, le réalisme critique favorise une approche holistique cohérente avec la vision intersectionnelle qui prend en considération l'ensemble des dimensions sociales qui façonnent les expériences individuelles et collectives.

2. Cyberhaine : une forme spécifique de violence dans le cadre du numérique

Initialement, la définition de cyberhaine utilisée dans l'étude EU Kids Online (2018) était celle proposée par Blaya (2019), à savoir :

La cyberhaine est comprise comme tout propos haineux, discriminant ou dégradant, visant à humilier, insulter, ridiculiser voire déshumaniser une personne ou un groupe de personnes, à susciter des sentiments de haine ou de rejet à l'encontre de ces personnes, sur des bases d'appartenance ethnique, « raciales », ou d'appartenance à une religion,

ainsi que toute tentative d'inciter à la haine sur les mêmes critères, au moyen d'Internet ou de tout autre moyen électronique de communication Ces messages peuvent être publics ou privés, intentionnels ou non⁴². (p. 42)

Néanmoins, comme souligné précédemment, et compte tenu de notre intérêt à mettre en lumière les expériences de victimation des filles appartenant à divers groupes sociaux minoritaires, la liste des catégories identitaires évoquées dans cette définition semble limitée par rapport à nos objectifs de recherche. C'est pourquoi nous nous en tenons à la définition proposée par Banaji et Bhat (2022), qui est à notre avis plus inclusive car celle-ci englobe davantage d'identités collectives cibles potentielles : « la classe sociale, la caste, la race, la religion, l'ethnie, le genre, le sexe, l'orientation sexuelle, le handicap, la neurodiversité, l'âge, la langue, la taille et l'orientation politique » (p. 20).

Mise à part cette précision sur les identités collectives potentiellement cibles, la définition de la cyberhaine proposée par Blaya (2019) nous semble toutefois la plus complète au motif qu'elle met en évidence cinq composantes essentielles pour l'analyse des expériences de victimation par cyberhaine : (1) l'appartenance identitaire réelle ou supposée des victimes (2) la nature publique ou privée de l'acte lui-même, (3) le caractère intentionnel ou non de l'acte d'agression (4) l'impact individuel, mais aussi communautaire qu'il pourrait y avoir ainsi que (5) la question de la déshumanisation et de l'altérité.

Au sein du cyberspace, les messages et commentaires haineux peuvent s'exprimer de manière écrite ou visuelle (photographies, vidéos, musique, mèmes, GIF, stickers, symboles, etc.), et se manifester sous forme de « moqueries, menaces, insultes, humiliations, lynchages, disséminations de documents privés sans l'autorisation de la personne impliquée, ou encore consister en une usurpation d'identité ou l'usage frauduleux d'un mot de passe » (Blaya, 2019, p. 23). Pourtant, la cybervictimation par cyberhaine présente des spécificités qui lui confèrent un caractère différent des notions voisines telles que le cyberharcèlement et la cyberintimidation. Sur la base de la littérature consultée, nous soulignons deux composants principaux qui démarquent la cyberhaine d'autres actes violents en ligne : la question de la temporalité (Alipan et al., 2015 ; Langos, 2012) des épisodes d'agression d'une part, et la référence aux caractéristiques liées à l'appartenance identitaire dite collective, d'autre part (Bedrosova et al., 2022 ; Hawdon et al., 2017).

⁴² Par rapport à ce dernier élément, Blaya (2019) tient à souligner que les comportements discriminatoires doivent être jugés comme tels, indépendamment de leur caractère volontaire ou involontaire.

La question de la temporalité apparaît comme un élément central à identifier lorsqu'une personne ou groupe de personnes devient la cible de propos haineux, au motif que le caractère ponctuel ou réitéré du vécu va déterminer la typologie employée : (cyber)violence ou (cyber)harcèlement ? Blaya (2019) souligne l'importance de faire la différence entre la notion de *violence*, qui relève d'un caractère ponctuel et celle de *harcèlement*, qui renvoie à un acte répété qui s'inscrit dans la durée. Cet argument ne fait pas consensus lorsqu'on parle du contexte numérique. Bien qu'il soit clairement applicable dans un contexte hors ligne, il est remis en question lorsque les épisodes ont lieu dans le cyberspace, compte tenu du caractère permanent des contenus publiés en ligne et de la possibilité de faire circuler un même contenu à plusieurs reprises (Alipan et al., 2015 ; Langos, 2012). Pour répondre à ces remarques, Blaya (2019) évoque la question des conséquences psychologiques et sa relation avec la temporalité de l'acte, et explique que les agressions répétées qui s'inscrivent dans le temps ont plus d'impact sur l'état émotionnel de la victime. Cela soulève la question de savoir à quel point les contenus haineux produits de manière ponctuelle restent actifs dans le quotidien des personnes impliquées, et non seulement pour les victimes principales, mais également pour l'ensemble des internautes exposés à des tels contenus. Ainsi, il ne s'agirait pas de présumer que toute violence en ligne devient du harcèlement, mais de garder à l'esprit que le numérique rend possible la visibilité permanente voire la recirculation nuancée des messages et contenus blessants. Il s'agira donc de prendre en considération leur incidence en matière de conséquences psychologiques, ces dernières étant plus importantes chez les victimes lorsque les agressions restent actives dans le temps (Blaya, 2019).

Quant au deuxième composant mentionné, celui de l'identité collective d'un groupe ou d'un individu qui possède les caractéristiques de ce groupe (Hawdon et al., 2017), il constitue l'un des aspects les plus frappants de la cyberhaine. Dans le but d'éclairer ce composant collectif, nous citons ci-dessous les arguments avancés par Bedrosova et al. (2022) pour clarifier les spécificités de la cyberhaine en la comparant avec la notion de cyberintimidation :

[La cyberhaine est associée à] la discrimination due à des caractéristiques liées à l'appartenance à un groupe, comme l'origine familiale, l'ethnicité ou la religion [alors que la cyberintimidation est associée à une] discrimination due à des caractéristiques individuelles qui ne sont pas liées à l'appartenance à un groupe (comme la taille ou le poids). (p. 4)

Ces auteurs évoquent l'expression « identité collective » pour souligner que des personnes appartenant à une communauté donnée peuvent être à la fois impliquées comme victimes en tant que destinataires directes des messages ou des commentaires haineux, mais aussi en tant que spectateurs ou spectatrices membres du groupe cible. À la suite de cette précision et en tenant compte du contexte numérique de notre étude, la notion de victime fait l'objet d'une interprétation plus large. Nous prenons ainsi en compte le fait que les personnes ayant une identité collective liée à un certain groupe minoritaire peuvent devenir des victimes indirectes lorsqu'elles sont confrontées à des commentaires haineux en ligne à l'égard de leur(s) groupe(s) d'appartenance (Bedrosova et al., 2022).

Afin de compléter l'approche de la notion de victime retenue dans notre étude, nous souhaitons apporter des précisions sur la question du ressenti de la personne ciblée par des propos haineux. À cet égard, nous adhérons à la posture de Josse (2019) qui critique une approche strictement juridique de la victimation au profit d'une considération plus profonde des émotions ressenties par la personne concernée. La sociologue privilégie une conception de la victime plus subjective, mettant en avant le vécu émotionnel de la personne visée plutôt que les faits objectifs de la situation. Cette approche invite à réfléchir de manière plus nuancée à la nature de la victimation et sur les conséquences émotionnelles qui en découlent.

3. La sociologie des relations interethniques

En nous intéressant aux expériences de filles exposées et victimes de cyberhaine, nous avons placé au centre de notre réflexion les dynamiques relationnelles entre les jeunes issues des groupes sociaux minoritaires et celles et ceux du groupe majoritaire. Nous inscrivons notre étude dans le champ de la sociologie des relations interethniques (de Rudder, 2019 ; Pierre, 2008), situé dans le cadre théorique de la différenciation et de la hiérarchisation sociale, tel que conceptualisé par la sociologue Juteau (2003).

Le travail de synthèse de Pierre (2008) autour des contributions du sociologue Pierre-Jean Simon sur les fondements théoriques de l'approche interethnique fait ressortir la place centrale des catégories identitaires dans la construction et le développement des relations sociales. Dans cette optique, aborder la question de la cyberhaine sous l'angle relationnel permet de mettre en évidence la composante d'altérité qui sous-tend les comportements et les relations entre les fractions majoritaire et minoritaire de la société. Avant de présenter plus en détail les

fondements théoriques de la catégorisation sociale et des représentations intergroupe, nous consacrons quelques lignes préliminaires à la notion de minorité abordée dans notre étude.

Pour conceptualiser le terme « minorités », nous privilégions l'approche sociologique qui le conçoit non pas d'un point de vue « quantitatif », mais en tant qu'« ensembles collectifs dominés » (Pierre, 2008). D'un point de vue culturel, le groupe minoritaire est défini par de Rudder (2019) comme un ensemble d'individus « possédant des caractéristiques communes (raciales, religieuses, linguistiques, culturelles, ou plus simplement historiques) qui les distinguent du reste de la communauté nationale à laquelle ils appartiennent » (p. 77). Le groupe minoritaire est donc construit par la spécificité de ses traits culturels (voire phénotypiques) qui sont jugés différents par rapport au référent majoritaire (de Rudder et al., 2000).

Sous l'angle différentialiste du groupe majoritaire, considéré comme le référent général et universel, la notion de minorité s'articule autour des rapports de force et de la position sociale de subordination (Guillaumin, 2002).

3.1. La catégorisation sociale et les représentations intergroupes

D'un point de vue de la psychologie sociale, Deschamps (1974) avance que les dynamiques relationnelles d'altérité s'inscrivent dans un processus d'attribution sociale. Ce processus implique l'assignation de propriétés à l'« autre » sur la base d'une logique hiérarchique de position sociale. Le chercheur résume ce processus en cinq fondements théoriques généraux :

- (1) Tirer des conclusions sur les caractéristiques d'un groupe. À partir des propriétés attribuées à un groupe donné, les individus infèrent sur les intentions ou les caractéristiques des personnes assignées audit groupe.
- (2) Diversité au sein du groupe. Les individus ont tendance à minimiser les différences du groupe d'appartenance et à surestimer les différences au sein des autres groupes.
- (3) Finalité. L'attribution des propriétés à d'autres groupes s'avère une question à la fois d'unicité et d'ethnocentrisme : d'unicité, en tant que stratégie qui privilégie le regard homogénéisé du groupe d'appartenance pour préserver son identité sociale, et d'ethnocentrisme, d'un point de vue évaluatif qui valorise positivement son propre groupe au détriment des autres groupes sociaux.
- (4) L'impact relationnel. Le type des rapports et des relations sociales entretenus avec les groupes externes détermine la manière dont le processus d'attribution des propriétés est conduit.

- (5) Position et statut sociaux inégaux entre groupes. La perception des différences hiérarchiques entre groupes sociaux conditionne la manière dont l'attribution des caractéristiques sociales est opérée.

D'un point de vue sociologique, face à cet exercice d'attribution de propriétés et caractéristiques sociales, un processus de catégorisation se met en place, ce dernier étant considéré par Safi (2015) comme un processus fragmenté en deux étapes interdépendantes : l'auto-identification et l'assignation. L'auto-identification est définie par la chercheuse comme la construction d'un sentiment d'appartenance à un groupe social qui se dessine sur la base de marqueurs jugés comme étant similaires. L'assignation, quant à elle, relève d'un processus qui consiste à « fabriquer des catégories » en rapport avec des traits physiques et culturels observables pour ensuite les utiliser comme marqueurs de différenciation sociale.

À travers ce processus de catégorisation, les individus se voient attribuer un certain nombre de caractéristiques et de comportements considérés comme étant partagés par les membres du groupe auquel ils appartiennent (Girandola et al., 2019). Construit à partir de l'observation des signes d'appartenance (réelle ou supposée) à des catégories de différences (culturelle, ethnique, de genre, d'âge, de classe, de handicap, etc.), le processus de catégorisation sociale constitue ainsi un système de classification et d'altérisation qui produit et renforce les frontières sociales « eux-nous » (Delphy, 2010 ; Wimmer, 2002).

Sur le plan psychologique, Tajfel (1981) souligne que l'attribution des caractéristiques à un groupe social donné aboutit à la production de stéréotypes. Ces derniers sont définis comme des « croyances concernant les caractéristiques personnelles, généralement des traits de personnalité, mais souvent aussi des comportements d'un groupe de personnes » (Leyens et al., 1996, p.24). Berjot et Delelis (2020), quant à eux, identifient trois fondements majeurs sous-tendant la construction des stéréotypes :

- (1) Effet de contraste et d'assimilation : exagération des différences intergroupes et minimisation des différences intragroupe ; (2) Effet d'homogénéisation⁴³ : la ressemblance intragroupe (son homogénéité) sera plus importante pour les membres de

⁴³ Sur ce point, Lorenzi-Cioldi (1988) souligne que la perception du degré d'homogénéité ou d'hétérogénéité d'un groupe varie en fonction de la position sociale de l'individu : les catégories dominantes ont tendance à être perçues comme hétérogènes et les catégories dominées comme homogènes.

l'exogroupe que pour les membres de l'endogroupe ; (3) Favoritisme de l'endogroupe : nous préférons les membres de notre propre groupe aux membres de l'exogroupe (p. 246).

Sur la base d'un jugement dépréciatif (Hilton & Hoppel, 1996), les attitudes et les comportements envers les « autres » font l'objet de représentations sociales préalables stéréotypées. Dans le cadre des relations intergroupes, Deschamps (1974) conclut que les stéréotypes influencent les représentations sociales entre groupes, servant de justification aux comportements des individus du groupe majoritaire à l'égard des minorités. Fondés sur des opinions préconçues, les préjugés apparaissent comme marqueurs des relations avec les personnes ou groupes appartenant à une minorité sociale. Par le terme « préjugé », nous désignons « une attitude négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe, ou les membres de ce groupe, qui repose sur une exagération erronée et rigide » (Allport, 1954, cité dans Légal & Delouée, 2021, p. 15).

Dans le cadre de notre étude, nous abordons le concept d'altérité en tant que système de croyances partagées qui légitime toute expression de haine envers une personne ou groupe dont l'identité collective diffère de celle du groupe majoritaire, cette conception étant inscrite dans le cadre d'une représentation sociale stéréotypée.

4. La sociologie critique des usages

Notre recherche adhère au paradigme des usages propres au champ disciplinaire de la sociologie critique des usages (Granjon, 2004 ; 2009). Nous nous intéressons en particulier aux usages et pratiques culturelles, sociales et communicationnelles, au détriment de la propre production des techniques (Voirol, 2011). Les nouvelles technologies sont ici appréhendées comme des outils permettant la construction et consolidation des liens sociaux avec autrui (Hamel et al., 2004). S'opposant à toute vision déterministe de la technologie, la sociologie critique des usages replace ceux-ci dans le contexte global des pratiques sociales des individus. Elle souligne l'importance de prendre en considération à la fois l'emploi des outils techniques en tant que tels, ainsi que les comportements, les attitudes et les représentations qui rentrent en jeu chez les utilisateurs et utilisatrices du numérique. Dans cette perspective, Granjon et Denouël (2011) mettent en avant la nécessité d'adopter une approche sociologique plus nuancée lors de l'analyse des usages sociaux du numérique. Les auteur·rices soulignent que ces pratiques

digitales sont étroitement « liées aux caractéristiques sociales des individus, collectifs et institutions que les mobilisent [d'où l'importance de considérer] la dialectique entre les conduites microsociales et les orientations macrosociales, les expériences personnelles et les structures collectives, entre l'action des sujets et le système social » (p. 12).

4.1. Génération numérique et fractures numériques : clarification conceptuelle sous l'angle des inégalités sociales

Bien que le concept de « *digital natives* » proposé par Prensky (2001) au début des années 2000 ait été utilisé dans la littérature de ces dernières années, celui-ci a fait l'objet de critiques ; des critiques qui portent avant tout sur la dimension technique des compétences détenues par les individus ayant grandi dans une société numérisée. Fluckiger (2008) souligne notamment la relative faiblesse avérée des connaissances des jeunes au niveau technique, accompagnée d'une difficulté à verbaliser et à conceptualiser leurs usages numériques. En réponse à ces critiques, Prensky (2001) introduit ensuite l'expression de « génération numérique », pour désigner d'une manière plus large les personnes nées à partir des années 2000 et pour lesquelles les nouvelles technologies de la communication et de l'information ont fait partie intégrante de leur vie dès la naissance. Comme souligné par Hamel et al. (2004), il s'agit de la « première génération confrontée immédiatement - tant sur le plan individuel que sur le plan académique - aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et aux connaissances qu'elles génèrent à l'échelle de l'internet » (p. 100).

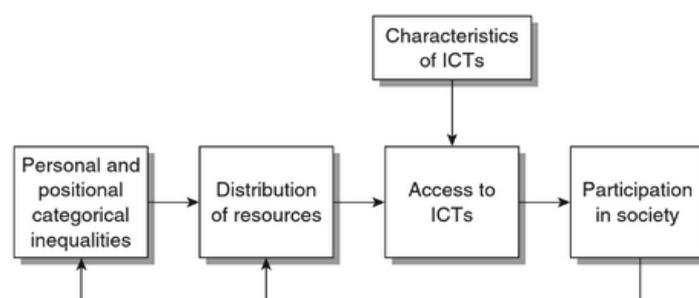
La recherche en sociologie, éclairée par une conception collective associée à la notion de génération numérique, attire notre attention sur les inégalités sociales variées susceptibles de régner au sein de ce groupe en ce qui concerne l'utilisation des technologies numériques. D'un point de vue sociologique, Granjon (2011) utilise la notion de « fractures numérique » pour souligner les situations variées révélant « des différences plus ou moins marquées quant à l'utilisation des dispositifs de communication » (p. 67). Cette accentuation du caractère hétérogène amène le chercheur à privilégier l'emploi de cette expression dans sa version plurielle : fractures numériques. Granjon (2004) propose une typologie divisée en trois catégories : une première sur les *approches infrastructurelles*, qui s'intéresse principalement à la disponibilité des équipements informatiques et à la fréquence de connexion ; une deuxième catégorie axée sur *l'accès social et la socialisation de l'internet*, avec une approche plus large qui tient compte non seulement des conditions favorables à la continuité des pratiques

numériques, mais aussi à l'hétérogénéité des usagers et des contextes sociaux ; et enfin, une dernière catégorie axée sur *les formes d'appropriation et reproduction des rapports sociaux*, qui aborde les fractures numériques sous l'angle de la pratique, avec une mise en évidence des inégalités sociales générées et de son incidence sur les modalités d'usage des outils numériques. D'un point de vue critique, la question des fractures numériques est appréhendée dans cette dernière catégorie comme « un concept à part entière » rendant visible l'incidence des rapports sociaux de domination sur l'appropriation et l'utilisation du numérique. Ainsi, dans le cadre de notre étude, les fractures numériques sont considérées comme le reflet d'un inégalitarisme social (Granjon, 2004 ; 2009), ce qui nous amène à mobiliser le concept d'inégalité numérique. Nous privilégions une approche sociologique du concept dans laquelle les facteurs individuels et sociaux sont considérés comme des vecteurs d'inégalités d'usage numérique (Granjon, 2009 ; 2010 ; van Dijk, 2005).

Notre étude considère donc les différences d'utilisation du numérique comme un autre moyen d'identifier des rapports sociaux de pouvoir. Nous rejoignons Granjon (2010) sur le fait que les inégalités numériques ne relèvent pas tant d'une manipulation laborieuse du numérique, mais reposent sur des disparités concrètes dans l'utilisation des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication. Nous nous appuyons sur « le modèle causal de l'argument central » de van Dijk (2005), représenté dans la figure 3 ci-dessous, pour illustrer la manière dont les mécanismes sociaux engendrent des inégalités numériques. À noter que notre intention n'est pas de présenter le modèle en détail, mais plutôt d'exposer les idées générales qui sous-tendent la question des inégalités en matière d'usage numérique.

Figure 3

Modèle causal de l'argument central de van Dijk (2005)



Note. ICT: Information and Communication Technology. Tiré de l'ouvrage de Jan A.G.M. van Dijk « The deepening divide. Inequality in the information society » (2005, p. 15)

Sur la base de ce modèle théorique, le chercheur explique le processus de construction des inégalités sociales dans l'utilisation des technologies numériques en se référant à trois catégories principales : les causes, le phénomène à expliquer et les conséquences des inégalités. Au sujet des causes des inégalités, le chercheur distingue deux facteurs principaux : ceux de nature sociale, fondés sur des inégalités personnelles mais également en lien avec la position dans la société, et ceux liés à la distribution des ressources relevant de ce type d'inégalités ; le premier facteur étant l'objet principal de notre étude. La deuxième catégorie, « phénomène à expliquer », concerne l'accès aux technologies de l'information et de la communication. Enfin, la troisième catégorie, celle des « conséquences », à laquelle nous accordons une attention particulière, correspond à ces inégalités de participation sociale. Notre étude adhère au modèle de van Dijk (2005) pour appréhender la question des inégalités de participation sociale issues des fractures numériques qui renforcent non seulement les inégalités basées sur les catégories personnelles et de position sociale, mais également celles liées à la distribution des ressources dans la société.

5. Approche théorique de la notion de risque

Le dernier point de notre cadre théorique vise plus particulièrement à élucider l'approche adoptée pour appréhender les comportements à risque en ligne, en particulier ceux liés au contact avec des inconnu·es et au partage de la vie privée en ligne. Pour ce faire, nous nous appuyons dans un premier temps sur la théorie du choix rationnel (Becker, 1976) afin de souligner que les comportements à risque des jeunes en ligne ne sont pas le résultat d'un manque de compétences dans l'utilisation sécurisée des outils de la communication électronique, mais plutôt le fruit d'une logique rationnelle (Livingstone, 2008). Cette approche est ensuite étoffée par une approche critique féministe (Driscoll & Krook, 2012 ; Poupart, 2002) mettant en lumière les inégalités de pouvoir et les contraintes sociales qui influent différemment sur les jeunes issues de groupes minoritaires, modulant ainsi leur processus de rationalisation et de prise de décision par rapport à celles et ceux appartenant à la fraction majoritaire de la société. Nous présentons ensuite le modèle théorique du groupe EU Kids Online proposé par Livingstone et al. (2015) pour appréhender les risques d'expériences négatives en ligne, et expliquons les processus causaux menant à la transformation d'un risque en préjudice ou en opportunité pour les jeunes utilisateurs et utilisatrices du numérique.

Avant de développer ces deux aspects, nous souhaitons clarifier notre conception du « risque », abordée ici du point de vue de la sociologie du risque, plus précisément selon l'approche réaliste

critique. Cette approche considère le risque comme une réalité objective et réelle tout en reconnaissant que la manière dont il est compris et perçu est influencée par des contextes sociaux et culturels spécifiques (Lupton, 2006 ; Murphy, 2002). Dans cette perspective, l'étude des comportements à risque en ligne repose sur le postulat selon lequel la manière dont la population adolescente comprend, perçoit et réagit aux risques n'est pas systématique, mais soumise à des processus sociaux et culturels.

5.1. La prise de risques sous l'angle de la théorie du choix rationnel

La théorie du choix rationnel, initialement avancée par Becker (1976) souligne l'importance de considérer le processus rationnel qui conduit un individu à accomplir une action spécifique. Dans notre étude, ces actions englobent le contact et le partage de la vie privée avec des inconnu·es en ligne, des comportements considérés comme présentant des risques de victimation par cyberhaine (Blaya, 2019). Notre approche adhère à cette théorie en interprétant les comportements à risque des adolescent·es non pas comme le signe d'une attitude insouciance, d'un manque de compétences numériques ou d'une méconnaissance des conséquences, mais plutôt comme une conduite régie par une logique rationnelle (Livingstone, 2008) ancrée dans des pratiques et des contextes spécifiques (Mezzena et al., 2019).

Cette rationalité s'inscrit dans le cadre du postulat additionnel du « calcul coût-bénéfice » proposé par Boudon (2002), où chaque action est évaluée en fonction de ses coûts et de ses bénéfices, l'individu optant « toujours pour la ligne d'action qui maximise la différence entre les deux » (p. 11). De plus, Boudon souligne l'importance de la rationalité cognitive, reconnaissant la capacité des individus à traiter l'information de manière logique et cohérente. En adoptant cette perspective, notre étude se situe dans une optique qui considère que les adolescent·es prennent des décisions en ligne de manière rationnelle, en tenant compte des coûts et des bénéfices associés à leurs actions. Les comportements à risque sont interprétés comme des choix stratégiques motivés par des bénéfices perçus, compensatoires des éventuels préjudices. Ces bénéfices incluent, comme mentionné précédemment, le capital social (Balleys & Coll, 2015 ; Mezzena et al., 2019), de divertissement, la curiosité (Peter et al., 2006) voire l'estime de soi (Gross, 2009).

Selon les observations de Balleys et Coll (2015), le processus rationnel de partage de la sphère privée avec des inconnu·es serait régi par des normes de socialisation en ligne propres à la population adolescente, parmi lesquelles le rapport à la vie privée occupe une place centrale. Plutôt que de considérer la vie privée comme un espace à protéger, ces chercheuses la

conceptualisent comme une ressource mobilisable visant à construire un capital de relations sociales avec les pairs. En faisant le lien avec le désir d'approbation sociale, Tisseron (2011) propose le terme « extimité » pour désigner « le processus par lequel des fragments du soi intime sont proposés au regard d'autrui afin d'être validés » (p. 84). Comme souligné par Livingstone (2008), « les adolescents ne cherchent pas en premier lieu à protéger leur vie privée des étrangers [mais] plutôt à partager leurs expériences privées, à créer des espaces d'intimité, à être eux-mêmes dans et à travers leurs connexions » (p. 406).

Du point de vue de la théorie du choix rationnel, axée sur la rationalité individuelle et la maximisation des bénéfices personnels, le contact et les interactions avec des inconnu·es en ligne s'avèrent des comportements rationnels. Selon cette perspective, les jeunes pourraient opter pour ces comportements en évaluant les avantages et les inconvénients, cherchant à maximiser les bénéfices en termes de capital social, de reconnaissance ou d'estime de soi. Cependant, il est essentiel de reconnaître que ces choix sont influencés par des normes sociales caractéristiques de la culture numérique adolescente. Du point de vue féministe, l'idée du choix rationnel est critiquée comme étant réductionniste, car elle néglige la contextualisation des actions (Poupart, 2002, p.137) ignorant les réalités sociales. Par conséquent, une approche féministes critique insiste sur la nécessité de considérer non seulement les actions et les choix des jeunes en matière d'interactions avec des inconnu·es, mais aussi les structures sociales et les rapports sociaux de pouvoir qui façonnent ces comportements. Ainsi, une analyse plus approfondie révèle souvent que les choix individuels ne sont pas totalement autonomes, mais sont influencés par les structures sociales et les dynamiques de pouvoir. Il est donc crucial de reconnaître les inégalités de pouvoir et les contraintes sociales qui affectent directement le comportement des individus dans ce processus rationnel de prise de décision.

Pour ce qui est du partage de la vie privée en ligne chez les jeunes, les normes sociales, les attentes culturelles et les pressions des pairs peuvent exercer une influence significative sur leur comportement en ligne. Le processus de prise de décisions chez les jeunes est largement modelé par les rapports de genre (Gabay-Egozu et al., 2015), ce qui façonne leurs comportements et leurs attitudes dans la société. À ce sujet, la théorie du choix rationnel est critiquée pour sa tendance à réduire les comportements individuels à des calculs rationnels d'intérêt personnel, sans tenir compte des aspects émotionnels, culturels et sociaux susceptibles d'influencer également les choix et les actions des individus (Driscoll & Krook, 2012). Les pratiques numériques des filles sont particulièrement sujettes à une pression sociale constante et sont

souvent stigmatisées si elles sont perçues comme trop audacieuses ou autonomes. Cette pression sociale peut amener les filles à prendre moins de risques que les garçons, même si elles réfléchissent de manière similaire aux avantages et aux inconvénients d'une décision. En effet, les dynamiques des rapports sociaux de pouvoir influencent la manière dont cette réflexion est vécue et exprimée de manière différente selon le sexe.

Driscoll et Krook (2012) mettent en évidence les points d'interaction entre la théorie du choix rationnel et les approches féministes, jetant ainsi les bases théoriques de ce qu'elles appellent l'approche féministe de la théorie du choix rationnel. Selon elles, cette approche constitue un point de départ pour explorer les mécanismes sous-tendant les comportements individuels, mais elle est incomplète du point de vue féministe. En conséquence, une théorie du choix rationnel doit intégrer cinq éléments essentiels :

- Le genre : considéré comme composante centrale, les normes de genre influent sur « les préférences, les décisions et les actions » (p. 205) des individus. Cela se traduit notamment par des différences lorsqu'il s'agit d'évaluer « les risques des femmes et des hommes ou, au contraire, de reconnaître des inégalités dans les résultats qui pourraient autrement être occultées » (p. 205)
- La stratégie : être guidé par la rationalité tout en étant stratégique. Cela implique de considérer les actions des autres avant de prendre des décisions, de prendre en compte les croyances et les comportements attendus, et d'ajuster ses propres actions en conséquence. De plus, les stratégies sont influencées par le contexte social et peuvent être « attrayantes ou indisponibles pour des sous-groupes particuliers au sein d'une population donnée » (p. 206)
- Les institutions : qu'elles soient formelles ou informelles, jouent un rôle crucial en influençant « les séquences d'interaction, les choix offerts à certains acteurs, les structures d'information et les croyances, ainsi que les gains pour les individus et les groupes » (p. 206).
- Le pouvoir : une approche intéressée par cette théorie doit être attentive aux questions de pouvoir, allant de la coercition évidente aux dynamiques d'exclusion plus subtiles. Les rapports sociaux de pouvoir génèrent « des structures qui favorisent certains groupes au détriment d'autres, en fonction du groupe qui détient la force et l'autorité nécessaire pour imposer sa volonté » (p. 207)
- Le changement : vise à promouvoir des transformations dans les normes et les pratiques liées au genre en ouvrant la voie à des alternatives.

Ainsi, une approche féministe de la théorie du choix rationnel offre des perspectives plus nuancées et inclusives, reconnaissant les inégalités sociales et prenant en compte les contextes sociaux et structurels dans lesquels les individus prennent leurs décisions.

5.2. Modèle théorique EU Kids Online du risque d'expériences négatives en ligne

Au sujet des comportements à risque en ligne, notre étude adopte l'approche holistique du modèle théorique EU Kids Online des risques et des opportunités en ligne pour les enfants (*the EU Kids Online model of children's online risks and opportunities*⁴⁴) proposé par Livingstone et al. (2015). Nous tenons à préciser que notre objectif n'est pas d'expliquer le modèle théorique dans son intégralité, mais de poser les fondements qui guident notre étude des comportements en ligne à risque au sein de la population adolescente, et plus particulièrement des filles âgées de 13 à 17 ans habitant en France.

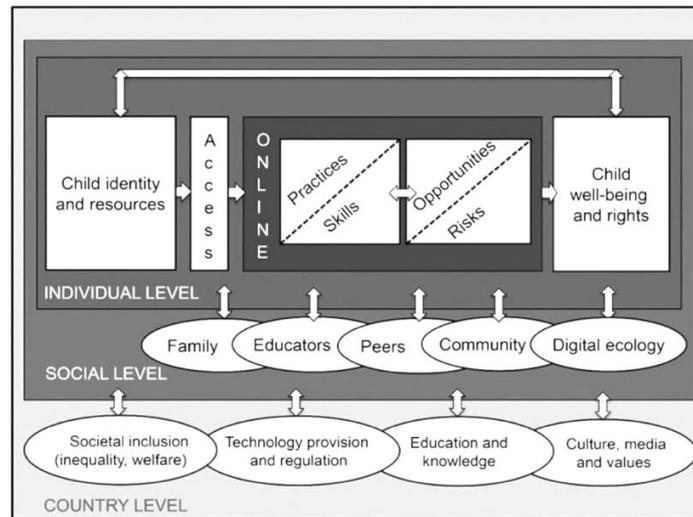
Inspirée de l'approche écologique de Bronfenbrenner⁴⁵ (1979), la structure du modèle théorique EU Kids Online (figure 3) encadre la sphère digitale dans une case distincte (*online*) de manière à signaler que si l'objet d'étude demeure numérique, l'internaute mérite d'être traité dans sa globalité (Livingstone et al., 2018). Au sujet des risques en ligne, ils sont conçus dans un contexte social et culturel plus large, qui tient compte des différentes sphères d'influence sociale qui gravitent autour des jeunes internautes (Livingstone et al., 2018). Ces influences sont illustrées dans le schéma par des flèches à double sens pour indiquer leur caractère bidirectionnel.

⁴⁴ Pour plus de renseignements sur la construction du modèle, veuillez consulter le rapport publié par Livingstone, S., Mascheroni, G., & Staksrud, E. (2015) « Developing a framework for researching children's online risks and opportunities in Europe », ainsi que l'article de Livingstone, S., Mascheroni, G., & Staksrud, E. (2018) « European research on children's internet use: Assessing the past and anticipating the future ».

⁴⁵ « L'écologie du développement humain implique l'étude scientifique de l'adaptation progressive et mutuelle entre un être humain actif et en pleine croissance et les propriétés changeantes des environnements immédiats dans lesquels la personne en développement vit, ce processus étant affecté par les relations entre ces environnements et par les contextes plus larges dans lesquels les environnements sont intégrés » (p. 21).

Figure 4

Modèle théorique EU Kids Online des risques et des opportunités en ligne pour les enfants



Source. Schéma tiré de l'article de Livingstone et al. (2015, p. 10)

En matière de risques en ligne, le modèle identifie le processus de cause à effet pour expliquer pourquoi l'utilisation du numérique peut générer des risques de préjudices pour certains et des opportunités pour d'autres, ceci en tenant compte des caractéristiques et des circonstances propres à chaque enfant. Dans le cadre d'un raisonnement probabiliste, les auteurs du modèle accordent autant de considérations aux risques qu'aux opportunités que l'usage du numérique offre aux internautes. Les précisions apportées par Livingstone et al. (2018) facilitent la lecture du modèle :

Le risque se réfère à la probabilité d'un préjudice, l'opportunité à la probabilité d'un bénéfice et les deux découlent des possibilités de l'environnement en ligne en interaction avec l'identité et les ressources de l'enfant. La ligne discontinuée entre les opportunités et les risques reconnaît que ces étiquettes intègrent un jugement sur la question de savoir si une activité est une opportunité ou un risque, et la ligne est diagonale pour signaler la corrélation positive observée entre les opportunités et les risques. (p. 1116)

Par conséquent, en conformité avec le postulat selon lequel tous et toutes les jeunes ne sont pas exposés aux mêmes situations de risques, nous adhérons au positionnement de Mezzena et al. (2019), qui préconise d'aller à l'encontre de « toute approche universalisante et normalisante des risques ». (p. 9)

CHAPITRE III. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Dans ce chapitre, nous détaillons dans un premier temps la démarche méthodologique adoptée, puis nous présentons dans un second temps la base de données quantitatives initiale utilisée pour notre analyse secondaire, en précisant la nature de l'étude, l'échantillonnage et l'outil de mesure. Nous décrivons ensuite les informations retenues pour notre recherche et les ajustements apportés pour adopter une approche intersectionnelle. Dans un troisième temps, nous expliquons et justifions le choix des variables indépendantes et dépendantes retenues, ainsi que les caractéristiques de notre population d'étude. Enfin, dans un quatrième et dernier temps, nous présentons les analyses statistiques réalisées et les tests de mesure appliqués.

Nous concluons ce chapitre d'une part par la description des aspects éthiques de notre étude, dont la thématique est considérée comme sensible, et d'autre part avec la présentation des démarches entreprises auprès de la Commission éthique de l'Université de Genève (CUREG).

1. Approche quantitative intercatégorielle

Bien qu'elle fasse l'objet de critiques de la part de certaines branches scientifiques féministes (Turcotte, 2016), l'utilisation de la méthode quantitative se justifie ici par les avantages qu'elle offre aux études sur la haine (hors et en ligne), soit dans le cadre d'une méthodologie mixte (Awan & Zempi, 2016 ; Williams & Tregidga, 2014), soit en tant qu'approche unique (Costello et al., 2016 ; Jensen et al., 2022 ; Sundén & Paasonen, 2018).

Afin d'approfondir la spécificité des expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine des filles habitant en France, nous avons adopté une démarche quantitative intersectionnelle basée sur l'approche intercatégorielle de McCall (2005). Cette analyse s'inscrit dans la perspective de Bowleg (2008), qui se présente comme un processus additif dans lequel chaque catégorie d'analyse est d'abord isolée, puis étudiée une à une en fonction de son effet sur les expériences des sujets étudiés. Le choix de cette démarche intercatégorielle se fonde sur notre objectif méthodologique de comparer, en termes d'exposition et de victimation par cyberhaine, les relations entre les groupes sociaux qui composent chaque catégorie d'analyse.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons adopté une démarche hypothético-déductive, qui consiste à « émettre des hypothèses concernant un phénomène précis [et de les soumettre] à la vérification empirique précise [qui, une fois infirmées, serviront] de soutien empirique à la théorie » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 106). D'un point de vue explicatif, il s'agit de vérifier les

« relations qui existent entre les variables ou leurs caractéristiques, en précisant le sens et la force de ces relations à l'aide de tests statistiques » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 17).

2. La source des données quantitatives

Pour analyser les expériences multiples et hétérogènes des filles en matière d'exposition et de victimation par cyberhaine, nous utilisons la base des données quantitatives issue du volet français d'une étude internationale menée par le réseau multinational EU Kids Online. Intitulée « Pratiques digitales, expériences négatives et cyberhaine », cette étude a été menée par Catherine Blaya en 2018, et financée par la société Facebook et l'Observatoire international de la violence à l'école. Cette recherche offre une source d'informations descriptives riche en matière de prévalence des comportements en ligne des jeunes, des attitudes adoptées envers la haine à l'encontre des minorités ethniques ou des religions spécifiques, mais aussi d'éventuelles expériences négatives vécues, ainsi que des implications en tant qu'exposés·es, victimes ou auteur·rices de contenus haineux en ligne.

Dans le cadre de notre recherche, il est important de souligner que notre premier contact avec l'étude EU Kids Online intervient à la phase de l'analyse des données. Nous n'avons pas participé aux étapes précédentes d'élaboration et de passation du questionnaire⁴⁶. L'accès au corpus de données et son utilisation ont été autorisés par Catherine Blaya afin d'approfondir les différences d'implications dans la cyberhaine des jeunes résidant en France, en mettant l'accent sur la catégorie « sexe » et dans une perspective d'utilisation raisonnée des données du point de vue de leur durabilité.

2.1. Outil de mesure

Sous la direction de Catherine Blaya, l'échantillon du volet français de l'étude EU Kids Online (n=1019) a été collecté entre mai et juin 2018 auprès de jeunes filles et jeunes garçons volontaires âgés de 9 à 17 ans par enquête autoreportée complétée en ligne. Il s'agit d'un échantillon nationalement représentatif selon la méthode de quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de la CSP des parents, de l'agglomération et de la région de résidence⁴⁷. Dans le but de réduire les effets de désirabilité sociale (Tétreault & Blais-Michaud, 2014), ainsi que pour éviter que les répondant·es puissent se sentir mal à l'aise ou jugés en fonction de leurs

⁴⁶ Pour obtenir des informations détaillées sur le processus méthodologique de l'enquête EU Kids Online (2018), veuillez consulter le rapport technique publié par Zlamal et al. (2020).

⁴⁷ Au sujet du cadre méthodologique de l'étude EU Kids Online, des informations plus détaillées sont disponibles dans l'article de Livingstone et al. (2018).

réponses, les participant·es ont été interrogé·es par questionnaire autoadministré en ligne sur le système CAWI (Computer Assisted Web Interview). Les données brutes ont été collectées par l'agence *OpinionWay*, en appliquant les procédures et les règles de la norme internationale ISO 20252:2012⁴⁸.

Selon le rapport technique⁴⁹ de l'étude EU Kids Online publié par Zlamal et al. (2020), la stratégie choisie pour le recrutement a été l'échantillonnage des ménages :

Le recrutement s'est fait à partir d'un panel national en ligne. La collecte a été conçue afin d'obtenir un échantillon reflétant la répartition de la population de base et de garantir des chances égales de participation. Les critères de recrutement des répondants étaient les régions selon la répartition régionale et la taille des municipalités (p. 11).

2.2. Fiabilité et validité

L'utilité de l'échelle sur la population générale a été confirmée. La fiabilité et la validité⁵⁰ de l'échelle de compétences numériques à cinq domaines (compétences en matière de sécurité, navigation dans l'information, compétences sociales, compétences créatives et compétences mobiles), développée par van Deursen et al. (2016), ont été testées et prouvées. La validité externe ainsi que la validité convergente et discriminante ont été prouvées. Le test de Bollen et Stine (1992) réalisé pour le modèle factoriel complet confirme que « le modèle présente un bon ajustement et constitue une solution stable pour l'ensemble de la population » (van Deursen et al., 2016, p. 812).

2.3. Le questionnaire comme outil méthodologique initial et son adaptation à notre sujet d'étude

Après avoir pris connaissance de la structure du questionnaire (Annexe A) et des questions traitées, l'étape suivante a consisté à identifier quels éléments allaient nous permettre une analyse intersectionnelle des expériences des filles exposées et victimes de cyberhaine. Notre

⁴⁸ Intitulée « Études de marché, études sociales et d'opinion – Vocabulaire et exigences de service », révisée quelques années plus tard par ISO 20252:2019 et disponible via le lien suivant : <https://www.iso.org/obp/ui/en/#iso:std:iso:20252:ed-3:v1:en>

⁴⁹ Pour plus d'information sur la démarche méthodologique de l'enquête EU Kids Online (2018), veuillez consulter le rapport.

⁵⁰ Pour plus d'information, veuillez consulter la publication d'Alexandre J.A.M van Deursen, Ellen J. Helsper et Rebecca Eynon « Development and validation of the internet skills scale (ISS) publiée en 2016.

première tâche a été de discerner les variables incluses dans le questionnaire qui pourraient être intégrées dans notre étude en tant que catégories sociodémographiques d'analyse. Dans un premier temps, trois variables ont été retenues : le sexe, l'âge et la CSP des parents. Pourtant, comme souligné par Lépinard et Lieber (2020), bien que les catégories d'analyse incluses dans les études intersectionnelles admettent une certaine souplesse analytique, deux facteurs méritent d'être respectés : la nécessité de disposer au moins des catégories centrales fondatrices de la théorie intersectionnelle (race, classe et genre), tout en prenant en compte « d'autres rapports de pouvoir structurant les positions sociales, les privilèges et les inégalités » (p. 107). Face à ce constat, établir une approche intersectionnelle des profils des jeunes filles victimes et exposées à la cyberhaine par le biais des données provenant de l'étude EU Kids Online n'est *a priori* pas réalisable. En effet, les participant·es n'ont pas été interrogé·es directement sur des questions en lien avec leur identité de genre, leur origine ethnique, leur appartenance religieuse, leur orientation sexuelle ou concernant une éventuelle situation de handicap. Ceci est principalement dû au fait que dans le contexte français, la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, informe dans son article 6 du chapitre 1^{er} « principes et définitions » du titre 1^{er} « dispositions communes » l'interdiction du traitement des données à caractère personnel. Plus précisément, l'article 6 stipule :

Il est interdit de traiter des données à caractère personnel qui révèlent la prétendue origine raciale ou l'origine ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale d'une personne physique ou de traiter des données génétiques ou des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique⁵¹.

Face à cette réalité, conformément aux recommandations de de Rudder (2019), la stratégie utilisée a consisté à identifier dans les items inclus dans le questionnaire des indicateurs d'appartenance à un groupe minoritaire en apparence isolés, qui pourraient ensuite être analysés en articulation avec d'autres indicateurs.

Pour ce qui est de l'identité du genre des enquêté·es, les informations sur cette question n'ont pas été récoltées, ne faisant pas partie des objectifs de l'étude EU Kids Online (2018). Pourtant, du point de vue du genre, cette réalité soulève la question de savoir si les méthodes et les

⁵¹ Ces dispositions sont entrées en vigueur le 1^{er} juin 2019, en même temps que le décret n° 2019-536 du 29 mai 2019 de la mise en conformité du droit national avec le Règlement général sur la protection des données.

instruments de recherche mis en place (Locoh, 1996) sont adéquats pour connaître et percevoir des rapports sociaux de sexe ou, au contraire, s'ils contribuent à leur occultation.

En effet, le questionnaire inclut une seule question liée au sexe/genre, ainsi formulée : « Tu es... » avec les choix de réponse « un garçon », « une fille », « tu ne sais pas » et « tu préfères ne pas répondre ». Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de confirmer que les jeunes ayant coché l'option « fille » ou « garçon » l'ont fait en fonction de leur sexe d'assignation ou de leur identité de genre. Bien que les options « tu préfères ne pas répondre » ou « tu ne sais pas » pourraient nous donner quelques pistes sur cet aspect-là, aucun·e des jeunes interrogé·es n'a coché ces options. C'est pourquoi nous employons l'expression « catégorie binaire sexe », celle-ci étant plus adaptée à la nature bicatégorielle des données quantitatives récoltées. En revanche, nous ne disposons pas de moyens pour identifier l'orientation sexuelle des enquêté·es, raison pour laquelle notre étude n'intègre pas cette variable.

Nous nous sommes ensuite questionnées sur la manière dont la catégorie d'ascendance⁵², prioritaire pour les études intersectionnelles, pourrait être intégrée dans notre liste de catégories à analyser. Après avoir parcouru les différents items du questionnaire, une nouvelle variable dichotomique nommée « ascendance » (française ou migratoire) a été recodée à l'aide de trois questions : une première question portant sur la langue parlée à la maison, et les deux autres en lien avec les motifs de victimation en ligne, lorsque les enquêté·es ont coché les réponses « à cause de l'origine » ou « à cause de la couleur de peau ». Le tableau 2 ci-dessous présente chacune des questions retenues avec les choix de réponses proposés.

⁵² Dans notre étude, nous utilisons la notion d'ascendance dans un sens plus large et conformément aux recommandations de deRudder (2019). Elle ne se limite pas au fait d'être né·e en dehors du pays d'accueil, mais distingue aussi des traits culturels (voire phénotypiques) qui seraient jugés différents de ceux appartenant au groupe majoritaire.

Tableau 2

Items utilisés pour créer la variable « ascendance »

Question	Choix de réponse
(1) Quelle(s) langue(s) parles-tu la majorité du temps à la maison ?	1=français, 2=marocain, 3=tunisien, 4=algérien, 5=espagnol, 6=portugais, 7=italien, 8=anglais, 9=russe, 10=autre.
(2) Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà reçu des messages/commentaires haineux ou humiliants en ligne contre toi ou ta communauté ? Pourquoi penses-tu que c'est arrivé ? Était-ce à cause de ...	1=ton origine, 2=la couleur de ta peau, 3=ta religion, 4=une autre raison.
(3) Est-ce que tu penses être maltraité·e parfois pour les raisons suivantes ?	1=à cause de l'origine de ta famille, 2=à cause de ta couleur de peau, 3= à cause de ta religion, 4= autres.

Le choix de réponse « migratoire » intègre l'ensemble des enquêté·es qui parlent une langue autre que le français à la maison (en supposant que cette langue est propre à l'origine de leur mère ou de leur père), ainsi que celles et ceux ayant coché comme motif ressenti de victimation l'option liée à l'origine ou à la couleur de peau. Le choix de réponse « française » regroupe tous les autres critères. Nous tenons à souligner que, bien que des informations sur l'origine des jeunes aient pu être extraites pour inclure cette variable dans notre analyse, il convient d'interpréter ces résultats avec prudence en raison du manque de précision quant à l'origine ethnique exacte de chaque participant·e à l'étude.

Concernant les informations en lien avec l'appartenance religieuse, les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'identifier une telle information pour l'ensemble des participant·es à l'enquête. En effet, nous pouvons uniquement repérer les jeunes qui considèrent avoir été la cible de messages haineux à cause de leur religion, information que nous jugeons insuffisante pour créer ladite variable et l'utiliser dans notre étude.

Après avoir examiné le questionnaire dans son intégralité, nous avons repéré la possibilité d'insérer une dernière strate d'étude dans notre analyse intercatégorielle, celle du « handicap ». Cette décision découle des constatations de la littérature scientifique adoptant une approche intersectionnelle et mettant en évidence la référence aux situations de handicap des personnes

ou groupes cibles par des propos haineux en ligne (Hawdon et al., 2017 ; Lähdesmäki & Saresma, 2014). À la lumière de la théorie du capacitisme, nous mettons en avant l'existence d'une « structure de différenciation et de hiérarchisation sociale » (Masson, 2013, p. 115), qui catégorise les individus et les discrimine « sur la base des capacités humaines, psychologiques, intellectuelles ou physiques » (Baril, 2013, p. 403).

Concrètement, trois questions ont été identifiées dans le questionnaire (présentées dans le tableau 3 ci-dessus). Les questions (1) et (2) sont spécifiquement axées sur les expériences de victimation liées à une situation de handicap, avec une mention explicite du terme « handicap » aux enquêtés, ce qui réduit le risque de confusion dans l'interprétation de leurs réponses. La question (3) pose des difficultés pour son intégration avec les deux premières en raison de la diversité des options de réponse proposées, ce qui rend complexe leur regroupement dans une catégorie ayant le « handicap » comme dénominateur commun. La question est formulée ainsi : « rencontres-tu certaines difficultés qui t'empêchent de faire ce que d'autres enfants font ? », et propose quatre choix de réponse : handicap physique, maladie, difficulté d'apprentissage, autre(s) trouble(s) ou difficulté(s).

Tableau 3

Items utilisés pour la création de la variable « vulnérabilité »

Question	Choix de réponse
(1) Victimation hors ligne. Est-ce que tu penses être maltraité·e parfois pour les raisons suivantes ?	Choix de réponse « à cause d'un handicap » : 1=rarement, 2=quelques fois, 3=souvent, 4=très souvent
(2) Victimation en ligne. Peux-tu nous dire à quelle fréquence tu as été traité·e de cette façon-là sur Internet ?	Choix de réponse « à cause d'un handicap » : 1=rarement, 2=quelques fois, 3= souvent, 4= très souvent
(3) Rencontres-tu certaines difficultés qui t'empêchent de faire ce que d'autres enfants font ?	1= handicap physique, 2= maladie, 3= difficultés d'apprentissage, 4= autre(s) trouble(s) ou difficulté(s)

Ceci soulève une interrogation quant au choix du terme approprié pour désigner notre catégorie d'analyse. Du point de vue d'études critiques sur le handicap, (*Critical Disability Studies*), le handicap est conçu comme un processus de différenciation et de hiérarchisation sociale (Crow, 2010). Associé à la théorie du capacitisme (Ebersold, 2019 ; 2020 ; Masson, 2013), le handicap

est compris comme une forme d'évaluation et de discrimination à l'égard des personnes et des groupes dont les capacités fonctionnelles diffèrent des standards sociaux (Probst et al., 2016). En effet, selon cette approche, le handicap est perçu comme un « désavantage social [découlant] d'une déficience ou d'une incapacité qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle "normal" » (Chapireau, 2001, p. 39).

Cette approche nous amène à considérer que, même si l'interprétation du concept de handicap dans le cadre des études critiques sur le handicap dépasse le paradigme biomédical, le fait de se limiter aux personnes ayant des déficiences ou des incapacités, constitue la principale raison pour laquelle nous ne considérons pas approprié de qualifier notre catégorie d'analyse avec le terme « handicap ». En effet, notre catégorie englobe non seulement les capacités fonctionnelles des individus, mais également la question des difficultés d'apprentissage qui ne sont pas nécessairement incluses dans les termes soulignés par Chapireau (2001) :

[Ni comme « déficience », car elle englobe] toute perte ou altération d'une structure ou fonction psychologique, physiologique ou anatomique, [ni comme « incapacité » car elle se réfère à] une réduction (résultat d'une déficience), partielle ou totale, de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales par un être humain. (p. 39)

Cette distinction entre handicap et difficultés d'apprentissage est également soulignée dans la déclaration de Salamanque (1994), lorsqu'elle traite la question des besoins éducatifs spéciaux. Elle considère cette catégorie comme englobant « tous les enfants et adolescents dont les besoins découlent de handicaps ou de difficultés d'apprentissage » (p. 6). Il convient de noter la différence entre les difficultés d'apprentissage et les troubles de l'apprentissage (tels que la dyslexie, la dyscalculie, ou le déficit d'attention), comme le souligne le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5). Ce dernier indique que les difficultés d'apprentissage correspondent à des situations spécifiques qui « ne peuvent pas être attribuées à un handicap intellectuel, un retard de développement global, des troubles de la vision ou de l'audition, ou troubles neurologiques ou moteurs » (p. 80). À cet égard, Gagnon (2023) souligne que les difficultés d'apprentissage peuvent résulter d'autres facteurs tels que des problèmes « familiaux ou scolaire, un manque de motivation, une méconnaissance de la langue ou des facteurs socioéconomiques. [Ces difficultés peuvent être temporaires] à condition que les élèves reçoivent un soutien et des interventions adaptées » (pp. 40-41).

Face à cette contrainte terminologique, nous avons dans un premier temps envisagé d'enlever cette sous-catégorie « difficultés d'apprentissage », mais il a finalement été décidé de la maintenir et ce pour deux raisons principales. Premièrement, en raison de la pertinence du sujet, compte tenu de l'âge des enquêtés potentiellement scolarisés et, deuxièmement, en raison du nombre significatif d'adolescent·es pour qui les difficultés d'apprentissage constituent, selon leur ressenti, un obstacle à la réalisation d'activités que d'autres adolescent·es accomplissent aisément. En outre, exclure cette sous-catégorie aurait revêtu une forme de déni de son existence, contribuant ainsi à son invisibilité. Il était donc impératif de choisir un terme permettant une lecture adéquate des caractéristiques propres à chaque sous-catégorie avec laquelle nous opérons. Enfin, nous proposons de qualifier notre nouvelle catégorie avec le terme « vulnérabilité », estimant qu'elle correspond mieux aux éléments pris en compte pour son élaboration.

En adhérant au point de vue de Roy (2008), nous ne parlons pas d'une personne vulnérable, mais d'une personne en situation de vulnérabilité, déplaçant ainsi le « problème » de la personne vers son environnement. La notion de vulnérabilité est appréhendée ici comme un processus dynamique résultant de l'interaction entre les caractéristiques spécifiques d'une personne et les circonstances ayant elles aussi des caractéristiques qui lui sont propres d'évoluer (Soulet, 2008). Elle est considérée comme une potentialité et non comme une caractéristique intrinsèque de l'individu ou du groupe observé (Soulet, 2008). Ainsi la vulnérabilité est-elle à prendre en compte en interaction avec le système social dans lequel les individus évoluent. Concernant les difficultés d'apprentissage, celles-ci sont inscrites dans un contexte scolaire marqué par la compétition et les mécanismes de marché. Cela a pour conséquence que les inégalités scolaires ont un impact sur l'insertion sociale et professionnelle, une réalité dont les jeunes ont tout à fait conscience (Dubet, 2004 ; Duru-Bellat, 2009).

Dans le cadre de notre étude, nous définissons les adolescent·es en situation de vulnérabilité comme celles et ceux confrontés à divers obstacles tels que des handicaps physiques, des maladies, des difficultés d'apprentissage voire d'autres trouble(s) ou difficulté(s) qui, selon leur propre ressenti, entravent leur capacité à accomplir certaines tâches que leurs pairs peuvent réaliser, les plaçant ainsi dans une position de désavantage social. Cette conception inclusive nous permet d'envisager un large éventail de situations au-delà de la seule dimension fonctionnelle, ce qui correspond davantage aux caractéristiques des personnes incluses dans notre catégorie d'analyse.

De même, la préférence pour l'expression « être en situation de vulnérabilité », s'explique également pour éviter toute connotation négative potentiellement associée au terme « handicap », tout en reconnaissant la diversité des différentes situations de vulnérabilité.

Cette nouvelle variable, élaborée à partir des informations recueillies à partir des trois questions précédemment mentionnées (tableau 3), se présente sous forme dichotomique, avec les choix de réponse « oui », pour se référer à celles et ceux qui se trouvent en situation de vulnérabilité, et « non » pour les adolescent·es n'appartenant pas à ce groupe. Le choix de réponse « oui » inclut l'ensemble des réponses des enquêtées ayant coché affirmativement à la question (3), complétées par des informations obtenues des question (1) et (2), axées sur les expériences de victimation en raison d'un handicap. Pour ces deux questions, les enquêté·es ayant coché les cases « très souvent », « souvent », « quelque fois » et « rarement » ont été identifié·es et classé·es dans l'option « oui » de notre nouvelle variable « situation de vulnérabilité », tandis que celles et ceux ayant répondu « jamais » ont été classés dans l'option « non ».

3. Description des variables

Dans les lignes qui suivent, nous précisons davantage l'ensemble des variables indépendantes et dépendantes retenues pour la phase d'analyse statistique de notre étude.

3.1. Variables indépendantes

D'un point de vue intercatégoriel, le recours aux catégories sociodémographiques pour explorer la complexité des expériences intersectionnelles résonne avec la posture méthodologique avancée par McCall (2005). Selon la chercheuse, l'opérationnalisation des données par le biais de ces catégories constitue un point de départ essentiel pour documenter la diversité des inégalités entre les groupes sociaux, en tenant compte de l'appartenance des individus à divers groupes minoritaires.

Sur la base des données quantitatives dont nous disposons, notre étude intègre un total de cinq variables indépendantes. Celles-ci correspondent aux cinq catégories sociodémographiques retenues pour mesurer les profils multiples et hétérogènes des filles victimes mais aussi exposées à la cyberhaine, selon une approche intersectionnelle de type intercatégoriel, à savoir : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle des parents, l'ascendance et la situation de vulnérabilité.

La variable sexe⁵³ est traitée dans notre étude dans une perspective d'ensemble (Clair, 2015), en articulation avec les autres catégories d'analyse. Il s'agit d'une variable catégorielle nominale avec deux valeurs : 1 = garçons et 2 = filles. Nous tenons à préciser que bien que l'accent soit mis sur les expériences des filles, la valeur « garçons » de la variable dichotomique sexe a été traitée d'un point de vue comparatif, sans approfondir pour autant leurs expériences d'implication dans la cyberhaine.

La variable âge de type quantitative continue est retenue en tant que catégorie d'analyse articulée (Achin et al., 2009), considérée par la littérature comme un facteur clé à prendre en compte pour mesurer les différences entre sexes (Navarro, 2016), notamment en matière d'expériences de cybervictimation au motif que « le fait d'être plus jeunes et de sexe féminin augmente le risque de cybervictimation » (Görzig & Machackova, 2015 ; Livingstone et al., 2015 ; Reyns et al., 2011 ; Walrave & Herman, 2011, cité dans Bedrosova et al., 2020, p. 4).

La variable catégorielle nominale CSP des parents, établie par l'agence *OpinionWay* sur la base de la classification de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Annexe D)⁵⁴, regroupe trois catégories : 1 = les catégories socioprofessionnelles les plus favorisées (CSP+), 2 = les moins favorisées (CSP-) et 3 = les personnes inactives. Le choix d'intégrer le statut socioprofessionnel des parents dans nos analyses s'explique non seulement par le fait qu'il s'agit d'une des catégories centrales en matière d'intersectionnalité (Lépinard & Lieber, 2020), mais aussi parce que la littérature confirme une cybervictimation plus importante chez des personnes issues de classes sociales précaires (Jensen et al., 2022).

La variable ascendance a été recodée comme variable catégorielle nominale avec deux valeurs : 0 = française et 1 = migratoire. Associée à la question de l'origine ethnique, cette catégorie regroupe les personnes ayant déclaré, d'une part, parler à la maison une langue autre que le français et, d'autre part, avoir été victime de cyberhaine en raison de l'origine de sa famille ou de la couleur de sa peau. S'inspirant des réflexions de de Rudder (2019), l'expression « ascendance migratoire » nous semble la plus appropriée pour représenter l'ensemble des adolescent·es appartenant à une origine ethnique autre que celle du groupe majoritaire.

⁵³ Comme souligné auparavant, notre étude n'utilise pas le terme « genre » mais celui du « sexe », le considérant plus en accord avec la réalité des données récoltées.

⁵⁴ Pour obtenir plus d'information sur cette classification, veuillez consulter le rapport publié par l'INSEE disponible en ligne via ce lien : file:///Users/p45763/Downloads/Guide_PCS_2020.pdf

La variable « vulnérabilité » a été recodée comme variable catégorielle nominale avec deux valeurs : 1 = « oui » (être dans une situation de vulnérabilité) et 0 = « non » (ne pas être en situation de vulnérabilité). Comme souligné précédemment, l'inclusion de cette catégorie d'analyse se justifie par les résultats de la littérature scientifique qui constatent la présence du handicap dans les propos haineux au sens large (Hawdon et al., 2017 ; Lähdesmäki & Saresma, 2014). Les analyses intercatégorielles réalisées dans cette étude intègrent cette variable dans le but d'approfondir les caractéristiques des profils hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine présentant une situation de vulnérabilité tel qu'un handicap physique, une maladie, une difficulté d'apprentissage voire un autre d'autre trouble ou difficulté qui, selon leur perception, les empêchent de faire ce que leurs pairs font habituellement.

3.2. Variables dépendantes

Les variables dépendantes retenues dans notre étude se décomposent en trois parties : une première axée sur les expériences d'exposition à des contenus haineux en ligne, une deuxième sur la question des expériences de victimation, et une troisième en lien avec les comportements à risque susceptibles d'accentuer la probabilité d'être victime de cyberhaine.

La partie consacrée aux expériences d'exposition à la cyberhaine est constituée de deux variables : une première variable nominale à réponse binaire (0 = non, 1 = oui) pour identifier si la personne a été exposée à des contenus haineux en ligne, et une deuxième variable nominale destinée à connaître la fréquence de l'exposition, avec une échelle de type Likert à quatre points (1 = quelques fois, 2 = au moins une fois par mois, 3 = au moins une fois par semaine, 4 = tous les jours ou presque).

La partie dédiée aux expériences de victimation par cyberhaine est composée de deux variables : une première variable nominale à réponse binaire (0 = non, 1 = oui) pour identifier les personnes qui déclarent avoir été maltraitées à cause de leur origine, la couleur de leur peau ou leur religion, ou qui confirment avoir reçu des messages ou des commentaires haineux ou humiliants en ligne contre eux ou leur communauté, et une deuxième variable nominale, « fréquence de la victimation », avec une échelle de type Likert à quatre points (1 = quelques fois, 2 = au moins une fois par mois, 3 = au moins une fois par semaine, 4 = tous les jours ou presque).

Ensuite, cinq items ont été retenus pour traiter les motifs à l'origine de la cybervictimation : (1) à cause de l'origine de ta famille, (2) à cause de ta couleur de peau, (3) à cause de ta religion, (4) à cause d'un handicap, (5) parce que tu n'as pas assez d'argent. Ces cinq items répondent à

cinq variables nominales pour chaque motif de cybervictimation, avec une échelle de type Likert à cinq points (0 = jamais, 1 = rarement, 2 = quelques fois, 3 = souvent, 4 = très souvent).

Parmi les pratiques numériques examinées dans notre analyse, les jeux en ligne sont inclus en tant que variable de contrôle pour étudier les expériences de victimation par cyberhaine. Cette décision découle, comme évoqué dans notre problématique, du constat selon lequel ces environnements numériques sont reconnus pour leur abondance de contenus haineux (Daniels, 2013 ; Nakamura, 2014), associés à un risque accru d'implication dans la cyberhaine (Hidayat et al., 2022), et s'agissant d'une pratique particulièrement sexuée chez les jeunes, avec une forte participation des garçons (Smahel et al., 2020). Pour ce faire, nous incorporons l'item « jouer à des jeux en ligne », dont la fréquence est mesurée avec une échelle de type Likert à quatre points : 1 = jamais, 2 = une fois par semaine, 3 = tous les jours, 4 = plusieurs fois par jour.

L'ensemble des variables dépendantes et indépendantes est complété par une dernière variable associée aux comportements en ligne, celle du changement d'identité en ligne. Celle-ci vise à analyser comment les expériences d'exposition et de victimisation par cyberhaine influent sur la décision des adolescent·es d'adopter un tel comportement. Pour mesurer cet aspect, nous recourons à l'item suivant : « prétendu être quelqu'un d'autre que dans la vie réelle », avec une échelle de type Likert à cinq points : 0 = jamais, 1 = quelques fois, 2 = au moins une fois par mois, 3 = au moins une fois par semaine, 4 = tous les jours ou presque. Dans cette partie de l'analyse, nous tenons à souligner que les variables « exposition » et « victimation » par cyberhaine seront considérées comme des variables indépendantes. Nous supposons que le fait d'être exposé·e ou victime de cyberhaine entraîne des individus concernés à modifier leur identité dans leur utilisation du numérique.

Enfin, pour mesurer les comportements en ligne susceptibles de générer des expériences de victimation par cyberhaine, nous recourons aux trois items suivants : (1) accepter les demandes d'amitié en ligne de personnes jamais rencontrées hors ligne, (2) envoyer des informations personnelles à des personnes jamais rencontrées hors ligne et (3) envoyer des photos ou des vidéos de soi à des personnes jamais rencontrées hors ligne. Ces trois items répondent à trois variables nominales pour chaque comportement en ligne, avec une échelle de type Likert à cinq points (0 = jamais, 1 = quelques fois, 2 = au moins une fois par mois, 3 = au moins une fois par semaine, 4 = tous les jours ou presque). Elles seront traitées comme des variables indépendantes, la victimation de cyberhaine étant la variable dépendante.

Le tableau 4 sert de résumé descriptif de l'ensemble des variables incluses dans notre étude.

Tableau 4

Identification et description du codage des variables utilisées

SECTION	NOM	CODAGE
Catégories sociodémographiques	Sexe	1=garçon, 2=filles.
	Âge	3=17 ans, 4=16 ans, 5=15 ans, 6=14 ans, 7=13 ans.
	CSP	1=CSP +, 2=CSP -, 3=Inactif.
	Ascendance	0=française, 1=migratoire.
	Vulnérabilité	0=non, 1=oui.
Exposition à la cyberhaine	Exposition	0=non, 1=oui, 2=je ne sais pas, 3=je préfère ne pas répondre.
	Fréquence	0=jamais, 1=quelques fois, 2=au moins une fois par mois, 3=au moins une fois par semaine, 4=tous les jours ou presque, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
Victimation par cyberhaine	Victime	0=non, 1=oui, 2=je ne sais pas, 3=je préfère ne pas répondre.
	Fréquence	0=jamais, 1=quelques fois, 2=au moins une fois par mois, 3=au moins une fois par semaine, 4=tous les jours ou presque, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
Types de victimation	Avoir reçu des messages et/ou des commentaires haineux	0=non, 1=oui, 2=je ne sais pas, 3=je préfère ne pas répondre.
	Fréquence de réception des messages et/ou commentaires haineux	0=jamais, 1=quelques fois, 2=au moins une fois par mois, 3=au moins une fois par semaine, 4=tous les jours ou presque, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
	Avoir été maltraité·e à cause de l'origine, la couleur de peau ou la religion	0=non, 1=oui, 2=je ne sais pas, 3=je préfère ne pas répondre.
	Fréquence de la maltraitance à cause de l'origine, la couleur de peau ou la religion	0= Jamais, 1= rarement, 2=quelques fois, 3=souvent, 4=très souvent, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.

Motif de la victimation	Origine Couleur de la peau Religion Statut socioéconomique Handicap	0=jamais, 1=rarement, 2=quelques fois, 3=souvent, 4=très souvent, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
Pratique numérique	Jouer aux jeux vidéo	0=jamais, 1=rarement, 2=une fois par semaine, 3=tous les jours, 4=plusieurs fois par jour, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
Conduite en ligne	Prétendre être quelqu'un d'autre que dans la vie hors ligne	0=jamais, 1=quelques fois, 2=au moins une fois par mois, 3=au moins une fois par semaine, 4=tous les jours ou presque, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.
Comportements à risque	Ajouter des personnes dans tes ami·es ou contacts sans jamais les avoir rencontrées Envoyer des informations personnelles (nom de famille, adresse ou numéro de téléphone) à quelqu'un sans l'avoir rencontré Envoyer une photo/vidéo de toi à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré	0=jamais, 1=quelques fois, 2=au moins une fois par mois, 3=au moins une fois par semaine, 4=tous les jours ou presque, 5=je ne sais pas, 6=je préfère ne pas répondre.

Note. Hormis les questions liées aux catégories sociodémographiques, les participant·es avaient une consigne à suivre pour soumettre leurs réponses, à savoir se rapporter à leur expérience vécue au cours des 12 derniers mois à compter de la date du remplissage du questionnaire.

4. Description du sous-échantillon

Le sous-échantillon de notre étude comprend 570 utilisateurs et utilisatrices du numérique, soit 328 garçons et 242 filles âgé·es de 13 à 17 ans habitant en France⁵⁵. Dans le cadre de notre étude, la tranche d'âge de l'étude initiale de 9 à 17 ans a été réduite à 13-17 ans, diminuant ainsi le nombre total de répondants de 1019 à 570. Au regard de l'analyse quantitative, ce choix découle des recommandations de Tokunaga (2010), qui conseille de prendre des tranches d'âge

⁵⁵ Les régions de France concernées par cette enquête comprennent l'Île-de-France, le Nord-Ouest, le Nord-Est, le Sud-Ouest et le Sud-Est.

favorisant la plus grande homogénéité possible de l'échantillon. D'après le chercheur, une telle stratégie pourrait également informer plus précisément la recherche en matière de victimation, car un nombre important d'études⁵⁶ axées sur la cyberhaine avec des échantillons très hétérogènes en matière d'âge n'ont pas révélé de relations statistiquement significatives à ce sujet.

Dans le but de « définir avec précision les caractéristiques de la population d'étude » (Fortin & Gagnon, 2016, p. 17) nous présentons dans le tableau 5 ci-dessous la distribution du pourcentage, de la moyenne et de l'écart type des catégories sociodémographiques du sexe, d'âge, de la CSP des parents, de l'ascendance migrante et du handicap, complété à l'aide des analyses descriptives.

Tableau 5

Statistiques descriptives des caractéristiques de l'échantillon de recherche (N = 570)

Variables	n	%	M	ET
Sexe				
Garçon	328	57,5	1,42	,495
Fille	242	42,5		
Âge				
17 ans	96	16,8	5,06	1,378
16 ans	121	21,2		
15 ans	118	20,7		
14 ans	121	21,2		
13 ans	114	20		
CSP				
CSP +	287	50,4	1,58	,640
CSP -	236	41,4		
Inactif	47	8,2		
Ascendance				
Française	465	81,6	,18	,388
Migratoire	105	18,4		
Vulnérabilité				
Oui	87	15,3	0,15	,360
Non	483	84,7		

⁵⁶ « Beran & Li, 2007 ; Didden et al., 2009 ; Juvoven & Gross, 2008 ; Katzer et al., 2009 ; Patchin & Hinduja, 2006 ; Smith et al., 2008 ; Varjas et al., 2009 ; Wolak et al., 2007 ; Ybarra, 2004 » (Tokunaga, 2010, p. 280)

5. Analyses statistiques

La partie relative aux analyses statistiques a été structurée en quatre étapes : (1) une première étape d'analyse descriptive intercatégorielle des profils multiples et hétérogènes des filles victimes et exposées à la cyberhaine, (2) une seconde analyse de variance univariée pour mesurer l'effet du « sexe » sur la victimation par cyberhaine en contrôlant l'activité de jouer aux jeux en ligne, (3) une troisième étape de corrélations bivariées pour mesurer l'effet de l'appartenance à un groupe social minoritaire sur la conduite de changer d'identité en ligne, par rapport au groupe majoritaire, et (4) une quatrième et dernière étape pour analyser l'effet des catégories sociodémographiques sur l'association entre le contact et les interactions avec des inconnues en ligne et la victimation par cyberhaine.

L'ensemble des analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel IBM SPSS (*Statistical Package for the Social Sciences*), dans sa version 28.

5.1. L'analyse descriptive intercatégorielle des profils multiples et hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine

La finalité principale de notre recherche est d'approfondir la connaissance et la compréhension des expériences d'implication dans la cyberhaine des adolescentes habitant en France, en matière d'exposition et de victimation, qui s'avèrent moins fréquentes en comparaison avec celles du sous-groupe des garçons (Blaya, 2019). L'approche intercatégorielle a été privilégiée pour décrire les profils multiples et hétérogènes des filles concernées. La variable « sexe » a été prise en compte en articulation avec les variables « âge », « ascendance », « CSP des parents » et « vulnérabilité ». Nous avons dans un premier temps mené une analyse descriptive des catégories sociodémographiques (filles et garçons, entre 13 et 17 ans, au statut supérieur, inférieur ou en situation d'inactivité professionnelle, d'ascendance française ou migratoire, et dans une situation de vulnérabilité ou pas, pour examiner ensuite les croisements possibles des strates de ces catégories et leurs effets sur le degré d'exposition et de victimation par cyberhaine à l'aide du test statistique de la distribution du chi-carré. Nous présenterons la distribution des combinaisons possibles afin de fournir un panorama hétérogène des profils des filles victimes et exposées à la cyberhaine, et de montrer les différences avec le groupe des garçons.

En matière de cybervictimation, nous clôturons cette étape par des analyses de régression logistique multinomiale afin de mesurer la variabilité du taux de victimation des filles avant et

après le contrôle des autres catégories sociodémographiques intégrées dans le modèle explicatif.

5.2. Analyse de variance univariée pour contrôler l'activité de jeux en ligne

Selon l'hypothèse stipulant que le fait d'être une fille augmente le score de victimation de cyberhaine après le contrôle de l'activité de jeux en ligne, nous avons établi des analyses covariées pour contrôler la fréquence du temps passé à jouer en ligne et ainsi déterminer si un effet du sexe sur les variables dépendantes (exposition et victimation par cyberhaine) est constaté.

5.3. Analyse de corrélations bivariées pour mesurer les effets des catégories sociodémographiques sur le changement d'identité en ligne et son association avec les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine

Dans cette analyse, nous cherchons à vérifier si l'appartenance à un groupe social minoritaire permet d'expliquer la propension à dissimuler l'identité en ligne lors de l'utilisation sociale du numérique. Pour tester notre hypothèse de recherche, nous avons réalisé des analyses de corrélations bivariées pour examiner, à l'aide du test statistique de la distribution du chi-carré, l'effet des catégories sociodémographiques sur le fait de changer d'identité en ligne. Des analyses de régression hiérarchique ont ensuite été réalisées pour mesurer la propension à changer d'identité en ligne en tenant compte des catégories sociodémographiques du sexe, de l'âge, de la CSP des parents, de l'ascendance et de la vulnérabilité.

En matière de cyberhaine, nous concluons cette partie avec des analyses du chi-carré visant à examiner les effets des catégories sociodémographiques sur l'association entre les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine et le changement d'identité en ligne chez les filles, ainsi que les différences par rapport au groupe des garçons.

5.4. Analyse des effets des catégories sociodémographiques sur le degré de risque de la prise de contacts et des interactions avec des inconnu·es en termes de victimation par cyberhaine

Comme souligné auparavant, cette partie est axée sur trois comportements en ligne impliquant le contact et l'interaction avec des inconnu·es : l'acceptation de demandes d'amitié, le partage d'informations personnelles et l'envoi de photos ou de vidéos personnelles. À ce sujet, nous

nous attendons à ce que le degré de risque de victimation par cyberhaine à la suite de l'adoption de ces comportements varie en fonction des caractéristiques propres aux individus qui s'y adonnent. Nous avons réalisé des analyses descriptives de tableaux croisés pour analyser les effets des catégories sociodémographiques de sexe, d'âge, de CSP des parents, d'ascendance et de vulnérabilité sur l'association entre les comportements qui impliquent le contact et l'interaction avec des inconnu·es en ligne et les expériences de victimation par cyberhaine.

Globalement, pour l'ensemble des analyses du test statistique relatif à la distribution du chi-carré, les p-valeurs $<0,05$ ont été considérées comme significatives. La force de la relation entre les variables catégorielles est présentée à l'aide de la mesure d'association V de Cramer et du coefficient de Phi (pour des tables 2 x 2). Les mesures d'*odds ratio* ont été ajoutées pour informer de la force de l'association entre variables binaires, ainsi que l'intervalle de confiance (95 % IC). Pour l'ensemble des analyses de régression, le test de composites des coefficients et le test de Hosmer-Lemeshow ont également été inclus pour indiquer le modèle qui offre un meilleur ajustement pour les données analysées.

Pour conclure cette partie, nous tenons à souligner que la plupart des résultats de notre étude ont été calculés uniquement à partir des données valides, en excluant les données manquantes correspondantes aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre ». Cependant, il arrive que certaines analyses présentées dans notre étude tiennent compte de ces données, notamment en raison de leur pertinence dans l'interprétation des résultats. C'est le cas par exemple des adolescent·es qui, à la question « as-tu vu des messages ou commentaires haineux en ligne », répondent « je préfère ne pas répondre ». Dans ce cas, ceci est précisé lors de la présentation des résultats concernés.

6. Démarche déontologique

La Loi fédérale sur la protection des données (LPD ; RS 235.1) de la Confédération suisse, dans son article 3, considère les données sensibles (catégorie particulière des données personnelles⁵⁷) comme des informations personnelles qui révèlent « (1) les opinions ou activités religieuses, philosophiques, politiques ou syndicales, (2) la santé, la sphère intime ou l'appartenance à une

⁵⁷ Le RGPD définit les données personnelles comme « *des informations qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable* », c'est-à-dire, une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale » (Article 4, par.1)

race, (3) des mesures d'aide sociale et (4) des poursuites ou sanctions pénales et administratives ». Pour sa part, la Commission nationale de l'information et des libertés (CNIL) en France, dans le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données, considère les données personnelles sensibles comme des informations en lien avec « l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, des données génétiques, des données biométriques, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique »⁵⁸. Nous constatons ainsi que, de manière indirecte, l'inclusion de la variable « ascendance » et celle de « vulnérabilité » situent notre recherche dans le cadre des études avec sujets dits sensibles.

Accomplir une recherche auprès de jeunes mineur·es dans un contexte sensible implique d'être attentive aux enjeux éthiques susceptibles d'apparaître tout au long du processus. La présente thèse s'efforce ainsi de respecter les standards éthiques propres à la recherche en Sciences sociales sur des participant·es humain·es dit·es vulnérables, qui sont, dans notre cas, des jeunes mineur·es.

Compte tenu de l'implication d'êtres humains dans notre étude, nous avons présenté notre projet au Comité d'Éthique pour les Recherches Non Interventionnelles (CERNI) de l'Université Nice Sophia Antipolis, Campus Valrose, 28 avenue Valrose, 06 000 à Nice (France), dont nous avons obtenu l'approbation. Le consentement écrit et éclairé de participer à l'étude a été fourni par les parents ou par le tuteur légal des participant·es, de même que l'assentiment des jeunes elleux-mêmes. Nous entendons le consentement comme stipulé à l'article 4 (par.1) du Règlement général sur la protection des données (UE, 2016/679), à savoir « toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement ». Dans le but de rendre impossible l'identification des participant·es à notre étude et de protéger leur sphère privée (y compris vis-à-vis de leurs parents), le principe de confidentialité a été respecté avec un traitement anonyme des informations récoltées.

⁵⁸ (EU)RGPD, *Traitement portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel*. Article 9, Paragraphe 1. <https://www.privacy-regulation.eu/fr/9.htm>

Pour conclure, nous tenons à préciser que notre étude bénéficie aussi de l'approbation formelle de la Commission universitaire pour une Recherche éthique à l'Université de Genève (CUREG-2021-11-134) ainsi que du Conseil d'État du Canton de Genève pour le traitement des données récoltées à des fins de recherche scientifique (FP/1698-2022). Cette étape a été initialement réalisée dans l'optique de conduire une recherche avec une méthodologie mixte séquentielle explicative (Creswell, 2003) par le biais d'entretiens semi-directifs individuels auprès de jeunes volontaires habitant en France, ceci conformément aux principes de l'éthique de la recherche scientifique. Cependant, cette proposition n'a pas pu être concrétisée notamment en raison des difficultés d'accès au terrain rencontrées et des contraintes de temps liées à l'avancement de notre recherche. Toutefois, puisqu'un tel accord éthique nous a été donné, nous n'excluons pas la possibilité de revenir à cette étape dans le futur.

PARTIE III : ANALYSE DES DONNÉES ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Dans cette partie, nous présentons et interprétons les résultats obtenus grâce aux analyses statistiques effectuées. Elle est constituée de quatre sections.

La première comprend les analyses descriptives et de régression logistique hiérarchique utilisées pour prédire la probabilité d'être exposé·e ou victime de cyberhaine en fonction des différentes catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la situation de vulnérabilité, et les croisements possibles entre elles. Pour ce qui est des profils des victimes, nous détaillons également les principaux motifs de victimation et leurs fréquences en fonction des catégories susmentionnées. De plus, des analyses de contingence entre la réception de messages ou commentaires haineux en ligne et le sentiment de maltraitance ressenti ont été incluses afin d'approfondir la manière dont les cibles de propos haineux perçoivent les agressions.

La deuxième section de notre analyse englobe les calculs de covariance destinés à observer si le fait d'être une fille augmente la probabilité d'être victime de cyberhaine après contrôle de l'activité, à savoir les jeux en ligne.

Dans la troisième section, nous présentons tout d'abord les résultats concernant le changement d'identité en ligne, en effectuant des analyses descriptives et de régression logistique hiérarchique pour observer l'effet des catégories sociodémographiques, mentionnées précédemment, sur le choix de changer d'identité en ligne. Nous explorons ensuite en quoi le fait d'être exposé·e ou victime conduit à changer d'identité en ligne, tout en tenant compte des spécificités des expériences en fonction des catégories sociodémographiques d'analyse.

Dans la quatrième et dernière section, nous nous concentrons sur les comportements impliquant un contact et une interaction avec des inconnu·es en ligne, afin d'analyser le degré de risque d'être victime de cyberhaine chez les filles et de le comparer avec celui des garçons.

Dans le but d'étudier plus en détail les profils hétérogènes des filles, des analyses de contingence ont également été réalisées en croisant le sexe avec des catégories d'âge, de CSP des parents, d'ascendance et de vulnérabilité. Au total, trois comportements envers les inconnu·es composent notre analyse : (1) accepter les demandes d'amitié d'inconnu·es, (2) envoyer des informations personnelles et (3) envoyer des photos ou des vidéos de soi. Cette

troisième partie d'analyse se termine par une description des profils des adolescent·es qui adoptent ces comportements sans pour autant avoir été victimes de cyberhaine.

1. Description des profils hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine

Dans cette partie, deux situations d'implication dans la cyberhaine sont analysées : l'exposition et la victimation par cyberhaine. Les résultats sont d'abord présentés pour l'ensemble des adolescent·es enquêté·es, puis nous détaillons les spécificités des profils pour les filles, en tenant compte des catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité, et des croisements entre elles.

1.1. L'exposition à la cyberhaine

Concernant la population adolescente âgée de 13 à 17 ans habitant en France, les résultats des analyses descriptives, présentés dans les tableaux 6 et 7 ci-dessous, montrent que la plupart des adolescent·es confirment ne pas avoir été confronté·es à des messages ou commentaires haineux ou humiliants en ligne à l'encontre d'un groupe de personnes, d'une communauté ou d'un individu en particulier (70,2 %). En revanche, environ deux adolescent·es sur dix (20,5 %) déclarent avoir été confronté·es à des contenus haineux, dont 26,5 % reconnaissent un niveau régulier d'exposition (19,7 % au moins une fois par semaine et près de 7 % tous les jours). En outre, 30 % des adolescent·es exposé·es affirment l'avoir été au moins une fois par mois et 39,3 % de manière ponctuelle.

Tableau 6

Pourcentage d'exposition à la cyberhaine

	<i>n</i>	%
Oui	117	20,5
Non	400	70,2
Je ne sais pas	49	8,6
Je préfère ne pas répondre	4	0,7

Note. N = 570.

Tableau 7*Résultats par fréquence d'exposition à la cyberhaine*

	<i>n</i>	%
<i>Souvent</i>	31	26,5
Tous les jours	8	6,8
Au moins une fois par semaine	23	19,7
Au moins une fois par mois	32	27,4
Quelques fois	46	39,3
Je ne sais pas	8	6,8

Note. Résultats pour les personnes ayant déclaré avoir été exposées à des contenus haineux ($n = 117$). La catégorie « souvent » est la somme de « tous les jours » et « au moins une fois par semaine ».

Nous nous concentrons maintenant sur les expériences hétérogènes d'exposition des filles et examinons les différences en croisement avec les autres catégories sociodémographiques de notre étude. Les analyses du test du khi-deux ont été réalisées uniquement avec la variable générale dichotomique « exposition à la cyberhaine » (« oui » ou « non »), car l'effectif théorique obtenu pour les analyses par fréquence d'exposition était inférieur à 5 pour l'ensemble des catégories. Les données présentées dans le tableau 8 ci-dessous indiquent que les filles signalent légèrement plus d'exposition à des contenus haineux en ligne que les garçons (23,2 % contre 22,2%). Cependant, l'association entre le sexe et l'exposition à la cyberhaine ne se révèle pas significative [$X^2(1) = ,066, p = ,439$].

En matière d'âge, les données descriptives montrent que ce sont les adolescent·es âgé·es de 16 ans qui déclarent avoir été les plus exposé·es, avec un taux d'exposition de 26,6 %, soit 9,9 % de plus qu'à l'âge de 15 ans. Nous notons que l'exposition semble avoir tendance à diminuer à 17 ans (25,3 %), mais cette association ne se révèle pas significative [$X^2(4) = 3,95, p = ,412$].

En outre, nous constatons que l'ascendance (française ou migratoire) a un effet significatif sur le degré d'exposition à des contenus haineux en ligne [$X^2(1) = 10,21, p = ,002, \text{Phi} = ,141$]. Les résultats indiquent que les adolescent·es d'ascendance migratoire rapportent davantage d'exposition à la cyberhaine (35,1 %) par rapport à ceux d'ascendance française (19,9%), avec une différence de 15,2 %. Les analyses statistiques de l'*odds ratio* confirment que la probabilité d'être exposé·e à des contenus haineux est 2,18 fois plus élevée chez les adolescent·es d'ascendance migratoire que chez celles et ceux d'ascendance française.

Tableau 8

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur l'exposition à la cyberhaine

	Non		Oui		X^2	Phi/V de Cramer	OR	95 % IC	
	n	%	n	%				BI	BS
<i>Sexe</i>									
Garçons	231	77,8	66	22,2	,06	,011	1,05 ^a	,69	1,60
Filles	169	76,8	51	23,2					
<i>Âge</i>									
17	65	74,7	22	25,3	3,95	,087	- ^b	.	.
16	80	73,4	29	26,6					
15	90	83,3	18	16,7					
14	84	75,7	27	24,3					
13	81	79,4	21	20,6					
<i>CSP</i>									
CSP+	202	77,1	60	22,9	,04	,009	- ^b	.	.
CSP-	165	77,8	47	22,2					
Inactif	33	76,7	10	13,3					
<i>Ascendance</i>									
Française	339	80,1	84	19,9	10,21*	,141	2,18 ^c	1,34	3,55
Migratoire	61	64,9	33	35,1					
<i>Vulnérabilité</i>									
Non	347	78,2	97	21,8	1,10	,046	1,35 ^d	,77	2,36
Oui	53	72,6	20	27,4					

Note. $N = 517$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 49$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues de l'analyse. ^a. Rapport des cotes pour « sexe » (1 = garçon et 2 = fille) ; ^b. Les statistiques d'estimation du risque ne peuvent pas être calculées ; ^c. Rapport des cotes pour « ascendance » (0 = française et 1 = migratoire) ; ^d. Rapport des cotes pour « vulnérabilité » (0 = sans handicap et 1 = avec handicap). OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. * $p < .01$.

Compte tenu de l'association significative entre l'exposition à la cyberhaine et l'ascendance, des analyses du khi-deux ont été menées pour identifier l'effet de la variable « sexe » sur cette association. Le tableau 9 ci-dessous montre que parmi les filles interrogées, celles d'ascendance migratoire présentent une exposition plus élevée à la cyberhaine (34,2 %) que celles d'ascendance française (20,9 %). Des résultats similaires ont été observés dans le groupe des garçons, où le taux d'exposition est nettement supérieur chez les garçons d'ascendance migratoire (35,7 %) que pour ceux d'ascendance française (19,1 %). La différence d'exposition en fonction de l'ascendance s'avère ainsi légèrement plus marquée chez les garçons (16,6 %) que chez les filles (13,3 %).

En matière d'association significative, les résultats du test du khi-deux démontrent que, après contrôle de l'effet du sexe, l'association entre la catégorie d'ascendance et l'exposition à la cyberhaine demeure significative pour le groupe des garçons [$X^2(1) = 7,26, p = ,007$], mais pas pour le groupe des filles [$X^2(1) = 3,13, p = ,063$]. Ces résultats suggèrent que le sexe semble influencer la manière dont la catégorie « ascendance » peut ou non impacter l'exposition des adolescent·es à la cyberhaine.

Tableau 9

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour l'effet du sexe sur l'association entre l'ascendance et l'exposition à la cyberhaine

	Non		Oui		X^2	Phi	OR	95 % IC	
	n	%	n	%				BI	BS
<i>Garçons</i>									
AF	195	80,9	46	19,1	7,26*	,156	2,35	1,24	4,44
AM	36	64,3	20	35,7					
<i>Filles</i>									
AF	144	79,1	38	20,9	3,13	,119	1,97	,92	4,21
AM	25	65,8	13	34,2					

Note. $N = 517$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 49$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues des analyses. AF = Ascendance française ; AM = Ascendance migratoire ; OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. * $p = <.01$

Enfin, les résultats n'ont pas montré d'effets significatifs du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et l'âge (tableau 10), la CSP des parents (tableau 11), et la situation de vulnérabilité des enquêté·es (tableau 12).

Tableau 10

Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et l'âge

	Non		Oui		X^2	V de Cramer
	n	%	n	%		
<i>Garçons</i>						
17 ans	40	80,0	10	20,0	2,43	,091
16 ans	52	77,6	15	22,4		
15 ans	53	81,5	12	18,4		
14 ans	50	71,4	20	28,6		
13 ans	36	80,0	9	20,0		
<i>Filles</i>						
17 ans	25	67,6	12	32,4	7,26	,182
16 ans	28	66,7	14	33,3		
15 ans	37	86,0	6	14,0		
14 ans	34	82,9	7	17,1		
13 ans	45	78,9	12	21,1		

Note. $N = 517$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 49$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues des analyses.

Tableau 11

Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et la CSP

	Non		Oui		X^2	V de Cramer
	n	%	n	%		
<i>Garçons</i>						
CSP+	125	79,6	32	20,4	,78	,051
CSP-	91	75,2	30	24,8		
Inactif	15	78,9	4	21,1		
<i>Filles</i>						
CSP+	77	73,3	28	26,7	1,79	,090
CSP-	74	81,3	17	18,7		
Inactif	18	75,0	6	25,0		

Note. $N = 517$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 49$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues des analyses.

Tableau 12

Résultats de l'effet du sexe sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et la vulnérabilité

	Non		Oui		X^2	Phi	OR	95 % IC	
	n	%	n	%				BI	BS
<i>Garçons</i>									
AV	199	78,7	54	21,3	,76	,051	1,38	,66	2,86
SV	32	72,7	12	27,3					
<i>Filles</i>									
AV	148	77,5	43	22,5	,36	,041	1,31	,54	3,16
SV	21	72,4	8	27,6					

Note. $N = 517$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 49$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues des analyses. AV = avec vulnérabilité ; SV = sans vulnérabilité ; OR = *Odds ratio* ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

1.2. La victimation par cyberhaine

Sur l'ensemble de la population adolescente enquêtée, les résultats présentés dans le tableau 13 confirment un taux de victimation par cyberhaine de 10,8 %, soit un peu plus d'un.e jeune sur dix. Parmi le nombre total de victimes ($n = 59$), plus de 20 % ont déclaré avoir été confronté·es à cette situation de manière fréquente, dont 12 % très souvent (tableau 14).

Tableau 13

Résultats descriptifs des expériences de victimation par cyberhaine

	n	%
Oui	59	10,8
Non	453	83
Je ne sais pas	25	4,6
Je préfère ne pas répondre	9	1,6

Note. $N = 546$. Données manquantes = 24.

Tableau 14*Résultats descriptifs de la fréquence de la victimation par cyberhaine*

	<i>n</i>	%
<i>Fréquemment</i>	19	32,2
Très souvent	7	11,9
Souvent	12	20,3
Quelques fois	17	27,1
Rarement	23	37,3

Note. Résultat pour les personnes ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine ($n = 59$). La catégorie « fréquemment » est la somme de « très souvent » et « souvent ».

Le tableau 15 (p. 139) détaille les résultats des expériences de victimation par cyberhaine en fonction des catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité. Les analyses ont été effectuées avec la variable dichotomique (« oui » ou « non »), car l'effectif théorique minimum n'a pas été atteint pour pouvoir effectuer les analyses du khi-deux entre la variable « victimation par fréquences ». En effet, l'effectif théorique était inférieur à 5 pour l'ensemble des analyses avec les catégories sociodémographiques (sexe = 3,07 ; âge = 1,18 ; CSP des parents = ,59 ; ascendance = 1,26 ; vulnérabilité = 1,11). La répartition des données analysées montre que les filles déclarent moins fréquemment être victimes de cyberhaine que les garçons, avec une différence de pourcentage de 3 %. Pourtant, l'association entre le sexe et les expériences de victimation n'est pas significative [$X^2(1) = 1,13, p = ,178$]. De manière générale, la tranche d'âge de 14 à 16 ans présente le taux le plus élevé de victimation, avec un taux moyen de 14 % ; ce pourcentage diminue considérablement à 17 ans (3,6 %). En ce qui concerne les autres catégories sociodémographiques analysées, nous avons constaté un taux de victimation plus élevé chez les adolescent·es d'ascendance migratoire (52,2 %), celles et ceux en situation de vulnérabilité (40,2 %) et issu·es de parents appartiennent à une CSP+ (14,8 %).

Les résultats du test du khi-deux montrent une association significative entre la victimation et les variables « CSP des parents » [$X^2(2) = 7,00, p = ,030, V$ de Cramer = ,117], « ascendance » [$X^2(1) = 181,77, p = <,001, Phi = ,596$] et « vulnérabilité » [$X^2(1) = 78,99, p = <,001, Phi = ,393$], mais pas avec l'« âge » [$X^2(4) = 7,52, p = ,111$]. Pour ce qui est de la catégorie d'ascendance, la différence entre le pourcentage des adolescent·es victimes de cyberhaine

d'ascendance française (2,6 %) et d'ascendance migratoire (52,2 %) est de 49,6 %. Les résultats de l'*odds ratio* nous montrent que le risque d'être victime de cyberhaine chez les adolescent·es d'ascendance migratoire est 40,56 fois plus élevé que chez celles et ceux d'ascendance française. Concernant la variable « vulnérabilité », le pourcentage de cybervictimation entre les adolescent·es qui présentent une vulnérabilité (40,2 %) et celles et ceux qui n'en ont pas (6 %) diffère de 34,2 %. Les résultats de l'*odds ratio* montrent que le risque d'être victime de cyberhaine est 10,46 fois plus grand chez les adolescent·es qui présentent une vulnérabilité comparé aux adolescent·es qui n'en ont pas.

Tableau 15

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur la victimation par cyberhaine

	Non		Oui		X^2	Phi/V de Cramer	OR	95 % CI	
	n	%	n	%				BI	BS
<i>Sexe</i>									
Garçons	251	87,2	37	12,8	1,13	-,047	,73 ^a	,42	1,29
Filles	202	90,2	22	9,8					
<i>Âge</i>									
17	81	96,4	3	3,6	7,52	,121	- ^b	.	.
16	86	86,0	14	14,0					
15	93	86,1	15	13,9					
14	96	85,7	16	14,3					
13	86	89,7	11	10,3					
<i>CSP</i>									
CSP+	213	85,2	37	14,8	7,00*	,117	- ^b	.	.
CSP-	198	90,4	21	9,6					
Inactif	12	97,7	1	2,3					
<i>Ascendance</i>									
Française	409	97,4	11	2,6	181,77**	,596	40,56 ^c	19,64	83,76
Migratoire	44	47,8	48	52,2					
<i>Vulnérabilité</i>									
Non	404	94,0	26	6,0	78,99**	,393	10,46 ^d	5,78	18,94
Oui	49	59,8	33	40,2					

Note. N = 512. Données manquantes (n = 24). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » (n = 25) et « je préfère ne pas répondre » (n = 9) ont été exclues des analyses ; ^a. Rapport des cotes pour « sexe » (1 = garçon et 2 = fille) ; ^b. Les statistiques d'estimation du risque ne peuvent pas être calculées ; ^c. Rapport des cotes pour « ascendance » (0 = française et 1 = migratoire) ; ^d. Rapport des cotes pour « vulnérabilité » (0 = sans vulnérabilité et 1 = avec vulnérabilité). OR = *Odds ratio* ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p < ,05$. ** $p < ,001$.

Notre analyse se poursuit avec une régression logistique pour examiner comment le croisement des diverses catégories sociodémographiques peut expliquer la propension à être victime de cyberhaine. Le tableau 16 (p.141) présente les interactions du sexe avec les catégories d'âge, de CSP des parents, d'ascendance et de vulnérabilité, ainsi que l'interactions « ascendance et vulnérabilité ». Il contient également les résultats du test de composites des coefficients, du test de Hosmer-Lemeshow et le coefficient de détermination pour l'ajustement du modèle.

Les résultats présentés dans le tableau 16 ci-dessous révèlent que le croisement entre le sexe et l'ascendance influence de manière notable le fait d'être ou non victime de cyberhaine ($B = 3,117$, $OR = 22,58$, $p = <,001$). Les valeurs de l'*odds ratio* montrent que lorsque la personne passe d'un garçon d'ascendance française à une fille d'ascendance migratoire, elle a 22,58 fois plus de risque d'être victime de cyberhaine.

En revanche, les résultats montrent que les interactions « sexe et vulnérabilité », « sexe et âge » et « sexe et CSP des parents » n'ont pas d'influence significative sur la victimation.

Le test de Hosmer-Lemeshow ne produit pas des résultats significatifs [$X^2(4) = ,655$, $p = ,957$], indiquant ainsi un bon ajustement du modèle aux données observées. De plus, le coefficient de détermination de Nagelkerke ($R^2 = ,473$) révèle une adéquation satisfaisante du modèle pour expliquer la variance des observations.

En plus, nous constatons que le croisement entre l'ascendance et la vulnérabilité est celui qui explique au mieux la propension à être victime de cyberhaine ($B = 4,450$, $OR = 85,66$, $p = <,001$). Les résultats montrent que lorsque la personne passe d'ascendance française sans vulnérabilité à d'ascendance migratoire avec vulnérabilité, elle a 85,66 fois plus de risque d'être victime de cyberhaine.

Tableau 16

Résultats de l'analyse de régression logistique pour la victimation par cyberhaine en fonction des catégories identitaires sexe, âge, CSP, ascendance et vulnérabilité

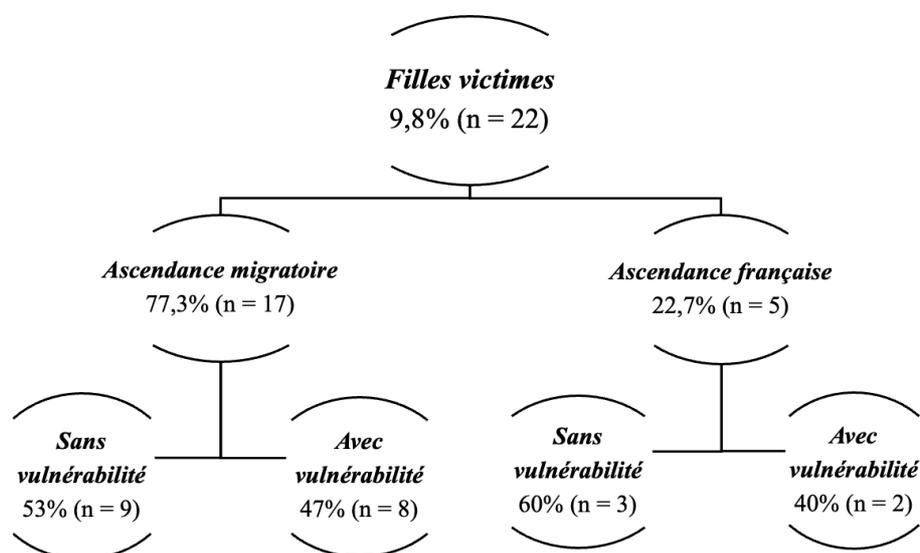
	B	E. S	OR	95 % IC		p
				BI	BS	
Constante	-2,969	,268	,05	.	.	<,001
Sexe*A	3,117	,596	22,58	7,02	72,62	<,001
Sexe*V	1,545	,880	4,68	,83	26,29	,079
A*V	4,450	,563	85,66	28,40	258,37	<,001
CSP+*Sexe	,831
CSP-*Sexe	-,333	,547	,71	,24	2,09	,543
Inactif*Sexe	-19,672	7279,161	,000	,000	.	,998
Sexe*17 ans	,788
Sexe*16 ans	-,274	,731	,76	,18	3,188	,708
Sexe*15 ans	-,670	,814	,51	,10	2,52	,411
Sexe*14 ans	,280	,679	1,32	,34	5,00	,680
Sexe*13 ans	-,654	,761	,52	,11	2,31	,390

Note. $N = 512$. Données manquantes = 24. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 25$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 9$) ont été exclues des analyses. Variable dépendante : « être victime de cyberhaine » (0 = non et 1 = oui). Catégories de référence : « sexe » (0 = garçon), « ascendance » (0 = française), « vulnérabilité » (0 = sans vulnérabilité), « CSP » (0 = CSP+), « âge » (0 = 17 ans). A = ascendance ; V = vulnérabilité ; CSP = catégorie socioprofessionnelle ; ES = erreur standard ; OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. Test composites des coefficients ($X^2 = 141,463$, ddl = 10, $p = <,001$). Test de Hosmer-Lemeshow ($X^2 = ,655$, ddl = 4, $p = ,957$). Coefficient de détermination (R^2 de Nagelkerke = ,473).

Afin d'appréhender les particularités des spécificités des filles victimes de cyberhaine issues de divers groupes minoritaires, la figure 4 retrace la répartition des résultats descriptifs sur la base du croisement à trois strates « sexe, ascendance et vulnérabilité ». Les catégories sociodémographiques sont réparties en fonction de leur degré d'association avec la variable « victimation par cyberhaine », l'ascendance ayant le taux le plus fort, suivi par la vulnérabilité, comme cela a été constaté précédemment (tableau 15, p. 139). Nous tenons à préciser que les analyses de régression antérieures (tableau 16) n'ont pas intégré l'interaction de ces trois variables en raison du faible nombre d'observations de filles victimes ($n=22$), rendant impossible la prise en compte des résultats du test du chi2.

Figure 5

Résultats descriptifs des profils des filles victimes de cyberhaine sur la base du croisement à trois strates « sexe, ascendance et vulnérabilité »



Note. Résultat pour les filles ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine ($n = 22$). $N = 242$ filles enquêtées. La classification par âge n'a pas été incluse dans le schéma afin de rendre les résultats plus lisibles. La plupart des filles se situent dans la tranche d'âge 14 à 16 ans.

Le schéma illustre que, parmi l'ensemble des filles ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine (9,8 %), près de 80 % sont d'ascendance migratoire, contre 23 % d'ascendance française. Quant aux filles d'ascendance migratoire ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine (77,3 %), 47 % d'entre elles présentent également un handicap.

Si nous reprenons l'hypothèse émise au début de notre étude selon laquelle le croisement du sexe avec les catégories d'ascendance, de CSP des parents, d'âge et de vulnérabilité aurait un impact sur les expériences de victimation par cyberhaine des adolescentes âgées de 13 à 17 ans habitant en France, nous remarquons que les résultats obtenus au sujet des profils des victimes confirment partiellement notre hypothèse. En effet, les résultats statistiques indiquent que le sexe joue un rôle significatif dans la probabilité d'être victime de cyberhaine lorsqu'il est associé à la catégorie d'ascendance. Cependant, cette corrélation n'est pas observée avec les catégories d'âge, de CSP des parents et de vulnérabilité. Néanmoins, les analyses à trois niveaux confirment que l'effet de la variable « vulnérabilisé » sur la victimation se révèle quand elle est étudiée en lien avec la variable « ascendance ».

1.2.1. Les motifs à l'origine de la victimation

Dans cette section, nous nous intéressons aux points de vue des victimes sur les motifs de leur agression en ligne. Notre étude comprend cinq motifs spécifiques : « à cause de l'origine de ta famille », « à cause de ta couleur de peau », « à cause de ta religion », « à cause d'un handicap⁵⁹ » et « parce que tu n'as pas assez d'argent ».

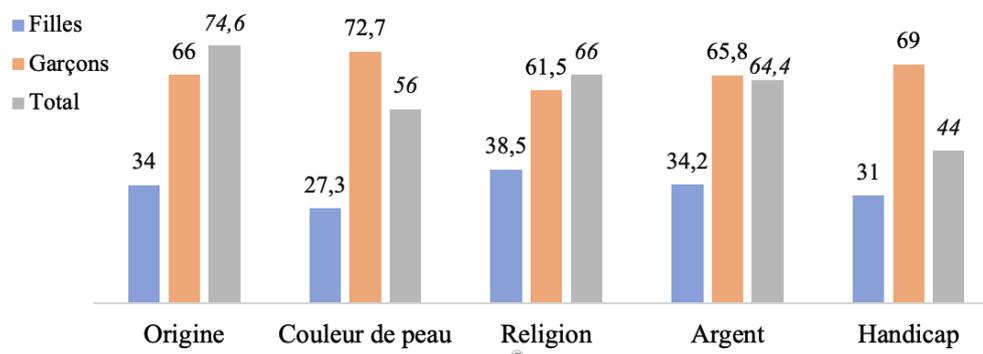
La figure 5 ci-dessous illustre la distribution des pourcentages pour chaque motif de cybervictimation et leur répartition par sexe. Sur l'ensemble de la population adolescente ayant déclaré avoir été victime de cyberhaine (n = 59), la raison la plus fréquemment citée est l'origine de la famille (74,6 %), suivie par l'appartenance religieuse (66 %) et la CSP des parents (64,4 %). La couleur de peau est également mentionnée comme motif de victimation dans 56 % des cas, et le handicap par un peu moins de la moitié des enquêtés (44 %).

Les résultats descriptifs montrent que lorsque le sexe est considéré, le taux de déclarations de victimation pour les motifs traités est moindre chez les filles, avec une différence d'environ 30 % comparé aux garçons pour chaque motif étudié. L'écart le plus important est observé pour la couleur de la peau, la différence entre le pourcentage des garçons (72,7 %) et celui des filles (27,3 %) s'élevant à 45,4 %.

⁵⁹ Nous tenons à souligner que lorsqu'il est fait mention des motifs de victimation en ligne, le terme « handicap » est utilisé. Cette désignation est en accord avec le questionnaire EU Kids Online, où celui-ci est inclus parmi les choix de réponse à la question : « est-ce que tu penses être maltraité·e parfois pour les raisons suivantes sur Internet »

Figure 6

Totaux en pourcentage des motifs de victimation et répartition par sexe



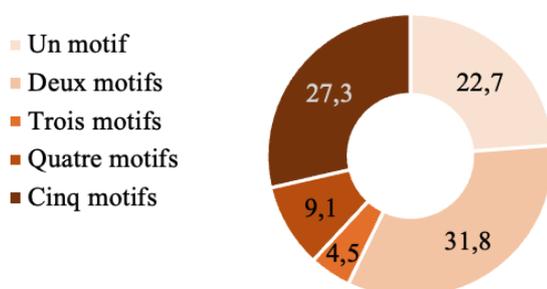
Note. Total de victimes à cause de l'origine de la famille ($N = 44$). Total de victimes à cause de la couleur de peau ($N = 33$). Total de victimes à cause de la religion ($N = 39$). Total de victimes à cause de l'argent ($N = 38$). Total de victimes à cause du handicap ($N = 26$).

Pour cette analyse, l'échelle de Likert initiale utilisée dans l'enquête a été réduite à une réponse binaire « oui » ou « non », en incluant dans l'option « oui » les données relatives aux options « rarement », « quelque fois », « souvent » et « très souvent ». Cette figure ne montre que les résultats relatifs à la réponse « oui » de chaque motif de cybervictimation.

La figure 7 ci-dessous offre un aperçu général du nombre de motifs pour lesquels les filles déclarent avoir été victimes en ligne. On remarque que la majorité d'entre elles indique avoir été maltraitées pour au moins deux des motifs analysés. Concrètement, 31,8 % ($n = 7$) des filles confirment avoir été maltraitées pour deux des motifs, 4,5 % ($n = 1$) pour trois motifs et 9,1 % ($n = 2$) pour quatre motifs. Le taux de victimation en ligne chez les filles confirmé pour l'ensemble des motifs examinés s'élève à 27,3 % ($n = 6$).

Figure 7

Cumul des motifs de victimation déclarés pour les filles



Note. Résultat pour les filles ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine ($n = 21$). Données manquantes ($n = 1$) : motif de victimation non identifié.

Le tableau 17 ci-dessous (p. 146) présente en détail les données descriptives des expériences de victimation des filles (n=22), en précisant les motifs associés à leurs déclarations et leurs fréquences respectives, illustrés grâce à des points de différentes tailles au remplissage distinct en fonction du degré de victimation (remplissage uni ou partiel).

Sur l'ensemble des filles ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine (9,8 %), nous constatons que les motifs les plus souvent cités sont à proportion égale (68,2 %) l'origine et l'appartenance religieuse. Viennent ensuite les questions d'argent (59,1 %) et la couleur de peau (41 %). Quant au handicap, nous tenons à préciser que même si ce motif est le moins cité, il convient d'examiner ces chiffres sous un angle spécifique. En effet, sur l'ensemble des adolescentes ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine, plus de la moitié (54,5 % ; n = 12) n'ont pas signalé être en situation de handicap. En conséquence, en ne retenant que les filles victimes de cyberhaine ayant déclaré être en situation de handicap (n=10), nous constatons que 80% (n=8) d'entre elles ont rapporté avoir subi des violences en ligne en raison de cette situation de handicap.

Tableau 17

Fréquences des motifs de victimation pour les filles victimes de cyberhaine

<i>Id</i>	Motifs de cybervictimation				
	Origine	Couleur de peau	Religion	Argent	Handicap
11	⊖			●	
17		●			
30	⊖				
52	●	●	●	●	●
54	⊖	●	●	⊖	●
96			●		
106	⊖	⊖	⊖	●	●
129	●	●	●	●	●
187	●		●		
189	●	●	●	⊖	⊖
195	●	●	●	●	
226	●	●	●	⊖	●
270			●	⊖	
335				⊖	⊖
340	⊖	⊖			
373*					
411			●	⊖	
430	●		●	⊖	●
439	●		●	●	
501	●		●		
523	●				
562		⊖	⊖		
	68,2 % (n = 15)	41 % (n = 9)	68,2 % (n = 15)	59,1 % (n = 13)	36,4 % (n = 8)

Note : ● rarement ; ⊖ quelques fois ; ● souvent/très souvent

Résultat pour les filles ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine ($n = 22$). *Motif de victimation non identifié.

1.2.2. Réception de messages et de commentaires haineux en ligne : le ressenti des victimes

En parcourant le questionnaire EU Kids Online, nous avons constaté qu'outre la question principale portant sur la réception de messages ou de commentaires haineux en ligne, une autre question pourrait également fournir des informations sur les expériences de victimation liées à la cyberhaine. Il s'agit de la question suivante : « As-tu parfois le sentiment d'être maltraité·e pour les raisons suivantes sur Internet ? », avec des choix de réponse tels que « à cause de l'origine de ta famille », « à cause de la couleur de ta peau » et « à cause de ta religion ». Ainsi, la variable « victimation » a été recodée en regroupant ces deux questions dans notre étude.

Nous nous sommes ensuite demandée si le fait de recevoir des messages ou commentaires haineux impliquait systématiquement un sentiment de victimation ou s'il était possible que certain·es adolescent·es ne se considèrent pas comme des victimes.

Les résultats des analyses de contingence, présentés dans le tableau 18 ci-dessous, nous permettent de constater que parmi les adolescent·es qui confirment avoir reçu des messages haineux en ligne à leur rencontre ou contre leur communauté, le sentiment de victimation ne s'impose pas d'emblée : 27,3 % ont déclaré ne pas avoir éprouvé un tel sentiment. D'autre part, parmi l'ensemble des adolescent·es ayant mentionné ne pas avoir reçu de messages haineux, 6,5 % ont néanmoins déclaré avoir ressenti de la maltraitance en ligne pour des questions d'origine, de couleur de peau, voire d'appartenance religieuse. Cependant, étant donné que l'effectif théorique n'atteint pas la valeur minimale requise, les résultats du test du Chi² ne peuvent pas être pris en compte.

Tableau 18

Résultats descriptifs des analyses de contingence entre le fait de recevoir des messages ou des commentaires haineux et le sentiment de maltraitance

Avoir reçu des messages /commentaires haineux	Sentiment de maltraitance				X^2	Phi	OR	95% CI	
	Non		Oui					BI	BS
	n	%	n	%					
Non	448	93,5	31	6,5	108,61*	,466	38,53	14,08	105,42
Oui	6	27,3	16	72,7					

Note. N = 501. Données manquantes (n=30). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

* $p = <,001$. 1 cellules (25%) ont un effectif théorique inférieur à 5 (2,06)

1.3. Analyse de l'effet du sexe sur les expériences de victimation par cyberhaine après contrôle de l'activité des jeux en ligne

Dans cette section, nous souhaitons tester l'hypothèse suivante : le fait d'être une fille augmente la probabilité d'être victime de cyberhaine après avoir contrôlé l'activité des jeux en ligne. Pour ce faire, nous avons établi des analyses covariées destinées à observer si le sexe avait un effet significatif sur la probabilité d'être victime de cyberhaine après avoir contrôlé la fréquence du temps passé aux jeux en ligne.

Les résultats des analyses, présentés dans le tableau 19 ci-dessous, révèlent que la fréquence du temps passé sur les jeux en ligne est un prédicteur très fort de victimation [$F(1) = 15,01, p = <,001$] chez les adolescent·es âgé·es de 13 à 17 ans habitant en France. Ainsi, plus les adolescent·es passent du temps à jouer en ligne, plus le risque d'être victime de cyberhaine augmente. Cependant, nous constatons que l'effet du sexe sur la victimation n'est pas significatif [$F(1) = 0,82, p = ,206$]. Notre hypothèse n'a par conséquent pas pu être confirmée.

Tableau 19

Résultats des analyses covariées pour contrôler l'effet des jeux en ligne sur la relation entre victimation par cyberhaine et sexe

	Somme des carrés de type III	df	Carré moyen	F	<i>p</i>
Modèle corrigé	7,739	2	3,870	7,518	<,001
Constante	,000	1	,000	,000	,985
Pratique ^a	7,730	1	7,730	15,019	<,001
Sexe ^b	,825	1	,825	1,604	,206
Erreur	256,321	498	,515		
Total	290,000	501			
Total corrigé	264,060	500			

Note. $N = 501$. Variable dépendante = Victime de cyberhaine (0 = jamais et 1 = au moins une fois). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

^a. 0 = jamais, 1 = rarement, 2 = au moins une fois par semaine, 3 = tous les jours, 4 = plusieurs fois par jour, 5 = tout le temps ; ^b. 1 = garçon et 2 = fille.

2. Les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine et son effet sur le changement d'identité en ligne

Dans cette partie, nous nous intéressons au changement d'identité en ligne. Nous souhaitons en particulier étudier dans quelle mesure les catégories sociodémographiques « sexe », « âge », « CSP des parents », « ascendance » et « vulnérabilité » sont liées à ce comportement en ligne. Pour ce faire, nous avons dans un premier temps testé les effets de ces variables sur le changement d'identité en ligne, puis avons étudié les effets des interactions de ces variables sur ledit comportement. Dans un deuxième temps, nous avons examiné l'effet des expériences d'exposition et de victimation sur la décision prise par ces adolescent·es d'utiliser une identité différente de celle hors ligne.

2.1. Les catégories sociodémographiques comme facteurs explicatifs du changement d'identité en ligne

Le tableau 20 ci-dessous démontre que la plupart des adolescent·es âgé·es de 13 à 17 ans habitant en France ont déclaré ne pas changer d'identité lorsqu'ils ou elles font usage du numérique (78,5 %). En revanche, près de deux adolescent·es sur dix (19,1 %) ont déclaré avoir déjà changé d'identité en ligne : 8,5 % quelques fois, 4,2 % au moins une fois par mois, 4,2 % au moins une fois par semaine et 2,2 % tous les jours.

Tableau 20

Résultats par fréquence pour le changement d'identité en ligne

	<i>n</i>	%
Jamais	426	78,5
Quelques fois	46	8,5
Au moins une fois par mois	23	4,2
Au moins une fois par semaine	23	4,2
Tous les jours	12	2,2
Je ne sais pas	9	1,7
Je préfère ne pas répondre	4	0,7

Note. *N* = 570. Données manquantes (*n* = 27)

Pour répondre à notre hypothèse secondaire dans laquelle nous considérons que l'appartenance à divers groupes minoritaires peut expliquer la propension des adolescent·es à dissimuler leur identité en ligne, des analyses du khi-deux (tableau 21, p. 151) et de régression logistique hiérarchique (tableau 22, p. 153) ont été effectuées. Dans cette démarche, nous considérons comme variables indépendantes les catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité. Quant à la variable dépendante, nous intégrons « changer d'identité en ligne » en attribuant la valeur « 0 » à la réponse « jamais » et la valeur « 1 » à la réponse « au moins une fois » (cette dernière regroupe les options de réponse « quelques fois », « au moins une fois par mois », « au moins une fois par semaine » et « tous les jours »). Nous avons dû recoder cette variable, car les résultats du test du khi-deux obtenus pour sa version multinomiale ne peuvent pas être pris en compte, l'effectif théorique minimal n'ayant pas été atteint.

En ce qui concerne la catégorie binaire « sexe », les résultats présentés dans le tableau 21 ci-dessous révèlent une différence statistiquement significative entre les filles les garçons [$X^2(1) = 4,58, p = ,020, \text{Phi} = -,093, \text{OR} = 0,61$]. Ainsi, le fait de changer d'identité en ligne est une pratique plus fréquente chez les garçons (22,9 %) que chez les filles (15,5 %), avec une différence de pourcentage de 7,4 %.

Les résultats montrent également que ce comportement a un lien fort avec les catégories d'ascendance [$X^2(1) = 45,95, p = <,001, \text{Phi} = ,294, \text{OR} = 4,85$] et de vulnérabilité [$X^2(1) = 27,03, p = <,001, \text{Phi} = ,226, \text{OR} = 3,66$]. Pour la catégorie d'ascendance, la différence entre le pourcentage des adolescent·es d'ascendance migratoire qui ont changé d'identité en ligne (44,3 %) et celles et ceux d'ascendance française (14,1 %) est de 30,2 %. Concernant la vulnérabilité, nous constatons que la proportion d'adolescent·es qui confirment avoir changé leur identité en ligne est supérieure pour celles et ceux qui sont en situation de vulnérabilité (40,7 %) que pour celles et ceux qui ne le sont pas (15,8 %), avec une différence de 24,9 %.

Concernant l'âge, nous constatons que ce comportement atteint son pic à 15 ans (25,2 %) et semble diminuer ensuite pour atteindre un taux de 15,1 % à l'âge de 17 ans.

Les résultats du test du khi-deux ne montrent pas de relation particulièrement significative pour cette variable [$X^2(4) = 6,80, p = ,146$], tout comme pour la variable CSP des parents [$X^2(2) = 2,28, p = ,319$].

Tableau 21

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur le changement d'identité en ligne

	Jamais		≥ 1 fois		$X^2(2)$	Phi/V de Cramer	OR	95 % CI	
	n	%	n	%				BI	BS
<i>Sexe</i>									
Garçons	229	77,1	68	22,9	4,58*	-,093	,61 ^a	,39	,96
Filles	197	84,5	36	15,5					
<i>Âge</i>									
17	79	84,9	14	15,1	6,80	,113	- ^b	.	.
16	77	75,5	25	24,5					
15	83	74,8	28	25,2					
14	94	81,7	21	18,3					
13	93	85,3	16	14,7					
<i>CSP</i>									
CSP+	207	79,3	54	20,7	2,28	,066	- ^b	.	.
CSP-	179	79,9	45	20,1					
Inactif	40	88,9	5	11,1					
<i>Ascendance</i>									
Française	372	85,9	61	14,1	45,95**	,294	4,85 ^c	2,99	7,87
Migratoire	54	55,7	43	44,3					
<i>Vulnérabilité</i>									
Non	378	84,2	71	15,8	27,03**	,226	3,66 ^d	2,19	6,09
Oui	48	59,3	33	40,7					

Note. $N = 530$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » ($n = 9$) et « je préfère ne pas répondre » ($n = 4$) ont été exclues des analyses. ^a. Rapport des cotes pour « sexe » (1 = garçon et 2 = fille) ; ^b. Les statistiques d'estimation du risque ne peuvent pas être calculées ; ^c. Rapport des cotes pour « ascendance » (0 = française et 1 = migratoire) ; ^d. Rapport des cotes pour « vulnérabilité » (0 = sans handicap et 1 = avec handicap). OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p < .05$. ** $p < ,001$.

Des analyses de régression logistique hiérarchique, exposées dans le tableau 22 (p. 153), ont ensuite été menées pour étudier comment les variables telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité peuvent expliquer le choix des adolescent·es de changer d'identité en ligne. L'étape 1 montre les effets principaux pour chacune des catégories sociodémographiques. L'étape 2 présente les résultats des interactions « sexe et ascendance »,

« sexe et vulnérabilité » et « ascendance et vulnérabilité ». Les résultats du test composites des coefficients, du test de Hosmer-Lemeshow pour l'ajustement du modèle et du coefficient de détermination de Nagelkerke ont été inclus.

Après avoir effectué l'étape 2 des analyses de régression logistique hiérarchique, nous constatons que l'effet de la catégorie « vulnérabilité » en tant que variable individuelle disparaît lorsqu'on intègre la variable « ascendance ». Initialement significatif à l'étape 1 ($B = ,858$, $OR = 2.35$, $p = ,003$), cet effet perd sa signification lorsque les variables « ascendance » et « vulnérabilité » sont examinées conjointement ($B = -,063$, $OR = ,93$, $p = ,914$). Cependant, dans l'étape 2, lorsque la catégorie « vulnérabilité » est analysée en interaction avec la catégorie « ascendance », les résultats révèlent un effet significatif sur le changement d'identité en ligne. Les résultats d'*odds ratio* confirment que la propension à changer d'identité en ligne pour les adolescent·es d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité est 9,61 fois plus élevée que pour celles et ceux d'ascendance française et sans vulnérabilité.

Enfin, les résultats n'ont pas mis en évidence d'interaction entre « sexe » et « ascendance » sur le changement d'identité en ligne ($B = ,254$, $OR = 1,28$, $p = ,701$) ni entre « sexe » et « vulnérabilité » ($B = ,564$, $OR = 1,75$, $p = ,531$).

Tableau 22

Facteurs explicatifs du modèle de régression logistique hiérarchique pour le changement d'identité en ligne selon les catégories du sexe, d'âge, de CSP, d'ascendance et de vulnérabilité

	b	E.S	OR	95% CI		p
				BI	BS	
<i>Étape 1</i>						
Sexe	-,387	,245	,67	,42	1,09	,113
17 ans	,286
16 ans	,615	,389	1,85	,86	3,97	,114
15 ans	,521	,383	1,68	,79	3,56	,174
14 ans	,180	,395	1,19	,55	2,59	,648
13 ans	-,029	,416	,97	,43	2,19	,944
CSP+	,875
CSP-	,021	,243	1,02	,63	1,64	,931
Inactif	-,247	,518	,78	,28	2,15	,633
A	1,333	,267	3,79	2,25	6,39	<,001
V	,858	,288	2,35	1,34	4,15	,003
<i>Étape 2</i>						
Sexe	-,376	,305	,687	,37	1,24	,218
17 ans	,444
16 ans	,436	,392	1,54	,71	3,33	,266
15 ans	,305	,392	1,35	,63	2,92	,436
14 ans	,004	,402	1,00	,45	2,20	,993
13 ans	-,206	,421	,814	,35	1,85	,624
CSP+	,818
CSP-	,072	,248	1,07	,66	1,74	,772
Inactif	-,250	,518	,77	,28	2,14	,628
A	,801	,426	2,22	,96	5,13	,060
V	-,063	,581	,93	,30	2,93	,914
Sexe*A	,254	,661	1,28	,35	4,71	,701
Sexe*V	,564	,900	1,75	,30	10,25	,531
A*V	2,263	,868	9,61	1,75	52,71	,009

Note. N = 530. Variable dépendante « changer d'identité en ligne » (0 = jamais et 1 = au moins une fois. Introduction des variables : Catégorie de référence = « sexe » (0 = garçons), « ascendance » (0 = française), « vulnérabilité » (0 = sans vulnérabilité). A = Ascendance ; V = vulnérabilité ; ES = erreur standard ; OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. Étape 1 = test composites des coefficients ($X^2 = 57,82$, ddl = 9, p = <,001), test de Hosmer-Lemeshow ($X^2 = 6,92$, ddl = 8, p = ,545), coefficient de détermination (R^2 de Nagelkerke = ,164). Étape 2 = test composites des coefficients ($X^2 = 8,352$, ddl = 4, p = ,079), test de Hosmer-Lemeshow ($X^2 = 5,10$, ddl = 8, p = ,746), coefficient de détermination (R^2 de Nagelkerke = ,187).

Si nous reprenons notre hypothèse secondaire émise au début de l'étude, selon laquelle l'appartenance à des groupes minoritaires est un facteur qui explique la propension des adolescent·es à changer d'identité, nous concluons que cette hypothèse est partiellement confirmée. En premier lieu, les résultats révèlent que changer d'identité en ligne diffère significativement selon le sexe, cette pratique étant moins fréquente chez les filles. En second lieu, nous identifions une association significative avec la catégorie d'ascendance, le taux d'adolescent·es ayant déclaré avoir changé d'identité en ligne étant plus élevé parmi celles et ceux d'ascendance migratoire. En troisième lieu, les résultats révèlent une association significative avec la variable « vulnérabilité », car un taux plus élevé de changements d'identité en ligne est observé chez les adolescent·es en situation de vulnérabilité. Notre hypothèse ne se confirme cependant pas en ce qui concerne l'âge et la CSP des parents.

Par ailleurs, les résultats de l'analyse de régression logistique hiérarchique nous permettent de mettre en lumière certaines nuances quant à la manière dont l'appartenance à divers groupes minoritaires influence la propension à changer d'identité en ligne. Tout d'abord, nous avons constaté que bien que la catégorie « vulnérabilité » ait été initialement reconnue comme significativement associée à ce comportement, elle n'explique plus la propension à changer d'identité si son effet est contrôlé par l'ascendance. Nous pouvons ainsi confirmer notre hypothèse secondaire dans le sens où la probabilité de changer d'identité en ligne est plus élevée chez les adolescent·es d'ascendance migratoire et dans une situation de vulnérabilité que chez les adolescent·es d'ascendance française et sans vulnérabilité.

Enfin, nous constatons que l'effet des croisements des catégories « sexe et ascendance » et « sexe et vulnérabilité » sur le changement d'identité en ligne n'est pas significatif.

2.2. Effet des catégories sociodémographiques sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne

Dans cette section, nous testons dans quelle mesure le fait de changer d'identité en ligne peut être lié à des expériences d'exposition à la cyberhaine.

Les résultats du test du khi-deux, présentés dans le tableau 23 ci-dessous, révèlent une relation significative [$X^2(1) = 5,06, p = ,019, \text{Phi} = ,103$]. Au total, 26,1% des adolescent·es ayant été exposé·es à des contenus haineux ont modifié leur identité en ligne. La mesure statistique de l'*odds ratio* nous permet de confirmer que la propension à changer d'identité en ligne chez les

adolescent·es ayant été exposé·es à la cyberhaine est 1,76 fois plus élevée que pour celles et ceux qui n'ont pas été exposé·es.

Tableau 23

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et d'odds ratio pour l'effet de l'exposition à la cyberhaine sur le changement d'identité en ligne

	Jamais		≥ 1 fois		X^2	Phi	OR	95 % CI	
	n	%	n	%				BI	BS
Non	305	83,3	61	16,7	5,06*	,103	1,76	1,07	2,90
Oui	85	73,9	30	26,1					

Note. N = 481. Données manquantes (n = 29). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

*p <,05.

Après avoir mis en évidence l'association entre le changement d'identité en ligne et l'exposition à la cyberhaine, nous explorons l'influence potentielle des catégories de sexe, d'ascendance et de vulnérabilité, ayant déjà démontré une association significative avec cette pratique (tableau 21, p. 151). Les résultats présentés dans le tableau 24 (p. 157) montrent les effets du sexe, de l'ascendance et de la vulnérabilité sur l'association entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne. En particulière, nous constatons les informations suivantes :

- L'influence du sexe sur l'association entre l'exposition et le changement d'identité en ligne : lors du contrôle de l'effet de la catégorie « sexe », l'association entre l'exposition et le changement d'identité en ligne devient significative pour le groupe des filles [$X^2(1) = 4,53, p = ,031, Phi = ,146, OR = 2,29$], mais pas pour celui des garçons [$X^2(1) = 1,40, p = ,156$]. Parmi les filles, nous constatons que ce comportement est plus courant lorsqu'elles ont été exposées à la cyberhaine (25,5 %), avec une différence de pourcentage de 12,5% avec celles qui déclarent ne pas l'avoir été (13%). Les filles exposées à des contenus haineux ont une probabilité 2,29 fois plus élevée de modifier leur identité en ligne.
- L'influence de l'ascendance sur l'association entre l'exposition et le changement d'identité en ligne : lors du contrôle de l'effet de la catégorie « ascendance », l'association entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne reste significative pour les

adolescent·es d'ascendance française [$X^2(1) = 7,57, p = ,007, \text{Phi} = ,138, \text{OR} = 2,35$], mais pas pour le groupe d'ascendance migratoire [$X^2(1) = 1,55, p = ,153$]. Parmi les jeunes d'ascendance française, le choix de changer d'identité est plus élevé pour celles et ceux qui ont été exposé·es à la cyberhaine (22,9 %), avec une différence de pourcentage de 11,7 % par rapport à celles et ceux qui ont changé d'identité sans avoir été exposé·es (11,2 %).

- L'influence de la vulnérabilité sur l'association entre l'exposition et le changement d'identité en ligne : lorsque l'effet de la catégorie « vulnérabilité » est contrôlé, nous constatons que l'association entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne est significative uniquement chez les adolescent·es qui ne sont pas en situation de vulnérabilité [$X^2(1) = 4,01, p = ,036, \text{Phi} = ,099, \text{OR} = 1,80$]. Ce groupe présente une augmentation de 21,6% de changement d'identité après l'exposition à des contenus haineux en ligne.

Tableau 24

Fréquences et résultats du test du khi-deux, Phi et de l'odds ratio de l'effet des expériences d'exposition à la cyberhaine sur le changement d'identité en ligne selon les catégories sociodémographiques

		<i>Changer d'identité en ligne</i>				X^2	<i>Phi/V de Cramer</i>	<i>OR</i>	<i>95 % IC</i>	
<i>Exp</i>		<i>Jamais</i>		≥ 1 fois					<i>BI</i>	<i>BS</i>
		<i>n</i>	<i>%</i>	<i>n</i>	<i>%</i>					
<i>Sexe</i>										
Garçons	Non	164	80,4	40	19,6	1,40	,072	1,48	,77	2,85
	Oui	47	73,4	17	26,6					
Filles	Non	141	87,0	21	13,0	4,53*	,146	2,29	1,05	5,00
	Oui	38	74,5	13	25,5					
<i>Âge</i>										
17 ans	Non	57	90,5	6	9,5	6,82*	,285	4,75	1,37	16,36
	Oui	14	66,7	7	33,3					
16 ans	Non	48	75,0	16	25,0	,00	,000	1,00	,35	2,78
	Oui	21	75,0	7	25,0					
15 ans	Non	65	78,3	18	21,7	1,10	,105	1,80	,59	5,48
	Oui	12	66,7	6	33,3					
14 ans	Non	68	86,1	11	13,9	1,02	,099	1,76	,58	5,35
	Oui	21	77,8	6	22,2					
13 ans	Non	67	87,0	10	13,0	,49	,071	1,57	,44	5,64
	Oui	17	81,0	4	19,0					
<i>CSP</i>										
CSP+	Non	145	81,5	33	18,5	,65	,052	1,33	,65	2,71
	Oui	46	76,7	14	23,3					
CSP-	Non	129	83,2	26	16,8	2,99	,122	1,95	,90	4,21
	Oui	33	71,7	13	28,3					
Inactif	Non	31	93,9	2	6,1	5,01	,346	7,75	1,05	56,77
	Oui	6	66,7	3	33,3					
<i>Ascendance</i>										
Française	Non	277	88,8	35	11,2	7,57**	,138	2,35	1,26	4,37
	Oui	64	77,1	19	22,9					
Migratoire	Non	28	51,9	26	48,1	1,55	-,134	,56	,22	1,39
	Oui	21	65,6	11	34,4					
<i>Vulnérabilité</i>										
Non	Non	274	86,7	42	13,3	4,01*	,099	1,80	1,00	3,22
	Oui	76	78,4	21	21,6					
Oui	Non	31	62,0	19	38,0	,78	,108	1,63	,55	4,83
	Oui	9	50,0	9	50,0					

Note. $N = 481$. Données manquantes ($n = 29$). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. Exp = exposition ; OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. a. Relation significative avec un effectif théorique inférieur à 5. * $p < .05$ ** $p < .01$.

2.3. Effet des catégories sociodémographiques sur l'association entre la victimation et le changement d'identité en ligne

Dans cette partie, nous testons dans quelle mesure le fait de changer d'identité en ligne peut être lié à des expériences de victimation par cyberhaine. Les résultats du test du khi-deux, présentés dans le tableau 25 ci-dessous, révèlent une relation significative [$X^2(1) = 73,87, p = <,001, Phi = ,384, OR = 10,08$]. Parmi l'ensemble des adolescents victimes de cyberhaine, une majorité (60,7 %) a choisi de changer son identité en ligne. Les résultats de la mesure statistique de l'*odds ratio* révèlent que la propension à changer d'identité en ligne chez les adolescents victimes de cyberhaine est 10,08 fois plus grande que chez celles et ceux qui n'ont pas été victimes.

Tableau 25

Résultats de l'effet de la victimation par cyberhaine sur le changement d'identité en ligne

	Jamais		≥ 1 fois		X^2	Phi	OR	95 % CI	
	n	%	n	%				BI	BS
Non	385	86,7	59	13,3	73,87*	,384	10,08	5,52	3,06
Oui	22	39,3	34	60,7					

Note. $N = 500$. Données manquantes ($n = 29$). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. OR = *Odds ratio* ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p <,001$.

À la suite de ce constat, nous souhaitons à présent étudier dans quelle mesure cette relation peut être influencée par les catégories de sexe, d'ascendance et de vulnérabilité, une association significative avec cette pratique ayant déjà été mise en évidence précédemment (tableau 24, p. 157). Contrairement à ce que nous avons observé dans les résultats sur l'exposition à la cyberhaine, les différentes catégories sociodémographiques analysées ne semblent pas avoir d'effets significatifs sur la manière dont les expériences de victimation influent sur le changement d'identité en ligne. Dès lors, les résultats présentés dans le tableau 26 (p. 160) révèlent les constatations suivantes :

- La catégorie « sexe » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre la victimation et le changement d'identité en ligne : lorsque l'effet du sexe est contrôlé, cette association reste fortement significative tant pour le groupe des filles [$X^2(1) = 39,26, p = <,001, Phi = ,422$,

$OR = 8,27$], que pour le groupe des garçons [$X^2(1) = 36,08, p = <,001, Phi = ,360, OR = 13,68$]. Les filles et les garçons ayant été victimes de cyberhaine ont montré une tendance plus élevée au changement d'identité en ligne (59,1 % et 61,8 % respectivement) par rapport à celles et ceux qui n'ont pas été confrontés à cette situation (9,5 % et 16,3 %). Les résultats de l'*odds ratio* révèlent que la propension à changer d'identité en ligne est 13,68 fois plus élevée pour les filles victimes de cyberhaine par rapport à celles qui n'ont pas été victimes.

- La catégorie « ascendance » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre la victimation et le changement d'identité en ligne : lorsque l'effet de l'ascendance est contrôlé, cette association reste significative tant pour les jeunes d'ascendance française [$X^2(1) = 15,77, p = <,001, Phi = ,195, OR = 8,25$], que pour le groupe d'ascendance migratoire [$X^2(1) = 16,69, p = <,001, Phi = ,438, OR = 7,00$]. Nous constatons que chez les jeunes d'ascendance migratoire, le changement d'identité en ligne est une pratique nettement plus courante pour celles et ceux qui ont été victimes de cyberhaine (62,2 %), avec une différence de pourcentage de 43,2% par rapport aux jeunes qui ne l'ont pas été (19 %).
- La catégorie « vulnérabilité » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre la victimation et le changement d'identité en ligne : une fois l'effet de la vulnérabilité contrôlé, cette association reste fortement significative tant pour le groupe d'adolescent·es sans vulnérabilité [$X^2(1) = 6,69, p = .017, Phi = ,126, OR = 3,07$], que pour celui en situation de vulnérabilité [$X^2(1) = 37,46, p = <,001, Phi = ,702, OR = 33,80$]. Pourtant, les résultats du test du khi-deux obtenus pour le groupe dit « sans vulnérabilité » ne peuvent pas être considérés, car l'effectif théorique minimal n'a pas été atteint (3,60). Parmi les adolescent·es en situation de vulnérabilité, les résultats montrent un écart significatif en termes de changement d'identité en ligne entre celles et ceux ayant déclaré avoir été victimes de cyberhaine (83,9 %) et celles et ceux qui ne l'ont pas été (13,3 %), avec une différence de pourcentage de 70,6 %. Chez les adolescent·es en situation de vulnérabilité, la propension à changer d'identité en ligne est 33,80 fois plus grande pour celles et ceux qui ont été victimes de cyberhaine que pour celles et ceux qui ne l'ont pas été.

Tableau 26

Fréquences et résultats du test du khi-deux, des mesures d'association et de l'odds ratio pour les effets des catégories sociodémographiques sur la relation entre victimation par cyberhaine et changement d'identité en ligne

		<i>Changer d'identité en ligne</i>				$\chi^2(2)$	<i>Phi</i>	<i>OR</i>	95 % IC	
<i>V</i>		Jamais		≥ 1 fois					BI	BS
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%					
<i>Sexe</i>										
Garçons	Non	205	83,7	40	16,3	36,08**	,360	8,27	3,83	17,88
	Oui	13	38,2	21	61,8					
Filles	Non	180	90,5	19	9,5	39,26**	,422	13,68	5,17	36,19
	Oui	9	40,9	13	59,1					
<i>Ascendance</i>										
Française	Non	351	87,3	51	12,7	15,77** ^a	,195	8,25	2,46	28,04
	Oui	5	45,5	6	54,5					
Migratoire	Non	34	81,0	9	19,0	16,69**	,438	7,00	2,63	18,61
	Oui	17	37,8	28	62,2					
<i>Vulnérabilité</i>										
Non	Non	346	86,7	53	13,3	6,69** ^a	,126	3,07	1,26	7,47
	Oui	17	68,0	8	32,0					
Oui	Non	39	86,7	6	13,3	37,46**	,702	33,80	9,33	122,3
	Oui	5	16,1	26	83,9					

Note. $N = 500$. Données manquantes ($n = 27$). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. *V* = victimation ; *OR* = Odds ratio ; *IC* = Intervalle de confiance ; *BI* = Borne inférieure ; *BS* = Borne supérieure. ^a. Relation significative avec un effectif théorique inférieur à 5.

* $p < .05$. ** $p < .001$

En résumé, nous retenons que les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine influencent de manière significative la propension des adolescent·es à modifier leur identité en ligne. Nos analyses confirment une propension plus importante à changer d'identité lorsque les jeunes ont été exposé·es ou victimes, tant chez les filles que chez les garçons. Notamment, cette association se révèle significative chez les adolescent·es d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité, dont la majorité des individus ayant été la cible des propos haineux ont rapporté avoir changé d'identité en ligne. Par ailleurs, nos résultats indiquent que la corrélation entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne est influencée par les catégories du sexe, d'ascendance et de vulnérabilité, une relation significative n'étant observée que dans le groupe des filles d'ascendance française et sans vulnérabilité.

3. Contacts et interactions avec des inconnu·es en ligne

Dans cette partie, nous nous intéressons aux comportements qui impliquent le contact et l'interaction avec des inconnu·es en ligne. En particulier, nous nous intéressons aux pratiques suivantes : accepter des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et envoyer des informations personnelles, photos ou vidéos à des inconnu·es.

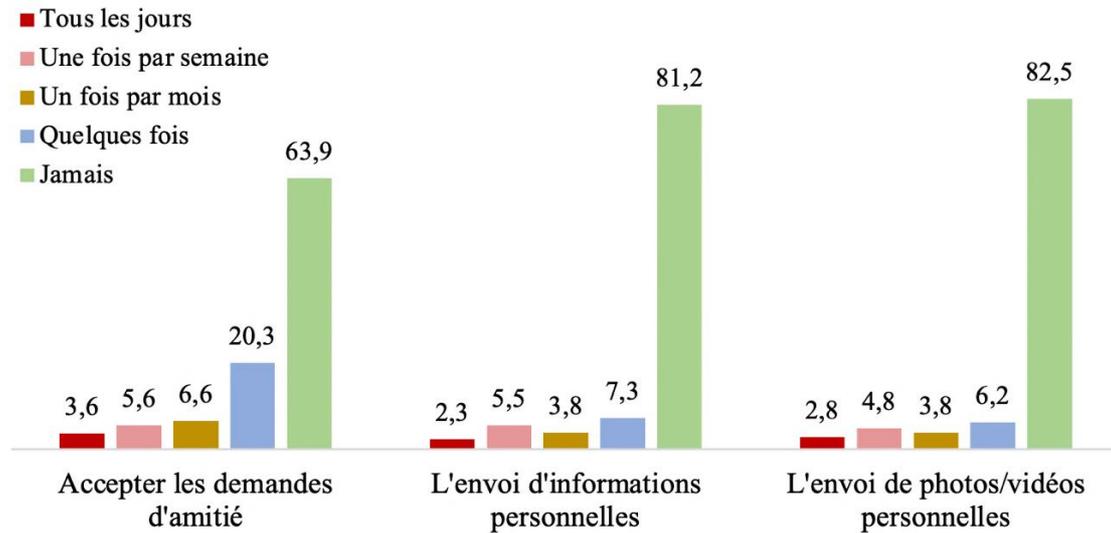
Nous présentons tout d'abord les résultats descriptifs généraux de ces comportements et analysons ensuite dans quelle mesure les catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité sont liées à ces comportements.

Dans un second temps, nous examinons dans quelle mesure les expériences de victimation (variable dépendante) sont liées aux contacts et interactions avec des inconnu·es en ligne (variables indépendantes), puis comment cette relation est influencée par les catégories de sexe, d'âge, de CSP des parents, d'ascendance et de vulnérabilité.

Illustrés dans la figure 8, les résultats descriptifs révèlent que la majorité des adolescent·es enquêté·es ont un comportement sûr en ligne quant à la gestion des demandes d'amitié de la part d'inconnu·es et de leur vie privée. Dans l'ensemble, 63,9 % des adolescent·es déclarent ne jamais accepter de demandes d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es et plus de 80 % déclarent ne pas envoyer d'informations personnelles (81,2 %) ni de photos ou de vidéos (82,5 %) à des inconnu·es. En revanche, le taux d'adolescent·es qui confirment adopter ce type de comportements mérite d'être considéré. Les résultats par fréquences révèlent que près d'un·e adolescent·e sur dix (9,2 %) ajoute quotidiennement à sa liste de contacts des inconnu·es : 5,6 % au moins une fois par semaine et 3,6 % tous les jours. De plus, 7,8 % des adolescent·es affirment envoyer des informations personnelles à des inconnu·es souvent (5,5 % au moins une fois par semaine et 2,3 % tous les jours) et 7,6 % déclarent envoyer des photos ou des vidéos personnelles (4,8 % au moins une fois par semaine et 2,8 % tous les jours).

Figure 8

Fréquences au sujet des demandes d'amitié en ligne (N= 532), de l'envoi d'informations personnelles (N=532) et de photos/vidéos (N=531)



Note. Accepter les demandes d'amitié d'inconnu·es (N = 532). Envoyer des informations personnelles à des inconnu·es en ligne (N = 532). Envoyer des photos et des vidéos personnelles à des inconnu·es en ligne (N = 532). Pour l'ensemble des variables analysées, les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

3.1. Effets des catégories sociodémographiques sur le fait d'accepter les demandes d'amitié d'inconnu·es et de leur envoyer des informations, photos et vidéos personnelles

Dans cette partie, nous souhaitons étudier dans quelle mesure les catégories sociodémographiques définies dans ce travail sont liées à l'acceptation de demandes d'amitié provenant d'inconnu·es en ligne et à l'envoi d'informations, photos ou vidéos personnelles à des inconnu·es.

Les tableaux 27 et 28 ci-après (p. 166-167) présentent les résultats de l'association entre les catégories sociodémographiques et les pratiques mentionnées. Le tableau 27 expose la distribution des données par fréquences ainsi que les résultats du test du khi-deux. Le tableau 28 présente pour sa part les résultats des mesures statistiques d'association et le degré de dépendance entre les variables analysées. Nous tenons à souligner que pour ces analyses (et pour celles qui suivront), les variables catégorielles « ajouter quelqu'un à sa liste d'amis sans

jamais l'avoir rencontré hors ligne », « envoyer des informations personnelles à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré » et « envoyer une photo ou un vidéo de toi à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré » ont été transformées en variables dichotomiques (« jamais », avec la valeur « 0 », et « au moins une fois », avec la valeur « 1 »⁶⁰). Nous avons procédé à ce recodage car les résultats de l'effectif théorique obtenus pour les variables d'origine étaient inférieurs à 5, étant de ce fait inutilisables pour le test du khi-deux. Les résultats statistiques apportent les informations suivantes :

- Effet de la catégorie « sexe » : les résultats du test du khi-deux montrent une association statistiquement significative entre le sexe et l'envoi d'informations personnelles [$X^2(1) = 5,44, p = ,013, \text{Phi} = -,101, \text{OR} = 0,58$], et de photos/vidéos de soi [$X^2(1) = 3,94, p = ,030, \text{Phi} = -,086, \text{OR} = 0,62$], à des inconnu·es. Toutefois, aucun lien n'a été relevé concernant le fait d'ajouter des inconnu·es à sa liste de contacts [$X^2(1) = 0,34, p = ,301$]. Les garçons ont tendance à envoyer davantage d'informations personnelles (22,3 %) et des contenus visuels de soi (20,4%) à des inconnu·es par rapport aux filles (14,3 % et 13,8% respectivement).
- Effet de la catégorie « l'âge » : une association significative a été observée entre l'âge et l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne [$X^2(4) = 11,47, p = ,022, \text{V de Cramer} = -,101$], ainsi que l'envoi de photos/vidéos de soi [$X^2(4) = 11,59, p = ,021, \text{V de Cramer} = ,148$], mais pas avec le fait d'envoyer des informations personnelles [$X^2(4) = 9,18, p = ,057$]. En ce qui concerne le fait d'accepter des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne, les données révèlent que ce comportement augmente avec l'âge. Le pourcentage d'adolescent·es qui confirment avoir accepté « au moins une fois » des sollicitations d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es passe de 29,7 % chez les 13 ans à 48,5 % chez les 16 ans. En revanche, nous constatons une diminution de ce comportement de 15,2 % à l'âge de 17 ans (33,3 %). Quant à l'envoi de photos ou de vidéos personnelles, les résultats montrent que ce comportement augmente progressivement entre 13 et 15 ans, passant de 12,7 % à 25,5 %, puis diminue à l'âge de 16 ans (22,5 %), et plus encore à 17 ans (10,8 %).

⁶⁰ Cette catégorie regroupe les options de réponse « quelques fois », « au moins une fois par mois », « au moins une fois par semaine » et « tous les jours ».

- Effet de la catégorie « CSP des parents » : aucune relation significative n'a été constatée entre la CSP des parents et les comportements en ligne tels que l'acceptation des demandes d'amitié [$X^2(2) = 14,06, p = .893$], l'envoi d'informations personnelles [$X^2(2) = 1,90, p = ,385$], ou de photos/vidéos à des personnes inconnues en ligne [$X^2(2) = 0,59, p = ,743$].
- Effet de la catégorie « ascendance » : es résultats montrent que l'ascendance est fortement associée à l'ensemble des comportements analysés {C1 [$X^2(1) = 22,82, p = <,001, Phi = ,207, OR = 2,92$] ; C2 [$X^2(1) = 52,32, p = <,001, Phi = ,314, OR = 5,38$] ; C3 [$X^2(1) = 44,13, p = <,001, Phi = ,288, OR = 4,84$]}. Nous constatons que ce sont les adolescent·es d'ascendance migratoire qui adoptent davantage de tels comportements : 57,3 % confirment avoir « au moins une fois » accepté des demandes d'amitié en ligne d'inconnu·es (25,9 % de plus que les adolescent·es d'ascendance française), 44,4 % confirment avoir « au moins une fois » envoyé des informations personnelles à des inconnu·es (31,5 % de plus que les adolescent·es d'ascendance française) et 40,4 % confirment avoir « au moins une fois » envoyé des photos ou des vidéos personnelles à des inconnu·es (28,1 % de plus que les adolescent·es d'ascendance française).
- Effet de la catégorie « vulnérabilité » : les résultats montrent que la situation de vulnérabilité est fortement associée à l'ensemble des comportements analysés {C1 [$X^2(1) = 12,97, p = <,001, Phi = ,156, OR = 2,36$] ; C2 [$X^2(1) = 45,68, p = <,001, Phi = ,293, OR = 5,14$] ; C3 [$X^2(1) = 48,62, p = <,001, Phi = ,303, OR = 5,49$]}. Nous constatons que ce sont les adolescent·es en situation de vulnérabilité qui adoptent davantage ces comportements : 53,7 % confirment avoir « au moins une fois » accepté des demandes d'amitié en ligne d'inconnu·es (20,8 % de plus que les adolescent·es sans vulnérabilité), 45,2 % confirment avoir « au moins une fois » envoyé des informations personnelles (31,4 % de plus que les adolescent·es sans vulnérabilité) et 44 % confirment avoir « au moins une fois » envoyé des photos ou des vidéos de soi (31,5 % de plus que les adolescent·es sans vulnérabilité).

En résumé, parmi les jeunes de 13 à 17 ans résidant en France, les filles sont plus enclines à accepter les demandes d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es, tandis que l'envoi d'informations personnelles, de photos ou de vidéos à des inconnu·es est une pratique significativement plus courante chez les garçons. Le statut socioprofessionnel des parents ne présente pas de lien significatif avec ces comportements en ligne, contrairement à l'ascendance

et la vulnérabilité, qui démontrent une association marquée. Il apparaît principalement que les adolescent·es d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité adoptent davantage ces comportements. Par ailleurs, l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es et l'envoi de photos et de vidéos personnelles augmentent de façon significative avec l'âge, atteignant un pic à 16 ans, pour ensuite diminuer fortement à l'âge de 17 ans.

Tableau 27

Fréquences et résultats du khi-deux pour les comportements à risque en fonction des catégories sociodémographiques

	C1				X^2	C2				X^2	C3				X^2
	Jamais		≥ 1 fois			Jamais		≥ 1 fois			Jamais		≥ 1 fois		
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	
<i>Sexe</i>															
Garçons	189	62,8	112	37,2	,37	234	77,7	67	22,3	5,44*	238	79,6	61	20,4	3,94*
Filles	151	65,4	80	34,6		198	85,7	33	14,3		200	86,2	32	13,8	
<i>Âge</i>															
17	62	66,7	31	33,3	11,47*	75	81,5	17	18,5	9,18	83	89,2	10	10,8	11,59*
16	53	51,5	50	48,5		78	74,3	27	25,7		79	77,5	23	22,5	
15	66	60,6	43	39,4		85	77,3	25	22,7		82	74,5	28	25,5	
14	81	69,8	35	30,2		97	83,6	19	16,4		98	84,5	18	15,5	
13	78	70,3	33	29,7		97	89,0	12	11,0		96	87,3	14	12,7	
<i>CSP</i>															
CSP+	168	63,9	95	36,1	14,06	212	80,6	51	19,4	1,90	216	82,1	47	17,9	,59
CSP-	144	64,6	79	35,4		180	80,4	44	19,6		183	82,1	40	17,9	
Inactif	28	60,9	18	39,1		40	88,9	5	11,1		39	86,7	6	13,3	
<i>Ascendance</i>															
Française	299	68,6	137	31,4	22,82**	377	87,1	56	12,9	52,32**	379	87,7	53	12,3	44,13**
Migratoire	41	42,7	55	57,3		55	55,6	44	44,4		59	59,6	40	40,4	
<i>Vulnérabilité</i>															
Non	302	67,1	148	32,9	12,97**	386	86,2	62	13,8	45,68**	391	87,5	56	12,5	48,62**
Oui	38	46,3	44	53,7		46	54,8	38	45,2		47	56,0	37	44,0	

Note. C1= ajouter quelqu'un dans sa liste d'amis sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ($N = 532$) ; C2= envoyer des informations personnelles à des inconnus ($N = 532$) ; C3= envoyer des photos/vidéos de soi à des inconnus ($N = 531$). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

* $p < ,05$. ** $p < ,001$.

Tableau 28

Résultats des mesures d'association et du degré de dépendances entre les catégories sociodémographiques et les comportements à risque

	C1		C2		C3	
	Phi/V de Cramer	OR	Phi/V de Cramer	OR	Phi/V de Cramer	OR
Sexe	-,027	,894	-,101	,582	-,086	,624
Âge	,147	-	,131	-	,148	-
CSP	,021	-	,060	-	,033	-
Ascendance	,207	2,928	,314	5,386	,288	4,848
Vulnérabilité	,156	2,363	,293	5,143	,303	5,497

Note. CSP = catégorie socioprofessionnelle ; C1= Ajouter quelqu'un dans sa liste d'amis/es/contacts sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ; C2= Envoyer des informations personnelles à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ; C3= Envoyer des photos ou vidéos de soi à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ; OR = *Odds ratio*.

3.2. Effets des catégories sociodémographiques sur le risque de victimation lors de contacts et d'interactions avec des inconnu·es en ligne

Dans cette partie, nous testons dans quelle mesure les contacts et les interactions en ligne avec des inconnu·es peuvent conduire les adolescent·es à être victimes de cyberhaine et étudions l'effet des catégories sociodémographiques définies sur le degré de risque de victimation.

Les résultats du test du khi-deux, présentés dans le tableau 29 (p. 168) confirment, pour chaque comportement analysé, une association fortement significative entre ces comportements et les expériences de victimation {C1 [$X^2(1) = 37,71, p = <,001, \text{Phi} = .274, \text{OR} = 5,79$] ; C2 [$X^2(1) = 73,02, p = <,001, \text{Phi} = ,381, \text{OR} = 9,94$] ; C3 [$X^2(1) = 81,07, p = <,001, \text{Phi} = ,084, \text{OR} = 11,19$]}. Nous constatons que le taux de victimation est plus élevé chez les adolescent·es qui ont confirmé avoir accepté « au moins une fois » les demandes d'amitié de la part d'inconnu·es (23 %) ou avoir envoyé « au moins une fois » des informations personnelles (36,2 %) voire des photos ou des vidéos (38,6 %) à des inconnu·es, que chez les personnes qui n'ont jamais eu de tels comportements (4,9 %, 5,4 % et 5,3 % respectivement).

Tableau 29

Résultats de l'association entre les comportements à risque et les expériences de victimation par cyberhaine

	Non		Oui		X^2	Phi	OR	95 % IC	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%				BI	BS
C1									
Jamais	310	95,1	16	4,9	37,71*	,274	5,79	3,14	10,69
≥ 1 fois	137	77,0	41	23,0					
C2									
Jamais	386	94,6	22	5,4	73,02*	,381	9,94	5,44	18,14
≥ 1 fois	60	63,8	34	36,2					
C3									
Jamais	391	94,7	22	5,3	81,07*	,402	11,19	6,09	20,53
≥ 1 fois	54	61,4	34	38,6					

Note. Variable dépendante « victimation par cyberhaine » ($N = 533$). C1= Ajouter quelqu'un dans sa liste de contacts sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ($N = 532$) ; C2= Envoyer des informations personnelles à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ($N = 532$) ; C3= Envoyer des photos ou vidéos de soi à quelqu'un sans jamais l'avoir rencontré hors ligne ($N = 531$). Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p < ,001$.

Après avoir dressé ce constat, nous souhaitons étudier dans quelle mesure les catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité ont un effet sur le degré de risque de victimation après avoir accepté des demandes d'amitié d'inconnu·es ou leur avoir envoyé des informations, photos ou vidéos personnelles.

En premier lieu, le tableau 30 (p. 171) présente les effets de chaque catégorie sociodémographique sur la relation entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne (variable indépendante) et la victimation (variable dépendante). En particulière, les analyses statistiques fournissent les résultats suivants :

- La catégorie « sexe » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et la victimation : lorsque l'effet du sexe est contrôlé, les résultats indiquent que tant les filles [$X^2(1) = 4,78, p = ,028, Phi = ,148, OR = 2,63$] que les garçons [$X^2(1) = 36,77, p < ,001, Phi = ,360, OR = 11,21$], qui acceptent des inconnu·es dans leur réseau virtuel sont plus victimes que celles et ceux qui n'ont jamais

adopté ce comportement. Les filles et les garçons qui ont accepté les demandes d'amitié en ligne des personnes inconnues présentent des taux de victimation plus élevés : 16,2 % pour les filles et 27,9 % pour les garçons. En revanche, celles et ceux qui refusent ces demandes affichent des taux de victimation nettement plus bas : 6,8 % pour les filles et 3,3 % pour les garçons.

- La catégorie « âge » semble avoir un effet sur l'association entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnues en ligne et la victimation : nous constatons que l'âge est une variable modératrice de l'association entre le fait d'accepter des demandes d'amitié d'inconnues et la victimation, une association qui reste significative pour toutes les tranches d'âge {13 ans [$X^2(4) = 6,65, p = ,016, V$ de Cramer = ,249, $OR = 4,97$], 14 ans [$X^2(4) = 13,86, p = <,001, V$ de Cramer = ,352, $OR = 7,40$], 15 ans [$X^2(4) = 16,67, p = <,001, V$ de Cramer = ,398, $OR = 14,39$], 16 ans [$X^2(4) = 4,35, p = ,037, V$ de Cramer = ,213, $OR = 4,00$], sauf les 17 ans [$X^2(4) = ,005, p = ,693$]}. Parmi les adolescent·es de 15 et 16 ans⁶¹, les résultats partiels révèlent que le taux de victimation par cyberhaine est plus élevé chez celles et ceux qui acceptent des demandes d'amitié d'inconnues en ligne (31,7 % pour les 15 ans et 20 % pour les 16 ans). Il apparaît que la probabilité d'être victime de cyberhaine chez les jeunes qui acceptent les demandes d'amitié d'inconnues en ligne est plus élevée à l'âge de 15 ans ($OR = 14,39$) par rapport à celles et ceux qui les refusent.
- La catégorie « CSP des parents » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnues en ligne et la victimation : lorsque l'effet du statut socioprofessionnel des parents est contrôlé, l'association entre l'acceptation de demandes d'amitié d'inconnues et la victimation reste fortement significative tant pour le groupe issu de parents de CSP+ [$X^2(2) = 23,42, p = <,001, V$ de Cramer = ,308, $OR = 5,77$] que de CSP- [$X^2(4) = 15,62, p = <,001, V$ de Cramer = ,270, $OR = 6,75$]. Pour le groupe dont les parents sont inactifs professionnellement, la variable « victime de cyberhaine » s'avère être une constante, raison pour laquelle aucune analyse statistique n'a été menée. Parmi les adolescent·es qui acceptent des demandes d'amitié d'inconnues en ligne, nous constatons un taux de victimation plus élevé parmi les jeunes dont les parents occupent une

⁶¹ La relation significative pour le groupe âgé de 14 et 13 ans dispose d'un effectif théorique inférieur à 5 (71 et 3,29 respectivement), ce qui ne permet pas de prendre en compte les résultats obtenus.

position socioprofessionnelle élevée (29,9 %), avec une différence de pourcentage de 9,9 % par rapport à celles et ceux dont leurs parents occupent une position inférieure (20 %).

- La catégorie « ascendance » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et la victimation : lorsque l'effet de l'ascendance est contrôlé, l'association entre le fait d'accepter des demandes d'amitié et la victimation est significative tant pour le groupe d'adolescent·es d'ascendance française [$X^2(1) = 19,18, p = <,001, \text{Phi} = ,215, \text{OR} = 24,32$] que d'ascendance migratoire [$X^2(1) = 4,39, p = ,030, \text{Phi} = ,223, \text{OR} = 2,50$]. Cependant, l'effectif théorique pour le groupe d'ascendance française étant inférieur à 5 (3,38), les résultats obtenus ne peuvent pas être pris en compte. Nous constatons que pour les adolescent·es d'ascendance migratoire, le taux de victimation est plus élevé lorsque les jeunes ont accepté des demandes d'amitié d'inconnu·es (62 %), avec une différence de pourcentage de 22,5 % par rapport à celles et ceux qui n'ont pas adopté ce comportement (39,5 %).
- La catégorie « vulnérabilité » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'acceptation des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et la victimation : lorsque l'effet de la vulnérabilité est contrôlé, l'association entre l'acceptation de demandes d'amitié d'inconnu·es et la victimation est plus significative pour les adolescent·es en situation de vulnérabilité [$X^2(1) = 22,25, p = <,001, \text{Phi} = ,274, \text{OR} = 14,00$] que pour le groupe sans vulnérabilité [$X^2(1) = 5,10, p = ,024, \text{Phi} = ,109, \text{OR} = 2,48$]. Parmi les adolescent·es qui déclarent avoir accepté des demandes d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es, le pourcentage de victime de cyberhaine s'avère plus important chez les adolescent·es en situation de vulnérabilité (65,1 %) que chez les adolescent·es sans vulnérabilité (9,6 %). Pour les adolescent·es en situation de vulnérabilité, la probabilité d'être victime de cyberhaine est 33,80 fois plus élevée pour celles et ceux qui acceptent des demandes d'amitié en ligne d'inconnu·es par rapport à celles et ceux qui les refusent.

Tableau 30

Résultats de l'effet des catégories sociodémographiques sur la relation entre le fait d'accepter des demandes d'amitié en ligne d'inconnu-es et la victimation par cyberhaine

		Non		Oui		X^2	Phi/Vde Cramer	OR	95 % CI	
		n	%	n	%				BI	BS
<i>Sexe</i>										
Garçons	Jamais	174	96,7	6	3,3	36,77**	,360	11,21	4,47	28,1
	≥ 1 fois	75	72,1	29	27,9					
Filles	Jamais	136	93,2	10	6,8	4,78*	,148	2,63	1,08	6,41
	≥ 1 fois	62	83,8	12	16,2					
<i>Âge</i>										
17 ans	Jamais	55	96,5	2	3,5	,02*	,005	1,05	,09	12,20
	≥ 1 fois	26	96,3	1	3,7					
16 ans	Jamais	48	94,1	3	5,9	4,35*	,213	4,00	1,01	15,84
	≥ 1 fois	36	80,0	9	20,0					
15 ans	Jamais	62	96,9	2	3,1	16,67**	,398	14,39	3,04	68,09
	≥ 1 fois	29	68,3	13	31,7					
14 ans	Jamais	74	93,7	5	6,3	13,86**	,352	7,40	2,32	23,59
	≥ 1 fois	22	66,7	11	33,3					
13 ans	Jamais	71	94,7	4	5,3	6,65**	,249	4,97	1,34	18,42
	≥ 1 fois	25	78,1	7	21,9					
<i>CSP</i>										
CSP+	Jamais	149	93,1	11	6,9	23,42**	,308	5,77	2,68	12,41
	≥ 1 fois	61	70,1	26	29,9					
CSP-	Jamais	135	96,4	5	3,6	15,62**	,270	6,75	2,34	19,42
	≥ 1 fois	60	80,0	15	20,0					
Inactif	Jamais	26	100,0	.	.	.a	.a	.a	.a	.a
	≥ 1 fois	16	100,0	.	.					
<i>Ascendance</i>										
Française	Jamais	287	99,7	1	0,3	19,18**	,215	24,32	3,07	192,12
	≥ 1 fois	118	92,2	10	7,8					
Migratoire	Jamais	23	60,5	15	39,5	4,39*	,223	2,50	1,05	5,94
	≥ 1 fois	19	38,0	31	62,0					
<i>Vulnérabilité</i>										
Non	Jamais	280	95,9	12	4,1	5,10*	,109	2,48	1,10	5,60
	≥ 1 fois	122	90,4	13	9,6					
Oui	Jamais	30	88,2	4	11,8	22,25**	,274	14,00	4,14	47,29
	≥ 1 fois	15	34,9	28	65,1					

Note. N = 504. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. ^a. Relation significative avec un effectif théorique inférieur à 5. ^b. Aucune statistique n'a été calculée, car la variable « victime de cyberhaine » est une constante.

OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p < ,05$. ** $p < ,001$

En deuxième lieu, le tableau 31 (p. 174) présente les effets de chaque catégorie sociodémographique sur la relation entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues (variable indépendante) et le fait d'être victime de cyberhaine (variable dépendante). Les résultats obtenus révèlent les informations suivantes :

- La catégorie « sexe » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet du sexe est contrôlé, l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues en ligne et la victimation reste fortement significative tant pour les garçons [$X^2(1) = 48,20, p = <,001, \text{Phi} = ,413, \text{OR} = 11,34$] que pour les filles [$X^2(1) = 22,60, p = <,001, \text{Phi} = ,321, \text{OR} = 8,09$]. Les filles et les garçons ayant partagé des informations personnelles avec des personnes inconnues présentent des taux de victimation plus élevés : 33,3 % pour les filles et 37,5 % pour les garçons. En revanche, celles et ceux qui déclarent n'avoir jamais adopté ce comportement affichent des taux de victimation considérablement moindres : 5,8 % pour les filles et 5 % pour les garçons.
- La catégorie « âge » semble avoir un effet sur l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet de l'âge est contrôlé, nous constatons une relation significative entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation pour les jeunes de 13 à 16 ans {13 ans [$X^2(4) = 16,03, p = ,002, \text{V de Cramer} = ,393, \text{OR} = 12,42$], 14 ans [$X^2(4) = 20,45, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,427, \text{OR} = 11,05$], 15 ans [$X^2(4) = 30,32, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,537, \text{OR} = 24,13$], 16 ans [$X^2(4) = 11,12, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,337, \text{OR} = 6,90$]}, mais pas chez les 17 ans [$X^2(4) = 0,39, p = ,479$]. Cependant, les résultats ne peuvent pas être pris en compte, car l'effectif théorique pour l'ensemble des groupes d'âge s'avère inférieur à 5 (13 ans = 1,15 ; 14 ans = 2,71 ; 15 ans = 3,07 ; 16 ans = 3,18).
- La catégorie « CSP des parents » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet du statut socioprofessionnel des parents est contrôlé, l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation reste fortement significative tant pour le groupe issu de parents de CSP + [$X^2(2) = 31,15, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,355, \text{OR} = 7,30$] que de CSP- [$X^2(2) = 37,29, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,417, \text{OR} = 16,02$] mais pas pour le groupe dont les parents sont inactifs [$X^2(4) = 9,48, p = ,098$]. Les résultats révèlent

que, parmi les adolescent·es qui ont déclaré avoir envoyé « au moins une fois » des informations personnelles à des inconnu·es en ligne, la proportion de victimes de cyberhaine s'avère plus élevée parmi celles et ceux dont les parents occupent une position socioprofessionnelle élevée (40,4 %) par rapport à celles et ceux dont leurs parents ont un statut socioprofessionnel inférieur (32,6 %).

- La catégorie « ascendance » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnu·es et la victimation : lorsque l'effet de l'ascendance est contrôlé, une association fortement significative est constatée entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnu·es et la victimation, tant pour le groupe d'ascendance française [$X^2(1) = 19,34, p = <,001, \text{Phi} = ,216, \text{OR} = 10,83$] que migratoire [$X^2(1) = 11,24, p = <,001, \text{Phi} = ,355, \text{OR} = 4,52$]. Toutefois, les résultats pour le groupe d'ascendance française ne peuvent pas être pris en compte, car la valeur de l'effectif théorique s'avère inférieure à 5 (1,33). Parmi le groupe d'ascendance migratoire, nous constatons que le pourcentage de victimes de cyberhaine est plus élevé parmi celles et ceux qui ont envoyé « au moins une fois » des informations personnelles à des inconnu·es (71,8 %) que pour celles et ceux qui déclarent ne jamais l'avoir fait (36 %), avec une différence de pourcentage de 35,8 %.
- La catégorie « vulnérabilité » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnu·es et la victimation : lorsque l'effet de la vulnérabilité est contrôlé, l'association entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnu·es et la victimation s'avère plus significative pour le groupe d'adolescent·es en situation de vulnérabilité [$X^2(1) = 30,44, p = <,001, \text{Phi} = ,621, \text{OR} = 19,98$] que pour le groupe sans vulnérabilité [$X^2(1) = 5,37, p = ,030, \text{Phi} = ,113, \text{OR} = 2,87$]. Cependant, les résultats pour le groupe « sans vulnérabilité » ne peuvent pas être pris en compte, car la valeur de l'effectif théorique s'avère inférieure à 5 (3,23). Parmi le groupe d'adolescent·es en situation de vulnérabilité, le pourcentage de victimes de cyberhaine est plus élevé parmi celles et ceux qui ont envoyé « au moins une fois » des informations personnelles à des inconnu·es (73 %) par rapport aux jeunes qui déclarent ne jamais l'avoir fait (11,9 %). Pour les adolescent·es en situation de vulnérabilité, la probabilité d'être victime de cyberhaine est 19,98 fois plus élevée pour celles et ceux qui partagent des informations personnelles avec des inconnu·es par rapport à celles et ceux qui n'adoptent pas ce comportement.

Tableau 31

Résultats de l'effet des catégories sociodémographiques sur la relation entre l'envoi d'informations personnelles à des inconnues et la victimation par cyberhaine

		Non		Oui		X^2	Phi/Vde Cramer	OR	95 % IC		
		n	%	n	%				BI	BS	
<i>Sexe</i>											
Garçons	Jamais	208	95,0	11	5,0	48,20**	,413	11,34	5,15	24,99	
	≥ 1 fois	40	62,5	24	37,5						
Filles	Jamais	178	94,2	11	5,8	22,60** ^a	,321	8,09	3,05	21,41	
	≥ 1 fois	20	66,7	10	33,3						
<i>Âge</i>											
17 ans	Jamais	65	97,0	2	3,0	,39	,069	2,16	,18	25,49	
	≥ 1 fois	15	92,8	1	6,3						
16 ans	Jamais	69	93,2	5	6,8	11,12**	,337	6,90	1,99	23,90	
	≥ 1 fois	16	66,7	8	33,0						
15 ans	Jamais	79	96,3	3	3,7	30,32**	,537	24,13	5,87	99,23	
	≥ 1 fois	12	52,2	11	47,8						
14 ans	Jamais	86	92,5	7	7,5	20,45**	,427	11,05	3,38	36,16	
	≥ 1 fois	10	52,6	9	47,4						
13 ans	Jamais	87	94,6	5	5,4	16,03**	,393	12,42	2,88	53,47	
	≥ 1 fois	7	58,3	5	41,7						
<i>CSP</i>											
CSP+	Jamais	183	91,5	17	8,5	31,15**	,355	7,30	3,39	15,70	
	≥ 1 fois	28	59,6	19	40,4						
CSP-	Jamais	166	97,1	5	2,9	37,29**	,417	16,02	5,36	47,89	
	≥ 1 fois	29	67,4	14	32,6						
Inactif	Jamais	37	100,0	-	-	9,48	,481	-	-	-	
	≥ 1 fois	3	75,0	1	25,0						
<i>Ascendance</i>											
Française	Jamais	354	98,9	4	1,1	19,34**	,216	10,83	2,95	39,76	
	≥ 1 fois	49	89,1	6	10,9						
Migratoire	Jamais	32	64,0	18	36,0	11,24**	,355	4,52	1,83	11,19	
	≥ 1 fois	11	28,2	28	71,8						
<i>Vulnérabilité</i>											
Non	Jamais	349	95,4	17	4,6	5,37*	,113	2,87	1,13	7,27	
	≥ 1 fois	50	87,7	7	12,3						
Oui	Jamais	37	88,1	5	11,9	30,44**	,621	19,98	6,12	65,19	
	≥ 1 fois	10	27,0	27	73,0						

Note. $N = 502$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. ^a. Relation significative avec un effectif théorique inférieur à 5. OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure.

* $p < ,05$. ** $p < ,001$.

En troisième et dernier lieu, le tableau 32 (p. 177) présente les effets de chaque catégorie sociodémographique sur la relation entre l'envoi de photos ou de vidéos de soi à des inconnues (variable indépendante) et la victimation par cyberhaine (variable dépendante). Les résultats obtenus révèlent les informations suivantes :

- La catégorie « sexe » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet du sexe est contrôlé, l'association entre l'envoi de photos/vidéos de soi à des inconnues et la victimation reste fortement significative tant pour les filles [$X^2(1) = 22,76, p = <,001, \text{Phi} = ,322, \text{OR} = 8,13$] que pour les garçons [$X^2(1) = 56,07, p = <,001, \text{Phi} = ,447, \text{OR} = 13,60$]. Les filles et les garçons ayant partagé des photos ou des vidéos personnelles en ligne avec des personnes inconnues présentent des taux de victimation plus élevés : 33,3 % pour les filles et 41,4 % pour les garçons. En revanche, celles et ceux qui déclarent n'avoir jamais adopté ce comportement affichent des taux de victimation considérablement moindres : 5,8 % pour les filles et 5 % pour les garçons.
- La catégorie « âge » semble avoir un effet sur l'association entre l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet de l'âge est contrôlé, nous constatons que l'envoi de photos/vidéos de soi à des inconnues en ligne est significativement associé à la victimation entre 13 et 16 ans {13 ans [$X^2(4) = 18,06, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,415, \text{OR} = 12,90$], 14 ans [$X^2(4) = 22,34, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,447, \text{OR} = 12,42$], 15 ans [$X^2(4) = 22,16, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,459, \text{OR} = 13,75$], 16 ans [$X^2(4) = 13,57, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,378, \text{OR} = 9,55$]}, mais ne l'est plus à 17 ans [$X^2(4) = 1,36, p = ,320$]. Néanmoins, les résultats obtenus ne peuvent pas être pris en considération, car l'effectif théorique pour l'ensemble des groupes d'âge analysés est inférieur à 5 (13 ans = 1,47 ; 14 ans = 2,57 ; 15 ans = 3,71 ; 16 ans = 2,32).
- La catégorie « CSP des parents » semble avoir un effet sur l'association entre l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnues et la victimation : lorsque l'effet du statut socioprofessionnel des parents est contrôlé, l'association entre l'envoi de photos ou de vidéos personnelles à des inconnues en ligne et la victimation reste fortement significative tant pour le groupe issu de parents de CSP+ [$X^2(2) = 40,64, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,406, \text{OR} = 9,56$] que de CSP- [$X^2(2) = 38,20, p = <,001, \text{V de Cramer} = ,424, \text{OR} = 16,90$], mais pas pour le groupe dont les parents sont inactifs sur le plan professionnel [$X^2(2) = 5,97, p$

= ,146]. Les résultats du groupe issu de parents au statut socioprofessionnel inférieur ne sont pas pris en compte, l'effectif théorique étant inférieur à 5 (3,30). Parmi le groupe issu de parents au statut socioprofessionnel supérieur, le pourcentage de victimes est plus élevé parmi celles et ceux qui ont envoyé « au moins une fois » des photos/vidéos à des inconnu·es en ligne (46,5 %) par rapport aux jeunes qui déclarent ne jamais l'avoir fait (8,3 %).

- La catégorie « ascendance » semble ne pas avoir d'effet sur l'association entre l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnu·es et la victimation : lorsque l'effet de l'ascendance est contrôlé, nous constatons une relation significative entre l'envoi de photos/vidéos à des inconnu·es et la victimation, tant pour le groupe d'ascendance française [$X^2(1) = 29,84, p = <,001, \text{Phi} = ,269, \text{OR} = 18,05$] que migratoire [$X^2(1) = 14,97, p = <,001, \text{Phi} = ,410, \text{OR} = 6,21$]. Cependant, cette relation ne peut pas être prise en compte pour le groupe d'ascendance française, car la valeur de l'effectif théorique est une fois de plus inférieure à 5 (1.29). Parmi les adolescent·es d'ascendance migratoire, nous constatons que la proportion de victimes de cyberhaine est plus importante pour celles et ceux qui ont déclaré avoir envoyé « au moins une fois » des photos/vidéos de soi à des inconnu·es en ligne (77,1 %) que pour les jeunes qui déclarent ne jamais l'avoir fait (35,2 %), avec une différence de pourcentage de 41,9 %.
- La catégorie « vulnérabilité » semble avoir un effet sur l'association entre l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnu·es et la victimation : lorsque l'effet de la vulnérabilité est contrôlé, l'association entre l'envoi de photos/vidéos de soi à des inconnu·es et la victimation est significative pour le groupe d'adolescent·es en situation de vulnérabilité [$X^2(1) = 38,12, p = <,001, \text{Phi} = ,695, \text{OR} = 34,12$] mais pas pour le groupe d'adolescent·es sans vulnérabilité [$X^2(1) = 3,78, p = ,061$]. Nous constatons ainsi que la catégorie « vulnérabilité » a un impact sur le fait d'être victime ou non de cyberhaine après avoir envoyé des photos/vidéos de soi à des inconnu·es. Parmi le groupe en situation de vulnérabilité, les résultats révèlent que le pourcentage de victimes de cyberhaine est plus élevé parmi les jeunes qui ont envoyé « au moins une fois » des photos/vidéos de soi à des inconnu·es en ligne (77,8 %) que pour celles et ceux qui déclarent ne jamais l'avoir fait (9,3 %), avec une différence de pourcentage de 68,5 %. Pour les adolescent·es en situation de vulnérabilité, la probabilité d'être victime de cyberhaine est 34,12 fois plus élevée pour celles et ceux qui partagent des photos ou des vidéos personnelles avec des inconnu·es par rapport à celles et ceux qui n'adoptent pas ce comportement.

Tableau 32

Résultats de l'effet de l'envoi de photos/vidéos personnelles à des inconnu-es sur la victimation par cyberhaine selon les catégories sociodémographiques définies

		Non		Oui		X^2	Phi/Vde Cramer	OR	95 % IC	
		<i>n</i>	%	<i>n</i>	%				BI	BS
<i>Sexe</i>										
Garçons	Jamais	212	95,1	11	4,9	56,07*	,447	13,60	6,11	30,28
	≥ 1 fois	34	58,6	24	41,4					
Filles	Jamais	179	94,2	11	5,8	22,76*	,322	8,13	3,07	21,53
	≥ 1 fois	20	66,7	10	33,3					
<i>Âge</i>										
17 ans	Jamais	72	97,3	2	2,7	1,36	,127	4,00	,320	48,65
	≥ 1 fois	9	90,0	1	10,0					
16 ans	Jamais	71	94,7	4	5,3	13,57**a	,378	9,55	2,44	37,36
	≥ 1 fois	13	65,0	7	35,0					
15 ans	Jamais	75	94,9	4	5,1	22,16**a	,459	13,75	3,85	49,03
	≥ 1 fois	15	57,5	11	42,3					
14 ans	Jamais	87	92,6	7	7,4	22,34**a	,447	12,42	3,73	41,37
	≥ 1 fois	9	50,0	9	50,0					
13 ans	Jamais	86	94,5	5	5,5	18,06**a	,415	12,90	3,21	51,81
	≥ 1 fois	8	57,1	6	42,9					
<i>CSP</i>										
CSP+	Jamais	187	91,7	17	8,3	40,64**	,406	9,56	4,39	20,82
	≥ 1 fois	23	53,5	20	46,5					
CSP-	Jamais	169	97,1	5	2,9	38,20**a	,424	16,90	5,56	51,33
	≥ 1 fois	26	66,7	13	33,3					
Inactif	Jamais	35	100,0	-	-	5,97	,402	-	-	-
	≥ 1 fois	5	83,3	1	16,7					
<i>Ascendance</i>										
Française	Jamais	356	99,2	3	0,8	29,84*a	,269	18,05	4,51	72,27
	≥ 1 fois	46	86,8	7	13,2					
Migratoire	Jamais	35	64,8	19	35,2	14,97*	,410	6,21	2,36	16,34
	≥ 1 fois	8	22,9	27	77,1					
<i>Vulnérabilité</i>										
Non	Jamais	352	95,1	18	4,9	3,78	,095	2,55	,96	6,75
	≥ 1 fois	46	88,5	6	11,5					
Oui	Jamais	39	90,7	4	9,3	38,12*	,695	34,12	9,35	124,5
	≥ 1 fois	8	22,2	28	77,8					

Note. $N = 501$. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses. OR = Odds ratio ; IC = Intervalle de confiance ; BI = Borne inférieure ; BS = Borne supérieure. ^a. Relation significative avec un effectif théorique inférieur à 5.

* $p < ,05$. ** $p < ,001$.

En résumé, les comportements impliquant l'acceptation de demandes d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es, ainsi que l'envoi d'informations, de photos ou de vidéos personnelles sont associés de manière significative aux expériences de victimation par cyberhaine. En termes de fréquence, parmi les jeunes ayant rapporté avoir accepté ces demandes d'amitié ou avoir partagé des informations, photos ou vidéos personnelles avec des inconnu·es, le pourcentage global de victimes est plus élevé chez les garçons, chez les jeunes âgé·es de 14 à 15 ans, chez celles et ceux d'ascendance migratoire et enfin chez les jeunes en situation de vulnérabilité.

Nos résultats révèlent que les variables telles que le « sexe » et l'« ascendance » n'ont pas d'impact significatif sur l'association entre ces comportements et la victimation. En effet, le pourcentage de victimes demeure notablement plus élevé chez les jeunes adoptant ces comportements, qu'ils soient garçons, filles, d'ascendance française ou migratoire. Cependant, l'âge apparaît comme une variable influençant cette association. Notamment, le lien entre les interactions en ligne avec des inconnu·es et les expériences de victimation ne semble plus être significatif dès l'âge de 17 ans.

En particulier, la variable « vulnérabilité » a également un impact sur le lien entre l'envoi de photos ou de vidéos personnelles et les expériences de victimation. L'association se révèle significative uniquement chez les jeunes en situation de vulnérabilité.

Dans le but d'explorer davantage comment le risque de victimisation peut varier après avoir interagi avec des inconnu·es en ligne en fonction des caractéristiques sociodémographiques des adolescent·es concerné·es, nous avons spécifiquement choisi, parmi toutes les données disponibles, les cas répondant aux critères suivants : avoir accepté des demandes d'amitié en ligne de la part d'inconnu·es, divulgué des informations personnelles ou partagé des photos/vidéos de soi avec des inconnu·es, tout en n'ayant jamais été victime de cyberhaine. Les figures 9, 10 et 11 présentées ci-dessous illustrent les résultats en pourcentage pour l'ensemble des adolescent·es qui estiment ne pas avoir été victimes de cyberhaine.

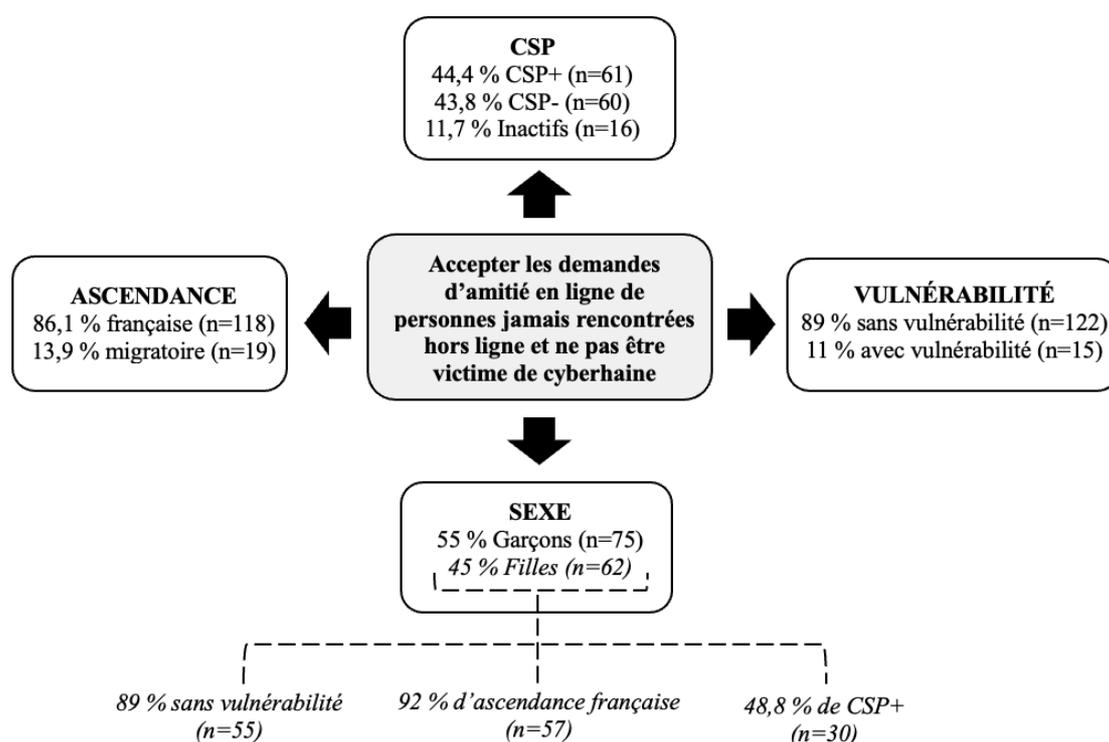
Parmi les adolescent·es qui déclarent avoir ajouté dans leur liste d'ami·es des personnes inconnues et qui n'ont jamais été victimes de cyberhaine (27,2 % des répondant·es), les résultats descriptifs illustrés dans la figure 9 (p. 179) montrent que la plupart sont des garçons (55 %, comparé à 45 % de filles), d'ascendance française (86,1 % comparé à 13,9 % d'ascendance migratoire) et sans vulnérabilité (89 % comparé à 11 % en situation de vulnérabilité). Pour ce qui est du groupe des filles, nous constatons que parmi celles ayant

déclaré ne pas avoir été victimes de cyberhaine après avoir adopté un tel comportement, la grande majorité d'entre elles sont d'origine française (89 %), sans vulnérabilité (92 %).

En revanche, les différences restent marginales en matière de CSP des parents (44,5 % de CSP+, 43,8 % de CSP- et 11,7 % en situation d'inactivité professionnelle).

Figure 9

Totaux en pourcentage des adolescent·es qui ajoutent des personnes inconnues dans leur liste d'ami·es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=137)



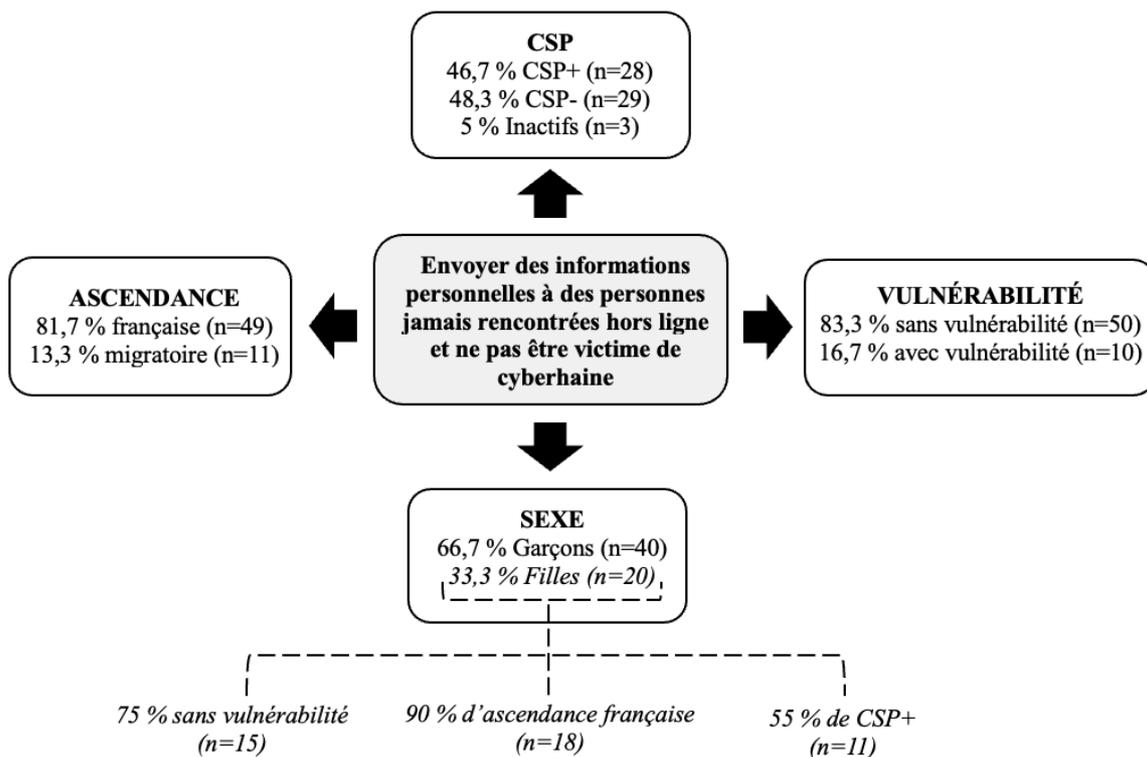
Un scénario similaire peut être observé en analysant les profils d'adolescent·es ayant déclaré avoir envoyé des informations personnelles (12 % des répondant·es) ou des photos ou vidéos de soi à des inconnu·es en ligne (10,7 % des répondant·es) sans pour autant avoir été impliqu·es en tant que victimes de cyberhaine.

Pour l'envoi d'informations personnelles, la figure 10 (p. 180) montre que la plupart des adolescent·es concerné·es sont de garçons (66,7 % comparé à 33,3 % de filles), d'ascendance française (81,7 % comparé à 13,3 % d'ascendance migratoire) et sans vulnérabilité (83,3 % comparé à 16,7 % avec vulnérabilité). Les différences restent marginales quant à la CSP des parents (46,7 % CSP +, 48,3 % de CSP- et 5 % en situation d'inactivité professionnelle). Parmi le groupe des filles ayant déclaré ne pas avoir été victimes de cyberhaine après avoir adopté un

tel comportement, les résultats montrent également que 75 % d'entre elles sont d'ascendance française et 90 % ne présentent pas de vulnérabilité.

Figure 10

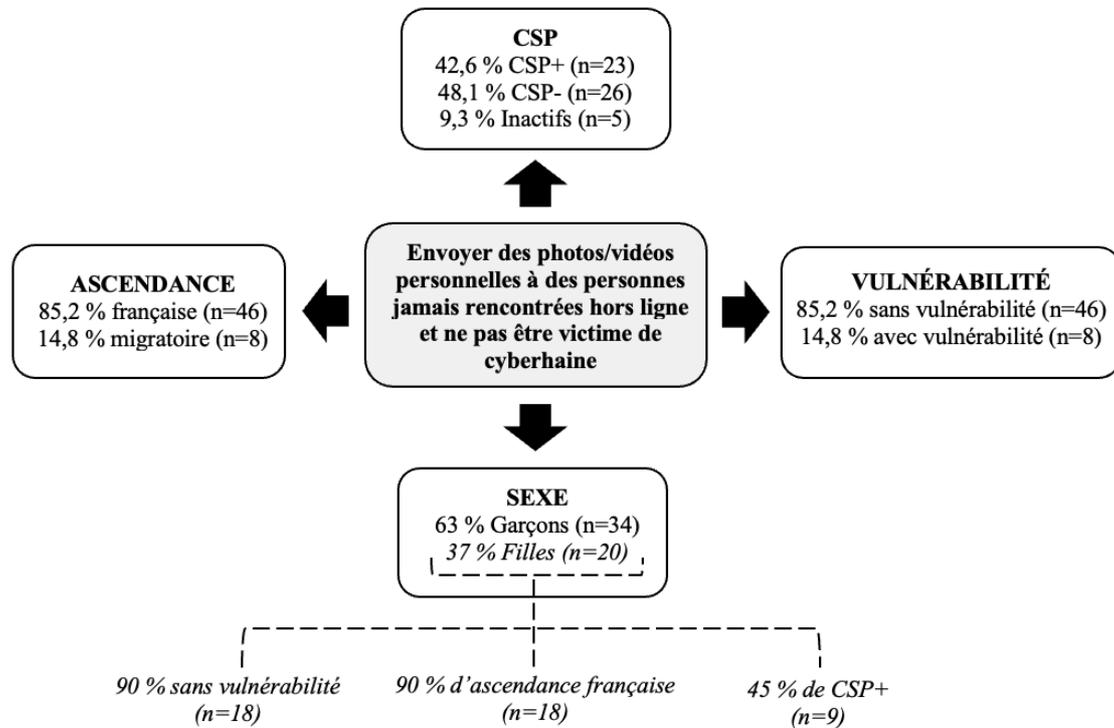
Totaux en pourcentage des adolescent-es qui envoient des informations personnelles à des inconnu-es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=60)



La figure 11 (p. 181) révèle aussi que c'est principalement chez les garçons (63 % comparé à 37 % des filles) que l'envoi de photos ou de vidéos de soi à des inconnu-es ne provoque pas de victimation par cyberhaine. Pour le groupe des filles (37 %), cette absence de risque est majoritaire chez celles d'ascendance française (90 %) et sans vulnérabilité (90 %). De même, les adolescent-es d'ascendance française (85,2 % comparé à 14,8 % d'ascendance migratoire) et sans vulnérabilité (85,2 % comparé à 14,8 % avec vulnérabilité) sont également plus nombreux à déclarer que ces comportements ne se sont jamais traduits pas des expériences de victimation. Les différences restent minimales quant à la CSP : 42,6 % CSP+, 48,1 % CSP- et 9,3 % en situation d'inactivité professionnelle.

Figure 11

Totaux en pourcentage des adolescent-es qui ont envoyé des informations personnelles à des inconnu-es et qui n'ont pas été victimes de cyberhaine (N=54)



Après avoir présenté les résultats obtenus concernant certains comportements adoptés par les adolescent-es lors de leur socialisation en ligne et sur la manière dont ceux-ci influencent significativement les expériences de victimation par cyberhaine, nous considérons l'hypothèse présentée au début de notre étude comme partiellement validée.

Le fait d'accepter des demandes d'amitié d'inconnu-es en ligne n'a révélé d'effet sur le risque de victimation pour aucune des catégories sociodémographiques. Nous pouvons toutefois remarquer que la différence du taux de victimation entre les adolescent-es qui déclarent avoir adopté cette conduite et celles et ceux qui ne l'ont pas fait est moins prononcée chez les filles que chez les garçons, et également parmi le groupe d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité.

Concernant l'envoi d'informations personnelles à des inconnu-es, le risque de victimation s'avère influencé par la CSP des parents, l'association entre variables étant plus forte pour le groupe issu de parents de CSP+. Pour ce qui est de l'envoi de photos ou de vidéos de soi à des inconnu-es, le risque de victimation s'avère fortement influencé par la catégorie

« vulnérabilité ». Nous constatons que lorsque ce comportement est adopté, la relation avec le risque d'être victime de cyberhaine se révèle significative uniquement pour les adolescent·es qui présentent une vulnérabilité.

Pour conclure cette partie, nous tenons à mettre en avant les résultats descriptifs concernant les profils des adolescent·es qui ont déclaré avoir adopté ce type de conduites, mais n'ont jamais été victimes de cyberhaine. Ces jeunes appartiennent pour la plupart au groupe social majoritaire : garçons, d'ascendance française et sans vulnérabilité.

PARTIE IV : DISCUSSION

Ce chapitre vise à confronter les résultats obtenus dans notre étude avec ceux de la littérature scientifique. La discussion porte sur les résultats quantitatifs obtenus concernant les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine des filles âgées de 13 à 17 ans habitant en France selon une approche intersectionnelle. Nous explorons la manière dont la catégorie binaire du sexe s'entrecroise avec les catégories sociodémographiques classiques d'âge et de CSP des parents, ainsi qu'avec celles d'ascendance et de vulnérabilité. Dans le cadre des usages sociaux du numérique, nos résultats sont également discutés à l'aune de l'approche interethnique, mettant en évidence la dimension d'altérité qui sous-tend la construction et le développement des relations sociales entre les adolescent·es issu·es de groupes majoritaires et minoritaires.

Nous orientons ensuite notre discussion vers les comportements à risque en ligne, en nous concentrant particulièrement sur les contacts et les interactions avec des inconnu·es, des comportements répandus et valorisés au sein de la population adolescente. Dans une optique intersectionnelle, nous discutons de la manière dont les catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité, et le croisement de celles-ci, peuvent expliquer pourquoi ces comportements entraînent des risques de victimation en ligne pour certain·es et pas pour d'autres. Nous concluons ce chapitre en présentant les forces et les limites de nos résultats, ainsi que les apports de notre recherche à la littérature.

1. Exposition et victimation par cyberhaine sous l'angle intersectionnel : profils hétérogènes

Comme nous l'avons mentionné au début de cette thèse, notre étude repose sur les données de la recherche menée en France sur l'implication des jeunes dans la cyberhaine dans le cadre de l'étude EU Kids Online (2018). En menant une analyse secondaire des données quantitatives, notre objectif principal était de proposer une lecture alternative des expériences d'exposition et de victimation, en utilisant une approche intersectionnelle reconnue par la littérature scientifique pour ses bénéfices non seulement en termes de visibilité de l'imbrication des rapports sociaux de pouvoir auxquels les minorités sont confrontées, mais également pour mieux interpréter et comprendre les expériences intersectionnelles des victimes (Gatewood et al., 2019 ; Hancock, 2007b ; 2007b ; McCall, 2005 ; Navarro, 2016 ; Rajani, 2022).

Dans l'ensemble, nous avons confirmé que plus de deux adolescent·es sur dix ont été exposé·es à des messages et discours haineux en ligne (27 % au moins une fois par semaine) et qu'un

adolescent·e sur dix a été victime de cyberhaine, dont plus de 30 % de manière répétée. Ces résultats sont conformes aux études précédentes (Blaya, 2013 ; 2017 ; Hawdon et al., 2017 ; Savimaki et al., 2018), qui soulignent l'implication des jeunes dans la cyberhaine, en tant qu'exposé·es, mais aussi en tant que victimes.

Dans les lignes qui suivent, nous discutons plus spécifiquement des résultats obtenus en matière d'exposition et de victimation. Nous porterons une attention particulière aux profils des filles situées au croisement de divers groupes minoritaires, tout en mettant en lumière les différences observées par rapport aux groupes des garçons.

1.1. Profils des filles exposées

Nos résultats n'ont pas révélé de différences significatives d'exposition à la cyberhaine entre filles et garçons, ce qui s'inscrit dans la lignée des premiers résultats de l'étude EU Kids Online. Cependant, les résultats descriptifs révèlent tout de même quelques différences dignes d'intérêt. Premièrement, nous avons constaté une augmentation du pourcentage d'exposition à la cyberhaine par rapport aux premiers résultats de l'étude EU Kids Online (20 % versus 15 %). Cela peut s'expliquer par la différence de tranche d'âge de notre étude, réduite de 9-17 ans à 13-17 ans. Deuxièmement, notre étude révèle que les filles sont généralement plus exposées que les garçons, contrairement à ce qui avait été annoncé dans l'étude initiale d'EU Kids Online. Ce constat diffère également des résultats d'autres études (Blaya, 2019 ; Hawdon et al., 2017 ; Ybarra et al., 2011), vraisemblablement en raison de la différence d'âge de notre sous-échantillon. En effet, l'âge apparaît comme un facteur essentiel pour appréhender les particularités des expériences d'exposition des filles et la manière dont elles diffèrent de celles des garçons. Nos résultats ont mis en évidence que les garçons sont davantage exposés à la cyberhaine à un âge plus jeune (14-15 ans), tandis que les filles le sont à un stade plus avancé (16-17 ans). Étant donné que la fréquence d'utilisation du numérique est un facteur de risque d'exposition à la cyberhaine (Blaya, 2019 ; Ybarra et al., 2011), nous pouvons supposer que les filles font un usage du numérique plus marqué à partir de 16 ans, ce qui expliquerait leur exposition plus faible lorsqu'elles sont plus jeunes.

Il serait par conséquent intéressant de mener de plus amples études sur les effets du sexe sur l'exposition à la cyberhaine en tenant compte des différences potentielles en termes d'âge et d'approfondir la manière dont l'utilisation du numérique des filles évolue entre l'enfance et l'adolescence.

Nos résultats confirment également que les adolescent·es d'ascendance migratoire sont plus exposé·es à la cyberhaine que celles et ceux d'ascendance française. Ces constats coïncident avec les résultats de Blaya (2019), mais divergent de ceux de Hawdon et al. (2014). Plusieurs raisons peuvent expliquer ces disparités. Elles pourraient résulter de différences au niveau de l'âge des participant·es (15-30 ans) ou du contexte géographique de l'étude (américain). Cependant, nous considérons pour notre part que les différences sont potentiellement dues au choix des variables d'analyse. Dans l'étude américaine, les auteurs utilisent la variable « Percent Native Born » pour catégoriser les individus selon leur lieu de naissance (natifs du pays ou non). Dans notre étude, les participant·es ne sont pas classé·es en fonction de là où ils sont né·es, mais selon l'ascendance migratoire ou française de leurs parents. De plus, l'étude américaine se concentre exclusivement sur la population hispanique et afro-américaine, tandis que notre étude est plus large en se référant à la langue parlée à la maison (marocain, tunisien, algérien, espagnol, portugais, italien, anglais, russe ou autre).

D'un point de vue intersectionnel, un dernier résultat mérite d'être discuté : nos analyses intercatégorielles ont mis en lumière l'importance de considérer la variable sexe pour mieux interpréter l'association significative entre l'ascendance et l'exposition à la cyberhaine. Bien que les résultats descriptifs montrent que tant les filles que les garçons d'ascendance migratoire sont plus exposé·es à la cyberhaine que les autres, l'association n'est significative que pour le groupe des garçons. À notre connaissance, il n'existe pas d'étude antérieure aboutissant à ce résultat.

1.2. Profils des victimes

L'un des résultats majeurs de notre étude indique que le sexe, lorsqu'il est croisé avec l'ascendance, est un facteur expliquant de manière significative la propension à être victime de cyberhaine. Nos résultats confirment une tendance accrue de victimation chez les jeunes filles d'ascendance migratoire. Ce constat marque un changement notable dans la lecture des profils des jeunes victimes de cyberhaine, s'éloignant des conclusions initiales de l'étude EU Kids Online (2018), qui mettent en avant les garçons comme principales cibles de messages et commentaires haineux en ligne.

De plus, nous avons constaté que l'ascendance n'était pas la seule catégorie nous permettant de mettre en lumière l'hétérogénéité des profils des victimes de cyberhaine. En effet, la vulnérabilité figure parmi les facteurs les plus significatifs de notre étude. Nos résultats

démontrent que quatre jeunes victimes sur dix sont en situation de vulnérabilité. Ce constat confirme l'importance révélée par les théoriciens du capacitisme (Baril, 2013 ; Masson, 2013 ; Parent, 2017) de considérer cette catégorie encore sous-représentée dans les études axées sur l'intersectionnalité (Masson, 2015).

Lorsque nous avons effectué des analyses croisées à trois strates (sexe, ascendance et vulnérabilité), nos résultats ont révélé que les filles d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité sont significativement plus victimes de cyberhaine. Ces résultats coïncident avec les résultats d'autres études ayant mis en évidence la place du handicap dans le caractère intersectionnel des propos haineux (Hawdon et al., 2017 ; Lähdesmäki & Saresma, 2014). Nous profitons ici d'évoquer la question des difficultés d'apprentissage. Bien que nous ne l'ayons pas traitée en détail dans nos analyses (essentiellement en raison du faible nombre de sujets, ne permettant pas d'obtenir des résultats statistiques pertinents), nous avons toutefois remarqué un nombre considérable de jeunes victimes de cyberhaine ayant déclaré rencontrer des difficultés d'apprentissage. Compte tenu de l'âge de notre groupe d'étude, cette information revêt une grande importance, car certaines des participant·es pourraient être encore en cours de scolarité au moment de leur participation à cette étude. En effet, la littérature montre qu'un nombre significatif de jeunes qui sont scolarisés et victimes de violences en ligne désignent leurs pairs comme étant à l'origine des agressions (Blaya, 2013 ; Savalle et al., 2020). La connexion entre la vie hors ligne et celle vécue dans la sphère numérique est donc manifeste (Blaya, 2013 ; 2019 ; Modecki et al., 2014).

Il convient également de souligner l'association significative que nous avons observée entre les expériences de victimation et la CSP des parents. Notre étude confirme que les expériences de victimation par cyberhaine ne sont pas spécifiques à un statut socioéconomique, mais peuvent se manifester dans toutes les classes sociales (Laparra et al., 2014). Par ailleurs, nos résultats révèlent un taux de victimation significativement plus élevé chez les adolescent·es provenant de milieux sociaux plus aisés, ce qui soulève la dualité potentielle soulignée par Gazier (2010) d'être à la fois dans une position de discrimination et de domination incluant la classe sociale. Nos résultats concordent avec les résultats de l'étude de Laparra et al. (2014) menée en Espagne, qui mettent en évidence un niveau de discrimination auto-déclarée plus élevé au sein de la population issue des classes sociales supérieures. Cependant, nos résultats divergent des conclusions de certaines études antérieures, qui démontrent pour leur part une cybervictimation plus fréquente parmi les classes sociales moins favorisées (Hango, 2016 ; Jensen et al., 2022 ; Lawson, 2018). Ils vont également à l'encontre des constats de l'étude EU Kids Online (2018),

qui révèlent un taux légèrement plus élevé de victimation chez les jeunes dont les parents appartiennent à une catégorie socioprofessionnelle inférieure (4% par rapport à 3% chez les jeunes dont les parents ont un statut socioprofessionnel supérieur), bien que cette différence ne soit pas significative dans cette étude. À nouveau, l'association significative observée dans nos résultats pourrait s'expliquer par la réduction de la tranche d'âge de notre échantillon (de 9-17 ans à 13-17 ans).

Au vu de ces résultats, nous pouvons avancer l'hypothèse que les victimes dont les parents appartiennent à une CSP+ disposent d'un éventail plus large d'équipements numériques, favorisant ainsi une connexion plus fréquente, cette dernière étant un facteur prédictif de victimation (Blaya, 2019). Pour clarifier cette hypothèse, nous avons effectué des analyses complémentaires visant à identifier d'éventuelles différences en termes de dispositifs utilisés et de fréquence de connexion en fonction de la CSP des parents des victimes. Contrairement à nos attentes, les résultats descriptifs (Annexe E, tableau 33, p. 298) montrent que ce sont les jeunes issues de parents de CSP- qui déclarent une connexion plus fréquente et disposent d'un choix plus large de dispositifs. De plus, nous constatons que le taux de jeunes n'ayant jamais utilisé de dispositifs tels qu'un smartphone, un ordinateur ou une console de jeux connectée est légèrement plus élevé chez les jeunes dont les parents appartiennent à une CSP+. Ce constat s'aligne avec les résultats de l'enquête d'Insee (2021) portant sur les TIC au sein des foyers, qui indiquent que les individus ayant un niveau de vie plus faible ne sont pas nécessairement les moins bien équipés en termes de technologie connectée.

Nos résultats ne s'expliquent pas uniquement par des considérations liées à l'équipement numérique ou à la fréquence de connexion. Étant donné que ce sont les adolescent·es issues de milieux favorisés qui déclarent une connexion plus fréquente et disposent d'un choix plus large de dispositifs de connexion, une autre interprétation peut être avancée pour expliquer le fait que les adolescent·es provenant de milieux sociaux plus aisés soient significativement plus victimes de cyberhaine. En prenant en considération le caractère auto-déclaré de la victimation, il est possible que le nombre des jeunes avec des parents de CSP- ayant reçu des messages haineux en ligne soit plus important que ce qu'ils ont déclaré. On peut supposer que ces jeunes ont moins verbalisé ces constats en raison d'une possible normalisation des propos haineux, résultant d'une exposition plus fréquente (Gauducheau et Marcoccia (2023), ou bien du fait que ces attaques en ligne sont perçues comme moins menaçantes que les attaques hors ligne (Chadha et al., 2020).

En ce qui concerne l'influence de l'âge en tant que catégorie d'analyse articulée (Achin et al., 2009), les résultats descriptifs montrent un pic de victimation entre 14 et 16, pour les filles comme pour les garçons, qui diminue significativement à l'âge de 17 ans. Ces résultats convergent avec la méta-analyse sur le *cyber-bullying* menée par Barlett et Coyne (2014), mais diffèrent de ceux de Jensen et al. (2022), qui montrent un pic de victimation à l'âge de 11 ans. Cette dernière étude met également en évidence un effet significatif de l'âge sur les différences de victimation entre les filles et les garçons, élément non identifié dans notre étude. Cette divergence s'explique probablement par l'intégration par ces auteurs et chercheuses de l'orientation sexuelle dans leurs analyses, catégorie non disponible dans notre base de données.

Les situations de victimation répétées dans le temps constituent un autre point clé de notre étude. Elles nous ont permis de mettre en évidence les spécificités des expériences des filles victimes de cyberhaine et la manière dont elles diffèrent de celles des garçons. En effet, bien que les garçons déclarent en général être plus victimes en ligne pour des questions d'origine, d'appartenance religieuse, d'argent ou de handicap, les filles sont plus susceptibles d'être victimes à répétition pour ces mêmes questions. Ce constat rejoint d'autres études ayant souligné le caractère répétitif des violences en ligne (Blaya, 2019 ; Fagan & Mazerolle, 2011 ; Reynolds et al., 2013), le contexte numérique étant propice à cette répétition. À cet égard, notre étude démontre la nécessité de tenir compte du caractère répété de la victimation lorsqu'on s'intéresse aux différences entre filles et garçons, alors que nombre de recherches sur le cyberharcèlement arguent le contraire. En effet, différentes études affirment qu'il n'est pas important de prendre en compte la répétition, car le caractère permanent des contenus en ligne constitue déjà une répétition en soi (Alipan et al., 2015 ; Langos, 2012). Ceci confirme qu'il est également nécessaire d'investiguer davantage sur les différences en matière de conséquences psychologiques, les agressions qui se prolongent dans le temps ayant plus d'impact sur l'état émotionnel de la victime (Audrin & Blaya, 2020).

Notre analyse intercatégorielle a révélé une pluralité des motifs à l'origine de la victimation chez la plupart des filles enquêtées, incluant des facteurs tels que l'origine, la couleur de peau, l'appartenance religieuse, des problèmes d'argent et ou la présence d'un handicap. Cette observation renforce la contribution de notre étude à l'interprétation et à la compréhension des profils hétérogènes des filles victimes de cyberhaine âgées de 13 à 17 ans résidant en France. Le croisement des situations de victimation en lien avec l'origine de la famille ou la couleur de peau avec l'appartenance religieuse rejoint les conclusions d'autres études mettant en lumière

la probabilité accrue pour les femmes d'être victimes de cyberhaine lorsqu'elles se situent à l'intersection des divers groupes minoritaires (Dunn, 2020 ; Gatewood et al., 2019 ; Scherr & Amrous, 2017).

Un autre résultat mis en lumière par notre étude nécessite une discussion approfondie, à savoir l'association entre la réception de messages haineux en ligne et le sentiment de maltraitance. Nous avons constaté que la réception de tels messages et commentaires haineux ne conduit pas systématiquement à un ressenti de maltraitance, que ce soit chez les filles ou chez les garçons⁶². Cependant, bien que nos résultats montrent qu'un certain nombre d'adolescent·es déclarent ne pas avoir ressenti de maltraitance après avoir été confronté à la cyberhaine, d'autres mécanismes sociaux sont susceptibles d'influencer cette perception (Lieber, 2008 ; Yuval-Davis, 2006). Cette observation peut être interprétée à la lumière de la dimension intersubjective développée par Yuval-Davis (2006), qui met en avant la possibilité pour les membres de minorités de refuser d'être catégorisés comme victimes, en tant que stratégie de résistance à l'oppression sociale. Par ailleurs, l'hypothèse de Longui et Vernet (2023), évoquant une accoutumance aux contenus haineux à force d'y être exposé·e, offre une perspective pertinente pour comprendre comment certaines personnes qui reçoivent des messages haineux peuvent ne pas ressentir ce sentiment de maltraitance.

De plus, nous avons constaté que le sentiment de maltraitance peut émerger autrement que par réception directe de messages haineux. Cela corrobore les conclusions d'études démontrant que les personnes appartenant à une collectivité minoritaire donnée peuvent devenir victimes indirectes en étant témoins de propos haineux envers leur groupe d'appartenance (Bedrosova et al., 2020 ; Hawdon et al., 2017).

En conclusion, nous soulignons l'importance de prendre en considération les réflexions de Bowleg (2008), qui souligne l'importance de reconnaître que même en l'absence de ressenti individuel de maltraitance, les inégalités structurelles persistent pour les minorités sociales. Cette prise de conscience est essentielle pour une compréhension plus approfondie des expériences de victimations des adolescent·es.

⁶² Les différences en fonction du sexe ne se sont pas révélées significatives, vraisemblablement en raison du faible effectif de ce groupe. En effet, le nombre total de jeunes ayant confirmé avoir reçu des messages ou des commentaires haineux en ligne contre eux ou leur communauté, mais qui ne se sont pas senti·es maltraité·es est de n = 6 (n = 4 des garçons et n = 2 des filles).

1.2.1. Effets des jeux en ligne sur les expériences de victimation

Notre étude s'est plus particulièrement intéressée aux jeux en ligne dans le but d'approfondir notre compréhension des résultats préliminaires de l'étude EU Kids Online. Celle-ci confirme une prévalence plus élevée de cybervictimation chez les des garçons, que ce soit en lien avec le racisme, la xénophobie ou des motifs d'appartenance religieuse, tandis que les filles rapportent davantage d'expériences de victimation en ligne de manière générale. La littérature scientifique met en évidence des niveaux élevés de contenus haineux sur les plateformes de jeux en ligne (Daniels, 2013 ; Leonard, 2003 ; Nakamura, 2014). Cela peut être attribué d'une part à la tolérance accordée à ces discours haineux dans le monde virtuel, qui n'est pas aussi grande dans le monde hors ligne, et d'autre part à l'agressivité de certaines communautés de *gamers* lorsqu'ils ou elles sont moins performant·es (Gauducheau & Marcoccia, 2023 ; Nakamura, 2014). Cette situation crée des risques importants d'exposition et de victimation (Hidayat et al., 2022).

Nous avons émis l'hypothèse que la fréquence de l'activité pourrait expliquer en partie le taux de victimation plus élevé des garçons par rapport aux filles en termes de cyberhaine, ces derniers jouant plus souvent aux jeux vidéo. Nous avons envisagé la possibilité que cette tendance puisse être modifiée en contrôlant cette pratique. Cependant, nos analyses n'ont pas confirmé cette hypothèse. Même après avoir contrôlé la pratique des jeux en ligne, l'effet du sexe sur les expériences de victimation de cyberhaine ne s'est pas révélé statistiquement significatif. Ces résultats nous interpellent. En effet, si le fait de jouer à des jeux en ligne est confirmé par la littérature scientifique comme étant une pratique plus courante chez les garçons (Daniels & LaLone, 2012 ; Mittmann et al., 2022 ; Smahel et al., 2020), quelle explication pouvons-nous donner au fait qu'une telle pratique n'a pas d'effet sur les différences de victimation entre filles et garçons ? Nos analyses complémentaires ont montré que bien que les garçons soient nettement plus présents dans les jeux en ligne (Annexe E, tableau 34, p. 299), si l'on se concentre uniquement sur les données des victimes de cyberhaine, le taux de filles joueuses de jeux en ligne est de huit sur dix (Annexe E, tableau 35, p. 299). À la lumière de ce constat, nous pouvons supposer que l'absence d'effet significatif de la pratique des jeux en ligne sur les différences des taux de victimation entre filles et garçons s'explique principalement par le fait que presque toutes les filles victimes de cyberhaine (81,8%), ainsi que les garçons (93,9%), étaient adeptes de jeux en ligne. Cependant, les résultats du test du chi² ne peuvent pas être prises en considération en raison de la non-atteinte de la valeur minimale requise pour

l'effectif théorique. Ces résultats coïncident avec d'autres études, qui confirment que les plateformes de jeux en ligne sont des environnements propices à la diffusion de contenus racistes, xénophobes, voire sexistes (Daniels & LaLone, 2012 ; Gray, 2012 ; Hidayat et al., 2022 ; Leonard, 2003 ; Nakamura, 2008 ; 2014), et qu'ils sont de forts prédicteurs d'implication dans la cyberhaine (Hidayat et al., 2022). Cela peut être dû au fait que la majorité des jeux en ligne dispose aujourd'hui d'espaces de dialogue qui facilitent l'interaction avec d'autres joueurs et joueuses, dont la plupart sont des inconnu·es (Mittmann et al., 2022). Il serait intéressant, en s'appuyant sur les résultats d'autres études mettant en avant le racisme et le sexisme dans les jeux en ligne (Daniels, 2013 ; Gray, 2012 ; Nakamura, 2014), d'approfondir la question en explorant l'angle discursif et relationnel des plateformes de jeux en ligne pour analyser la construction des messages et des commentaires haineux adressés aux filles situées au croisement de divers groupes minoritaires.

2. Usage social du numérique et cyberhaine

Dans cette deuxième partie de notre discussion, nous traitons deux aspects relatifs à la socialisation des adolescent·es en ligne. Tout d'abord, nous présentons les résultats liés au changement d'identité en ligne et son lien potentiel avec les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine. Ensuite, nous présentons les résultats concernant les comportements associés au contact et à l'interaction avec des inconnu·es en ligne, ainsi que le degré de risque de victimation selon les catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité. Nous mettons particulièrement l'accent sur deux comportements : accepter des demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et partager des informations, photos ou vidéos personnelles avec des inconnu·es.

2.1. Le changement d'identité chez les jeunes exposé·es et victimes de cyberhaine

Le cyberspace permet aux internautes de créer des identités multiples, certaines proches de ce qu'ils ou elles sont hors ligne, d'autres plus éloignées (Turkle, 1994). Nos résultats ont confirmé que près de deux jeunes sur dix ont déjà adopté une identité différente en ligne, un comportement significativement moins répandu chez les filles de manière générale. Au premier abord, ces résultats pourraient être interprétés sans inquiétude, étant donné que l'adolescence est une période d'exploration et de construction identitaire (Balleys, 2017a ; Lannegrand-Willems, 2008). Or, nous avons constaté que le fait d'être d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité se révèle être un facteur explicatif du changement d'identité en ligne

chez les jeunes. Ce constat, à notre connaissance, n'a pas encore été relevé par d'autres études. Lorsqu'on examine les mécanismes de socialisation des adolescent·es en ligne, nous pouvons supposer que les adolescent·es d'ascendance migratoire ou en situation de vulnérabilité peuvent être amenés à changer leur identité en ligne afin de refléter ce que les autres valorisent. En effet, la présentation des jeunes sur les réseaux sociaux est souvent orientée vers autrui, dans le but de recevoir des réactions positives de la part de leurs pairs (Petiau, 2011 ; Stenger, 2010). Ce choix de modifier leur identité en ligne, bien qu'il soit le leur, est néanmoins fortement influencé par des rapports sociaux de pouvoir. Cette réflexion s'appuie sur les constats de la littérature scientifique qui souligne le risque élevé pour les personnes appartenant à des groupes minoritaires de subir des commentaires préjudiciables lorsqu'elles présentent en ligne une identité différente de celle du groupe majoritaire (boyd, 2016 ; Balleys, 2014 ; Galland, 2006 ; Wimmer & Lewis, 2010). Ainsi, l'utilisation du numérique est largement influencée par les normes sociales, incitant ces adolescent·es à adapter leur présentation en ligne pour être bien accueillis par leurs pairs et éviter d'éventuelles discriminations. Il est donc essentiel de reconnaître que le choix de changer d'identité en ligne n'est pas nécessairement un choix libre et volontaire en soi, mais plutôt conditionné par les pressions sociales. Ces pressions peuvent ainsi limiter leur accès égal aux espaces numériques et compromettre leur participation en ligne.

En outre, Blaya (2019) montre que la diffusion en ligne de son origine et de sa religion est associée à la victimation. Ainsi, on pourrait supposer que le choix de changer d'identité en ligne est une mesure de protection pour les jeunes concernés. En revanche, le sexe, lorsqu'il est croisé avec les catégories d'ascendance et de vulnérabilité, ne s'avère pas être un facteur explicatif. De même, aucune association significative n'a été établie pour les croisements avec l'âge et la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Les résultats obtenus concernant l'association de cette pratique avec les expériences d'exposition et de victimation, nous avons constaté que le changement d'identité en ligne est significativement plus courant chez les jeunes exposé·es, ainsi que chez les victimes de cyberhaine. L'association significative entre l'exposition à la cyberhaine et le changement d'identité en ligne pourrait être expliquée à la lumière des profils de victimes indirectes mis en évidence par Bedrosova et al. (2022). Il est envisageable que, par mesure préventive, les jeunes appartenant à des minorités ethniques ou à des groupes religieux spécifiques décident de masquer leur identité après avoir été exposé·es à des contenus en ligne ciblant leur communauté, une stratégie adoptée afin de se protéger contre de possibles agressions ultérieures. Toutefois, l'effet de la catégorie d'ascendance sur l'association entre l'exposition à

la cyberhaine et le changement d'identité en ligne n'a été significatif que pour les jeunes d'ascendance française. Nos résultats mettent en évidence l'impact de la présence de contenus haineux en ligne influence l'utilisation sociale du numérique, affectant non seulement les personnes directement visées par ces propos, mais également l'ensemble des internautes. En effet, les répercussions émotionnelles de l'exposition à des messages et commentaires haineux à l'encontre des minorités en ligne ne se limitent pas aux victimes directes (Bedrosova et al., 2022 ; Blaya, 2019). Cette exposition peut engendrer des sentiments de vulnérabilité ou de malaise, incitant ainsi les adolescent·es à modifier leur identité en ligne dans le but de préserver leur bien-être émotionnel. Par conséquent, si les adolescent·es d'ascendance française sont témoins de discours haineux ciblant des caractéristiques qu'ils/elles estiment pouvoir également concerner, ils/elles pourraient être amené·es à modifier leur identité par crainte de devenir eux/elles-mêmes des cibles à l'avenir. Cette observation souligne l'ampleur du problème que représente la cyberhaine, constituant une préoccupation sociale majeure qui nécessite une action collective et des mesures appropriées.

Cependant, lorsque nous tenons compte des expériences de victimation, nos résultats révèlent que le changement d'identité en ligne est significativement plus fréquent parmi les victimes de cyberhaine d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité ; cette dernière étant l'une des corrélations les plus fortes relevées par notre analyse. Si l'on parle de participation et d'expression en ligne, ce comportement peut être interprété comme un choix visant à éviter des jugements (Bailey et al., 2013), des insultes (Balleys, 2017b) voire de revivre d'autres expériences de cyberviolence (Couchot-Schiex & Richard, 2021). En effet, différentes études scientifiques confirment le risque pour les personnes appartenant aux groupes minoritaires de recevoir des propos déplaisants lorsque leur identité, autre que celle du groupe majoritaire, est visible en ligne (Daniels, 2013 ; Galland, 2006).

Une autre explication possible peut être déduite des résultats d'autres études, qui mettent en évidence que l'appartenance identitaire est un facteur prédictif pour nouer des relations sociales en ligne chez les jeunes (boyd, 2016 ; Daniels, 2013 ; Wimmer & Lewis, 2010). Ainsi, la décision des jeunes appartenant à des groupes minoritaires de changer d'identité en ligne pourrait être motivée par le désir de préserver une partie de leur identité, susceptible de constituer un obstacle à l'établissement de relations sociales en ligne. Sur la base des réflexions de Granjon (2011), cette propension accrue au changement d'identité en ligne chez les jeunes d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité pourrait être interprétée comme le reflet

d'une fracture numérique en termes de rapports sociaux de pouvoir, générant des inégalités d'utilisation sociale du numérique pour les adolescent·es appartenant à des groupes minoritaires. Par ailleurs, compte tenu des enjeux de la culture de la visibilité dans la socialisation des adolescent·es en ligne (Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Danias-Uraga & Lannegrand, 2020), l'occultation de l'identité en réponse aux expériences de victimation pourrait être perçue comme une autre facette de ladite fracture numérique. Cette dissimulation pourrait priver les victimes des avantages inhérents à la mise en scène de soi en ligne, un élément crucial pour la construction de leur réputation sociale au sein de la communauté adolescente (Balleys, 2017a ; Boullier, 2019b ; Coutant & Stenger, 2010 ; Petiau, 2011).

Parmi le groupe d'ascendance migratoire, nous avons constaté un effet du sexe sur l'association entre la victimation et le changement d'identité en ligne, ce comportement étant significativement moins fréquent chez les filles. Ces résultats diffèrent d'autres études (Balleys, 2017a ; Bermingham et al., 2009), qui montrent que les femmes et les filles utilisatrices du numérique masquent leur identité de genre en ligne de manière générale par crainte que leurs contributions soient traitées différemment en raison de préjugés masculins. Sur la base des observations de Chadha et al. (2020), ce constat peut être la conséquence d'une normalisation des expériences de victimation chez les filles lorsqu'elles s'inscrivent dans le temps. En effet, comme nous l'avons constaté dans notre étude, les filles sont plus nombreuses à déclarer avoir été victimes de cyberhaine à répétition. En outre, cette normalisation des discours haineux pourrait également être due à une forte exposition à la cyberhaine. Notre étude a montré un taux d'exposition plus important chez les filles, ce qui rejoint l'hypothèse émise par Longhi et Vernet (2023), selon laquelle il existerait une accoutumance aux contenus haineux à force d'y être exposé·es.

Enfin, la vision multiple et changeante de l'identité numérique de Turkle (2003) nous amène à réfléchir à la possibilité d'appartenir simultanément à différents réseaux sociaux sans pour autant répliquer la même information dans chaque réseau. Cependant, les données existantes ne nous ont pas permis de vérifier si ce variant était présent dans notre population d'étude.

Nous nous interrogeons également sur les effets des rapports sociaux de pouvoir auprès des filles situées au croisement de divers groupes minoritaires lorsqu'elles décident de construire leurs profils en ligne : s'agit-il d'un changement total ou partiel de l'identité ? Dans ce dernier cas, pourquoi certaines informations et pas d'autres ? Dans quelle mesure ces situations se traduisent-elles par des inégalités sociales ?

2.2. Contacts et interactions des adolescent·es avec des inconnu·es en ligne : des indicateurs d'inégalités numériques

D'une manière générale, nos résultats révèlent que les contacts et les interactions avec des inconnu·es en ligne ne représentent pas une pratique courante parmi les adolescent·es âgé·es de 13 à 17 ans habitant en France. En effet, six jeunes sur dix refusent les demandes d'amitié émanant d'inconnu·es, et huit sur dix confirment ne pas partager d'informations personnelles, de photos ou de vidéos de soi avec des personnes inconnues. Plus spécifiquement, le pourcentage considérable d'adolescent·es ayant déclaré ne jamais transmettre d'informations personnelles, de photos ou de vidéos à des inconnu·es attire notre attention, étant donné que des études antérieures ont démontré que le partage de la vie privée avec des inconnu·es en ligne constitue une pratique largement répandue et valorisée au sein de la population adolescente (Balleys & Coll, 2015 ; Holmes, 2009 ; Livingstone, 2008 ; Peter et al., 2006). D'ailleurs, ce comportement généralisé d'usage sûr du numérique chez la population adolescente renforce les arguments de Balleys (2017a) visant à dédramatiser les pratiques en ligne des jeunes, considérés comme un groupe de préoccupation sociale par défaut. Toutefois, même si le nombre d'adolescent·es ayant déclaré avoir été en contact avec des inconnu·es en ligne est peu élevé, il est primordial de s'en préoccuper, sachant qu'il s'agit d'une pratique susceptible d'être à l'origine de mauvaises expériences, tant dans le contexte virtuel que dans la vie hors ligne (Blaya, 2013 ; 2015 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009).

Un des résultats principaux de notre analyse intercatégorielle met en lumière une probabilité accrue d'accepter les demandes d'amitié d'inconnu·es et de partager des informations, photos ou vidéos personnelles chez les adolescent·es de 15-16 ans, d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité. Il convient de noter que cette tendance concerne principalement les garçons. Les interactions en ligne avec des inconnu·es pourraient être considérées, à priori, comme un manque de compétences en matière de sécurité en ligne. Cependant, les précédents résultats de l'étude EU Kids Online (2018) contredisent cette idée, indiquant que la prise de risque en ligne ne semble pas associée à un manque de compétences numériques. Au contraire, ce sont les jeunes le plus qualifié·es qui se livrent aux comportements les plus risqués.

L'interprétation de nos résultats est à l'aune de la théorie rationnelle, qui postule que les comportements à risque résultent d'un raisonnement interne (Livingstone, 2008), motivé par les bénéfices que le contact avec des inconnu·es génère au détriment d'éventuels préjudices. Ainsi, le constat selon lequel les adolescent·es d'ascendance migratoire et en situation de

vulnérabilité sont plus enclines à interagir avec des inconnues en ligne pourrait être interprété, selon les travaux de Gross (2009), comme une stratégie pour renforcer leur estime de soi, pouvant être menacée par une situation d'exclusion sociale hors ligne. Par ailleurs, ces interactions en ligne peuvent aussi être perçues comme un désir de développer sa vie sociale (Peter et al., 2006) et de construire un capital social avec ses pairs (Balleys & Coll, 2015 ; Holmes, 2009 ; Mezzena et al., 2019), qui seraient potentiellement plus difficiles à atteindre dans les interactions hors ligne.

En ce qui concerne les comportements spécifiques des filles, l'un des résultats principaux obtenus est que les filles interagissent moins avec les inconnues. Cette observation se prête à diverses interprétations, notamment en ce qui concerne le contrôle social exercé sur les filles internautes. L'étude de Corroy et Jehel (2023) révèle la persistance des conceptions traditionnelles de genre parmi les adolescent·es, influençant ainsi les interactions en ligne des filles. Leur recherche souligne un contrôle social plus rigide à l'égard des filles, qui risquent rapidement de voir leur réputation ternie si elles exposent en ligne de manière trop explicite des aspects relevant de leur sphère privée.

Dans le cadre de notre étude, il est plausible que les filles, conscientes des répercussions potentielles sur leur réputation sociale, adoptent une attitude plus prudente quant au partage de photos personnelles avec des inconnus en ligne. Notre étude révèle ainsi des inégalités de genre en termes d'accès et d'utilisation des environnements numériques (Couchot-Schiex & Moignard, 2016 ; Couchot-Schiex & Richard, 2021 ; Gardey, 2003 ; Jouët, 2022 ; Locoh et al., 2003).

De plus, cette prudence accrue chez les filles peut également s'expliquer par les campagnes de sensibilisation aux risques en ligne, qui ciblent principalement les femmes et les filles, comme le suggèrent boyd et Hargittai (2010). Ou encore, selon Litt et Hargittai (2016), ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les filles sont plus sélectives quant à leur réseau social en ligne. Dans cette optique, il est souhaitable que les études prennent en compte les effets des rapports sociaux de genre afin de mieux appréhender les disparités dans les usages du numérique au sein de la population adolescente.

Une explication complémentaire de la moindre propension des filles à interagir avec des inconnues en ligne par rapport aux garçons réside dans le choix différencié des espaces virtuels fréquentés. En effet, la littérature scientifique met en évidence que la prévalence plus marquée des interactions avec des inconnues chez les garçons s'explique par le fait qu'ils sont plus

assidus sur les plateformes de discussion, les forums en ligne (Sasson & Masch, 2014) ou des jeux en ligne (Mittmann et al., 2022). Ainsi, plutôt que d'attribuer cette différence de comportement avec les inconnu·es uniquement à un choix intrinsèque des filles, il convient davantage de questionner la dimension genrée des espaces publics (Lieber, 2008). Cela implique de s'interroger sur la manière dont les espaces en ligne permettant les interactions avec autrui sont conçus et modérés, pouvant ainsi engendrer un déséquilibre dans la participation entre filles et garçons.

Pour ce qui est du degré du risque de victimation après le contact et l'interaction avec des inconnu·es en ligne, nos résultats ont révélé que l'acceptation de demandes d'amitié d'inconnu·es en ligne et l'envoi d'informations, de photos ou de vidéos personnelles constituent des comportements significativement associés au risque d'être la cible de propos haineux en ligne chez la population adolescente habitant en France, la tranche d'âge la plus corrélée au risque de victimation étant celle de 14-15 ans. Ces résultats confirment les conclusions d'autres études selon lesquelles la mise en relation avec des inconnu·es constitue un facteur de risque de victimation en ligne (Blaya, 2013 ; 2015 ; Fulantelli et al., 2022 ; Livingstone et al., 2011 ; Mesch, 2009).

Indépendamment du sexe, notre étude a révélé que le risque d'être victime de cyberhaine après avoir interagi avec des inconnu·es en ligne est plus élevé chez les adolescent·es d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité. Sur la base des conclusions de Galland (2006), le fait que les interactions avec des inconnu·es en ligne entraînent davantage un risque de victimation pour les jeunes situé·es au croisement de divers groupes minoritaires peut s'interpréter comme la conséquence d'une visibilité plus accrue de la différence en ligne.

En dressant un portrait descriptif des adolescent·es ayant interagi avec des inconnu·es en ligne sans pour autant avoir été victimes de cyberhaine, il apparaît que ces profils correspondent principalement à la fraction sociale majoritaire, notamment des garçons, d'ascendance française et n'étant pas en situation de vulnérabilité. De plus, en identifiant le taux de victimation chez les filles des groupes majoritaires, il ressort que la plupart d'entre elles sont également d'ascendance française et sans vulnérabilité. Ces constats appuient les conclusions d'études antérieures (Mezzena et al., 2019 ; Smahel et al., 2020) insistant sur le fait que les comportements en ligne ne contiennent pas les mêmes niveaux de risque pour tous et toutes les internautes, d'où la nécessité de considérer les particularités de chaque individu concerné.

3. Forces et limites de l'étude

La force principale de notre étude réside dans l'utilisation de la méthode quantitative de type intercatégorielle (McCall, 2005), ce qui nous a permis d'analyser statistiquement les effets significatifs d'être à l'intersection de divers groupes minoritaires sur les risques d'être exposées et victime de cyberhaine et comment les comportements en ligne des filles laissent entrevoir des inégalités d'usage social du numériques par rapport au groupe social majoritaire.

Pourtant, le choix de cette approche méthodologique a représenté un défi en soi. Nous avons été confrontées au dilemme de concilier l'analyse statistique, où le recours à la catégorisation s'avère nécessaire à l'opérationnalisation des données, avec les principes de la théorie de l'intersectionnalité qui rejette le processus de catégorisation en le considérant comme incompatible avec la nature « instable et hétérogène » de la réalité sociale (Bowleg, 2008 ; Hancock, 2007a). Notre étude reflète des « nouveaux problèmes méthodologiques introduits par l'intersectionnalité » (McCall, 2005, p. 1772), ce qui a restreint involontairement le choix des approches méthodologiques utilisées pour étudier l'intersectionnalité, privilégiant souvent la méthode qualitative (Miner & Jayaratne, 2014).

Cependant, notre étude a démontré que l'approche intercatégorielle proposée par McCall (2005) offre une alternative méthodologique en permettant de justifier le processus de catégorisation, tout en respectant les principes de l'intersectionnalité. Selon la chercheuse, les catégories servent de points d'ancrage pour documenter les relations d'inégalité sociale entre les groupes et la variété de ces inégalités en fonction des multiples dimensions sociales. En outre, McCall (2005) tient à souligner que le choix d'opérationnaliser les données par catégories ne signifie pas nécessairement une adhésion à une posture épistémologique positiviste avec l'observation empirique impartiale comme seule base valable pour la construction de la connaissance scientifique. Au contraire, l'approche intercatégorielle s'inscrit dans le cadre de l'épistémologie postpositiviste du réalisme critique qui préconise une approche holistique et contextuelle de la recherche sociale, conforme à la vision intersectionnelle qui prend en compte l'ensemble des dimensions sociales, culturelles et historiques façonnant les expériences individuelles et collectives.

Les résultats de notre étude ont corroboré les bénéfices de l'approche quantitative dans les recherches intersectionnelles (Jensen et al., 2022 ; McCall, 2005 ; Stoll & Block, 2015). En transcendant la distinction binaire « filles-garçons », nous avons mis en évidence comment la prise en compte d'autres catégories sociodémographiques telles que l'âge, la CSP des parents,

l'ascendance ou la vulnérabilité, influencent de manière significative les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine. Grâce aux analyses statistiques, nous avons observé une augmentation du risque de victimation à mesure que la diversité des catégories identitaires des filles s'accroît. De plus, en croisant ces différentes catégories d'analyse, nous avons constaté que certains groupes de filles tirent davantage profit de l'utilisation sociale du numérique, tandis que d'autres rencontrent des inégalités d'usage par rapport aux groupes d'adolescent·es appartenant à la fraction sociale majoritaire. Ces résultats rejoignent les conclusions d'autres études mettant en lumière la probabilité accrue pour les femmes d'être victimes de cyberhaine lorsqu'elles se situent à l'intersection de divers groupes minoritaires (Dunn, 2020 ; Gatewood et al., 2019 ; Jensen et al., 2022 ; Scherr & Amrous, 2017).

En résumé, nous considérons que l'approche intercatégorielle mérite d'être valorisée car elle apporte aux études intersectionnelles un ensemble de qualités propres à la recherche quantitative. En effet, l'utilisation d'une base de données substantielle permet de mettre en évidence les variations des inégalités sociales lorsque le croisement de diverses catégories identitaires est pris en compte. En recourant à des données quantitatives et à des techniques de mesures statistiques rigoureuses, cette approche présente des avantages en termes d'objectivité, permettant ainsi d'obtenir des résultats reproductibles et fiables (Fortin & Gagnon, 2016). Cette caractéristique favorise la rigueur méthodologique et réduit le risque de biais liés à l'interprétation subjective des chercheur·ses.

Par ailleurs, l'ampleur de l'échantillonnage est un élément à souligner. En se basant sur un échantillon représentatif de la population d'étude, cette méthode permet de généraliser les résultats obtenus, facilitant ainsi l'identification de tendances pouvant être applicables à d'autres groupes ou contextes (Fortin & Gagnon, 2016). Cette généralisation peut s'avérer particulièrement utile pour sensibiliser les autorités publiques et encourager la mise en place d'interventions sociales visant à rendre visibles les expériences intersectionnelles des individus et des groupes minoritaires.

Néanmoins, en dépit des avantages mentionnés, il est essentiel de reconnaître ces lacunes, notamment en ce qui concerne la profondeur de compréhension des résultats et la capacité à saisir les nuances des expériences individuelles. Dans cette perspective, nous nous alignons sur les recommandations de Jensen et al. (2020) qui préconisent une complémentarité des méthodes quantitatives et qualitatives pour enrichir les connaissances sur la cyberhaine. En intégrant les atouts de chaque approche, cette synergie méthodologique favorisera une analyse plus

approfondie et nuancée des expériences intersectionnelles (Johnson et al., 2007). En effet, les méthodes mixtes offrent une approche holistique qui permet de saisir à la fois les dimensions quantifiables et les aspects plus subjectifs des expériences individuelles, tout en tenant compte des contextes historiques et culturels qui les influencent. Par ailleurs, le choix d'une méthodologie mixte se justifie également par sa pertinence dans le cadre des recherches à caractère sensible, favorisant l'interprétation des résultats (Jehn & Jonsen, 2010).

Un autre atout de notre étude concerne la prise en compte des indicateurs de vulnérabilité, tels que le handicap physique, les maladies, les difficultés d'apprentissage et autres troubles ou difficultés, ainsi que leur effet significatif sur les profils des filles victimes de cyberhaine. Cette analyse met en lumière l'importance de considérer ces variables, en particulier lorsqu'elles sont croisées avec la catégorie d'ascendance. Cette approche, peu explorée dans la littérature scientifique axée sur la population adolescente, constitue, selon nous, une contribution pertinente à la compréhension des expériences intersectionnelles des victimes de cyberhaine. En effet, notre étude adopte une conception inclusive du capacitisme (Baril, 2013 ; Ebersold, 2019 ; 2020 ; Masson, 2013), englobant un large éventail de capacités au-delà de la seule dimension fonctionnelle, et les envisageant comme des obstacles sociaux qui placent les individus concernés dans une position de désavantage social, entravant ainsi leur pleine et équitable participation dans la société (Probst et al., 2016).

Un élément saillant de nos résultats réside dans le nombre significatif d'adolescent·es identifié·es comme ayant des difficultés d'apprentissage. Cette observation soulève des questionnements pertinents sur la manière dont ces jeunes vivent la victimation en ligne et sur les éventuelles différences par rapport au groupe dominant en classe.

Le dernier point fort de notre étude que nous citerons est l'observation des inégalités dans l'usage social du numérique (Granjon, 2009 ; 2010 ; van Dijk, 2005) entre les adolescent·es appartenant à des groupes minoritaires et celles et ceux du groupe majoritaire. Notre recherche a révélé que les interactions avec des inconnu·es en ligne engendrent principalement des risques de victimation de cyberhaine pour les jeunes appartenant à des groupes minoritaires.

Par ailleurs, certaines limites de notre étude méritent d'être soulignées. Outre le fait que le choix de l'approche intersectionnelle nous a permis de mettre en lumière des résultats non identifiés dans l'étude initiale d'EU Kids Online (2018), nous ne pouvons pas ignorer d'autres catégories identitaires, qui n'ont pas été abordées ici, mais qui constituent également des facteurs

significatifs pour mieux comprendre les expériences de victimation des minorités. Ainsi, l'une des principales limites de notre étude est la non-prise en compte des catégories telles que l'appartenance religieuse ou l'orientation sexuelle, dont la littérature révèle l'imbrication avec d'autres rapports sociaux de pouvoir (Awan & Zempi, 2016 ; Banaji & Bhat, 2022 ; Jensen et al., 2022). En effet, ces informations n'ont pas été récoltées au préalable par l'étude EU Kids Online (2018), principalement en raison de restrictions légales de traitement des données à caractère personnel dans le contexte français. Toutefois, cette limite n'a pas rendu impossible l'étude de la cyberhaine selon une approche intersectionnelle. Comme le mentionnent Lépinard et Lieber (2020), cette approche permet une certaine souplesse, à condition que les catégories de race, de classe et de genre fassent au moins partie de l'étude. Nous n'avons pas abordé la notion de genre au sens propre de sa définition⁶³, car le questionnaire élaboré par le groupe de chercheur·euses de EU Kids Online (2018) ne nous a pas permis d'identifier de manière explicite l'identité de genre des personnes interrogées. Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si, lorsqu'elles ont coché la case « fille » ou « garçon » en réponse à la question « tu es... », ces personnes se référaient à leur sexe assigné ou à leur identité de genre. Cependant, nous pouvons supposer que les personnes interrogées ont priorisé cette dernière interprétation en répondant à la question, en se fondant sur une réflexion d'autoperception : se sentir fille ou garçon (Poirier et al., 2019). Ceci mis à part, l'impossibilité d'approfondir l'identité de genre à partir d'une approche non binaire et transidentitaire constitue une limite en soi.

Les résultats de notre étude doivent être interprétés en tenant compte du fait que les informations relatives aux catégories d'ascendance et de vulnérabilité ont été élaborées après la passation du questionnaire et non par les personnes enquêtées elles-mêmes. Cette réalité soulève la possibilité que certains cas aient pu être omis. C'est pourquoi l'interprétation des résultats concernant ces deux catégories doit être effectuée avec prudence.

Nous souhaitons également signaler les limites liées à l'interprétation des résultats concernant le changement d'identité en ligne et son association avec les expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine. Bien que nous ayons observé une association significative, il est

⁶³ Le genre est défini par Burr (2002) comme « la signification sociale du sexe. Il renvoie à la constellation de caractéristiques et de comportements qui sont associés de manière différenciée aux hommes et aux femmes et attendus d'eux dans une société donnée, ainsi qu'à nos notions de masculinité et de féminité ». (p. 11)

important de noter que nous ne sommes pas en mesure de déterminer si ce comportement est forcément la cause ou la conséquence d'une exposition ou d'une victimation.

Enfin, au sujet de la phase d'analyse statistique, une dernière limite tient aux contraintes inhérentes à l'analyse quantitative intercatégorielle. Nous avons constaté une réduction de la taille de l'échantillon à mesure que les catégories d'analyse étaient croisées (Alvarez & Evans, 2021). Cette réalité a constitué un obstacle majeur pour la prise en compte de certains résultats statistiques considérés comme significatifs, mais n'ayant pas atteint la valeur minimale de l'effectif théorique. Nous considérons cependant ces résultats comme un point de départ de réflexion pour le corps scientifique intéressé par la question de la cyberhaine d'un point de vue intersectionnel.

CONCLUSION

Au cours de ces dernières années, la cyberhaine est devenue une préoccupation sociale majeure, marquée par une augmentation exponentielle des discours de haine et d'incitation à la haine (Demaske, 2023) visant des personnes et des groupes en raison de leur appartenance ethnique ou religieuse, divergente de celle du groupe social majoritaire (Blaya, 2019). Cette réalité revêt une importance cruciale pour la jeunesse en France, en particulier en raison de l'utilisation répandue du numérique au quotidien. Cette pratique expose ainsi les jeunes à des contenus haineux et à des risques de victimation. Lorsque l'on s'intéresse spécifiquement aux différences entre les expériences des filles et des garçons, la littérature scientifique révèle une diversité de résultats et une absence de consensus. Cette disparité est principalement attribuable à la variété des concepts employés et des approches méthodologiques adoptées dans ces études.

Pour la réalisation de cette étude, nous avons adopté une perspective intersectionnelle, reconnaissant ainsi l'importance de considérer l'imbrication des différentes catégories identitaires dans la compréhension des expériences d'exposition et de victimation par cyberhaine. Nous rejetons toute perspective réductionniste qui tend à limiter l'explication des inégalités sociales à une seule catégorie identitaire, en lui accordant une primauté ontologique par rapport aux catégories existantes (Carastathis, 2014). En abordant la question de la cyberhaine à travers une approche méthodologique intercatégorielle, notre étude visait à approfondir les profils hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine, tout en mettant en lumière les différences avec celles des garçons. Nous avons pris en compte les potentiels effets des catégories sociodémographiques telles que le sexe, l'âge, la CSP des parents, l'ascendance et la vulnérabilité, et le croisement entre elles. Nos résultats nous ont permis de constater que les expériences des filles sont complexes, souvent situées à l'intersection de divers groupes minoritaires. Elles se distinguent de celles vécues par les garçons, dont les résultats n'avaient pas été relevés dans la phase initiale de l'étude EU Kids Online. Au moment de conclure cette thèse, nous tenons à souligner la nécessité d'examiner avec prudence l'affirmation selon laquelle les garçons sont plus enclins à être victimes de cyberhaine que les filles. Cette affirmation tend à dissimuler une réalité plus nuancée pour les filles, notamment pour celles situées à l'intersection de divers groupes minoritaires. En effet, nos résultats ont mis en lumière que, bien que le pourcentage global de garçons victimes soit légèrement supérieur à celui des filles, ces dernières présentent des taux plus élevés de victimation persistante dans le temps.

En outre, nous avons révélé qu'un nombre significatif de filles a été confronté à des formes multiples de victimation en ligne, subissant des messages et des commentaires haineux fondés sur des critères tels que l'origine, la couleur de peau, l'appartenance religieuse, voire des problèmes d'argent ou en lien avec un handicap. Dans ce dernier cas, nous encourageons les études futures à s'intéresser plus en détail aux expériences des jeunes victimes de cyberhaine présentant des capacités physiques, psychologiques ou intellectuelles autres que celles considérées comme la norme sociale. La mise en évidence de jeunes victimes de cyberhaine éprouvant des difficultés d'apprentissage ouvre des perspectives intéressantes pour comprendre comment ces différents aspects s'entrecroisent avec d'autres aspects identitaires chez les filles, tels que l'origine ethnique, pour créer des situations complexes de victimation en ligne.

Nos observations ont également mis en lumière que les expériences de victimation ne sont pas nécessairement limitées à un statut social spécifique, et qu'une légère majorité de jeunes victimes de cyberhaine est issue de milieux familiaux bénéficiant d'un statut socioprofessionnel plus élevé. Face à ce constat, nous considérons qu'il serait pertinent d'approfondir les expériences de victimation de ces jeunes afin d'identifier d'éventuelles différences par rapport aux expériences des jeunes issues de familles au statut inférieur.

Nous avons par ailleurs observé une augmentation significative de l'exposition et de la victimation chez les filles de 14 à 16 ans, suivie d'une diminution notable à l'âge de 17 ans. Cette observation soulève des interrogations sur les raisons sous-jacentes à cette évolution, un schéma également constaté chez les garçons. Il serait intéressant d'approfondir ces résultats au moyen d'études longitudinales visant à examiner comment les expériences d'exposition et de victimation évoluent tout au long de l'adolescence. À cet égard, il est essentiel d'accorder une attention particulière aux pratiques concrètes susceptibles d'augmenter l'exposition et la victimation dans la tranche d'âge 14-16 ans, étant donné que cette période coïncide généralement avec la période scolaire. Par conséquent, il serait opportun de renforcer les initiatives pédagogiques préventives afin de développer les compétences numériques des nouvelles générations.

Nous ne saurions conclure notre travail sans aborder un aspect transversal, identifié dans nos analyses bien qu'il n'ait pas été au cœur de nos objectifs initiaux. Il s'agit des profils multiples des victimes de cyberhaine également observés chez les garçons. En effet, l'approche intersectionnelle découle des théories de la pensée féministe noire, mettant en avant la nécessité

de penser le sexisme et le racisme au-delà des expériences de discrimination des femmes blanches et des hommes noirs (Crenshaw, 1991). Cette approche vise à donner une meilleure visibilité et représentation des expériences multiples et hétérogènes des femmes situées à l'intersection de divers groupes minoritaires (Scott, 1986). Notre étude, bien que centrée sur les particularités des expériences d'exposition et de victimation chez les filles appartenant à divers groupes minoritaires, a également débouché sur des observations significatives concernant les expériences des garçons. Grâce à la prise en compte des croisements entre les catégories sociodémographiques d'analyse pour comparer les expériences de victimation entre filles et garçons, nous avons constaté des taux de victimation plus élevés chez les garçons d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité, par rapport à ceux d'ascendance française et sans vulnérabilité. Ce constat nous amène une fois de plus à souligner l'importance de l'approche intersectionnelle pour les futures recherches sur la cyberhaine ciblant des minorités ethniques ou des religions spécifiques. Ces critères, qui sont à l'origine de comportements et d'attitudes de haine en ligne, peuvent également se manifester chez les garçons, combinés à d'autres caractéristiques telles que la classe sociale, l'orientation sexuelle ou le handicap. Cette réalité a d'ailleurs été mise en lumière par la littérature scientifique (Garcia, 2012 ; Jensen et al., 2022 ; Lesné, 2015).

La reconnaissance de l'intersectionnalité dans l'analyse des expériences hétérogènes des filles exposées et victimes de cyberhaine constitue une plus-value de cette étude, permettant une visibilité des expériences complexes des filles situées à l'intersection de divers groupes minoritaires. Cependant, la mise en pratique de cette approche se heurte à des obstacles législatifs en France, la collecte et le traitement de données à caractère personnel étant soumis à des restrictions strictes. En effet, lors de la passation du questionnaire EU Kids Online en France, la collecte et le traitement des données à caractère personnel étaient soumis à des contrôles stricts et à des restrictions légales rigoureuses conformes à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés. Les raisons de ces restrictions législatives reposaient principalement sur le risque de discrimination indirecte associé à la collecte et le traitement de données à caractère personnel. En effet, l'utilisation inappropriée de telles données pourrait, comme souligné par cette loi, potentiellement conduire à des décisions discriminatoires, l'interdiction étant implantée comme mesure dans le but de protéger la vie privée des participant·es à des enquêtes. Pourtant, cette restriction législative se voit confrontée avec les besoins de la communauté scientifique notamment lorsque la collecte de données telles que l'origine ethnique, les convictions religieuses, la santé physique ou mentale, voire

l'orientation sexuelle, s'avère indispensable à la réalisation des objectifs de recherche, comme c'est le cas des études qui privilégient l'approche intersectionnelle.

À ce sujet, l'émergence du Règlement général sur la protection de données (RGPD), adopté par l'Union européenne en 2016 et entrée en vigueur en 2018⁶⁴), aussi valable pour la France, a considérablement atténué cette contrainte législative. Ce règlement, même s'il souligne la prohibition du traitement des données personnelles, comporte néanmoins des exceptions, notamment pour la recherche scientifique :

Le traitement est nécessaire à des fins archivistiques dans l'intérêt public, à des fins de recherche scientifique ou historique ou à des fins statistiques, conformément à l'article 89, paragraphe 1, sur la base du droit de l'Union ou du droit d'un État membre qui doit être proportionné à l'objectif poursuivi, respecter l'essence du droit à la protection des données et prévoir des mesures appropriées et spécifiques pour la sauvegarde des droits fondamentaux et des intérêts de la personne concernée. (chapitre II, article 9, paragraphe « j »)

Cette évolution législative ouvre de nouvelles perspectives pour la communauté scientifique intéressée par l'approche intersectionnelle même si des protocoles stricts doivent être respectés. Ainsi, le RGPD impose des conditions pour la collecte et le traitement des données sensibles, exigeant le respect absolu du droit à la protection des données et la mise en place de mesures spécifiques visant à sauvegarder les droits fondamentaux et les intérêts des personnes concernées. Pour mener une collecte de données conforme à la loi française, il est impératif d'obtenir un consentement explicite et de clarifier de manière transparente le but de la collecte et du traitement des données sensibles auprès des enquêté·es, et ce tout en garantissant la sécurité et la confidentialité de ces informations. Ces dispositions s'inscrivent dans le respect du RGPD en faveur d'une recherche éthique, intègre et de qualité, conformément aux articles 4,5,6,7,8 relatifs à la protection des droits fondamentaux des personnes et article 50 relatif à la coopération dans le domaine de la protection des données à caractère personnel.

Pour obtenir un consentement explicite conforme au RGPD, les participant·es doivent être informé·es de manière claire et transparente sur la nature des données collectées, leur utilisation

⁶⁴ Raison pour laquelle l'enquête EU Kids Online menée en France en 2017 n'a pas pu bénéficier des adaptations législatives

prévue, ainsi que sur les mesures de confidentialité mises en place. Ce consentement doit être une « manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement » (chapitre I, article 4, paragraphe 11). Par ailleurs, le RGPD accorde une importance particulière au processus de pseudonymisation. Il s'agit de traiter les informations de manière à ce qu'elles ne puissent plus être directement attribuées à une personne précise « sans avoir recours à des informations supplémentaires, pour autant que ces informations soient conservées séparément et soumises à des mesures techniques et organisationnelles afin de garantir que [ces données] ne sont pas attribuées à une personne physique identifiée ou identifiable » (chapitre I, article 4, paragraphe 5).

Pour prévenir tout traitement indésirable des informations à caractère personnel et afin de garantir le respect des droits à la vie privée et à la non-discrimination, une évaluation rigoureuse par les commissions d'éthique s'avère également essentielle. Néanmoins, la complexité des processus d'autorisation éthique pour la collecte de données à caractère personnel constitue un obstacle majeur, susceptible de décourager le corps scientifique. C'est pourquoi nous tenons à souligner l'importance de sensibiliser la communauté scientifique aux enjeux éthiques. Cette sensibilisation vise non seulement à doter les chercheur·ses des compétences requises pour initier le processus, mais également à atténuer les craintes liées à sa complexité, ceci dans le but que leur motivation pour s'investir à étudier des sujets à caractère sensible ne soit pas impactée par les contraintes du processus éthique.

En somme, cette évolution législative constitue une opportunité précieuse pour les chercheur·ses intéressé·es par l'approche intersectionnelle, tout en garantissant le respect des normes éthiques et juridiques en matière de protection des données personnelles.

Cependant, face aux défis qui restent présents dans la pratique, il est primordial que ces conditions soient prises en considération afin de faciliter l'accès au terrain. Cela permettra aux partisan·es de l'approche intersectionnelle de mener leurs études de manière optimale, contribuant ainsi à mettre en lumière les réalités complexes des expériences de (cyber)victimation des personnes situées à l'intersection de divers groupes minoritaires.

D'un point de vue méthodologique, les mesures binaires du genre/sexe, telles que la dichotomie « filles-garçons », suscitent des interrogations importantes, notamment au motif qu'une telle formulation va à l'encontre des recommandations méthodologiques et éthiques en invisibilisant (conscience ou inconscience) la prévalence des personnes transgenre et non binaires (Bauer et

al., 2017 ; Cameron & Stinson, 2019 ; Westbrook & Saperstein, 2015). À ce sujet, Cameron et Stinson (2019) préconisent d'inclure des questionnaires ouvertes du type « j'identifie mon genre comme », ce qui permet aux personnes enquêtées de définir leur genre selon leur propre ressenti et terminologie. Cette approche inclusive favorise une meilleure compréhension de la diversité des genres (Cameron & Stinson, 2019) et contribue à réduire les inégalités (Westbrook & Saperstein, 2015).

En ce qui concerne les exigences législatives entourant les études portant sur des sujets sensibles, l'utilisation de questions indirectes se révèle être une stratégie prometteuse pour recueillir des informations à caractère personnel sans interroger directement les enquêtés. Néanmoins, notre expérience dans la manipulation des informations obtenues par le biais de telles questions souligne l'importance cruciale d'une conception minutieuse des questionnaires. Cette conception doit être réfléchie en tenant compte de la manière dont les données seront traitées d'un point de vue intersectionnel afin de prévenir les difficultés potentielles lors de leur exploitation. À titre d'exemple, la recodification de la variable « ascendance » présente des contraintes dues à la nécessité de regrouper de manière homogène les individus en deux catégories distinctes, à savoir « ascendance française » et « ascendance migratoire ». Cette démarche, bien que facilitant la gestion des données, limite cependant la profondeur de l'analyse intersectionnelle en empêchant une distinction précise selon les différentes origines.

En ce qui concerne la victimation, il est crucial de ne pas restreindre les choix de réponse lors de la collecte de données sur les caractéristiques et les motifs à l'origine de la victimation. Cette démarche peut en effet entraver une analyse intersectionnelle approfondie, comme nous l'avons observé dans notre étude. Il convient donc d'éviter tout réductionnisme qui limite l'interprétation des expériences des individus à une seule catégorie identitaire (Banaji & Bhat, 2022 ; Chadha et al., 2020 ; Hawdon et al., 2017 ; Navarro, 2016 ; Rajani, 2022). La formulation des questions à choix multiples permet en effet d'isoler chaque catégorie d'analyse pour ensuite les étudier individuellement et les croiser entre elles (Bowleg, 2008). Cette approche favorisera l'interprétation des résultats et la visibilité des expériences intersectionnelles (Gatewood et al., 2019 ; Scherr & Amrous, 2017).

Nous souhaitons aussi souligner que, bien que les questions indirectes aient été efficaces pour obtenir des informations pertinentes permettant leur opérationnalisation par catégories, elles ne résolvent pas intégralement la problématique de l'interprétation des résultats. C'est pourquoi il

nous semblerait pertinent, dans la mesure du possible, de concevoir les questionnaires avec des questions aussi directes et précises que possible tout en tenant compte de la législation du pays d'enquête. Cette approche permettrait de mieux appréhender les nuances des expériences des enquêtés et de garantir une interprétation plus rigoureuse des résultats intersectionnels.

Dans une perspective d'élargissement des identité cibles de propos haineux en ligne, la prise en compte de l'hétéronormativité revêt une importance capitale (Burnap & Williams, 2016 ; Rajani, 2022). Les recherches futures pourraient explorer comment les sous-entendus homophobes se croisent avec les messages et commentaires haineux ciblant les filles (et les garçons) appartenant à des minorités ethniques ou à des religions spécifiques.

Enfin, il convient de souligner l'impact des modalités de construction des questions sur le taux de réponse des enquêtés. Lieber (2008) met en garde contre les questions binaires, telles que « as-tu été victime en ligne ? », avec des choix de réponses limités à « oui » ou « non », qui peuvent générer des négatives en raison de leur acceptabilité sociale. Il est donc recommandé de formuler les questions autrement, par exemple, en mesurant la fréquence des expériences avec une échelle de type Likert.

Parmi les espaces propices au développement de la cyberhaine, les jeux en ligne occupent une place prépondérante (Daniels, 2013 ; Leonard, 2003 ; Nakamura, 2014). Notre étude a examiné ces espaces numériques dans le but de vérifier l'hypothèse selon laquelle le taux plus élevé de victimes de cyberhaine chez les garçons par rapport aux filles s'expliquerait par une fréquentation plus assidue des jeux en ligne de leur part. En contrôlant cette variable, nous espérons observer des modifications dans les différences de victimation entre filles et garçons. Cependant, nos résultats n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse, ce qui soulève la question de savoir si les différences observées ne sont pas tant liées à la fréquence d'utilisation des jeux en ligne qu'aux préférences spécifiques de jeux entre les garçons et les filles. Cette thématique pourrait être un axe de recherche intéressant à explorer.

La prévalence de l'utilisation sociale du numérique au sein de la population adolescente a suscité notre intérêt quant à la manière dont ils/elles se mettent en scène dans le monde virtuel. Nos résultats ont constaté une fréquence notablement plus élevée de changement d'identité en ligne parmi les victimes de cyberhaine d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité, constat moins fréquent chez les filles que chez les garçons. Compte tenu de la taille réduite du

groupe des filles situées à l'intersection de divers groupes minoritaires, il serait pertinent, pour explorer plus en profondeur les profils hétérogènes de ces filles, d'impliquer dès le départ des échantillons plus conséquents et représentatifs. Il serait également intéressant d'approfondir les décisions des filles d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité, en ce qui concerne la construction de leurs profils en ligne, et de mettre en lumière les distinctions éventuelles par rapport aux choix des garçons. Cette démarche permettrait d'approfondir les motifs influençant la décision de révéler ou de dissimuler son identité en ligne. Ces initiatives de recherches pourraient éclairer les dynamiques de pouvoir social sous-jacentes, responsables des inégalités sociales dans le contexte numérique (Granjon, 2009 ; 2010 ; van Dijk, 2005).

Par ailleurs, la mise en évidence d'une association significative entre le changement d'identité en ligne et l'exposition à des contenus haineux chez les filles d'ascendance française mériterait une attention particulière pour de futures recherches visant à analyser cette association.

Les contacts et les interactions avec des inconnu·es en ligne ne représentent pas en soi une pratique à risque pour l'ensemble de notre population d'étude. Il est apparu que l'acceptation de demandes d'amitié provenant d'inconnu·es, ou le partage d'informations, de photos ou de vidéos personnelles comportent un niveau de risque d'exposition et de victimation significativement plus élevé chez les jeunes d'ascendance migratoire et en situation de vulnérabilité que chez leurs pairs du groupe social majoritaire (garçons, d'ascendance française et sans vulnérabilité). Selon Stonard (2020), cette réalité est due à une utilisation non désirée et non autorisée de ces informations par les agresseur·euses, transgressant ainsi les normes relationnelles propres aux environnements numériques. Ainsi, nous encourageons de nouvelles perspectives pour de futures initiatives de sensibilisation et de prévention des risques en ligne. Traditionnellement axées sur les victimes (boyd & Hargittai, 2010), ces initiatives mériteraient d'adopter une approche plus inclusive visant l'ensemble de la société, afin de promouvoir un climat propice à la tolérance, au respect et à l'égalité pour toutes et tous.

Les manifestations d'expression de haine sont incontestablement facilitées par l'environnement numérique (Longhi & Vernet, 2023), que ce soit à travers des discours haineux ciblant des communautés spécifiques ou à travers des messages ou commentaires haineux dirigés à l'encontre d'individus précis. Cependant, l'origine fondamentale de cette réalité ne réside pas intrinsèquement dans les technologies elles-mêmes. Le cyberspace se profile davantage comme une extension du monde « réel », où les attitudes et opinions se reflètent à travers diverses plateformes et réseaux sociaux (Catanese et al., 2011). Cette perméabilité entre le

monde virtuel et le monde « réel » (Awan & Zempi, 2016 ; Banaji & Bhat, 2022 ; Blaya, 2013 ; Demaske, 2023) engendre une superposition des situations en ligne et hors ligne. Ainsi, la montée des discours et comportements de rejet, de discrimination voire de haine envers des personnes et groupes minoritaires se dessine comme un enjeu sociétal d'envergure, nécessitant une action collective visant à promouvoir le respect et la tolérance envers autrui. De plus, l'accent mis sur le renforcement des initiatives éducatives apparaît comme une approche pertinente pour déconstruire les processus d'altérité, considérés comme des éléments centraux à l'origine des discours de haine (Meddaugh & Kay, 2009 ; Scherr & Amrous, 2017). Il s'agit de démanteler les représentations stéréotypées légitimant le rejet, la discrimination voire la haine envers toute personne dont l'identité collective diffère de la norme sociale.

Pour conclure, nous souhaitons insister sur la nécessité de revisiter le concept de cyberhaine. Malgré les mesures législatives mises en place, la persistance des discours haineux en ligne semble en partie attribuable à l'absence de définition internationale précise du concept (Demaske, 2023). Un consensus grandissant soutient l'adoption d'une approche intersectionnelle, largement reconnue pour sa pertinence dans les domaines scientifiques ainsi que dans les publications d'institutions et organismes publics. Cette approche s'est avérée essentielle pour mettre en lumière les nuances des expériences de victimation chez les personnes appartenant à divers groupes minoritaires. Dans cette perspective, il apparaît opportun de réexaminer les définitions existantes de la cyberhaine et de travailler à leur reformulation. Cette démarche revêt une importance capitale pour mieux comprendre les expériences liées à la cyberhaine, aussi bien au sein de la communauté scientifique qu'au-delà de ses frontières.

BIBLIOGRAPHIE

- Achin, C., Ouardi, S., & Rennes, J. (2009). Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir : Table ronde avec Christelle Hamel, Catherine Marry et Marc Bessin. *Mouvements*, 3(59), 91-101. <https://doi.org/10.3917/mouv.059.0091>
- Alipan, A., Skues, J., Theiler, S., & Wise, L. (2015). Defining cyberbullying: A multiple perspectives approach. In B.K. Wiederhold, G. Riva, & M.D. Wiederhold (Eds.), *Annual Review of Cybertherapy and Telemedicine. Virtual Reality in Healthcare : Medical Simulation and Experiential Interface* (pp. 9-13). Internative media Institute.
- Alvarez, C. H., & Evans, C. R. (2021). Intersectional environmental justice and population health inequalities: A novel approach. *Social Science & Medicine*, 269, 1–12. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2020.113559>
- Amnesty International (2017, 20 novembre). *Violences en ligne à l'égard des femmes : un impact inquiétant*. <https://www.amnesty.ch/fr/themes/droits-des-femmes/docs/2017/impact-violences-en-ligne-a-l-egard-des-femmes>
- Amossy, R., & Pierrot, A. H. (2021). *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, société* (4nd ed.). Armand Colin.
- Archer, M. S. (2020). The morphogenetic approach; critical realism's explanatory framework approach. In P. Róna, & L. Zsolnai (Eds.), *Agency and causal explanation in economics* (pp. 137–150). Springer Nature.
- Audrin, C., & Blaya, C. (2020). Psychological well-being in a connected world: The impact of cybervictimization in children's and young people's life in France. *Frontiers in psychology*, 11, 1427. <https://doi.org/10.3389%2Ffpsyg.2020.01427>
- Awan, I., & Zempi, I. (2016). The affinity between online and offline anti-Muslim hate crime: Dynamics and impacts. *Aggression and violent behavior*, 27, 1–8. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1016/j.avb.2016.02.001>
- Badouard, R. (2020). La régulation des contenus sur Internet à l'heure des « fake news » et des discours de haine. *Communications*, 106, 161-173. <https://doi.org/10.3917/commu.106.0161>
- Bauer, G. R., Braimoh, J., Scheim, A. I., & Dharma, C. (2017). Transgender-inclusive measures of sex/gender for population surveys: Mixed-methods evaluation and recommendations. *PloS one*, 12(5), e0178043. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0178043>
- Bailey, J., Steeves, V., Burkell, J., & Regan, P. (2013). Negotiating with gender stereotypes on social networking sites : From “bicycle face” to Facebook. *Journal of Communication Inquiry*, 37(2), 91–112. <http://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2279202>

- Bakalis, C. (2018). Rethinking cyberhate laws. *Information & Communications Technology Law*, 27(1), 86-110. <https://doi.org/10.1080/13600834.2017.1393934>
- Balleys, C. (2014). De la scène aux coulisses et des coulisses à la scène. Les processus d'appropriation de Facebook par les adolescents. *Cultures & sociétés*, 29. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:163726>
- Balleys, C. (2017a). *Socialisation adolescente et usages du numérique*. Revue de littérature. Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire. <https://mda34.org/sites/default/files/mda/resources/rapport-2017-04-rl-socialisation-numerique.pdf>
- Balleys, C. (2017b). Socialisation adolescente et usages des médias sociaux : la question du genre. *Revue des politiques sociales et familiales*, 125(1), 33-44. <https://doi.org/10.3406/caf.2017.3241>
- Balleys, C. (2019). L'intimité militante sur Youtube: la visibilité médiatique au service de la libération sexuelle. *Questions de communication*, 35, 125-136. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.19109>
- Balleys, C., & Coll, S. (2015). La mise en scène de la vie privée en ligne par les adolescents. *RESET. Recherches en sciences sociales sur Internet*, 4. <https://doi.org/10.4000/reset.547>
- Banaji, S., & Bhat, R. (2022). *Social media and hate*. Taylor & Francis. <https://doi.org/10.4324/9781003083078>
- Bard, C., Blais, M., & Dupuis-Déri, F. (2019). *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*. Presses universitaires de France.
- Baril, A. (2018). Hommes trans et handicapés : une analyse croisée du cisgenrisme et du capacitisme. *Genre, sexualité & société*, 19(19). <https://doi.org/10.4000/gss.4218>
- Barlett, C., & Coyne, S. M. (2014). A meta-analysis of sex differences in cyber-bullying behavior: The moderating role of age. *Aggressive behavior*, 40(5), 474-488. <https://doi.org/10.1002/ab.21555>
- Barlińska, J., Szuster, A., & Winiewski, M. (2013). Cyberbullying among adolescent bystanders: Role of the communication medium, form of violence, and empathy. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 23(1), 37-51. <http://dx.doi.org/10.1002/casp.2137>
- Becker, G. S. (1976). *The economic approach to human behavior*. University of Chicago press.

- Bedrosova, M., Machackova, H., Šerek, J., Smahel, D., & Blaya, C. (2022). The relation between the cyberhate and cyberbullying experiences of adolescents in the Czech Republic, Poland, and Slovakia. *Computers in Human Behavior*, 126(1), 107013. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2021.107013>
- Belkhir, J. A., & Barnett, B. M. (2001). Race, gender and class intersectionality. *Race, Gender & Class*, 8(3), 157–174. <https://www.jstor.org/stable/41674988>
- Benveniste, A., & Pingaud, E. (2016). Far-right movements in France: The principal role of Front National and the Rise of Islamophobia. In G. Lazaridis, G. Campani, & A. Benveniste (Eds.), *The Rise of the Far Right in Europe* (pp. 55–79). Palgrave Macmillan Limited.
- Benveniste, A., Campani, G., & Lazaridis, G. (2016). Populism : The Concept and Its Definitions. In G. Lazaridis, G. Campani, & A. Benveniste (Eds.), *The Rise of the Far Right in Europe* (pp. 1-23). Palgrave Macmillan Limited.
- Beran, T., & Li, Q. (2007). The relationship between cyberbullying and school bullying. *The Journal of Student Wellbeing*, 1(2), 16–33. <https://doi.org/10.21913/JSW.v1i2.172>
- Berjot, S., & Delelis, G. (2020). Chapitre 4. Processus et phénomènes intergroupes, ou que se passe-t-il dès lors qu'existent plusieurs groupes ?. In S. Berjot, & G. Delelis (Eds.), *Les 30 grandes notions de psychologie sociale* (pp. 231-267). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.berjo.2020.01.0231>
- Bermingham, A., Conway, M., McInerney, L., O'Hare, N., & Smeaton, A. F. (2009, 20-22 July). *Combining social network analysis and sentiment analysis to explore the potential for online radicalisation* [Communication]. International Conference on Advances in Social Network Analysis and Mining. Athens. <http://dx.doi.org/10.1109/ASONAM.2009.31>
- Bhaskar, R. (1998). *The possibility of naturalism: a philosophical critique of the contemporary human sciences* (3rd ed.). Routledge.
- Bhaskar, R. (2008). *A Realist Theory of Science*. Routledge.
- Biard, B. (2019). L'extrême droite en Europe occidentale (2004-2019). *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 15-16(2420-2421), 5-106. <https://doi.org/10.3917/cris.2420.0005>
- Bilewicz, M., & Soral, W. (2020). Hate speech epidemic. The dynamic effects of derogatory language on intergroup relations and political radicalization. *Political Psychology*, 41, 3-33. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1111/pops.12670>
- Bilge, S. (2010). Recent feminist outlooks on intersectionality. *Diogenes*, 57(1), 58–72. <http://dx.doi.org/10.1177/0392192110374245>

- Blaya, C. (2011). Cyberviolence et cyberharcèlement : approches sociologiques. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 1(53), 47-65. <https://doi.org/10.3917/nras.053.0047>
- Blaya, C. (2013). *Les ados dans le cyberspace : prises de risque et cyberviolence*. De Boeck Supérieur.
- Blaya, C. (2015). Les jeunes et les prises de risque sur Internet. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 63(8), 518-523. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2015.07.003>
- Blaya, C. (2016). Chapitre 3. Cyberviolence : état de la question. In É. Debarbieux (Ed.), *L'école face à la violence: Décrire, expliquer, agir* (pp. 52-64). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.debar.2016.01.0052>
- Blaya, C. (2018). Le cyberharcèlement chez les jeunes. *Enfance*, 3, 421-439. <https://doi.org/10.3917/enf2.183.0421>
- Blaya, C. (2019). *Cyberhaine : les jeunes et la violence sur Internet*. Nouveau Monde.
- Bleich, E. (2011). What is Islamophobia and how much is there? Theorizing and measuring an emerging comparative concept. *American behavioral scientist*, 55(12), 1581-1600. <https://doi.org/10.1177/0002764211409387>
- Bollen, K.A., & Stine, R.A. (1992). Bootstrapping goodness-of-fit measures in structural equation models. *Sociological Methods & Research*, 21(2), 205-229. <http://dx.doi.org/10.1177/0049124192021002004>
- Bouamama, S. (2004). *L'affaire du foulard islamique : la production d'un racisme respectable*. Geai bleu Editions.
- Boudon, R. (2002). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique?. *Sociologie et sociétés*, 34(1), 9-34. <https://doi.org/10.3917/rdm.024.0281>
- Boullier, D. (2019a). Chapitre 1. Histoires du numérique. In D. Boullier (Ed.), *Sociologie du numérique* (pp. 33-101). Armand Colin.
- Boullier, D. (2019b). Chapitre 2. Sociologie des usages. In D. Boullier (Ed.), *Sociologie du numérique* (pp. 102-132). Armand Colin.
- Bourdieu, P. (1993). Esprits d'État. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 96(1), 49-62. <https://doi.org/10.3917/arss.p1993.96n1.0049>
- Bourgeois, C. (2013). Dis-moi quelle est la couleur de ta peau et je te dirai qui tu es : Phénotype, langage et stéréotypes en République dominicaine. *Civilisations*, 2(62), 31-50. <https://doi.org/10.4000/civilisations.3335>

- Bouzar, D., & Caupenne, C. (2020). Chapitre 2. La théorie du complot et la théorie du grand remplacement des extrémistes suprémacistes blancs. In D. Bouzar, & C. Caupenne (Eds.), *La tentation de l'extrémisme : Djihadistes, suprémacistes blancs et activistes de l'extrême-gauche...* (pp. 63-81). Mardaga.
- boyd, d. (2016). *C'est compliqué : les vies numériques des adolescents*. C&F Éditions.
- boyd, d, & Hargittai, E. (2010). Facebook privacy settings: Who cares?. *First Monday*, 15(8). <http://dx.doi.org/10.5210/fm.v15i8.3086>
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiments by nature and design*. Harvard university press.
- Bowleg, L. (2008). When Black+ lesbian+ woman ≠ Black lesbian woman: The methodological challenges of qualitative and quantitative intersectionality research. *Sex roles*, 59(5-6), 312-325. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1007/s11199-008-9400-z>
- Brown, W. (1997). The impossibility of women's studies. *Differences : A Journal of Feminist Cultural Studies*, 9(3), 79-101. <https://doi.org/10.1215/10407391-9-3-79>
- Burnap, P., & Williams, M. L. (2016). Us and them: identifying cyber hate on Twitter across multiple protected characteristics. *EPJ Data science*, 5, 1-15. <https://doi.org/10.1140/epjds/s13688-016-0072-6>
- Burr, V. (2002). *Gender and social psychology*. Routledge.
- Cacouault-Bitaud, M., & Gardey, D. (2005). Sciences, recherche et genre. *Travail, genre et sociétés*, 14, 27-28. <https://doi.org/10.3917/tgs.014.0027>
- Caiani, M., Della Porta, D., & Wagemann, C. (2012). *Mobilizing on the extreme right: Germany, Italy, and the United States*. Oxford University Press.
- Caiani, M., & Parenti, L. (2013). *European and American Extreme Right Groups and the Internet*. Ashgate.
- Cameron, J. J., & Stinson, D. A. (2019). Gender (mis) measurement : Guidelines for respecting gender diversity in psychological research. *Social and personality psychology compass*, 13(11), e12506. <https://doi.org/10.1111/spc3.12506>
- Camus, R. (2015). *Le grand remplacement*. Renaud Camus.
- Carastathis, A. (2014). The concept of intersectionality in feminist theory. *Philosophy compass*, 9(5), 304-314. <https://doi.org/10.1111/phc3.12129>

- Cardon, D. (2019). *Culture numérique*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.cardo.2019.01>
- Carles, I. (2010). Usage du droit et discriminations multiples : le genre des plaintes visant à lutter contre les discriminations raciales. *Champ psychosomatique*, 2(58), 175-197. <https://doi.org/10.3917/cpsy.058.0175>
- Casilli, A. A. (2010). *Les Liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?*. Éditions du Seuil.
- Castaño-Pulgarín, S. A., Suárez-Betancur, N., Vega, L. M. T., & López, H. M. H. (2021). Internet, social media and online hate speech. Systematic review. *Aggression and Violent Behavior*, 58, 101608. <http://dx.doi.org/10.1016/j.avb.2021.101608>
- Castra, M. (2012). Identité. *Sociologie*. <http://journals.openedition.org/sociologie/1593>
- Catanese, S. A., De Meo, P., Ferrara, E., Fiumara, G., & Provetti, A. (2011, 25-27 May). Crawling Facebook for Social Network Analysis Purposes [Communication]. International Conference on Web Intelligence, Mining and Semantics, 52, 1-8. <http://dx.doi.org/10.1145/1988688.1988749>
- Chadha, K., Steiner, L., Vitak, J., & Ashktorab, Z. (2020). Women's responses to online harassment. *International journal of communication*, 14, 239-257. <https://ijoc.org/index.php/ijoc/article/view/11683/2906>
- Charaudeau, P. (2011). Réflexions pour l'analyse du discours populiste. *Mots. Les langages du politique*, 97, 101-116. <https://doi.org/10.4000/mots.20534>
- Chaudhary, M., & Kumar, H. (2015, 17-20 May). Challenges in protecting personnel information in social network space [Communication]. *International Conference on Emerging Trends in Networks and Computer Communications (ETNCC)*. Namibia. <http://dx.doi.org/10.1109/ETNCC.2015.7184816>
- Clair, I. (2015). Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques. *Cahiers du Genre*, 58, 232-236. <https://www.proquest.com/scholarly-journals/le-sexe-de-lenquete-approches-sociologiques-et/docview/1747592563/se-2>
- Cohen-Emerique, M. (2015). Les préjugés, les stéréotypes, la discrimination, le racisme et l'ethnicisation. In M. Cohen-Emerique (Ed.), *Pour une approche interculturelle en travail social : Théories et pratiques* (pp. 87-102). Presses de l'EHESP.
- Collin, F., Yarymowich, Z., & Plourde, P. (2022). *Comprendre la sextorsion pour mieux lutter : Rapport de recherche documentaire, définition élargie du phénomène et recommandations sommaires*. Les3sex. <https://les3sex.com/medias/files/Rapport-Sextorsion-Les3sex-Patrimoine-Canadien.pdf>

- Collins, P. H. (1990). Black Feminist Thought in the Matrix of Domination. In P.H. Collins (Ed.), *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and Politics of Empowerment* (pp. 221–238). Boston : Unwin Hyman.
- Colorado, C. (2010). Una mirada al Análisis Crítico del Discurso. Entrevista con Ruth Wodak. *Discurso & Sociedad*, 4(3), 579-596. <https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=3734885>
- Colombo, E., & Rebughini, P (2015). Potentialités de l’intersectionnalité : réflexions à partir d’une recherche sur la précarité du travail chez les jeunes italiens, *Interrogations*, 20. <file:///Users/p45763/Downloads/Potentialites-de-l-1.pdf>
- Comité directeur pour les droits de l’homme (CDDH). *Guide de bonnes et prometteuses pratiques sur la manière de concilier la liberté d’expression avec d’autres droits et libertés, notamment dans les sociétés culturellement diverses*. R91 Addendum 6 du 2 out 2019. Conseil de l’Europe. <https://rm.coe.int/guide-de-bonnes-et-prometteuses-pratiques-sur-la-maniere-de-concilier-/1680969ad0>
- Commission nationale consultative des droits de l’homme (2017). Rapport *La lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie*. https://www.romeurope.org/wp-content/uploads/2018/03/synth%C3%A8se_rapport_racisme_CNCDH_2017_-1.pdf
- Commission nationale consultative des droits de l’homme (CNCDH, 2021). *La lutte contre le racisme, l’antisémitisme et la xénophobie*. La documentation Française. https://www.cncdh.fr/sites/default/files/2022-09/9782111576858_CNCDH_Rapport_2021_Racisme_Access.pdf
- Commission européenne (2016, 30 juin). *Code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne*. https://commission.europa.eu/document/551c44da-baae-4692-9e7d-52d20c04e0e2_fr
- Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (ECRI, 2012). Rapport annuel sur les activités de l’ECRI couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Conseil de l’Europe. <https://rm.coe.int/rapport-annuel-sur-les-activites-de-l-ecri-couvrant-la-periode-du-1er-/16808ae6ff>
- Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (ECRI, 2016, 21 mars). Recommandation de politique générales n° 15 de l’ECRI sur la lutte contre le discours de haine, adoptée le 8 décembre 2015. Strasbourg. <https://rm.coe.int/recommandation-de-politique-generale-n-15-de-l-ecri-sur-la-lutte-contr/16808b5b03>
- Commission européenne contre le racisme et l’intolérance (ECRI, 2020, 21 mars). Rapport annuel sur les activités de l’ECRI couvrant la période du 1^{er} janvier eu 31 décembre 2020. Strasbourg. <https://rm.coe.int/rapport-annuel-sur-les-activites-de-l-ecri-en-2020/1680a1cd5a>

- Condomines, B., & Hennequin, E. (2013). Étudier des sujets sensibles : les apports d'une approche mixte. *Revue Interdisciplinaire sur le Management et l'Humanisme*, 1(5), 12-27. <https://doi.org/10.3917/rimhe.005.0012>
- Conseil constitutionnel. (2020). Décision n°2020-801 DC du 18 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur Internet. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042031998/>
- Conseil de l'Europe (1997). Recommandation n°R (97) 20 du Comité des ministres aux États membres sur le « discours de haine », adoptée par le Comité des Ministres le 30 octobre 1997. <https://rm.coe.int/168050116d>
- Conseil des droits de l'homme (2013, 30 mai). Rapport du Groupe de travail sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes dans la législation et dans la pratique. A/HRC/23/50/Add.2. Nations Unies, Assemblée générale.
- Convention du 4 novembre 1950 de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CEDH) RS 0.101 ; RO 1974 2151 (État le 16 septembre 2022). https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1974/2151_2151_2151/fr
- Corroy, L., & Jehel, S. (2023). Dans les «flammes» de Snapchat: le travail émotionnel des adolescents. *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 26(26). <https://doi.org/10.4000/rfsic.13946>
- Costello, M., Hawdon, J., & Ratliff, T. N. (2016). Confronting online extremism: The effect of self-help, collective efficacy, and guardianship on being a target for hate speech. *Social Science Computer Review*, 35(5), 587–605. <https://doi.org/10.1177/0894439316666272>
- Couchot-Schiex, S., Moignard, B., & Richard, G. (2016). *Cybersexisme et cyberviolences, une étude sociologique dans des établissements franciliens*. UPEC, Centre Hubertine Auclert. <https://hal.science/hal-03140247>
- Couchot-Schiex, S., & Richard, G. (2021). Cyberviolences de genre. Définir et rendre compte du cybersexisme dans les pratiques numériques adolescentes. *Éducation et socialisation - Les Cahiers du CERFEE*, 62. <https://doi.org/10.4000/edso.16849>
- Coutant, A., & Stenger, T. (2010). Processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques 1. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 1, 45-64. <https://doi.org/10.3917/enic.010.0300>
- Crenshaw, K. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241–1299. <https://doi.org/10.2307/1229039>

- Creswell, J.W. (2003). *Research design : Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches* (2nd ed.). CA : Sage. https://www.ucg.ac.me/skladiste/blog_609332/objava_105202/fajlovi/Creswell.pdf
- Crow, L. (2010). Including all of our lives: Renewing the social model of disability. In J. Rix, C. Walsh, J. Parry, & R. Kumrai (Eds.), *Equality, Participation and Inclusion 1* (pp. 136-152). Routledge.
- Danias-Uraga, M., & Lannegrand, L. (2020). Les usages numériques des adolescents : des profils diversifiés en lien avec leur identité personnelle. *Enfance*, 3, 397-416. <https://doi.org/10.3917/enf2.203.0397>
- Daniels, J. (2008). Race, Civil Rights, and Hate Speech in the Digital Era. In A. Everett (Ed.), *Learning Race and Ethnicity: Youth and Digital Media* (pp. 129–54). The MIT Press. <https://library.oapen.org/bitstream/handle/20.500.12657/26086/1/1004000.pdf>
- Daniels, J. (2009). Cloaked websites: Propaganda, cyber-racism and epistemology in the digital era. *New Media & Society*, 11(5), 659–683. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1177/1461444809105345>
- Daniels, J. (2013). Race and racism in Internet Studies: A review and critique. *New Media & Society*, 15(5), 695–719. <https://doi.org/10.1177/1461444812462849>
- Daniels, J., & LaLone, N. (2012). Racism in video gaming: connecting extremist and mainstream expressions of white supremacy. In D. G. Embrick, J. T. Wright, & A. Lukacs (Eds.), *Social Exclusion, Power, and Video Game Play: New Research in Digital Media and Technology* (pp. 85-99). Lexington Books.
- De Rudder, V. (2019). *Sociologie du racisme*. Syllepse.
- De Rudder, V., Poiret, C., & Vourc'h, F. (2000). *L'Inégalité raciste : L'universalité républicaine à l'épreuve*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.derud.2000.01>
- Delphy, C. (2006). Antisexisme ou antiracisme ? Un faux dilemme. *Nouvelles questions féministes*, 25(1), 59-83. <https://doi.org/10.3917/nqf.251.0059>
- Delphy, C. (2010). Les uns derrière les autres : comment se construit l'altérité. *Raison présente*, 174(1), 21-37. https://www.persee.fr/doc/raipr_0033-9075_2010_num_174_1_4225
- Demaske, C. (2023). L'opérationnalisation des discours de haine à l'échelle de la communauté : Un plan de lutte contre les discours de haine. *Réseaux*, 241, 197-235. <https://doi.org/10.3917/res.241.0197>

- Deschamps, J. C. (1974). L'attribution, la catégorisation sociale et les représentations intergroupes. *Bulletin de psychologie*, 27(312), 710-721. https://www.persee.fr/doc/bupsy_0007-4403_1974_num_27_312_10548
- Diène, D. (2009). Crise identitaire du monde occidental, *Revue internationale et stratégique*, 3(75), 93-100. <https://doi.org/10.3917/ris.075.0093>
- Driscoll, A., & Krook, M. L. (2012). Feminism and rational choice theory. *European Political Science Review*, 4(2), 195-216. <https://doi.org/10.1017/S175577391100018X>
- Dubet, F. (2004). *L'école des chances: qu'est-ce qu'une école juste?*. Paris: Seuil.
- Dufour, I. F. (2013). *Réalisme critique et désistement du crime chez les sursitaires québécois : Appréhension des facteurs structurels, institutionnels et identitaires*. [Thèse de doctorat, Université Laval]. Research Gate. <http://dx.doi.org/10.13140/RG.2.1.1924.4647>
- Dunn, S. (2020). Technology-facilitated gender-based violence: An Overview. Centre for International Governance Innovation. https://www.cigionline.org/static/documents/SaferInternet_Paper_no_1_coverupdate.pdf
- Dupré, D., & Carayol, V. (2020). Haïr et railler les femmes en ligne : une revue de la littérature sur les manifestations de cyber misogynie. *Genre en séries*, 11. <https://doi.org/10.4000/ges.1072>
- Duru-Bellat, M. (2009). Inégalités sociales à l'école : du constat aux politiques. In B. Toulemonde (Ed.), *Le système éducatif en France* (pp. 269-279). La Découverte. <https://sciencespo.hal.science/hal-00973013>
- England, P. (1989). A feminist critique of rational-choice theories: Implications for sociology. *The American Sociologist*, 20(1), 14-28.
- Eybalin, D., & Merri, M. (2022). Le développement de l'agir en situation de vulnérabilité d'un élève inscrit dans une école pour la jeunesse itinérante. In M. Merri (Ed.), *Contradictions, conflits et préoccupations dans le développement de l'agir humain* (pp. 145-173). Éditions Raison et Passions. <https://doi.org/10.3917/rp.merri.2022.01.0145>
- Fagan, A. A., & Mazerolle, P. (2011). Repeat offending and repeat victimization: Assessing similarities and differences in psychosocial risk factors. *Crime & Delinquency*, 57(5), 732-755. <http://dx.doi.org/10.1177/0011128708321322>
- Fârte, G. I. (2019). Comment les médias grand public alimentent-ils le populisme de droite ?, *Argumentum. Journal of the Seminar of Discursive Logic, Argumentation Theory*, 17(1), 9-32. <https://philpapers.org/archive/FARCLM-2.pdf>

- Felmlee, D., Rodis, P. I., & Francisco, S. C. (2018). What a B! tch! : Cyber aggression toward women of color, *Gender and the media: Women's places*, 26, 105–123. <https://doi.org/10.1108/S1529-212620180000026008>
- Fernandes, B., Biswas, U. N., Mansukhani, R. T., Casarín, A. V., & Essau, C. A. (2020). The impact of COVID-19 lockdown on internet use and escapism in adolescents. *Revista de psicología clínica con niños y adolescentes*, 7(3), 59-65. <https://doi.org/10.21134/rpcna.2020.mon.2056>
- Filliettaz, F., & Gregori, M. (2011). *Un enjeu pour l'enseignement. Comprendre les réseaux socio-numériques*. DIP Genève. https://ccn.unistra.fr/websites/ccn/documentation/Societe-Inclusion/Introduction_reseaux_sociaux_v_1.pdf
- Fischer, C., & Dahinden, J. (2016). *Changing Gender Representations in Politics of Belonging: A Critical Analysis of Developments in Switzerland*. Neuchâtel: National Center of Competence in Research (NCCR), Université de Neuchâtel.
- Fluckiger, C. (2008). L'école à l'épreuve de la culture numérique des élèves. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 163, 51-61. <https://doi.org/10.4000/rfp.978>
- Fluckiger, C. (2010). La culture numérique adolescente. *Les cahiers de l'Orme*, 3. <https://hal.univ-lille.fr/hal-01613667>
- Fluckiger, C., & Lelong, B. (2008). Enfants, sécurité et usages d'Internet. Avancée en âge et autonomisation des jeunes européens. Journées Communication et Apprentissage Instrumentés en Réseau (Jocair). Hermès-Lavoisier, 1-12. <https://hal.univ-lille.fr/hal-01373982>
- Fortin, M. F., & Gagnon, J. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives*. Chenelière éducation.
- Fouquet, A. (2003). La statistique saisie par le genre. In J. Lauder (Ed.), *Le travail du genre : Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe* (pp. 280-298). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.laufe.2003.01.0280>
- Foxman, A. H., & Wolf, C. (2013). *Viral hate: Containing its spread on the Internet*. Macmillan.
- Fredman, S. (2016). *Intersectional Discrimination in EU Gender Equality and Non-Discrimination Law*. Directorate General for Justice and Consumers. <https://data.europa.eu/doi/10.2838/241520>
- Froio, C. (2017). Nous et les autres : L'altérité sur les sites web des extrêmes droites en France. *Réseaux*, 2-3(202-203), 39-78. <https://doi.org/10.3917/res.202.0039>

- Fulantelli, G., Taibi, D., Scifo, L., Schwarze, V., & Eimler, S. C. (2022). Cyberbullying and Cyberhate as Two Interlinked Instances of Cyber-Aggression in Adolescence: A Systematic Review. *Frontiers in psychology*, 13, 1-21. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.909299>
- Gabay-Egozi, L., Shavit, Y., & Yaish, M. (2015). Gender differences in fields of study: The role of significant others and rational choice motivations. *European Sociological Review*, 31(3), 284-297. <https://doi.org/10.1093/esr/jcu090>
- Gagnon, V. (2023). *L'utilisation de la reconnaissance vocale en soutien au développement du processus scriptural de révision d'élèves en difficulté d'apprentissage au 2e cycle du primaire*. [Thèse de doctorat, Université du Québec à Chicoutimi]. Bibliothèque Paul-Emile-Boulet. <https://constellation.uqac.ca/id/eprint/9166/>
- Galland, O. (2006). Jeunes : les stigmatisations de l'apparence. *Économie et statistique*, 393(1), 151-183. https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_2006_num_393_1_7146
- Garcia, M-C. (2012). Des féminismes aux prises avec l'« intersectionnalité » : le mouvement Ni Putes Ni Soumises et le Collectif féministe du Mouvement des indigènes de la République. *Cahiers du Genre*, 52(1), 145-165. <https://dx.doi.org/10.3917/cdge.052.0145>
- Gardey, D. (2005). La part de l'ombre ou celle des lumières : Les sciences et la recherche au risque du genre. *Travail, genre et sociétés*, 14, 29-47. <https://doi.org/10.3917/tgs.014.0029>
- Gatewood, C., Guerin, C., Birdwell, J., Boyer, I., & Fourel, Z. (2019). *Cartographie de la Haine en Ligne. Tour d'horizon du discours haineux en France*. ISD, Powernig solutions to extremism and polarisation. <https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2020/01/Cartographie-de-la-haine-fr.pdf>
- Gaudreau, L. (2011). *Guide pratique pour créer et évaluer une recherche scientifique en éducation*. Guérin.
- Gauducheau, N., & Marcoccia, M. (2023). La violence verbale dans un forum de discussion pour les 18-25 ans : Comment les jeunes jugent-ils les messages ?. *Réseaux*, 241, 79-122. <https://doi.org/10.3917/res.241.0079>
- Gazier, B. (2010). La discrimination économique est-elle soluble dans la complexité ?. *Revue de l'OFCE*, 114, 45-64. <https://doi.org/10.3917/reof.114.0045>
- Georges, F. (2009). Représentation de soi et identité numérique. *Réseaux*, 154(2), 165-193. <https://doi.org/10.3917/res.154.0165>

- Gerstenfeld, P. B., Grant, D. R., & Chiang, C.-P. (2003). Hate online: A content analysis of extremist Internet sites. *Analyses of Social Issues and Public Policy (ASAP)*, 3(1), 29-44. <https://doi.org/10.1111/j.1530-2415.2003.00013.x>
- Giblin, B. (2012). Extrême droite en Europe : une analyse géopolitique. *Hérodote*, (1), 3-17. <https://doi.org/10.3917/her.144.0003>
- Gimenez, E., & Voirol, O. (2017). Les agitateurs de la toile : L'Internet des droites extrêmes. Présentation du numéro. *Réseaux*, 2, 9-37. <https://doi.org/10.3917/res.202.0009>
- Girandola, F., Demarque, C., & Lo Monaco, G. (2019). Chapitre 7. La perception sociale : formation d'impression, stéréotypes, préjugés et discrimination. In F. Girandola, C. Demarque, & G. Lo Monaco (Dir.), *Psychologie sociale* (pp. 198-219). Armand Colin.
- Glenn, E. N. (2002). *Unequal Freedom: How Race and Gender Shaped American Freedom and Labor*. Harvard University Press.
- Gozlan, A. (2018). Quand l'altérité devient virale : exemple du *cyberbullying*. *Savoirs et clinique*, 24, 165-173. <https://doi.org/10.3917/sc.024.0165>
- Granjon, F. (2004). Les sociologies de la fracture numérique. Jalons critiques pour une revue de la littérature. *Questions de communication*, 6, 217-232. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.4390>
- Granjon, F. (2009). Inégalités numériques et reconnaissance sociale : Des usages populaires de l'informatique connectée. *Les Cahiers du numérique*, 5(1), 19-44. Granjon, F. (2009). Inégalités numériques et reconnaissance sociale : Des usages populaires de l'informatique connectée. *Les Cahiers du numérique*, 5, 19-44. <https://www.cairn.info/revue--2009-1-page-19.htm>
- Granjon, F. (2010). Le « non-usage » de l'internet : reconnaissance, mépris et idéologie. *Questions de communication*, 2, 37-62. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.410>
- Granjon, F. (2011). Fracture numérique. *Communications*, 88(1), 67-74. <https://doi.org/10.3917/commu.088.0067>
- Granjon, F., & Denouël, J. (2011). Présentation. Penser les usages sociaux des technologies numériques d'information et de communication. In J. Denouël, & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique : regards croisés sur la sociologie des usages* (pp. 7-43). Presses des Mines.
- Gray, K. L. (2012). Intersecting oppressions and online communities: Examining the experiences of women of color in Xbox Live. *Information, Communication & Society*, 15(3), 411-428. <https://doi.org/10.1080/1369118X.2011.642401>

- Gross, E. F. (2009). Logging on, bouncing back: an experimental investigation of online communication following social exclusion. *Developmental psychology*, 45(6), 1787-1793. <https://doi.org/10.1037/a0016541>
- Guénif-Souilamas, N., & Macé, É. (2004). *Les féministes et le garçon arabe*. Éditions de l'Aube
- Guillaumin, C. (1979). Question de différence. *Nouvelles questions féministes*, 6, 3-21. <https://www.jstor.org/stable/40619152>
- Guillaumin, C. (2002) [1972], *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Gallimard.
- Hamel, C. (2005). De la racialisation du sexisme au sexisme identitaire. *Migrations et Sociétés*, 17, 91-104. <https://hal.science/hal-04156887>
- Hamel, J., Dawson, C., Marcoux-Moisan, M., & Ellefsen, B. (2004). Génération numérique et nouvelle économie. *Agora débats/jeunesses*, 38(1), 98-111. https://www.persee.fr/doc/agora_1268-5666_2004_num_38_1_2386
- Hancock, A. M. (2007a). Intersectionality as a Normative and Empirical Paradigm. *Politics & Gender*, 3(2), 248-254. <http://dx.doi.org/10.1017/S1743923X07000062>
- Hancock, A. M. (2007b). When multiplication doesn't equal quick addition: Examining intersectionality as a research paradigm. *Perspectives on politics*, 5(1), 63-79. <http://dx.doi.org/10.1017/S1537592707070065>
- Hango, D. W. (2016). *Cyberbullying and cyberstalking among Internet users aged 15 to 29 in Canada*. Statistics Canada. <file:///Users/p45763/Downloads/14693-eng.pdf>
- Hare, I., & Weinstein, J. (2009). *Extreme speech and democracy*. Oxford University Press.
- Hawdon, J., Oksanen, A., & Räsänen, P. (2014). Victims of Hate Groups: American Youth's Exposure to Online Hate Speech. In J. Hawdon, J. Ryan, & M. Lucht (Eds.), *The causes and consequences of group violence: From bullies to terrorists* (pp. 165-182). Lexington Books
- Hawdon, J., Oksanen, A., & Räsänen, P. (2015). Online Extremism and Online Hate. *Exposure Among Adolescents and Young Adults in Four Nations. NORDICOM INFORMATION*, 37(3), 29-37
- Hawdon, J., Oksanen, A., & Räsänen, P. (2017). Exposure to Online Hate in Four Nations : A Cross-national Consideration. *Deviant Behavior Forthcoming*, 38(3), 254-266. <http://dx.doi.org/10.1080/01639625.2016.1196985>

- Helmus, T. C., & Klein, K. (2018). *Assessing Outcomes of Online Campaigns Countering Violent Extremism: A Case Study of the Redirect Method*. RAND Corporation. file:///Users/p45763/Downloads/RAND_RR2813.pdf
- Hidayat, Z., Permatasari, C.B., & Mani, L. (2022). Cyber Violence and Bullying in Online Game Addiction: A Phenomenological Study. *Journal of Theoretical and Applied Information Technology*, 100(5), 1428-1440. <http://www.jatit.org/volumes/Vol100No5/19Vol100No5.pdf>
- Hilton, J. L., & Von Hippel, W. (1996). Stereotypes. *Annual review of psychology*, 47(1), 237-271. <http://dx.doi.org/10.1146/annurev.psych.47.1.237>
- Holmes, J. (2009). Myths and Missed Opportunities: Young people's not so risky use of online communication. *Information, Communication & Society*, 12(8), 1174-1196. <http://dx.doi.org/10.1080/13691180902769873>
- Hsueh, M., Yogeewaran, K., & Malinen, S. (2015). “Leave your comment below”: Can biased online comments influence our own prejudicial attitudes and behaviors?. *Human Communication Research*, 41(4), 557-576. <http://dx.doi.org/10.1111/hcre.12059>
- Inglehart, R. F., & Norris, P. (2016, 26 Juillet). *Trump, Brexit, and the rise of Populism: Economic have-nots and cultural backlash*. American Political Science Association, Philadelphia. <https://dx.doi.org/10.2139/ssrn.2818659>
- Institut national de la statistique et des études économiques (2021). Enquête annuelle auprès des ménages sur les technologies de l’information et de la communication. N° 259 paru le 24/01/2022. Direction des statistiques démographiques et sociales (DSDS). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6036909>
- Institut européen pour l’égalité entre les hommes et les femmes, EIGE (2017). *Cyberviolence à l’encontre des femmes et des filles*. Centre de connaissance de l’UE sur l’égalité de genre. https://eige.europa.eu/sites/default/files/documents/ti_pubpdf_mh0417543frn_pdfweb_20171026164001.pdf
- Internet Governance Forum. (2015). Best Practice Forum (BPF) on Online Abuse and Gender-Based Violence Against Women. http://schd.ws/hosted_files/igf2015/1d/Draft%20JP_Online%20Abuse%20and%20Gender%20Based%20Violence%20Against%20Women.pdf
- Internet Governance Forum. (2020, décembre). *Best Practice Forum on Gender and Access. Gender at the Internet Governance Forum*. Final BPF output report. https://www.intgovforum.org/en/filedepot_download/5004/2371

- Institute of Strategic Dialogue (ISD) (2019, July) *Online Harms White Paper: The Duty of Care in Our Democracy*. Joint Statement. <https://www.isdglobal.org/wp-content/uploads/2019/07/Online-Harms-White-Paper.pdf>
- Teinturier, B., Doridot, J-F., Zumsteeg, S., & Latrille, P. (2022, 17 mars). *Présidentielle 2022 /60% des Français pensent « qu'il y a trop d'étrangers aujourd'hui en France*. <https://www.ipsos.com/fr-fr/presidentielle-2022/presidentielle-2022-enquete-thematique-immigration>
- Jakubowicz, A. (2012). Cyber racism. *More or less: democracy and new media*, 215–237. https://futureleaders.com.au/book_chapters/pdf/More-or-Less/Andrew_Jakubowicz.pdf
- Jehn, K. A., & Jonsen, K. (2010). A multimethod approach to the study of sensitive organizational issues. *Journal of Mixed Methods Research*, 4(4), 313-341. <https://doi.org/10.1177/1558689810380920>
- Jensen, M., Yañez, C., Rojas, J., López, V., González, L., Urbina, C., San Juan, M., Squicciarini, A., & Sánchez, P. (2022, March). Cybervictimization in Chilean Schools: An Intersectional Multilevel Study. *Frontiers in Education*, 7, 1-12. <http://dx.doi.org/10.3389/feduc.2022.780193>
- Johnson, R. B., Onwuegbuzie, A. J., & Turner, L. A. (2007). Toward a definition of mixed methods research. *Journal of mixed methods research*, 1(2), 112-133. <https://doi.org/10.1177/1558689806298224>
- Josse, E. (2019). Chapitre 2 : La notion de victime. In E. Josse (Ed.), *Le traumatisme psychique chez l'adulte* (pp. 27-36). De Boeck Supérieur.
- Jouët, J. (2003). Technologies de communication et genre : des relations en construction. *Réseaux*, (4), 53-86. <http://dx.doi.org/10.3917/res.120.0053>
- Jouët, J. (2011). Des usages de la télématique aux Internet Studies. In J. Denouël, & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique* (pp. 45-90). Presses des Mines.
- Jouët, J. (2022). *Numérique, féminisme et société*. Presses des Mines.
- Juteau, D. (2003). *La différenciation sociale : modèles et processus*. PUM.
- Juteau, D. (2010). « Nous » les femmes : sur l'indissociable homogénéité et hétérogénéité de la catégorie. *L'Homme et la société*, 176-177, 65-81. <https://doi.org/10.3917/lhs.176.0067>
- Knittel, F., & Raggi, P. (2023). Introduction. Des techniques au genre et retour. In F. Knittel, & P. Raggi (Eds.), *Genre et techniques : XIXe-XXIe siècles* (pp. 11-21). Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.189000>

- Kraser, M. B. (2016). El abordaje de la problemática social de la xenofobia en Europa: Análisis crítico del discurso en recursos audiovisuales. *Geograficando*, 12(2). <https://www.geograficando.fahce.unlp.edu.ar/article/view/Geoe010/pdf>
- Lähdesmäki, T., & Saresma, T. (2014a). Reframing Gender Equality in Finnish Online Discussion on Immigration: Populist Articulations of Religious Minorities and Marginalized Sexualities. *NORA-Nordic Journal of Feminist and Gender Research*, 22(4), 299-313. <http://dx.doi.org/10.1080/08038740.2014.953580>
- Lähdesmäki, T., & Saresma, T. (2014b). The intersections of sexuality and religion in the anti-interculturalist rhetoric in Finnish internet discussion on Muslim homosexuals in Amsterdam. In J. Gourlay, & G. Strohschen (Eds.), *Building Barriers and Bridges : Interculturalism in the 21st Century* (pp. 33-47). Brill. http://dx.doi.org/10.1163/9781848883253_005
- Langos, C. (2012). Cyberbullying: The challenge to define. *Cyberpsychology, behavior, and social networking*, 15(6), 285-289. <http://dx.doi.org/10.1089/cyber.2011.0588>
- Lannegrand-Willems, L. (2008). La question de la construction identitaire à l'adolescence à deux paliers de l'orientation : la troisième et la terminale. *L'orientation Scolaire et Professionnelle*, 37(4), 527-544. <https://doi.org/10.4000/osp.1793>
- Laparra, M., Zugasti, N., Martínez-Virto, L., Damonti, P., Arza, J., Lasheras, R., Azcona, P., Adnueza, I., & García, A. (2014). *Los perfiles de la discriminación en España : Análisis de la encuesta CIS-3.000. Percepción de la discriminación en España*. Madrid: Ministerio de Sanidad, Servicios Sociales e Igualdad.
- Lawson, C. (2018). *Platform Feminism: Celebrity Culture and Activism in the Digital Age*. [Thèse de doctorat, University of Michigan]. *Information, Communication & Société*, 21(6), 828-833. <https://hdl.handle.net/2027.42/145855>
- Lazaridis, G., Campani, G., & Benveniste, A. (2016). *The Rise of the Far Right in Europe*. Palgrave Macmillan Limited.
- Lee, E., & Leets, L. (2002). Persuasive storytelling by hate groups online: Examining its effects on adolescents. *American behavioral scientist*, 45(6), 927-957. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1177/0002764202045006003>
- Lee, Y., Harris, M. N., & Kim, J. (2022). Gender Differences in Cyberbullying Victimization From a Developmental Perspective: An Examination of Risk and Protective Factors. *Crime & Delinquency*, 68(13-14), 2422-2451. <http://dx.doi.org/10.1177/00111287221081025>

- Légal, J.B., & Delouée, S. (2021). Chapitre 1. Définitions, exemples et mesures des stéréotypes et des préjugés. In J. B. Légal, & S. Delouée (Eds.), *Stéréotypes, préjugés et discriminations* (pp. 11-33). Dunod.
- Leonard, D. (2003). Live in your world, play in ours: Race, video games, and consuming the other. *Studies in media & information literacy education*, 3(4), 1-9. <http://dx.doi.org/10.3138/sim.3.4.002>
- Lépinard, É., & Lieber, M. (2020). VI. Vers une théorie intersectionnelle du genre. In E. Lépinard (Ed.), *Les théories en études de genre* (pp. 97-109). La Découverte. <https://doi.org/10.3917/dec.liebe.2020.01>
- Lépinard, É., Sarrasin, O., & Gianettoni, L. (2021). *Genre et islamophobie. Discriminations, préjugés et représentations en Europe*. ENS éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enséditions.18263>
- Lesné, M. (2015). *La perception et la mesure des discriminations racistes et sexistes*. [Thèse de doctorat, Université Paris VIII]. Thèse.fr <https://www.theses.fr/2015PA080112>
- Leyens, J. P., Yzerbyt, V., & Schadron, G. (1996). *Stéréotypes et cognition sociale*. Mardaga.
- Lieber, M. (2008). *Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question*. Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.liebe.2008.01>
- Litt, E., & Hargittai, E. (2016). The Imagined Audience on Social Network Sites. *Social Media + Society*, 2(1). <https://doi.org/10.1177/2056305116633482>
- Livingstone, S. (2008). Taking Risky Opportunities in Youthful Content Creation: Teenagers' Use of Social Networking Sites for Intimacy, Privacy and Self-Expression. *New media & society*, 10(3), 393-411. <http://dx.doi.org/10.1177/1461444808089415>
- Livingstone, S., Haddon, L., Görzig, A., & Ólafsson, K. (2011). *Risks and Safety on the Internet: The Perspective of European Children: Full Findings*. EU Kids Online. <file:///Users/p45763/Downloads/D4Risksandsafetyforchildrenontheinternet.pdf>
- Livingstone, S., Mascheroni, G., & Staksrud, E. (2015). *Developing a framework for researching children's online risks and opportunities in Europe*. EU Kids Online. file:///Users/p45763/Downloads/EUKidsOnline_EUKidsOnline_Developingframeworkforresearching_2015.pdf
- Livingstone, S., Mascheroni, G., & Staksrud, E. (2018). European research on children's internet use: Assessing the past and anticipating the future. *New media & society*, 20(3), 1103-1122. <https://doi.org/10.1177/1461444816685930>

- Locoh, T. (1996). De la démographie, des femmes et des hommes. In T. Locoh, A. Labourie-Racapé, & C. Tichit (Eds.), *Genre et développement : des pistes à suivre* (pp. 9-23). CEPED.
- Locoh, T., Hecht, J., Andro, A. (2003). Démographie et genre, de l'implicite à l'explicite. In J. Laufer, C. Marry, & M. Maruani (Eds.), *Le travail du genre. Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe* (pp. 299-319). La Découverte.
<https://doi.org/10.3917/dec.laufe.2003.01.0299>
- Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (n° 78-17, version en vigueur au 10 janvier 2024).
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000886460/>
- Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (n°2005-102).
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647/>
- Loi du 24 juin 2020 visant à lutter contre les contenus haineux sur internet (=Avia ; n° 2020 - 766). Journal officiel électronique, n° 0156.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042031970>
- Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la protection des données (=LPD ; RS 235.1 ; état le 1^{er} mars 2019). <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2022/491/fr>
- Londoño Zapata, O. I. (2013). Discurso en sociedad. Entrevista a Teun A. van Dijk. Ibagué : Universidad de Ibagué, Facultad de Humanidades, Artes y Ciencias Sociales.
<https://doi.org/10.35707/9789587541069>
- Longhi, J., & Vernet, S. (2023). Quelle place pour les réseaux sociaux numériques dans la production et la circulation des discours de haine ?. *Réseaux*, 241, 11-35.
<https://doi.org/10.3917/res.241.0011>
- Lucassen, G., & Lubbers, M. (2012). Who Fears What? Explaining Far-Right-Wing Preference in Europe by Distinguishing Perceived Cultural and Economic Ethnic Threats. *Comparative Political Studies*, 45(5), 547-574.
<http://dx.doi.org/10.1177/0010414011427851>
- Lupton, D. (2006). Sociology and risk. In G. Mythen, & S. Walklate (Eds.), *Beyond the risk society : Critical reflections on risk and human security* (pp. 11-24). Open University Press
- MacAvaney, S., Yao, H. R., Yang, E., Russell, K., Goharian, N., & Frieder, O. (2019). Hate speech detection: Challenges and solutions. *PLOS One*, 14(8), 1-16.
<https://doi.org/10.1371/journal.pone.0221152>

- Macilotti, G. (2019). Violence et humiliation à l'ère numérique : une étude en milieu scolaire. *Déviance et Société*, 43, 299-328. <https://doi.org/10.3917/ds.433.0299>
- Masson, D. (2013). Femmes et handicap. *Recherches féministes*, 26(1), 111-129. <https://doi.org/10.7202/1016899ar>
- Masson, D. (2015). Enjeux et défis d'une politique féministe intersectionnelle - L'expérience d'Action des femmes handicapées (Montréal). *L'Homme & la Société*, 198, 171-194. <https://doi.org/10.3917/lhs.198.0171>
- McCall, L. (2005). The Complexity of Intersectionality. *Signs: Journal of women in culture and society*, 30(3), 1771-1800. <https://doi.org/10.1086/426800>
- Meddaugh, P. M., & Kay, J. (2009). Hate Speech or "Reasonable Racism?" The Other in Stormfront. *Journal of Mass Media Ethics*, 24(4), 251-268. <https://doi.org/10.1080/08900520903320936>
- Meissonier, R. (2022). XII. *Roy Bhaskar*. Le réalisme critique britannique. In Y.-F. Livian (Ed.), *Les grands auteurs aux frontières du management* (pp. 147-156). EMS Editions. <https://doi.org/10.3917/ems.livia.2022.01.0147>
- Mesch, G. S. (2009). Parental mediation, online activities, and cyberbullying. *Cyberpsychology & behavior*, 12(4), 387-393. <http://dx.doi.org/10.1089/cpb.2009.0068>
- Mezzena, S., Stroumza, K., & Krummenacher, L. (2019). Faire vivre et sentir les risques pour les transformer. Les émotions comme activités dans un dispositif de prévention des risques numériques auprès des jeunes. *Sciences et actions sociales*, 12, 112-141. <https://doi.org/10.3917/sas.012.0112>
- Miner, K., & Jayaratne, T. (2014). Feminist survey research. In S.N. Hesse-Biber (Ed.), *Feminist research practice: A primer* (pp. 296-329). Sage Publications. <https://doi.org/10.4135/9781412984270>
- Mittmann, G., Woodcock, K., Dörfler, S., Krammer, I., Pollak, I., & Schrank, B. (2022). "TikTok is My Life and Snapchat Is My Ventricle": A Mixed-Methods Study on the Role of Online Communication Tools for Friendships in Early Adolescents. *The Journal of Early Adolescence*, 42(2), 172-203. <https://doi.org/10.1177/02724316211020368>
- Modecki, K. L., Minchin, J., Harbaugh, A. G., Guerra, N. G., & Runions, K. C. (2014). Bullying prevalence across contexts: A meta-analysis measuring cyber and traditional bullying. *Journal of Adolescent Health*, 55(5), 602-611. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2014.06.007>
- Motsch, P. (2019). Élections européennes, la victoire des progressistes ou des nationalistes a-t-elle eu lieu ?. *Civitas Europa*, 42, 239-246. <https://doi.org/10.3917/civit.042.0239>

- Mudde, C. (2004). The Populist Zeitgeist. *Government and Opposition*, 39(4), 541-563. <https://doi.org/10.1111/j.1477-7053.2004.00135.x>
- Mudde, C. (2015). Populist radical right parties in Europe today. In J. Abromeit, Y. Norman, G. Marotta, & B.M. Chesterton (Eds.), *Transformations of populism in Europe and the Americas: History and recent trends* (pp. 295-307). Bloomsbury Academic.
- Mukkamala, S., & Suyemoto, K. L. (2018). Racialized sexism/sexualized racism: A multimethod study of intersectional experiences of discrimination for Asian American women. *Asian American journal of psychology*, 9(1), 32-46. <https://psycnet.apa.org/doi/10.1037/aap0000104>
- Murphy, R. (2002). The internalization of autonomous nature into society. *The Sociological Review*, 50(3), 313-333. <https://doi.org/10.1111/j.1467-954X.2002.tb02807.x>
- Nakamura, L. (2008). *Digitizing Race: Visual Cultures of the Internet*. Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Nakamura, L. (2014). Gender and race online. In M. Graham, & W. Dutton (Eds.), *Society and the Internet. How networks of information and communication are changing our lives* (pp. 81-95). Oxford. <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199661992.003.0006>
- Nations Unies (2011, 31 Août - 8 Septembre). *Rapport de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée*, Durban. https://www.un.org/french/WCAR/aconf189_12f.pdf
- Nations Unies (2019, 18 juin). *Rapport stratégie et plan d'action des Nations Unies pour la lutte contre les discours de haine*, Nations Unies. https://www.un.org/fr/genocideprevention/documents/advising-and-mobilizing/Action_plan_on_hate_speech_FR.pdf
- Nations Unies. (2021, 21 juillet). A/75/PV.92. Assemblée générale. <https://undocs.org/fr/A/RES/75/309>
- Navarro, R. (2016). Gender Issues and Cyberbullying in Children and Adolescents: From Gender Differences to Gender Identity Measures. In R. Navarro, S. Yubero, & E. Larrañaga (Eds.), *Cyberbullying across the globe: Gender, family, and mental health*. (pp 35-62). Springer. http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-25552-1_2
- Ochoa Quispe, F. Z., & Barragán Condori, M. (2022). El uso en exceso de las redes sociales en medio de la pandemia. *Academo (Asunción)*, 9(1), 85-92. <https://doi.org/10.30545/academo.2022.ene-jun.8>

- Pandea, A., Grzemny, D., & Keen, E. (2019). Chapitre 4. Thèmes en relation avec le genre et la violence fondée sur le genre. In A. Pandea, D. Grzemny, & E. Keen (Dir), *Questions de genre : Manuel pour aborder la violence fondée sur le genre affectant les jeunes* (pp. 209-245). Conseil de l'Europe.
- Parent, L. (2017). Ableism/disablism, on dit ça comment en français ?. *Canadian journal of disability studies*, 6(2), 183–212. <http://dx.doi.org/10.15353/cjds.v6i2.355>
- Pariser, E. (2011). *The filter bubble: How the new personalized web is changing what we read and how we think*. Penguin.
- Parlement européen. (2022). Discrimination intersectionnelle dans l'UE : situation socio-économique des femmes d'origine africaine, du Moyen-Orient, latino-américaine et asiatique (2021/2243 - INI). Résolution du Parlement européen, P9_TA (2022)0989. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-9-2022-0289_FR.pdf
- Peter, I. K., & Petermann, F. (2018). Cyberbullying: A concept analysis of defining attributes and additional influencing factors. *Computers in human behavior*, 86, 350-366. <http://dx.doi.org/10.1016/j.chb.2018.05.013>
- Peter, J., Valkenburg, P. M., & Schouten, A. P. (2006). Characteristics and motives of adolescents talking with strangers on the Internet. *CyberPsychology & Behavior*, 9(5), 526-530. <https://doi.org/10.1089/cpb.2006.9.526>
- Petiau, A. (2011). Internet et les nouvelles formes de socialité. *Vie sociale*, 2(2), 117-127. <https://doi.org/10.3917/vsoc.112.0117>
- Pierre, T. (2008). Pierre-Jean Simon, Pour une sociologie des relations interethniques et des minorités. *L'Homme. Revue française d'anthropologie*, 187-188, 484-486. <https://doi.org/10.4000/lhomme.20632>
- Poirier, F., Condat, A., Laufer, L., Rosenblum, O., & Cohen, D. (2019). Non-binarité et transidentités à l'adolescence : une revue de la littérature. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 67, 268-285. <https://hal.science/hal-03488153>
- Potok, M. (2015, 10 March). *The year in hate and extremism. (Intelligence Report 151). 2015 Spring Issue*. Southern Poverty Law Center. <https://www.splcenter.org/fighting-hate/intelligence-report/2015/year-hate-and-extremism-0>
- Prensky, M. (2001). Digital natives, digital immigrants. *On the Horizon*, 9(5), 1-6. <https://doi.org/10.1108/10748120110424816>
- Probst, I., Tabin, J.-P., Piecek-Riondel, M., & Perrin, C. (2016). L'invalidité : une position dominée. *Revue française des affaires sociales*, 4, 89-105. <https://doi.org/10.3917/rfas.164.0089>

- Proulx, S. (2017). L'injonction à participer au monde numérique. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, 20, 15-27. <https://doi.org/10.4000/communiquer.2308>
- Pruneau, C. (2014). *Les réseaux de groupes français d'extrême droite sur Facebook*. Université de Montréal. <https://www.benoitdupont.net/files/sites/31/2015/09/Les-r%C3%A9seaux-des-groupes-dextreme-droite-sur-Facebook-Pruneau.pdf>
- Queirolo Palmas, L. (2012). « Nous sommes ici ! ». Les enfants de l'immigration contre une postérité inopportune. *Migrations Société*, 141-142, 103-118. <https://doi.org/10.3917/migra.141.0103>
- Rabaud, A. (2021, Décembre 2). Race, de quoi parle-t-on ? [Vidéo]. Unité de recherche migrations et société (URMIS). <https://www.urmis.fr/race-de-quoi-parle-t-on/>
- Rajani, N. (2022). « I Bet You Don't Get What We Get » : An Intersectional Analysis of Technology-Facilitated Violence Experienced by Racialized Women Anti-Violence Online Activists in Canada. *Canadian Journal of Law and Technology*, 19(2), 217-247.
- Recommandation du Conseil du 22 mai 2018 relatives aux compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. *Journal officiel de l'Union européenne*, (C189), 1-13.
- Règlement (UE) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (= RGPD 2016/679 du Parlement européen et du conseil du 27 avril 2016).
- Revillard, A. (2019). L'expérience sociale du handicap. *OSC - Observatoire Sociologique du Changement (Sciences Po, CNRS), Papers 2*. <https://sciencespo.hal.science/hal-03456065>
- Reyns, B. W., Burek, M. W., Henson, B., & Fisher, B. S. (2013). The unintended consequences of digital technology: Exploring the relationship between sexting and cybervictimization. *Journal of Crime and Justice*, 36(1), 1-17. <http://dx.doi.org/10.1080/0735648X.2011.641816>
- Rheingold, H. (1993). A Slice of Life in my Virtual Community. In L.M., Harasim (Ed.), *Global networks: Computers and international communication* (pp. 57-80). MIT press.
- Ripon, R. (2011). La mise en œuvre d'une enquête quantitative par questionnaire : vices et vertus du chiffre. In C. Evans (Ed.), *Mener l'enquête : Guide des études de publics en bibliothèque* (pp. 61-79). Presses de l'enssib.

- Roux, P., Gianettoni, L., & Perrin, C. (2007). L'instrumentalisation du genre : une nouvelle forme de racisme et de sexisme. *Nouvelles Questions Féministes*, 26, 92-108. <https://doi.org/10.3917/nqf.262.0092>
- Roy, S. (2008). De l'exclusion à la vulnérabilité. Continuité et rupture. In V. Châtel (Ed.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (pp. 13-34). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgpvr>
- Safi, M. (2015). *Immigration et inégalités sociales en France* [Thèse de doctorat, Institut d'études politiques de Paris]. HAL open science. <https://sciencespo.hal.science/tel-03637576>
- Sasson, H., & Mesch, G. (2014). Parental mediation, peer norms and risky online behavior among adolescents. *Computers in Human Behavior*, 33, 32-38. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2013.12.025>
- Savalle, I., Lemoine, L., Schneider, B., & Besançon, M. (2022). Les représentations du TDAH dans la littérature jeunesse : Analyse d'un corpus francophone et comparaison avec un corpus anglophone. *La psychiatrie de l'enfant*, 65, 101-125. <https://doi.org/10.3917/psyce.651.0101>
- Savimäki, T., Kaakinen, M., Räsänen, P., & Oksanen, A. (2020). Disquieted by Online Hate: Negative Experiences of Finnish Adolescents and Young Adults. *European Journal on Criminal Policy and Research*, 26, 23-37. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10610-018-9393-2>
- Schafer, J. A., Mullins, C. W., & Box, S. (2014). Awakenings: The Emergence of White Supremacist Ideologies. *Deviant Behavior*, 35(3), 173-196. <http://dx.doi.org/10.1080/01639625.2013.834755>
- Scheper-Hughes, N., & Bourgois, P. (2004). Introduction : Making sense of violence. In N. Scheper-Hughes, & P. Bourgois (Eds.), *Violence in war and peace: An anthology* (pp. 1-27). Blackwell.
- Scherr, M., & Amrous, N. (2017). Les injures à caractère raciste, antisémite ou xénophobe. Une exploitation réalisée à partir des enquêtes Cadre de Vie et Sécurité. *Grand Angle*, 41. https://www.ihemi.fr/sites/default/files/publications/files/2019-12/ga_41.pdf
- Scott, J. W. (1986). Gender: A useful category of historical analysis. *The American historical review*, 91(5), 1053-1075. <https://doi.org/10.2307/1864376>
- Sidanius, J., & Pratto, F. (1993). The inevitability of oppression and the dynamics of social dominance. In P. M. Sniderman, P. E. Tetlock, & E. G. Carmines (Eds.), *Prejudice, politics, and the American dilemma* (pp. 173-211). Stanford University Press. <https://psycnet.apa.org/record/1993-98327-007>

- Simon, P. (2017). 7. Les descendants d'immigrés et la question de l'intégration. *Regards croisés sur l'économie*, 20, 81-92. <https://doi.org/10.3917/rce.020.0081>
- Smahel, D., Machackova, H., Mascheroni, G., Dedkova, L., Staksrud, E., Ólafsson, K., Livingstone, S., & Hasebrink, U. (2020). *EU Kids Online 2020: Survey results from 19 countries*. EU Kids Online. <http://doi.org/10.21953/lse.47fdeqj01of0>
- Soral, W., Bilewicz, M., & Winiewski, M. (2018). Exposure to hate speech increases prejudice through desensitization. *Aggressive behavior*, 44(2), 136-146. <https://doi.org/10.1002/ab.21737>
- Sørensen, B. (2006). Le racisme par rapport aux médias et à l'Internet. In Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme & Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Eds.), *Les dimensions du racisme* (pp. 187-201). Nations Unies. <https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/DimensionsRacismfr.pdf>
- Soulet, M-H. (2005). Reconsidérer la vulnérabilité. *Empan*, 60(4), 24-29. <https://doi.org/10.3917/empa.060.0024>
- Soulet, M-H. (2008). La vulnérabilité : un problème social paradoxal. In V. Châtel (Ed.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (pp. 65-90). Presses de l'Université du Québec. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18pgpvr.8>
- Spelman, E.V. (1988). *Inessential Woman: Problems of Exclusion in Feminist Thought*. Beacon Press
- Steinmetz, G. (1998). Critical Realism and Historical Sociology. A Review Article. *Comparative studies in society and history*, 40(1), 170-186. <http://dx.doi.org/10.1017/S0010417598980069>
- Steinfeldt, J. A., Foltz, B. D., Kaladow, J. K., Carlson, T. N., Pagano Jr, L. A., Benton, E., & Steinfeldt, M. C. (2010). Racism in the Electronic Age: Role of Online Forums in Expressing Racial Attitudes About American Indians. *Cultural Diversity and Ethnic Minority Psychology*, 16(3), 362-371. <http://dx.doi.org/10.1037/a0018692>
- Stoll, L. C., & Block Jr, R. (2015). Intersectionality and cyberbullying: A study of cybervictimization in a Midwestern high school. *Computers in Human Behavior*, 52, 387-397. <http://dx.doi.org/10.1016/j.chb.2015.06.010>
- Stonard, K. E. (2020). "Technology was designed for this": Adolescents' perceptions of the role and impact of the use of technology in Cyber Dating Violence. *Computers in human behavior*, 105, 106211. <http://dx.doi.org/10.1016/j.chb.2019.106211>

- Stroud, N. J. (2008). Media Use and Political Predispositions: Revisiting the Concept of Selective Exposure. *Political Behavior*, 30, 341-366. <https://www.jstor.org/stable/40213321>
- Suler, J. (2004). In Class and Online: Using Discussion Boards in Teaching. *CyberPsychology & Behavior*, 7(4), 395-401. <http://dx.doi.org/10.1089/cpb.2004.7.395>
- Sundén, J., & Paasonen, S. (2018). Shameless hags and tolerance whores: Feminist resistance and the affective circuits of online hate. *Feminist media studies*, 18(4), 643-656. <https://doi.org/10.1080/14680777.2018.1447427>
- Tahon, M. B. (2004). « Mère », « sœur » et politique. À partir de l'Algérie. In C. Veauvy, M. Rollinde, & M. Azzoug (Eds.), *Les femmes entre violences et stratégies de liberté : Maghreb et Europe du Sud* (pp. 331-344). Bouchene Editions.
- Tajfel, H. (1981). Social stereotypes and social groups. In J. C. Turner, & H. Giles (Eds.), *Intergroup Behaviour* (pp. 144-167). Basil Blackwell.
- Tétreault, S., & Blais-Michaud, S. (2014). Élaboration d'un questionnaire. In S. Tétreault (Ed.), *Guide pratique de recherche en réadaptation* (pp. 247-268). De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.guill.2014.01.0247>
- Tisseron, S. (2011). Intimité et extimité. *Communications*, 88, 83-91. <https://doi.org/10.3917/commu.088.0083>
- Tokunaga, R.S. (2010). Following you home from school: A critical review and synthesis of research on cyberbullying victimization. *Computers in Human Behavior*, 26, 277-287. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2009.11.014>
- Turcotte, E. (2016). Les méthodes mixtes dans la recherche féministe : enjeux, contraintes et potentialités politiques. *Recherches féministes*, 29(1), 111-128. <https://doi.org/10.7202/1036672ar>
- Turkle, S. (1994). Constructions and Reconstructions of Self in Virtual Reality: Playing in the MUDs. *Mind, Culture, and Activity*, 1(3), 158-167. <http://dx.doi.org/10.1080/10749039409524667>
- Turkle, S. (1995). Ghosts in the machine. *The sciences*, 35(6), 36-39. <https://doi.org/10.1002/j.2326-1951.1995.tb03214.x>
- Turkle, S. (1999). Cyberspace and identity. *Contemporary sociology*, 28(6), 643-648. <https://www.jstor.org/stable/2655530>

- Turkle, S. (2003). Collaborative selves, collaborative worlds: identity in the information age. In J.A. Inman, C. Reed, & P. Sands (Eds.), *Electronic Collaboration in the Humanities* (pp. 27-36). Routledge.
- Turkle, S. (2018, 15 october). There Will Never Be an Age of Artificial Intimacy. Robots may be better than nothing, but they still won't be enough, *The New York Times*. <https://www.nytimes.com/2018/08/11/opinion/there-will-never-be-an-age-of-artificial-intimacy.html>
- Tynes, B., Reynolds, L., & Greenfield, P. M. (2004). Adolescence, race, and ethnicity on the Internet: A comparison of discourse in monitored vs. unmonitored chat rooms. *Journal of Applied Developmental Psychology*, 25(6), 667-684. <http://dx.doi.org/10.1016/j.appdev.2004.09.003>
- United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (1994). *Déclaration de Salamanque et Cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux*. Conférence mondiale sur l'éducation et les besoins éducatifs spéciaux : accès et qualité. Espagne. https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-11/eip_unesco-1994_salamanque.pdf
- Van Deursen, A.J.A.M., Helsper, E.J., & Eynon, R. (2016). Development and validation of the Internet Skills Scale (ISS). *Information, Communication & Society*, 19(6), 804-823. <http://dx.doi.org/10.1080/1369118X.2015.1078834>
- Van Dijk, J. A. (2005). *The deepening divide: Inequality in the information society*. Sage.
- Vendramin, P. (2011). TIC et genre : des regards multiples, *Tic & société*, 5(1). <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.938>
- Voirol, O. (2011). L'intersubjectivation technique : de l'usage à l'adresse. Pour une théorie critique de la culture numérique. In J. Denouel, & F. Granjon (Eds.), *Communiquer à l'ère numérique. Regards croisés sur la sociologie des usages* (pp 127-157). Presses des MINES.
- Wachs, S., Costello, M., Wright, M. F., Flora, K., Daskalou, V., Maziridou, E., Kwon, Y., Na, E.-Y., Sittichai, R., Biswal, R., Singh, R., Almendros, C., Gámez-Guadix, M., Görzing, A., & Hong, J.S. (2021). "DNT LET'EM H8 U!": Applying the routine activity framework to understand cyberhate victimization among adolescents across eight countries. *Computers & Education*, 160, 1-13. <https://doi.org/10.1016/j.compedu.2020.104026>
- Watkins, S. C. (2009). *The young and the digital: What the migration to social-network sites, games, and anytime, anywhere media means for our future*. Beacon Press.

- Westbrook, L., & Saperstein, A. (2015). New categories are not enough: Rethinking the measurement of sex and gender in social surveys. *Gender & Society*, 29(4), 534-560. <https://doi.org/10.1177/0891243215584758>
- Williams, M. L., & Tregidga, J. (2014). Hate Crime Victimization in Wales: Psychological and Physical Impacts Across Seven Hate Crime Victim Types. *British Journal of Criminology*, 54(5), 946-967. <https://doi.org/10.1093/bjc/azu043>
- Wimmer, A. (2002) Nationalist exclusion and ethnic conflict. In A. Wimmer (Ed.), *Shadows of Modernity* (pp. 1-16). Cambridge University Press.
- Wimmer, A., & Lewis, K. (2010). Beyond and Below Racial Homophily: ERG Models of a Friendship Network Documented on Facebook. *American journal of sociology*, 116(2), 583–642. <https://doi.org/10.1086/653658>
- Windisch, S., Wiedlitzka, S., Olaghery, A., & Jenaway, E. (2022). Online interventions for reducing hate speech and cyberhate: A systematic review. *Campbell systematic reviews*, 18(2), e1243. <https://doi.org/10.1002/cl2.1243>
- Wodak, R. (2000a). Discursos de Exclusión : Estudio Comparativo Europeo. *Discurso en la Apertura del Observatorio*.
- Wodak, R. (2000b). The rise of racism-an Austrian or a European phenomenon?. *Discourse and society*, 11(1), 5-6. <https://doi.org/10.1177/0957926500011001001>
- Ybarra, M. L., Mitchell, K. J., & Korchmaros, J. D. (2011). National trends in exposure to and experiences of violence on the Internet among children. *Pediatrics*, 128(6), 1376-1386. <http://dx.doi.org/10.1542/peds.2011-0118>
- Young, I. M. (2008). Structural injustice and the politics of difference. In G. Craig (Ed.), *Social justice and public policy* (pp. 77–104). Policy Press.
- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European journal of women's studies*, 13(3), 193–209. <https://doi.org/10.1177/1350506806065752>
- Zlamal, R., MacHackova, H., Smahel, D., Abramczuk, K., Ólafsson, K., & Staksrud, E. (2020) *EU Kids Online 2020: technical report*. EU Kids Online. <http://doi.org/10.21953/lse.04dr94matpy7>

ANNEXES

Liste des annexes

- A. Questionnaire de l'enquête EU Kids Online (2018)
- B. Autorisation éthique de la CUREG – 2021-11-134
- C. Arrêté du Conseil d'État - FP/2698-2022
- D. Classification INSEE des catégories socio-professionnelles
- E. Analyses statistiques complémentaires

EU Kids Online 2017

Questionnaire à destination des jeunes

Comment répondre à ce questionnaire

Prends le temps de lire et de répondre à chaque question.

Tu n'as pas besoin de répondre à toutes les questions. Si tu vois que tu ne peux pas répondre à une question, ou que tu ne te sens pas à l'aise pour y répondre, coche la case « Je ne sais pas » ou passe à la question suivante.

Les mots écrits en « LETTRES MAJUSCULES » t'indiquent combien de réponses tu peux donner à chaque question.

Lis avec attention les instructions dans les cases grises, elles t'aideront à mieux comprendre les questions.

Plusieurs questions portent sur Internet. Les enfants et les jeunes utilisent Internet de façons différentes et pour des raisons différentes. Quand tu réfléchis à ton utilisation d'Internet, prends en compte tous les appareils (par exemple ordinateur ou téléphone portable) et les lieux (par exemple à la maison ou ailleurs) où tu peux utiliser Internet.

Quand nous utilisons l'expression « face à face », il s'agit d'échanges avec une personne physique dans un même lieu, et non par Internet, téléphone ou webcam.

Ceci n'est pas un examen. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. C'est ton expérience personnelle qui nous intéresse dans ce questionnaire. Il est donc important que tu sois le/la plus honnête possible.

Nous te remercions pour ta participation à cette recherche

L'équipe d'EU Kids Online

+

+

+

Section A1

1. **c_QA1** Tu es...

- Un garçon
- Une fille
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

2. **c_QA2a** (mois) et **c_QA2b** (année) Quels sont le mois et ton année de naissance ?
COCHE UNE CASE DANS CHAQUE COLONNE OU ÉCRIS LA RÉPONSE DANS LA CASE CI-DESSOUS

a) MOIS DE NAISSANCE (**c_QA2a**)

- Janvier
- Février
- Mars
- Avril
- Mai
- Juin
- Juillet
- Août
- Septembre
- Octobre
- Novembre
- Décembre
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

b) ANNEE DE NAISSANCE (**c_QA2b**)

- 2000
- 2001
- 2002
- 2003
- 2004
- 2005
- 2006
- 2007
- 2008
- 2009
- Autre, précise s'il te plait :

- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

+

2

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

3. **C_QA3** A propos de l'endroit où tu vis tout le temps ou la plupart du temps, avec qui vis-tu ? Si tu partages ton temps de façon égale avec plusieurs personnes, coche la case de chez qui tu vas dormir ce soir.

COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- MÈRE (c_QA3a)
- PÈRE (c_QA3b)
- BEAU-PÈRE (c_QA3c)
- BELLE-MÈRE (c_QA3d)
- GRAND-PARENT(S) OU AUTRE(S) PARENT(S) (c_QA3e)
- FRÈRE(S) et/ou SŒUR(S) (demi-frère/soeur, ou frère/soeur adoptif) (c_QA3f)
- AUTRE (y compris copain ou copine) (QA3g)
- TU VIS SEUL-E (c_QA3h)
- TU NE SAIS PAS (c_QA3i)
- TU PREFERES NE PAS REpondre (c_QA3j)

4. **ec_QA6** A quelle fréquence fais-tu les activités suivantes ?
S'IL TE PLAÎT, COCHE UNE CASE POUR CHAQUE LIGNE

	Jamais	Presque jamais	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois par jour	Presque tout le temps
a) Sortir ou t'amuser avec des amis, les rencontrer en personne (on veut dire parler à quelqu'un en personne en étant au même endroit plutôt que par Internet, au téléphone ou par webcam) ? (ec_QA6a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Passer du temps ou t'amuser avec des amis en ligne (sur Internet ou en utilisant un téléphone portable) ? (ec_QA6b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Aider ta famille pour du travail, du ménage ou pour s'occuper de quelqu'un ? (ec_QA6c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Faire des devoirs ou d'autres activités scolaires en dehors des heures de classe ? (ec_QA6d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Faire du sport ou une autre activité physique ? (ec_QA6e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Faire des activités à l'extérieur ? (ec_QA6f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

EU Kids Online 2017

+

3

+

+

+

5. **Ec_QA7** Quelle(s) langue(s) parles-tu la majorité du temps à la maison ?

COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- Français (**ec_QA7a**)
- Marocain (**ec_QA7b**)
- Tunisien (**ec_QA7c**)
- Algérien (**ec_QA7d**)
- Espagnol (**ec_QA7e**)
- Portugais (**ec_QA7d**)
- Italien (**ec_QA7e**)
- Anglais (**ec_QA7f**)
- Russe (**ec_QA7g**)
- Autre, explique (**ec_QA7h**) :

- Tu ne sais pas (**ec_QA7i**)
- Tu préfères ne pas répondre (**ec_QA7j**)

6. **ec_QA8** Rencontres-tu certaines difficultés qui t'empêchent de faire ce que d'autres enfants font ?

COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- Handicap physique (**ec_QA8a**)
- Maladie (**ec_QA8b**)
- Difficultés d'apprentissage (**ec_QA8c**)
- Autre(s) trouble(s) ou difficulté(s) (**ec_QA8d**)
- Aucune (**ec_QA8e**)
- Tu ne sais pas (**ec_QA8f**)
- Tu préfères ne pas répondre (**ec_QA8g**)

+

4

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

7. **C_QA9** Ceci est une échelle. Cette échelle permet de mesurer le bien-être des habitants d'un pays. Où penses-tu vous situer, toi et ta famille, sur cette échelle ?

COCHE LA CASE QUI CORRESPOND LE MIEUX SELON TOI A LA SITUATION DE TA FAMILLE

Le haut de l'échelle « 10 » correspond aux personnes les plus favorisées, qui ont beaucoup d'argent, une très bonne éducation, et des emplois hautement qualifiés ou renommés.

<input type="checkbox"/>	10	Meilleure vie possible
<input type="checkbox"/>	9	
<input type="checkbox"/>	8	
<input type="checkbox"/>	7	
<input type="checkbox"/>	6	
<input type="checkbox"/>	5	
<input type="checkbox"/>	4	
<input type="checkbox"/>	3	
<input type="checkbox"/>	2	
<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	0	Pire vie possible

Le bas de l'échelle correspond aux personnes les plus défavorisées, qui ont peu de moyens, un niveau d'éducation bas, et des emplois peu qualifiés ou peu valorisés.

- Tu ne sais pas
 Tu préfères ne pas répondre

+

EU Kids Online 2017

+

5

+

+

+

+

6

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

Section B

LIS AVEC ATTENTION, S'IL-TE-PLAÎT :

Les personnes utilisent Internet et les téléphones portables de façons différentes. Les questions suivantes sont sur ton utilisation personnelle d'Internet. Souviens-toi que lorsque nous disons « sur Internet » ou « en ligne », nous faisons référence à tous les outils numériques que tu utilises, où que tu sois. Ceci peut inclure les téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs pour envoyer des messages, des emails, surfer, discuter avec des ami-e-s ou ta famille, télécharger ou publier, ou toute autre activité que tu fais habituellement en ligne.

8. **c_QB5** Combien de fois te connectes-tu ou utilises-tu Internet sur les appareils suivants?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Presque jamais	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois par jour	Presque tout le temps	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Un téléphone portable/smartphone (c_QB5a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Un ordinateur de bureau, ou un ordinateur portable (c_QB5b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Une tablette (c_QB5c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Une console de jeux (c_QB5d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Une télévision (c_QB5e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Un jouet/jeu connecté à Internet (c_QB5f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Un objet portable connecté (montre, appareil d'entraînement) (c_QB5g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Autre (c_QB5h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONSIGNE : si tu as répondu « Jamais » à la question QB5 ci-dessus, (par exemple « jamais » aux questions de a à g) passe directement à la section A2.

C_QB7/c_QB8 Combien de temps passes-tu en moyenne sur Internet ?

COCHE UNE CASE POUR LA SEMAINE ET UNE AUTRE CASE POUR LE WEEK-END

a) Pendant la semaine (jours d'école) (c_QB7)

- Très peu de temps voire pas du tout
- Environ une demi-heure
- Environ une heure
- Environ deux heures
- Environ trois heures
- Environ quatre heures

b) Pendant le week-end (c_QB8) :

- Très peu de temps voire pas du tout
- Environ une demi-heure
- Environ une heure
- Environ deux heures
- Environ trois heures
- Environ quatre heures

+

EU Kids Online 2017

+

7

+

- Environ cinq heures
- Environ six heures
- Environ sept heures et plus
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

+

- Environ cinq heures
- Environ six heures
- Environ sept heures et plus
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

+

+

8

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

Section C

LIS AVEC ATTENTION S'IL TE PLAÎT :

Maintenant, nous souhaitons en savoir plus sur ce que tu fais ou non sur Internet. Quand nous disons « sur Internet » ou « en ligne », nous faisons référence à tous les outils numériques que tu utilises, où que ce soit. Ceci peut inclure les téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs pour envoyer des messages ou emails, surfer, ou discuter avec des amis ou la famille, télécharger, publier ou toute autre activité que tu fais en ligne.

9. **c_QC3** Combien de fois as-tu fais les choses suivantes sur Internet lors du dernier mois?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Plusieurs fois par jour	Presque tout le temps	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu as cherché des informations sur des métiers ou pour tes études (c_QC3a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Tu as utilisé Internet pour les devoirs (c_QC3b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Tu as discuté avec des personnes à l'étranger (c_QC3c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Tu as regardé les actualités (c_QC3d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Tu t'es engagé dans une campagne pour une cause ou un mouvement protestataire ou tu as signé une pétition en ligne (c_QC3e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Tu as discuté de problèmes politiques ou sociaux avec d'autres personnes (c_QC3f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Tu as créé une vidéo ou de la musique que tu as publiées (c_QC3g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Tu as visité un réseau social (c_QC3h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Tu as communiqué avec de la famille ou des amis (c_QC3i)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

EU Kids Online 2017

+

9

+	+	+	+	+	+	
b) Tu trouves que les gens sont aimables et aidants sur Internet (c_QD2b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu sais quoi faire si quelqu'un se comporte sur Internet d'une façon que tu n'aimes pas (c_QD2c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu trouves plus facile d'être toi-même sur Internet que quand tu es en face des gens (c_QD2d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu parles de choses dont tu ne parlerais pas dans la vraie vie, en face à face (c_QD2e)	<input type="checkbox"/>					
f) Tu parles de choses personnelles dont tu ne parlerais pas avec les gens en face à face (c_QD2f)	<input type="checkbox"/>					

12. **op_QD3** Est-ce que tu as ton propre profil sur un réseau social, les medias sociaux ou un site de jeu en ligne que tu utilises actuellement ?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE: Si tu as répondu "oui" à la question QD3, réponds à la question ci-dessous, sinon, passe à la question QE1.

13. **(op_QD4a_rt)** En général, comment réponds-tu aux demandes pour devenir "amis" en ligne?
COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- Tu acceptes toutes les demandes (op_QD4a_rt)
- Tu acceptes seulement si vous avez des amis en commun (op_QD4b_rt)
- Tu acceptes seulement si tu les connais (op_QD4c-rt)
- Tu acceptes seulement si tu les connais très bien (op_QD4d-rt)
- Tu acceptes seulement si tes parents ou la personne qui s'occupe de toi te donne l'autorisation (op_QD4e_rt)
- Tu ne sais pas (op_QD4f_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (op_QD4g_rt)

+

+

+

Section E

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

S'il te plaît, réponds « vrai ou faux » aux propositions suivantes sur ton usage des nouvelles technologies comme le téléphone portable et Internet. Si tu ne comprends pas une question, coche l'option « tu ne comprends pas ce que ça veut dire ». Si tu n'as jamais été concerné.e par une situation, alors réfléchis à ce que tu ferais si tu devais le faire aujourd'hui.

14. **c_QE1_oy** Coche ce qui est vrai, sur une échelle de 1 à 5 (de 1 : pas vrai du tout, à 5 : très vrai)

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai (1)	Pas vraiment vrai (2)	Ni vrai ni pas vrai (3)	Plutôt vrai (4)	Très vrai (5)	Tu ne sais pas (6)	Tu préfères ne pas répondre (7)
a) Tu sais comment sauvegarder une photo trouvée en ligne. (QE1a_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Tu sais changer tes paramètres de sécurité (par ex. sur un réseau social) (QE1b_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Tu sais facilement vérifier si l'information que tu trouves en ligne est vraie (QE1c_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Tu sais choisir facilement les meilleurs mots clés pour faire des recherches (QE1d_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Tu sais quelles sont les informations que tu peux ou ne dois pas partager en ligne (QE1e_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Tu sais comment bloquer des gens de tes contacts (QE1f_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Tu sais publier une vidéo ou de la musique que tu as créée (QE1g_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Tu sais modifier ou faire des petits changements sur des contenus en ligne créés par les autres (QE1h_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Tu sais comment installer de nouvelles applications sur des appareils mobiles (tél. ou tablette) (QE1i_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
j) Tu sais contrôler le coût de l'utilisation de tes applications mobiles (QE1j_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
k) Tu sais comment faire des achats dans une application (QE1k_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

12

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

Section F1

15. **c_QF01** Au cours de ces 12 derniers mois, est-ce que quelque chose t'est déjà arrivé en ligne qui t'a dérangé ou peiné d'une manière ou d'une autre (par exemple cela t'a rendu triste, mal à l'aise, effrayé, ou tu n'aurais pas dû voir ça) ?

- Non
 Oui
 Tu ne sais pas
 Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : si tu as répondu « Non » à la question QF01, passe directement à la section F2

16. **c_QF02_rt** Au cours de ces 12 derniers mois, combien de fois cela t'est-il arrivé ?

- Quelques fois
 Au moins une fois par mois
 Au moins une fois par semaine
 Chaque jour ou presque
 Tu ne sais pas
 Tu préfères ne pas répondre

17. **c_QF04_rt** La dernière fois que quelque chose qui t'a ennuyé ou attristé est arrivé en ligne, as-tu parlé à une des personnes suivantes ?

COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- Ta mère ou ton père (ou belle-mère ou beau-père) (**c_QF04a_rt**)
 Ton frère ou ta sœur (ou demi(e) frère/sœur) (**c_QF04b_rt**)
 Un-e ami-e de ton âge (**c_QF04c_rt**)
 Un professeur (**c_QF04d_rt**)
 Quelqu'un dont le travail est de s'occuper des enfants (**c_QF04e_rt**)
 Un autre adulte en qui tu as confiance (**c_QF04f_rt**)
 Quelqu'un d'autre (**c_QF04g_rt**)
 Tu n'as parlé à personne (**c_QF04h_rt**)
 Tu ne sais pas (**c_QF04i_rt**)
 Tu préfères ne pas répondre (**c_QF04j_rt**)

+

+

+

+

+

18. **c_QF05_rt** La dernière fois que tu as eu des problèmes avec quelque chose ou quelqu'un en ligne qui t'as ennuyé ou attristé d'une manière ou d'une autre, as-tu fais l'une de ces choses après ?

COCHE AUTANT DE RÉPONSES QUE NÉCESSAIRE

- Tu as ignoré le problème ou espéré que le problème disparaîtrait de lui-même (**c_QF05a_rt**)
- Tu as fermé la fenêtre ou l'application (**c_QF05b_rt**)
- Tu t'es senti un peu coupable du fait que quelque chose s'est mal passé (**c_QF05c_rt**)
- Tu as essayé de faire en sorte que l'autre personne te laisse tranquille (**c_QF05d_rt**)
- Tu as essayé de répondre à l'autre personne (**c_QF05e_rt**)
- Tu as arrêté d'utiliser internet pendant un moment (**c_QF05f_rt**)
- Tu as supprimé tous les messages de cette personne (**c_QF05g_rt**)
- Tu as changé tes paramètres de sécurité / contacts (**c_QF05h_rt**)
- Tu as bloqué la personne (**c_QF05i_rt**)
- Tu as signalé le problème en ligne (par exemple cliqué sur le bouton « signaler un abus » contacté un modérateur sur Internet ou un fournisseur de service Internet) (**c_QF05j_rt**)
- Quelque chose d'autre (**c_QF05k_rt**)
- Tu ne sais pas (**c_QF05l_rt**)
- Tu préfères ne pas répondre (**c_QF05m_rt**)

+

14

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

Section F2

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

Internet offre de multiples activités intéressantes pour les jeunes mais elles ne sont pas toujours bonnes pour eux. Certains jeunes peuvent être en contact avec des contenus qui les perturbent alors que d'autres ne sont pas affectés. Nous voudrions mieux comprendre quels sont les contenus susceptibles de déranger les jeunes quand ils sont en ligne pour les aider, les éviter ou mieux les gérer.

19. **C_QF10** Au cours de ces 12 derniers mois, combien de fois as-tu fait les choses ci-dessous sur Internet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Cherché de nouveaux amis ou contacts sur Internet (c_QF10a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Envoyé des informations personnelles (ton nom de famille, ton adresse ou numéro de téléphone) à quelqu'un que tu n'avais jamais rencontré (c_QF10b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Ajouté des personnes dans tes amis ou contacts alors que tu ne les avais jamais rencontrés (c_QF10c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Prétendu être quelqu'un d'autre que dans la vie réelle (c_QF10d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Envoyé une photo ou vidéo de toi à quelqu'un que tu n'avais jamais rencontré (c_QF10e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

20. **c_QF11** Est-ce que tu as déjà été en contact avec quelqu'un sur Internet que tu n'avais jamais rencontré auparavant ?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as répondu « non » à la question QF11, va directement à la question QF20

+

+

+

+

+

21. **c_QF12_rt1** Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà rencontré quelqu'un que tu as d'abord connu sur Internet ?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as répondu « Non », « Tu ne sais pas » ou « Tu préfères ne pas répondre », va à la question QF20

22. **c_QF13_rt2** La dernière fois que tu as rencontré quelqu'un en face à face que tu avais connu seulement sur Internet, qu'as-tu ressenti ?

- Tu étais content-e
- Tu n'étais ni content-e ni pas content-e
- Tu étais un peu contrarié-e
- Tu étais plutôt contrarié-e
- Tu étais très contrarié-e
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

Parfois les enfants ou les jeunes disent ou font des choses pour faire mal à quelqu'un et cela peut se reproduire plusieurs fois, durer plusieurs jours ou plus longtemps. Par exemple, cela peut être :

- taquiner quelqu'un de façon déplaisante
- Frapper, donner un coup de pied ou pousser quelqu'un
- Exclure quelqu'un

Cela peut se passer :

- Face à face
- Par téléphone portable (textos, appels téléphoniques, vidéos)
- Sur Internet (e-mail, messenger, réseau social, chatroom)

23. **c_QF20** Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un t'a traité de façon blessante ou méchante ?

- Non
- Oui

+

+

+

+

+

- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si l'interviewé a répondu « Oui », posez la question ci-dessous, sinon allez à la question QF 23

24. **c_QF21** Si quelqu'un t'a traité ainsi, comment cela s'est-il passé ?
COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) En face à face (vous étiez ensemble au même endroit au même moment) (c_QF21a_rt1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Sur Internet par téléphone portable, ordinateur, tablette, etc. (c_QF21b_rt1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Autrement (c_QF21c_rt1)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONSIGNE : Si tu as répondu par la positive (quelques fois ; au moins une fois par mois, etc.), réponds à la question ci-dessous, sinon va à la question QF28

25. **op_QF22_rt2** Quand on t'a traité de cette manière, en ligne ou sur un appareil mobile, cela s'est passé comment ?
COCHE TOUTES LES CASES NÉCESSAIRES

- Par appels à partir d'un téléphone portable (op_QF22_a_rt2)
- On m'a envoyé des messages sur mon téléphone (op_QF22_b_rt2)
- Sur un réseau social (ex. Facebook, Twitter) (op_QF22_c_rt2)
- Sur une plate-forme de partage (ex. YouTube.) (op_QF22_d_rt2)
- Sur un jeu en ligne (op_QF22_e_rt2)
- Par email (op_QF22_f_rt2)
- D'une autre façon (op_QF22_g_rt2)
- Tu ne sais pas (op_QF22_h_rt2)
- Tu préfères ne pas répondre (op_QF22_i_rt2)

+

EU Kids Online 2017

+

17

+

+

+

26. c_QF23_rt2 Au cours des 12 derniers mois, est-ce qu'il t'est arrivé une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Non	Oui	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu as reçu des messages méchants ou désagréables (c_QF23a_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) On a publié publiquement des messages méchants ou désagréables à ton sujet (c_QF23b_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) On t'a laissé de côté ou exclu-e d'un groupe ou d'une activité sur Internet (c_QF23c_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) On t'a menacé-e sur Internet (c_QF23d_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Tu as été forcé-e à faire quelque chose que tu ne voulais pas faire (c_QF23e_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) D'autres choses désagréables ou méchantes te sont arrivées sur Internet (c_QF23f_rt2)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

27. c_QF24_rt2 La dernière fois que tu as été traité de façon méchante ou humiliante sur internet, qu'as tu ressenti ?

- Tu n'étais pas contrarié-e
- Tu étais un peu contrarié-e
- Tu étais assez contrarié-e
- Tu étais très contrarié-e
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as pas coché « tu ne sais pas » ou « tu préfères ne pas répondre », va à la question QF28

28. ec_QF25_rt3 Pendant combien de temps t'es-tu senti-e ainsi ?

- Cela m'a passé de suite
- Tu t'es senti-e comme ça pendant quelques jours
- Tu t'es senti-e comme ça pendant quelques semaines
- Tu t'es senti-e comme ça pendant un ou deux mois ou plus

+

18

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

29. op_QF27_rt2 Lorsque cela s'est passé, à qui en as-tu parlé ?

COCHE TOUTES LES CASES NÉCESSAIRES

- Ta mère ou Ton père (ou beau-père ; belle-mère) (op_QF27a_rt2)
- Ton frère ou ta sœur (ou demi-frère ; demie-sœur) (op_QF27b_rt2)
- A un.e ami.e de ton âge (op_QF27c_rt2)
- Un enseignant (op_QF27d_rt2)
- Quelqu'un dont le métier est d'aider les enfants/jeunes (op_QF27e_rt2)
- Un autre adulte en qui tu as confiance (op_QF27f_rt2)
- Quelqu'un d'autre (op_QF27g_rt2)
- Tu ne parles à personne (op_QF27h_rt2)
- Tu ne sais pas (op_QF27i_rt2)
- Tu préfères ne pas répondre (op_QF27j_rt2)

30. c_QF28 Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà traité quelqu'un de façon désagréable ou méchante ou l'as-tu exclu-e ?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

31. c_QF29_rt Si tu as traité quelqu'un ainsi, comment cela s'est-il passé ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) En face à face (vous étiez ensemble au même endroit au même moment) (c_QF29a_rt)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Sur Internet par téléphone portable, ordinateur, tablette, etc. (c_QF29b_rt)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

EU Kids Online 2017

+

19

	+		+				+
h) Sur un site pornographique (adult/site classé X) (c_QF31f_rt)	<input type="checkbox"/>						
i) Sur des pop-ups sur internet (Image non désirée qui apparaît pendant que tu surfes sur Internet) (c_QF31g_rt)	<input type="checkbox"/>						
j) Dans un message que tu as reçu directement sur ton ordinateur (c_QF31h_rt)	<input type="checkbox"/>						
k) Dans un message que tu as reçu directement sur ton telephone portable (c_QF31i_rt)	<input type="checkbox"/>						
l) Par e-mail (c_QF31j_rt)	<input type="checkbox"/>						
m) Sur une annonce en ligne (c_QF31k_rt)	<input type="checkbox"/>						
n) Autrement (c_QF31l_rt)	<input type="checkbox"/>						

34. (c_QF32_rt) Si tu as vu des messages à caractère sexuel ou pornographique, tu t'es senti-e comment ?

- Tu étais content-e
- Tu n'étais ni content-e ni pas content-e
- Tu étais un peu contrarié-e
- Tu étais plutôt contrarié-e
- Tu étais très contrarié-e
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

LIS AVEC ATTENTION S'IL TE PLAÎT :

Parfois les gens font toutes sortes de choses sur Internet. Parfois, ils envoient des messages ou des images à caractère sexuel. Ici nous parlons d'images présentant des actes sexuels, des personnes nues. Les questions qui suivent portent sur ce type de choses.

35. c_QF40_oy Au cours des douze derniers mois, as-tu reçu des images ou des messages à caractère sexuel ou pornographique ? Cela pourrait être un message écrit, des photos, des vidéos.

- Non

+

+

+

- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

36. c_QF45_oy Au cours des douze derniers mois, as-tu envoyé ou publié des messages, vidéos ou images à caractère sexuel sur toi ou quelqu'un d'autre ?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as répondu "non" à la question QF45, va à la question QF47

37. c_QF46a_rt_oy Au cours des 12 derniers mois, as-tu envoyé ou publié des messages, images, photos ou vidéos à caractère sexuel de l'une des façons suivantes, ci-dessous ?

COCHE UNE CASE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu as envoyé des contenus à caractère sexuel à quelqu'un (ex. messages, photos ou vidéos) (c_QF46a_rt_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Tu as publié en mode public des contenus à caractère sexuel (ex. messages, photos ou vidéos) sur Internet (c_QF46b_rt_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Tu as demandé à quelqu'un sur Internet des informations à caractère sexuel à son sujet (des détails sur son corps quand il/elle est nu-e, ou des choses sexuelles qu'il/elle a faites). (c_QF46c_rt_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

22

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

38. c_QF47_oy Au cours des 12 derniers mois, combien de fois, as-tu été sollicité par quelqu'un sur Internet pour donner des informations à caractère sexuel (messages, photos, vidéos) à ton sujet (à quoi tu ressembles quand tu es nu-e, ou sur des choses que tu as pu faire) alors que tu ne désirais pas répondre à ce genre de questions?

- Jamais
- Quelques fois
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par semaine
- Tous les jours ou presque
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT

Sur Internet, les gens discutent de choses qui ne sont peut-être pas bonnes pour toi. Les questions qui suivent sont sur ce type de choses.

39. c_QF50_oy Au cours des douze derniers mois, as-tu vu des contenus en ligne ou des discussions dans lesquelles les gens parlent ou montrent certaines des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Comment se faire mal physiquement (c_QF50a_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Comment commettre un suicide ? (c_QF50b_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Comment être très mince (comment être anorexique, ou boulimique ou pro-ana) (c_QF50c_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

+

+

+

+

- d) Des messages de haine qui s'en prennent à certains groupes ou personnes (personnes de couleur, religion, nationalité ou orientation sexuelle différente) (c_QF50d_oy)
- e) Des expériences de prise de drogue (c_QF50e_oy)
- f) Des photos gres ou violentes, par exemple faire mal à des gens ou à des animaux (c_QF50f_oy)

40. c_QF60 Au cours des douze derniers mois, est-ce qu'une de ces choses t'est arrivée sur Internet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

- | | Non | Oui | Tu ne sais pas | Tu préfères ne pas répondre |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| a) Quelqu'un a utilisé des informations te concernant d'une façon que tu n'as pas aimée (c_QF60a) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Tu as eu un virus ou un virus-espion sur ton appareil (téléphone, tablette, ordinateur) (c_QF60b) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Tu as perdu de l'argent en étant escroqué sur Internet (c_QF60c) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d) Quelqu'un a utilisé ton mot de passe pour accéder à tes comptes et se faire passer pour toi (c_QF60d) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| e) Quelqu'un a créé une page sur toi ou une photo de toi qui était méchante ou blessante (c_QF60e) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| f) Tu as dépensé trop d'argent dans des jeux en ligne ou pour l'achat d'applications (c_QF60f) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| h) Quelqu'un a trouvé où tu étais parce qu'il/elle t'avait traqué-e sur ton téléphone/appareil (c_QF60g) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

41. c_QF70_oy Au cours des douze derniers mois, combien de fois as-tu fait une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

- | | Jamais | Quelques fois | Au moins une fois par mois | Au moins une fois par semaine | Tous les jours ou presque | Tu ne sais pas |
|---|--------------------------|--------------------------|----------------------------|-------------------------------|---------------------------|--------------------------|
| a) Tu n'as pas mangé ou dormi pour pouvoir être sur Internet (c_QF70a_oy) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

+

24

+

EU Kids Online 2017

+	+	+	+	+	+	+
b) Tu as été agacé quand tu ne pouvais pas te connecter sur Internet (c_QF70b_oy)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu t'es surpris-e à surfer alors que tu n'étais pas vraiment intéressé-e (c_QF70c_oy)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu as passé moins de temps avec ta famille, tes amis ou à faire tes devoirs que ce que tu devrais pour être sur Internet (c_QF70d_oy)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu as essayé de passer moins de temps sur Internet sans y arriver (c_QF70e_oy)	<input type="checkbox"/>					
f) Tu as été en conflit avec ta famille ou des amis à cause du temps que tu passes sur Internet (c_QF70f_oy)	<input type="checkbox"/>					
g) Tu penses que le temps que tu passes en ligne est une source de problème pour toi (c_QF70g_oy)	<input type="checkbox"/>					

42. c_QF80a_oy Au cours des douze derniers mois, combien de fois est-ce qu'une des choses ci-dessous t'est arrivée ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Quelques fois	Au moins une fois par mois	Au moins une fois par semaine	Tous les jours ou presque	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tes parents/ la personne qui s'occupe de toi ont publié des choses à ton sujet sur Internet sans te demander ton avis (message, photo ou film) (c_QF80a_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Tu as reçu des commentaires négatifs ou méchants à cause de ce que tes parents/la personne qui s'occupe de toi avaient publié (c_QF80b_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Tu as demandé à tes parents/personne qui s'occupe de toi d'enlever des choses qu'ils/elle avaient publiées sur Internet sans ton accord (c_QF80c_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Tu étais contrarié-e à cause de ce que tes parents/la personne qui s'occupe de toi avaient publié en ligne (c_QF80d_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Un de tes enseignants/ton maître ou ta maîtresse avait publié des choses sur toi sans te demander si tu étais d'accord (c_QF80e_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Ton/tes amis ont publié des informations à ton sujet sans ton accord préalable (c_QF80f_oy)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

+

+

Section A2

LIS AVEC ATTENTION, S'IL-TE-PLAÎT :

Les enfants sont tous différents et leurs vies sont différentes aussi. Aussi voici quelques questions sur toi et la façon dont tu te sens.

43. **c_QA10** A quel point ces choses sont-elles vraies à ton sujet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu te mets très en colère et tu perds souvent ton sang-froid (c_QA10a)	<input type="checkbox"/>					
b) En général tu fais ce qu'on te demande (c_QA10b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu te bats beaucoup, tu peux faire ce que tu veux aux autres (c_QA10c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu es souvent accusé de mentir ou tricher (c_QA10d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu prends des choses qui ne t'appartiennent pas chez toi, à l'école ou ailleurs (c_QA10e)	<input type="checkbox"/>					

44. **c_QA11** A quel point ces choses sont-elles vraies à ton sujet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu t'inquiètes beaucoup (c_QA11a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu es nerveux-se dans certaines situations nouvelles, tu perds facilement confiance (c_QA11b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu as souvent des maux de têtes, mal au ventre ou des nausées (c_QA11c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu es souvent mécontent-e, triste ou en larmes (c_QA11d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu as beaucoup de peurs et tu es facilement effrayé-e (c_QA11e)	<input type="checkbox"/>					

+

26

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

45. c_QA12 A quel point les choses ci-dessous sont-elles vraies à ton sujet?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu es agité-e, tu ne peux pas rester tranquille très longtemps (c_QA12a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu finis le travail que l'on te donne, tu as une bonne capacité de concentration (c_QA12b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu es tout le temps en train de bouger ou de te tortiller (c_QA12c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu es facilement distrait et tu trouves difficile de te concentrer (c_QA12d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu réfléchis avant de faire les choses (c_QA12e)	<input type="checkbox"/>					

46. op_QA13 A quel point ces choses sont-elles vraies à ton sujet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) En général, les jeunes de ton âge t'aiment bien (op_QA13a)	<input type="checkbox"/>					
b) Les autres jeunes s'en prennent à toi (op_QA13b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu es souvent tout seul, tu joues généralement tout seul (op_QA13c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu as au moins un bon ami (op_QA13d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu t'entends mieux avec les adultes qu'avec les jeunes de ton âge (op_QA13e)	<input type="checkbox"/>					

+

+

+

+

+

47. op_QA14 A quel point ces choses sont-elles vraies à ton sujet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu aides si quelqu'un est blessé, triste ou se sent mal (op_QA14a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu essaies d'être gentil avec les autres, Tu te soucies de leurs sentiments (op_QA14b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu te portes souvent volontaire pour aider les autres (parents, responsables, enseignants, enfants) (op_QA14c)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu partages souvent avec les autres (nourriture, jeux, stylos, etc.) (op_QA14d)	<input type="checkbox"/>					
e) Tu es gentil avec les enfants plus jeunes (op_QA14e)	<input type="checkbox"/>					

48. op_QA15 Dans ta vie de tous les jours, est-ce qu'il t'arrive de te retrouver dans une des situations ci-dessous:

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Les autres jeunes/enfants sont mieux traités que toi (op_QA15a)	<input type="checkbox"/>					
b) Les gens semblent penser que tu n'es pas intelligent (op_QA15b)	<input type="checkbox"/>					
c) Les autres semblent penser qu'ils sont mieux que toi (op_QA15c)	<input type="checkbox"/>					
d) Les autres te donnent des surnoms méchants ou on t'insulte (op_QA15d)	<input type="checkbox"/>					

+

28

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

49. **c_QA16_oy** Est-ce que tu penses être maltraité-e parfois pour les raisons suivantes ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) À cause de l'origine de ta famille (c_QA16a_oy)	<input type="checkbox"/>						
b) À cause de ta couleur de peau (c_QA16b_oy)	<input type="checkbox"/>						
c) À cause de ta religion (c_QA16c_oy)	<input type="checkbox"/>						
d) À cause de ta taille ou de ton poids (c_QA16d_oy)	<input type="checkbox"/>						
e) À cause d'un handicap (c_QA16e_oy)	<input type="checkbox"/>						
f) Parce que tu n'as pas assez d'argent (c_QA16f_oy)	<input type="checkbox"/>						
g) À cause du type de personnes dont tu tombes amoureux-se (c_QA16g_oy)	<input type="checkbox"/>						
h) À cause de ton apparence ou de ton comportement (c_QA16h_oy)	<input type="checkbox"/>						
i) À cause de tes opinions ou de tes croyances (c_QA16i_oy)	<input type="checkbox"/>						
j) Pour d'autres raisons (c_QA16j_oy)	<input type="checkbox"/>						

50. **op_QA17** Peux-tu nous dire à quelle fréquence tu as été traité-e de cette façon-là sur Internet ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Quelques fois	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) À cause de l'origine de ta famille (op_QA17a)	<input type="checkbox"/>						
b) À cause de ta couleur de peau (op_QA17b)	<input type="checkbox"/>						
c) À cause de ta religion (op_QA17c)	<input type="checkbox"/>						

+

+

+		+					+
d) À cause de ta taille ou de ton poids (op_QA17d)	<input type="checkbox"/>						
e) À cause d'un handicap (op_QA17e)	<input type="checkbox"/>						
f) Parce que tu n'as pas assez d'argent (op_QA17f)	<input type="checkbox"/>						
g) À cause du type des personnes dont tu tombes amoureux-se (op_QA17g)	<input type="checkbox"/>						
h) À cause de ton apparence ou de ton comportement (op_QA17h)	<input type="checkbox"/>						
i) À cause de tes opinions ou de tes croyances (op_QA17i)	<input type="checkbox"/>						
j) Pour d'autres raisons (op_QA17j)	<input type="checkbox"/>						

51. c_QA18 A quel point les choses suivantes sont-elles vraies à propos de toi ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu fais des choses dangereuses pour t'amuser (c_QA18a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu fais des choses excitantes même si elles sont dangereuses (c_QA18b)	<input type="checkbox"/>					

52. ec_QA19 Au cours des douze derniers mois, as-tu fait une de ces choses ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Oui	Non	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Bu tellement d'alcool que tu étais complètement ivre (ec_QA19a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Été absent à l'école sans que tes parents/personne responsable de toi le sachent (ec_QA19b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Eu des ennuis avec tes professeurs à cause de ton comportement (ec_QA19d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Eu des ennuis avec la police (ec_QA19e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Il y a une erreur dans la matrice de saisie, le « c » a été omis. Je numérote comme la matrice.

53. op_QA20 Au cours des 12 derniers mois, combien de fois as-tu fait l'une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

+

+

+

	Jamais	Juste une fois ou deux	Plus souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Blessé ou frappé quelqu'un intentionnellement (op_QA20a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Menacé quelqu'un pour de l'argent ou autre chose (op_QA20b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Fait exprès d'abimer quelque chose (abri-bus, fenêtre, peinture ou tag sur un mur) (op_QA20c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Volé quelque chose à quelqu'un (op_QA20d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Volé dans un magasin (op_QA20e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Volé un vélo, une mobylette ou une moto (op_QA20f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Pris de la drogue (op_QA20g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Vendu de la drogue (op_QA20h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

54. op_QA21 A quel point les choses ci-dessous sont-elles vraies pour toi ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
c) C'est facile pour toi de coller à tes objectifs et d'y arriver (op_QA21a)	<input type="checkbox"/>					
d) Tu es convaincu-e que tu peux régler des problèmes inattendus (op_QA21b)	<input type="checkbox"/>					
e) C'est facile pour toi de gérer des situations nouvelles (op_QA21c)	<input type="checkbox"/>					
f) Tu peux résoudre la plupart des problèmes si tu t'en donnes vraiment les moyens (op_QA21d)	<input type="checkbox"/>					
i) Si tu as des problèmes, en général tu trouves à une solution (op_QA21e)	<input type="checkbox"/>					

55. op_QA22 Globalement, jusqu'à quel point te sens-tu en sécurité ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

Pas du tout en sécurité	Pas vraiment en sécurité	Plutôt en sécurité	Très en sécurité	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
----------------------------	--------------------------------	-----------------------	---------------------	-------------------	-----------------------------------

+

EU Kids Online 2017

+

31

+

+

+

- | | | | | | | |
|---|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| a) Dans ton pays en général
(op_QA22a) | <input type="checkbox"/> |
| b) Dans l'endroit où tu vis
(op_QA22b) | <input type="checkbox"/> |
| c) A l'école (op_QA22c) | <input type="checkbox"/> |
| d) Sur Internet (op_QA22d) | <input type="checkbox"/> |

Section H

56. c_QH1 Ceci est une échelle. Globalement, où penses-tu que tu trouves sur cette échelle en ce moment ?

Coche la case à côté du chiffre qui décrit le mieux où tu te situes.

Le haut de l'échelle « 10 » est la meilleure vie possible pour toi et le bas « 0 » est la pire vie pour toi.

<input type="checkbox"/>	10	Meilleure vie possible
<input type="checkbox"/>	9	
<input type="checkbox"/>	8	
<input type="checkbox"/>	7	
<input type="checkbox"/>	6	

+

32

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

<input type="checkbox"/>	5	
<input type="checkbox"/>	4	
<input type="checkbox"/>	3	
<input type="checkbox"/>	2	
<input type="checkbox"/>	1	
<input type="checkbox"/>	0	Pire vie possible

- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

+

+

+

+

+

Section I

Les familles sont toutes différentes, aussi voici quelques questions sur toi et ta famille.

57. **c_Q12** Est-ce que les affirmations sur ta famille ci-dessous sont vraies ?
COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Plutôt vrai	Assez vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Quand tu as quelque chose à dire on t'écoute (c_Q12a)	<input type="checkbox"/>					
b) Ta famille essaie vraiment de t'aider (c_Q12b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu te sens en sécurité chez toi (c_Q12c)	<input type="checkbox"/>					

58. **c_Q13** A quelle fréquence les choses ci-dessous t'arrivent-elles ? Si tu vis dans deux endroits différents de façon égale, pense à l'endroit où tu dors ce soir.
COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi te félicite pour ton comportement (c_Q13a)	<input type="checkbox"/>						
b) Ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi fixent des règles sur ce que tu peux faire à la maison (c_Q13b)	<input type="checkbox"/>						
c) Ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi fixent des règles sur ce que tu peux faire à l'extérieur (c_Q13c)	<input type="checkbox"/>						
d) Ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi te félicite quand tu fais quelque chose de bien (c_Q13d)	<input type="checkbox"/>						

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

Pour les questions suivantes, souviens-toi que lorsque nous disons « sur Internet » ou « en ligne », nous faisons référence à tous les outils numériques que tu utilises, où que ce soit. Ceci peut inclure les

+

34

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

téléphones portables, les tablettes, les ordinateurs pour envoyer des messages ou emails, surfer, ou discuter avec des amis ou ta famille, télécharger, publier, ou toute autre activité que tu fais en ligne

59. **c_QI4** Quand tu es sur Internet, combien de fois ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi, fait les choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) T'encourage quand tu explores et apprends des choses sur Internet (c_QI4a)	<input type="checkbox"/>						
b) T'indique comment utiliser Internet en toute sécurité (c_QI4b)	<input type="checkbox"/>						
c) Te parle de ce que tu fais sur Internet (c_QI4c)	<input type="checkbox"/>						
j) T'aide quand quelque chose t'embête sur Internet (c_QI4j)	<input type="checkbox"/>						

60. **c_QI5** As-tu déjà fait une de ces choses, ci-dessous ?

Coche une case par ligne

	Never	Hardly ever	Sometimes	Often	Very often	I don't know	Prefer not to say
a) Parlé à un de tes parents/personne qui s'occupe de toi quand quelque chose t'ennuie ou te contrarie sur Internet (c_QI5a)	<input type="checkbox"/>						
b) Aidé un de tes parents/personne qui s'occupe de toi quand ils trouvaient que quelque chose était difficile sur Internet (c_QI5b)	<input type="checkbox"/>						
f) Demandé de l'aide à tes parents/personne qui s'occupe de toi quand tu n'arrivais pas à gérer une situation sur Internet (c_QI5f)	<input type="checkbox"/>						

+

EU Kids Online 2017

+

35

+

+

+

61. c_QI6 Est-ce que ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi t'autorisent à faire les choses suivantes sur Internet, et si oui, est-ce que tu dois leur demander la permission ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Tu es autorisé-e à le faire tout le temps	Tu es autorisé-e à le faire seulement si tu as la permission ou si tu es supervisé-e	Tu n'es pas autorisé à le faire	Tu ne sais pas si tu es autorisé-e à le faire	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Utiliser une caméra en ligne ou sur le téléphone (ex sur Skype ou chat video) (c_QI6a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Télécharger de la musique ou des films (c_QI6b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Aller sur un réseau social (Facebook ou Snapchat Instagram, Twitter) (c_QI6c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

62. c_QI7 Est-ce que ton père/ta mère/la personne qui s'occupe de toi utilisent ou font une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Non	Oui	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Contrôle parental ou d'autres moyens de bloquer ou filtrer des contenus en ligne (c_QI7a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Contrôle parental ou d'autres moyens de garder une trace des contenus que tu as vus ou des applications que tu as utilisées en ligne (c_QI7b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Fixent des règles sur le temps ou quand tu peux te connecter (c_QI7c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Un service ou un contrat qui limite le temps que tu passes en ligne (c_QI7d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Contrôle parental qui filtre les applications que tu peux télécharger (c_QI7e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Contrôle parental qui les alerte quand tu veux acheter quelque chose sur une application (c_QI7f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Un logiciel qui limite avec qui tu peux être en contact pour les appels ou les messages en ligne (SMS, MMS ou Messagerie Instantanée) (c_QI7g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

36

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

h) Programme qui bloque les publicités
(c_Q17h)

i) Un logiciel qui peut leur indiquer où tu te
trouves (ex. GPS) (c_Q17i)

63. c_Q113 Est-ce qu'il t'arrive d'ignorer ce que te dit ton père/ta mère ou la personne qui s'occupe de toi quand tu utilises Internet ?

- Non
- Oui, parfois
- Oui, souvent
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

+

+

+

+

+

Section J

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

Les questions qui suivent concernent ta vie à l'école/collège/lycée et tes enseignants

64. **c_QJ1** Es-tu d'accord ou pas d'accord avec les affirmations ci-dessous, sur ton école, les élèves et les enseignants ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tu es attaché à ton école/collège/lycée (c_QJ1a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu te sens en sécurité à l'école (c_QJ1b)	<input type="checkbox"/>					
c) Les autres élèves sont gentils et aidants (c_QJ1c)	<input type="checkbox"/>					
d) Les enseignants s'intéressent à toi en tant que personne (c_QJ1d)	<input type="checkbox"/>					
e) Il y a au moins un enseignant que tu peux aller voir si tu as un problème. (c_QJ1e)	<input type="checkbox"/>					

65. **c_QJ2** Est-ce qu'un enseignant de ton école a fait une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	De temps en temps	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Suggéré des moyens pour utiliser Internet en toute sécurité (c_QJ2a)	<input type="checkbox"/>						
b) T'a encouragé à explorer et apprendre des choses sur l'Internet (c_QJ2b)	<input type="checkbox"/>						
c) Donné des règles sur ce que tu peux faire sur Internet à l'école (c_QJ2c)	<input type="checkbox"/>						
d) T'a aidé quand tu trouves quelque chose de difficile à faire ou trouver sur Internet (c_QJ2d)	<input type="checkbox"/>						
e) Parlé de ce que je fais sur Internet (c_QJ2e)	<input type="checkbox"/>						
f) Expliqué pourquoi certains contenus en ligne sont bons ou mauvais (c_QJ2f)	<input type="checkbox"/>						
g) Suggéré des moyens de te comporter correctement envers les autres en ligne (c_QJ2g)	<input type="checkbox"/>						

+

38

+

EU Kids Online 2017

- | | | | | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| + | + | + | | | | | |
| h) T'a aidé dans le passé quand quelque chose t'a ennuyé sur l'Internet (c_QJ2h) | <input type="checkbox"/> |
| i) En général, il/elle t'a parlé de ce que tu devrais faire s'il arrivait que quelque chose t'ennuie sur Internet (c_QJ2i) | <input type="checkbox"/> |

66. op_QJ3 Est-ce que les enseignants de ton école ont déjà fait les choses suivantes ?
COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Oui	Non	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Vérifié si les élèves ont leur téléphone mobile / smartphone allumé ou éteint (op_QJ3a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Regardé dans ton téléphone pour voir ce que tu faisais ou avec qui tu étais en contact (op_QJ3b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Etabli des règles d'utilisation du téléphone portable à l'école (op_QJ3c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Confisqué le téléphone d'un élève pour une période (pour un jour ou une semaine, etc.) (op_QJ3d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

+

+

Section K

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

Les questions suivantes sont sur tes amis et le lieu où tu vis.

67. **c_QK1** A quel point les choses qui suivent te semblent-elles vraies ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Pas vrai	Un peu vrai	Plutôt vrai	Très Vrai	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Tes amis essaient vraiment de t'aider (c_QK1a)	<input type="checkbox"/>					
b) Tu peux compter sur tes amis quand les choses vont mal (c_QK1b)	<input type="checkbox"/>					
c) Tu peux parler de tes problèmes avec tes amis (c_QK1c)	<input type="checkbox"/>					

68. **c_QK2** Est-ce qu'un de tes amis a déjà fait une des choses ci-dessous ?

COCHE UNE SEULE RÉPONSE PAR LIGNE

	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Très souvent	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) Suggéré des moyens d'utiliser Internet en toute sécurité (c_QK2a)	<input type="checkbox"/>						
b) Encouragé à explorer et apprendre des choses sur Internet (c_QK2b)	<input type="checkbox"/>						
g) Aidé quand quelque chose t'a ennuyé sur Internet (c_QK2g)	<input type="checkbox"/>						

Section L

Cyberhate and discrimination

LIS AVEC ATTENTION, S'IL TE PLAÎT :

La cyberhaine fait référence aux contenus en ligne qui ciblent des individus, des groupes de personnes ou des communautés sur des caractéristiques identifiées ou supposées basées sur la religion, l'origine, la couleur de la peau ou la culture. La discrimination, c'est le sentiment qu'une personne a d'être traitée injustement du fait

+

40

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

de ses caractéristiques physiques ou personnelles. Cela peut être par exemple à cause de son apparence physique, sa religion, d'où elle vient ou comment elle parle.

69. m1_1 A quel point es-tu d'accord avec les affirmations suivantes ?

COCHE UNE SEULE CASE PAR LIGNE

	Pas d'accord du tout	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) C'est justifié d'utiliser la violence pour se défendre (m1_1a)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) C'est justifié d'utiliser la violence contre quelqu'un qui insulte tes amis ou ta famille (m1_1b)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) C'est justifié d'utiliser la violence parce que la violence c'est marrant (m1_1c)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) C'est justifié d'utiliser la violence car c'est comme ça que les gens te respectent (m1_1d)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) C'est justifié d'utiliser la violence si on se moque de toi ou on t'insulte à cause de ta religion, de ton origine ou de ta couleur de peau (m1_1e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) C'est justifié d'utiliser la violence pour résoudre les problèmes du monde (m1_1f)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) C'est justifié de commettre des actes terroristes (m1_1g)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) C'est justifié d'utiliser des bombes pour combattre l'injustice (m1_1h)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

70. m1_1_2 Maintenant, en réfléchissant aux messages / commentaires haineux ou dégradants sur Internet (par exemple insulter quelqu'un sur les réseaux sociaux), à quel point es-tu d'accord ou en désaccord avec les affirmations suivantes ?

COCHE UNE SEULE CASE PAR LIGNE

	Pas d'accord du tout	Plutôt pas d'accord	Ni d'accord ni pas d'accord	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord	Tu ne sais pas	Tu préfères ne pas répondre
a) C'est justifié d'envoyer des messages haineux ou	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

+

EU Kids Online 2017

+

41

+

+

+

dégradants à quelqu'un en ligne si c'est lui qui a attaqué le premier (m1_1_2a)

- b) C'est justifié d'envoyer des messages haineux ou dégradants à quelqu'un en ligne s'il/elle insulte tes amis ou ta famille (m1_1_2b)
- | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

- c) C'est justifié d'envoyer des messages haineux ou dégradants à quelqu'un en ligne parce que les discours de haine c'est marrant (m1_1_2c)
- | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

- d) C'est justifié d'envoyer des messages haineux ou dégradants à quelqu'un en ligne parce que c'est comme ça que les gens te respectent (m1_1_2d)
- | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

- e) C'est justifié d'envoyer des messages haineux ou dégradants à quelqu'un en ligne si cette personne se moque de toi ou t'insulte à cause de ta religion, ton origine ou ta couleur de peau (m1_1_2e)
- | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

71. **m1_1_3 A nouveau sur les messages / commentaires haineux ou dégradants sur Internet (discours de haine), à quel point es-tu en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants ? COCHE UNE SEULE CASE PAR LIGNE**

- | | Pas d'accord du tout | Plutôt pas d'accord | Ni d'accord ni pas d'accord | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord | Tu ne sais pas | Tu préfères ne pas répondre |
|--|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------------------------|
| a) C'est justifié d'envoyer des messages / commentaires haineux ou dégradants, cela aide les gens à se libérer de leur haine (m1_1_3a) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b) Les discours de haine reflètent les tensions dans notre société (m1_1_3b) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c) Cela aide à éviter que la haine et la rage s'expriment dans la "vraie vie" (m1_1_3c) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

+

42

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

d) Les messages / commentaires haineux et dégradants sont caractéristiques de la communication en ligne et ne doivent pas être considérés comme l'expression des sentiments réels des gens (m1_1_3d)

e) Les messages / commentaires haineux ou dégradants sont un acte d'agression sérieux envers quelqu'un (m1_1_3e)

f) Les messages / commentaires haineux ou dégradants ont des conséquences pour la vie de ceux qui sont visés (m1_1_3f)

g) C'est une question d'impolitesse (m1_1_3g)

h) Ce ne sont que des mots (m1_1_3h)

72. **m1-2** Au cours des 12 derniers mois, as-tu vu des messages ou commentaires haineux ou humiliants à l'encontre d'un groupe de personnes, d'une communauté ou d'un individu en particulier sur Internet ? (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roms, etc.)?

- Non
 Oui
 Tu ne sais pas
 Tu préfères ne pas répondre

Consigne : si tu as répondu «non » à la question M1-2, va directement à la question QM-5c

73. **m1_3_rt1** Au cours des 12 derniers mois, combien de fois as-tu vu quelque chose comme cela ?

- Quelques fois
 Au moins une fois par mois

+

+

+

+

+

- Au moins une fois par semaine
- Tous les jours ou presque
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

74. m1_4_rt1 Au cours des 12 derniers mois, as-tu spécifiquement cherché des sites ou contenus qui disséminaient des messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne contre certains individus ou certains groupes d'individus ? (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.)?

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE Si tu as coché « non » à la question QM1-4, va directement à la question QM1-6

75. m1_5_rt2 Si tu as vu des messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne, ou des images contre des personnes ou certains groupes de personnes (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.), qu'as-tu ressenti ?

COCHE TOUTES LES CASES QUI S'APPLIQUENT

- De la haine (m1_5a_rt2)
- De la honte (m1_5b_rt2)
- De la colère (m1_5c_rt2)
- De l'humiliation (m1_5d_rt2)
- De la peur (m1_5e_rt2)
- De la tristesse (m1_5f_rt2)
- Du Plaisir / de l'excitation (m1_5g_rt2)
- L'envie d'éviter les gens (m1_5h_rt2)
- Rien du tout (m1_5i_rt2)
- Tu ne sais pas (m1_5j_rt2)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_5k_rt2)

76. m1_5_1_rt2 Il est possible de réagir de différentes manières aux messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne contre certaines personnes ou certains groupes de personnes

+

+

44

EU Kids Online 2017

+

+

+

(Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.).
COCHE LA CASE QUI CORRESPOND LE MIEUX A CE QUE TU AS FAIT

- Tu n'as rien fait (m1_5_1a_rt2)
- Tu as essayé d'aider la victime (par exemple le/la consoler, lui conseiller une réponse, essayer d'arrêter la personne qui le faisait, etc.) (m1_5_1b_rt2)
- Tu as encouragé j'ai encouragé les personnes qui le faisaient (tu as aidé à le diffuser, tu as « liké », tu as ajouté un commentaire indiquant que tu aimais cela, etc.) (m1_5_1c_rt2)
- Tu ne sais pas (m1_5_1d_rt2)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_5_1e_rt2)

77. **m1_5_2** Si tu voyais des messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne ou des images contre des personnes ou certains groupes de personnes, (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.), que ressentirais-tu ? **COCHE TOUTES LES CASES QUI S'APPLIQUENT**

- De la haine (m1_5_2a_rt2)
- De la honte (m1_5_2b_rt2)
- De la colère (m1_5_2c_rt2)
- De l'humiliation (m1_5_2d_rt2)
- De la peur (m1_5_2e_rt2)
- De la tristesse (m1_5_2f_rt2)
- Du plaisir / de l'excitation (m1_5_2g_rt2)
- L'envie d'éviter les gens (m1_5_2h_rt2)
- Rien du tout (m1_5_2i_rt2)
- Tu ne sais pas (m1_5_2j_rt2)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_5_2k_rt2)

78. **m1_5_3** Il est possible de répondre de différentes manières aux messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne contre des personnes ou certains groupes de personnes, (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.). **COCHE L'OPTION QUI CORRESPOND LE MIEUX À CE QUE TU FERAIS**

- Tu ne ferais rien (m1_5_3a)
- Tu essaierais d'aider la victime (par exemple le/la consoler, la conseiller sur une réponse, essayer d'arrêter la personne qui le fait, etc.) (m1_5_3b)

+

+

+

+

+

- Tu encouragerais les personnes qui font ça (tu aiderais à le diffuser, tu ajouterais des « like », tu ajouterais des commentaires spécifiant que tu aimes ça, etc.) (m1_5_3c)
- Tu ne sais pas (m1_5_3d)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_5_3e)

79. **m1-6** Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà reçu des messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne contre toi ou ta communauté ? (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.)

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as répondu “non” à la question M1-6, va à la question QM1-11

80. **m1_7_rt** Durant les 12 derniers mois, combien de fois est-ce arrivé?

- Quelques fois
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par semaine
- Tous les jours ou presque
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

81. **M1-8** Pourquoi penses-tu que c'est arrivé ? Était-ce à cause de ...

- Ta nationalité (m1_8a_rt)
- La langue que tu parles (m1_8b_rt)
- Ton origine (m1_8c_rt)
- La couleur de ta peau (m1_8d_rt)
- Ton apparence physique (m1_8e_rt)
- Ta religion (m1_8f_rt)
- Une autre raison (m1_8g_rt)

+

46

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

- La langue que tu parles (m1_8h_rt)
- Tu ne sais pas (m1_8i_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_8j_rt)

82. m1_9_rt Quand on t'a traité de cette manière en ligne ou via un appareil mobile, est-ce arrivé d'une des manières suivantes ?

COCHE AUTANT DE CASES QUE NÉCESSAIRE

- Sur un réseau social (par exemple Facebook, Twitter) (m1_9a_rt)
- Sur une plate-forme de partage de médias (YouTube, Instagram, Flickr, Viber, Snapchat, etc.) (m1_9b_rt)
- Par messenger ou l'équivalent (Facebook, MSN, WhatsApp, Skype, etc.) (m1_9c_rt)
- Sur un jeu en ligne (m1_9d_rt)
- Dans un groupe en ligne qui hait certaines personnes (m1_9e_rt)
- Par emails (m1_9f_rt)
- Par messages vocaux (téléphones portables) (m1_9g_rt)
- Par SMS (m1_9h_rt)
- D'une autre manière (m1_9i_rt)
- Tu ne sais pas (m1_9j_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_9k_rt)

83. m1_10_rt Qu'as-tu ressenti quand tu as vu ces messages, commentaires ou images ?

COCHE AUTANT DE CASES QUE NÉCESSAIRE

- De la haine (m1_10a_rt)
- De la honte (m1_10b_rt)
- De la colère (m1_10c_rt)
- De l'humiliation (m1_10d_rt)
- De la peur (m1_10e_rt)
- De la tristesse (m1_10f_rt)
- Du plaisir / de l'excitation (m1_10g_rt)
- L'envie d'éviter les gens (m1_10h_rt)
- Rien du tout (m1_10i_rt)

+

+

+

+

+

- Tu ne sais pas (m1_10j_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_10k_rt)

84. m1_11 Au cours des 12 derniers mois, as-tu déjà envoyé des messages / commentaires haineux ou humiliants en ligne contre certaines personnes ou certains groupes de personnes ? (Cela peut être par exemple contre les Musulmans, les Migrants, les Juifs, les Roumains, etc.)

- Non
- Oui
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

CONSIGNE : Si tu as répondu "non" à la question QM1-11, termine la session

85. m1_12_rt Dans les 12 derniers mois, combien de fois est-ce arrivé?

- Quelques fois
- Au moins une fois par mois
- Au moins une fois par semaine
- Tous les jours ou presque
- Tu ne sais pas
- Tu préfères ne pas répondre

86. m1_13_rt Quand tu as envoyé de tels messages en ligne ou via un appareil mobile, est-ce arrivé d'une des manières suivantes ?

COCHE AUTANT DE CASES QUE NÉCESSAIRE

- Sur un réseau social (par exemple Facebook, Twitter) (m1_13a_rt)
- Sur une plate-forme de partage (YouTube, Instagram, Flickr, Viber, Snapchat, etc.) (m1_13b_rt)
- Par messenger ou l'équivalent (Facebook, MSN, WhatsApp, Skype, etc.) (m1_13c_rt)
- Dans un jeu en ligne (m1_13d_rt)
- Dans un groupe en ligne qui hait certaines personnes (m1_13e_rt)
- Par emails (m1_13f_rt)
- Par messages vocaux (telephone portable) (m1_13g_rt)

+

48

+

EU Kids Online 2017

+

+

+

- Par SMS (m1_13h_rt)
- D'une autre manière (m1_13i_rt)
- Tu ne sais pas (m1_13j_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_13k_rt)

87. m1_14_rt Pourquoi as-tu fait ça ? Etait-ce à cause de ...

- Leur nationalité (m1_14a_rt)
- La langue qu'ils parlaient (m1_14b_rt)
- Leur origine (m1_14c_rt)
- Leur couleur de peau (m1_14d_rt)
- Leur apparence physique (m1_14e_rt)
- Leur religion (m1_14f_rt)
- Pour une autre raison (m1_14g_rt)
- Tu ne sais pas (m1_14h_rt)
- Tu préfères ne pas répondre (m1_14i_rt)

+

+

Annexe B – Autorisation éthique de la CUREG – 2021-11-134



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

COMMISSION UNIVERSITAIRE POUR UNE
RECHERCHE ETHIQUE A GENEVE (CUREG)

Madame
Delphine Gardey

**PROJET SOUMIS À LA COMMISSION D'ÉTHIQUE UNIVERSITAIRE
AUTORISATION ETHIQUE SUITE À L'EXAMEN APPROFONDI DU PROJET PAR DES
EXPERT-ES**

FICHE DE DÉCISION CUREG-2021-11-134

1. Titre de la recherche	La cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle. L'implication des jeunes filles et jeunes garçons en France. Hétérogénéité des expériences
2. Financement	-
3. Chercheur(s) responsable(s)	Delphine Gardey

Date de dépôt à la Commission	29 novembre 2021
Modifications demandées par la Commission	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Les cas échéant, modifications introduites et transmises à la Commission le	1 février 2022
Décision	Le projet est accepté .
Date	11 février 2022
Date de fin du projet ¹	30 septembre 2023
Signature de la présidente :	 Brigitte Galliot

N.B. Les éventuels changements (intitulé, nombre de sujets, durée de la recherche, ...) devront être signalés à la Commission. Le formulaire ad hoc peut être demandé à l'adresse « commission-ethique@unige.ch ».

¹ La date de fin du projet correspond également à la date de validité de la présente approbation.

Annexe C – Arrêté du Conseil d'État – FP/2698-2022



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service administratif du Conseil d'Etat

CHA - SACE
Case postale 3964
1211 Genève 3

Université de Genève
Faculté des sciences de la société
Madame Delphine Gardey
Professeure
Boulevard du Pont d'Arve 40
1211 Genève 4

N/réf. : FP/2698-2022

Genève, le 22 juin 2022

Concerne : arrêté du Conseil d'Etat

Madame,

La Chancelière d'Etat nous prie de vous transmettre sous ce pli une ampliation de l'arrêté du Conseil d'Etat, de ce jour, autorisant l'Université de Genève à traiter des données personnelles dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle (traitement de données personnelles sensibles à des fins générales de recherche scientifique, art. 41, al. 1, let. f LIPAD).

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Service administratif
du Conseil d'Etat



ARRÊTÉ

autorisant l'Université de Genève à traiter des données personnelles dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle (traitement de données personnelles sensibles à des fins générales de recherche scientifique, art. 41, al. 1, let. f LIPAD)

22 juin 2022

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu la demande d'autorisation formée le 25 mars 2022 par l'Université de Genève (UNIGE), soit pour elle Madame Delphine Gardey, Professeure auprès de la Faculté des sciences de la société, pour le traitement de données personnelles sensibles à des fins générales de recherches scientifiques, conformément à l'article 41, alinéa 1, lettre f de la loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles, du 5 octobre 2001 (LIPAD ; A 2 08), dans le cadre d'un projet de recherche portant sur la cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle; l'implication des jeunes filles et des jeunes garçons en France ; l'hétérogénéité des expériences;

Considérant ce qui suit;

En fait

1. Le projet de recherche est une étude académique visant à appréhender la question de la cyberhaine à l'encontre des minorités ethniques et des religions auprès des jeunes habitants en France.
2. Le projet de recherche se conduit sur une durée d'une année et demi, à savoir de février 2022 à septembre 2023.
3. Le projet vise à impliquer des jeunes âgés de 13 à 17 ans, habitant en France, dans la région niçoise, et plus précisément dans le centre social "La Ruche", sis à Nice.
4. Les types de données qui seront collectées sont décrites dans le courrier adressé au Conseil d'Etat par la Professeure Delphine Gardey en date du 25 mars 2022.
5. Toutes les données seront, dans un premier temps, "pseudo-anonymisées" ce qui signifie que chaque personne participant à ce projet de recherche se verra attribuer un code d'identification unique qui sera connu uniquement des membres de l'équipe de recherche de l'Université de Genève, à savoir Madame Delphine Gardey, professeure, et Madame Omara Sansegundo Moreno, doctorante.
6. La liste contenant la correspondance entre les codes d'identification unique des personnes participant à la recherche et l'identité de celles-ci ainsi que les données personnelles collectées lors des enregistrements audio seront cryptées et stockées sur une clé USB protégée par un mot de passe.
7. Les données pseudo-anonymisées seront stockées pendant toute la durée de la recherche dans l'espace informatique personnel de la doctorante sur un serveur SwitchDrive des universités. Lesdites données seront accessibles aux seules chercheuses de l'UNIGE, à l'exclusion de toute autre personne.
8. Les fichiers audios des enregistrements seront détruits dès que les données auront été analysées.
9. Au cours du projet de recherche, la liste de correspondance sera détruite afin qu'aucune des personnes, dont les chercheuses auront eu accès aux données, ne soit identifiée ou identifiable et lesdites données seront archivées sur un serveur institutionnel de l'UNIGE.
10. Les données anonymisées seront conservées sans limite dans le temps et pourront faire l'objet d'une réutilisation dans des recherches futures.
11. Aucune des données ne sera communiquée à une autre institution ou personne.
12. Les résultats de la recherche seront publiés à des fins de valorisation scientifique uniquement et excluront la possibilité d'identifier toute personne.
13. Interpellé par le Conseil d'Etat, le Préposé à la protection des données et à la transparence (PPDT) a rendu, le 23 mai 2022, un préavis favorable au traitement, par l'UNIGE, des données personnelles et des données personnelles sensibles dans le cadre du projet de recherche portant sur le rapport à l'espace public et à la citoyenneté des minorités sexuelles et de genre à Genève.

En droit

14. Dans le cadre de l'accomplissement de leurs tâches légales, les institutions publiques sont en droit de traiter des données personnelles à des fins générales de statistique, de recherche scientifique, de planification ou d'évaluation de politiques publiques, pour leur propre compte ou celui d'une autre institution publique en ayant la mission légale, aux conditions cumulatives que (art. 41, al. 1, let. a à e LIPAD) :
 - a) le traitement de données personnelles soit nécessaire à ces fins;
 - b) ces données soient détruites ou rendues anonymes dès que le but du traitement spécifique visé le permet;
 - c) les données collectées à ces seules fins ne soient communiquées à aucune autre institution, entité ou personne;
 - d) les résultats de ce traitement ne soient le cas échéant publiés que sous une forme excluant la possibilité d'identifier les personnes concernées;
 - e) le PPDT en soit préalablement informé avec les précisions utiles sur le traitement qu'il est prévu de faire des données personnelles et sa nécessité.
15. Par ailleurs, le traitement, par une institution publique, de données personnelles sensibles ou impliquant l'établissement de profils de la personnalité doit préalablement faire l'objet d'une autorisation du Conseil d'Etat, qui doit requérir le préavis du PPDT et assortir au besoin sa décision de charges ou conditions (art. 41, al. 1, let. f LIPAD).
16. En l'espèce, le projet de recherche s'inscrit dans le cadre des missions de l'UNIGE.
17. Les données collectées sont des données personnelles sensibles et apparaissent nécessaires au projet de recherche portant sur la cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle; l'implication des jeunes filles et des jeunes garçons en France ; l'hétérogénéité des expériences.
18. Seules deux chercheuses, à savoir la responsable de projet et une de ses doctorantes ont accès à ces données, ces dernières n'étant communiquées à aucune autre institution ou personne. Les données sont par ailleurs stockées sur un serveur de l'UNIGE et un serveur des universités suisses SwitchDrive en Suisse, sans qu'aucune autre sous-traitance ne soit prévue.
19. Les résultats de ce traitement sont publiés sous une forme excluant la possibilité d'identifier les personnes concernées.
20. Le PPDT a rendu, le 23 mai 2022, un préavis favorable.
21. Pour ces raisons, le Conseil d'Etat donnera une suite favorable à la demande d'autorisation formulée par l'UNIGE.

Par ces motifs,

ARRÊTE :

L'UNIGE est autorisée à traiter pour son compte et à des fins générales de recherche scientifique, des données personnelles sensibles récoltées dans le cadre du projet de recherche portant sur la cyberhaine à travers une perspective intersectionnelle; l'implication des jeunes filles et des jeunes garçons en France ; l'hétérogénéité des expériences.

Conformément aux articles 132 de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010 (LOJ ; E 2 05), 17, alinéa 4, 62, alinéa 1, lettre a, 64 et 65 de la loi sur la procédure administrative, du 12 septembre 1985 (LPA ; E 5 10), la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours auprès de la chambre administrative de la Cour de justice (rue de Saint-Léger 10, case postale 1956, 1211 Genève 1) dans les 30 jours qui suivent sa notification. Le délai est suspendu pendant les périodes prévues à l'article 63, alinéa 1 LPA. L'acte de recours doit être signé et parvenir à l'autorité ou être remis à son adresse à un bureau de poste suisse ou à une représentation diplomatique ou consulaire suisse au plus tard le dernier jour du délai avant minuit. Il doit indiquer, sous peine d'irrecevabilité, la décision attaquée, les conclusions de la recourante ainsi que les motifs et moyens de preuve. La présente décision et les pièces dont dispose la recourante doivent être jointes à l'envoi.

Communiqué à :

DIP	1 ex.
PPDT	1 ex.
Intéressée	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. M.', written over the text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is stylized and cursive.

Annexe D – Classification INSEE des catégories socio-professionnelles

1. Agriculteur exploitant
2. Artisan
3. Commerçant et assimilé (artisans, commençants et chefs d'entreprise)
4. Chef d'entreprise de 10 salariés et plus
5. Professions libérales
6. Cadre de la fonction publique
7. Professeur, profession scientifique
8. Profession de l'information, des arts et des spectacles (Cadres, professions intellectuelles supérieures)
9. Cadre administratif et commercial d'entreprise
10. Ingénieur et cadre technique d'entreprise
11. Instituteur et assimilé
12. Encadrement de la santé et du travail social
13. Clergé, religieux
14. Encadrement administratif de la fonction publique (professions intermédiaires)
15. Encadrement administratif et commercial des entreprises
16. Technicien
17. Contremaître, agent de maîtrise
18. Employé civil et agent de service de la fonction publique
19. Policier et militaire
20. Employé administratif d'entreprise employés)
21. Employé de commerce
22. Personnel des services directs aux particuliers
23. Ouvrier qualifié
24. Chauffeur, ouvriers
25. Ouvrier non qualifié, spécialisé
26. Ouvrier agricole
27. Ancien Agriculteur
28. Ancien Profession indépendante
29. Ancien Cadre supérieur
30. Ancien Encadrement et Technicien
31. Ancien Employé

- 32. Ancien Ouvrier
- 33. Chômeur n'ayant jamais travaillé
- 34. Élève, étudiant
- 35. Personne sans activité professionnelle, homme/femme au foyer

s8 : Actuellement, quelle est le métier du chef de foyer chez toi ?

- 1. Chef d'entreprise
- 2. Indépendant, commerçant, artisan (travaille à son compte)
- 3. Profession libérale
- 4. Salarié du secteur privé
- 5. Salarié d'une entreprise publique, salariés
- 6. Fonctionnaire, agent de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière
- 7. Chômeur
- 8. Lycéen, étudiant
- 9. Retraité

Annexe E – Analyses statistiques complémentaires

1. Analyses complémentaires sur les dispositifs d'accès au ligne selon la CSP des parents des enquêtés

Tableau 33

Fréquence d'utilisation du téléphone, de l'ordinateur, de la tablette et du jeux connecté selon la CSP des parents

	Téléphone		Ordinateur		Tablette		Jeu connecté	
	n	%	n	%	n	%	n	%
<i>Jamais</i>								
CSP+	.	.	2	5,4	11	29,7	10	28,6
CSP-	1	4,8	1	4,8	5	23,8	9	42,9
<i>Une fois par mois</i>								
CSP+	2	5,4	5	13,5	3	8,1	3	8,6
CSP-	.	.	1	4,8
<i>Une fois par semaine</i>								
CSP+	1	2,7	4	10,8	4	10,8	6	17,1
CSP-	1	4,8	4	19,0	3	14,3	2	9,5
<i>Tous les jours</i>								
CSP+	34	91,9	26	70,2	19	51,3	15	42,9
CSP-	17	80,9	14	66,7	12	57,1	8	38,1

Note. Victimes de cyberhaine des parents de CSP+ (N=37) ; victimes de cyberhaine des parents de CSP- (N=21). Les résultats de la catégorie « inactifs » n'ont pas été incluses dans les analyses car le nombre de victimes de cyberhaine appartenant à ce groupe est de n=1. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

2. Analyses complémentaires sur la pratique de jouer à des jeux en ligne

Tableau 34

Résultats descriptifs de la pratique de jouer à des jeux en ligne selon le sexe

	Jamais		Au moins une fois	
	n	%	n	%
Garçons	17	5,6	285	94,4
Filles	58	24,9	175	75,1

Note. N = 535. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses.

$\chi^2(1) = 40,49$, $p < .001$, $\Phi = -,275$

Tableau 35

Fréquences et résultats du test du khi-deux pour l'effet du sexe sur le croisement entre la victimation par cyberhaine et la pratique de jouer à des jeux en ligne

	Jamais		Au moins une fois		X^2	p
	n	%	n	%		
<i>Garçons</i>						
Non	15	6,0	233	94,0	,006	,648
Oui	2	5,7	33	94,3		
<i>Filles</i>						
Non	51	25,8	147	74,2	,606	,312
Oui	4	18,2	18	81,8		

Note. N = 503. Les données appartenant aux choix de réponse « je ne sais pas » et « je préfère ne pas répondre » ont été exclues des analyses

